



0009/02594

MAVRICE BESSON

LES "FRERES DE LA COSTE."

FLIBUSTIERS & CORSAIRES

D'APRÈS LES TEXTES ET LES ESTAMPES DE L'ÉPOQUE.
LEURS ORIGINES — LA COUTUME DE LA COTE — QUELQUES
FIGURES DE FLIBUSTIERS — MONBARS L'EXTERMINATEUR —
LE BORDELAIS MONTAUBAN — LE CHEVALIER DE GRAMMONT
— NAU L'OLONNAIS — JEAN-BAPTISTE DUCASSE.
SUIVI DU : VOYAGE A LA MER DU SUD PAR RAVENAU DE
LUSSAN DE 1685 à 1688 ET D'UN MÉMOIRE SUR UN CHIRURGIEN
CORSAIRE LE CAPITAINE FRANÇOIS THUROT (1726-1760).



ÉDITIONS DUCHARTRE
& VAN BUGGENHOUDT
PARIS MCMXXVIII

LES "FRERES DE LA COSTE."

Jimmy Coste

OUVRAGES DU
MÊME AUTEUR

- LA GUERRE ÉCONOMIQUE DANS LES COLONIES. — In-8^o,
ALCAN Éditeur, 1916, PARIS.
- L'AFRIQUE DU NORD ET LA GUERRE. — In-8^o, ALCAN
Éditeur, 1918, PARIS.
- L'EFFORT COLONIAL DES ALLIÉS. — In-4^o, BERGER-LEVRULT
Éditeur, 1919, PARIS.
- LES COLONIES ALLEMANDES ET LEUR VALEUR. —
2^{me} édition, CHALLAMEL Éditeur, 1920.
- VIEUX PAPIERS DU TEMPS DES ILES. — In-4^o illustré, SOCIÉTÉ
D'ÉDITIONS MARITIMES ET COLONIALES Éditeur, 1924, PARIS.
- LES SIDIS (Collection des clochers de France). — PEYRONNET
Éditeur, 1927.
- En préparation** : LE TOTÉMISME. — In-4^o illustré, RIEDER
Éditeur, PARIS.
- HISTOIRE COLONIALE FRANÇAISE. — BOIVIN Éditeur.

MAVRICE BESSON

LES "FRÈRES DE LA CÔTE."

FLIBUSTIERS & CORSAIRES

D'APRÈS LES TEXTES ET LES ESTAMPES DE L'ÉPOQUE.
LEURS ORIGINES — LA COUTUME DE LA CÔTE — QUELQUES
FIGURES DE FLIBUSTIERS — MONBARS L'EXTERMINATEUR —
LE BORDELAIS MONTAUBAN — LE CHEVALIER DE GRAMMONT
— NAU L'OLONNAIS — JEAN-BAPTISTE DUCASSE.
SUIVI DU : VOYAGE A LA MER DU SUD PAR RAVENAU DE
LUSSAN DE 1685 à 1688 ET D'UN MÉMOIRE SUR UN CHIRURGIEN
CORSAIRE LE CAPITAINE FRANÇOIS THUROT (1726-1760).



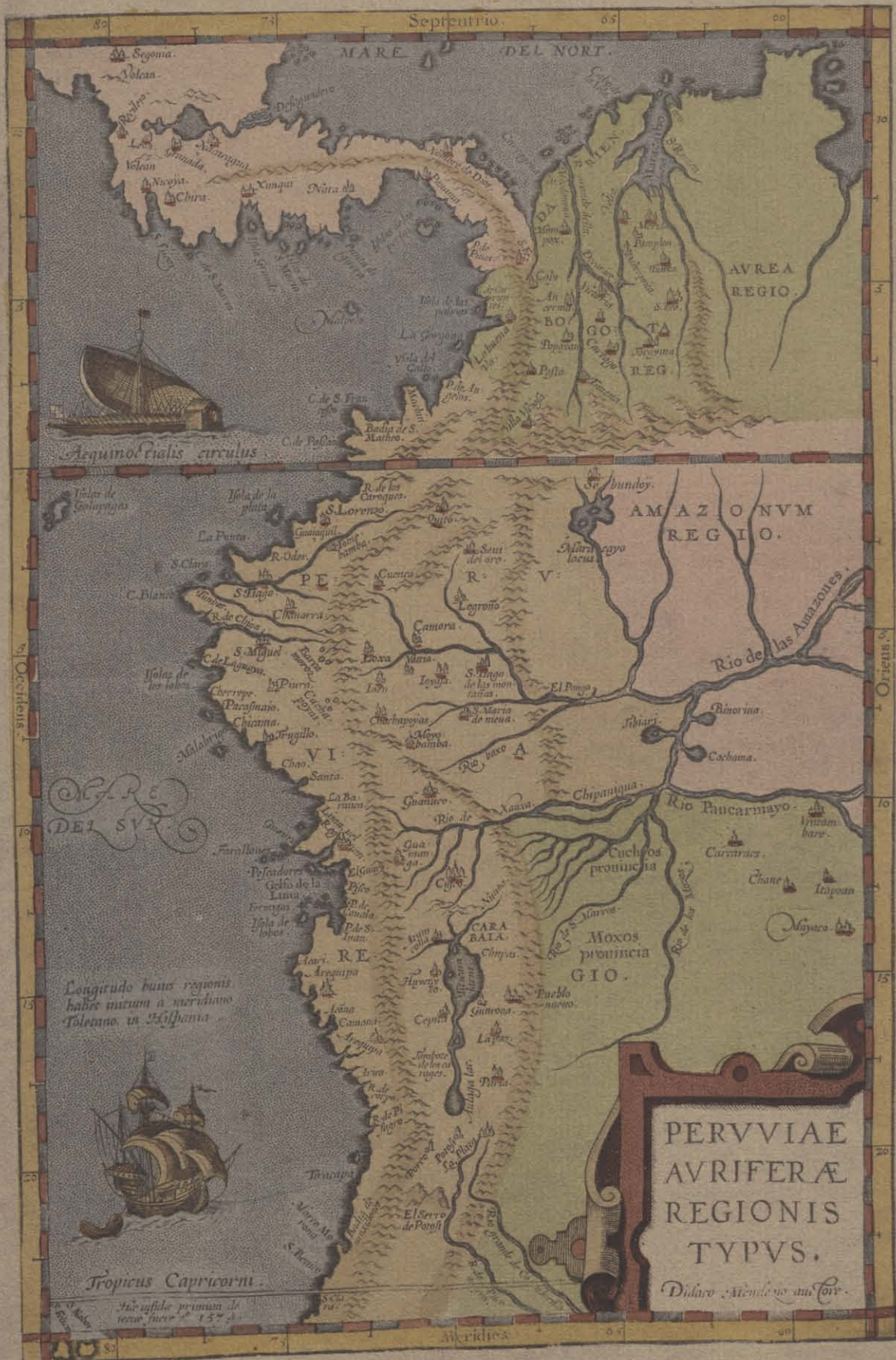
ÉDITIONS DUCHARTRE
& VAN BUGGENHOUDT
PARIS MCMXXXVIII

JUSTIFICATION -DU TIRAGE-

Il a été tiré du présent ouvrage, achevé d'imprimer le 30 janvier 1928 sur les presses de l'imprimerie F. Van Buggenhoudt (s.a.), cent exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder à la forme, numérotés de 1 à 100, et des exemplaires sur papier teinté.



Copyright 1928 by Editions Duchartre et Van Buggenhoudt. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays, y compris l'Amérique et la Russie.



Carte du XVI^e siècle.

AVANT-PROPOS



Aventuriers français et espagnols dans les mers du Sud.

A la fin du XVI^e siècle et jusqu'au début du Grand Règne, les Iles antillaises, grandes et petites, se peuplèrent d'aventuriers aux capes plus ou moins trouées, aux larges feutres déplumés, porteurs de longues rapières, de mousquets et d'escopettes. Gens d'armes en quête de combats nouveaux et auxquels la fin des guerres civiles et religieuses, la disparition du parti des Princes et les dernières lueurs des incendies de la Guerre de Trente ans laissaient craindre un retour à la norme essentiellement contraire à leurs penchants naturels, ou bien marins déserteurs des vaisseaux des flottes royales, cadets de Gascogne, de Normandie, des Flandres, catholiques anglais et puritains écossais, protestants rochelais ou dieppois, engagés de trois ans en rupture de contrat, tous formaient une masse mouvante, toujours prête à quelque tentative hardie contre

AVANT-PROPOS



Pillage et incendie d'une ville américaine au XVI^e siècle par des flibustiers français.

un galion richement chargé, ou contre une cité opulente, endormie dans la nonchalance créole de l'Amérique espagnole.

Dans cette étrange armée on parlait surtout français, quelque peu anglais, flamand et même basque; ses membres s'appelaient, non sans orgueil, flibustiers ou Frères de la Côte. En y entrant, on perdait son nom, on oubliait son passé, on devenait une unité dans une troupe sans cesse décimée mais sans cesse renouvelée. Par leurs exploits audacieux où s'alliaient à la plus folle témérité un sang-froid calculé, par l'étrangeté et la rudesse de leurs mœurs, les flibustiers créèrent en Europe, à l'heure où le classicisme des jardins à la française chassait l'Aventure des allées de la Gloire, une étrange atmosphère faite de récits fabuleux, de fortunes surprenantes, d'actes héroïques et d'orgies soldatesques.

Tous les déclassés, les « hors-la-loi », les valeurs méconnues, les esprits ténébreux,

AVANT-PROPOS



*Combat entre des aventuriers français et espagnols à la fin du XVI^e siècle.
Cette gravure et les deux qui la précèdent sont dues aux fils de Bry : "Grands Voyages,,*

les forbans, partirent alors vers les Isles, où à l'attrait des paysages tropicaux se joignait l'espoir de pillages, de combats, de partages de ducats espagnols et toutes les tentations des richesses du Nouveau Monde.

Aussi, l'histoire des Flibustiers constituerait, si elle nous était mieux connue, une formidable chanson de geste; mais hommes d'épée et non de plume, les Frères de la Côte n'ont guère écrit leurs mémoires. Nous en connaissons quelques figures grâce à des notes prises par un médecin flamand, *Œxmelin*, que l'Aventure avait attiré aux Antilles, et qui, exerçant son art parmi les flibustiers, s'aperçut qu'il vivait avec eux une prestigieuse histoire. Nous possédons aussi le récit, écrit par un gentilhomme, *Ravenau de Lussan*, d'une merveilleuse campagne vers la mer du Sud, l'Océan Pacifique, où ces insatiables d'horizons toujours plus nouveaux cherchèrent en vain à saisir la fuyante fortune. Des pièces d'archives, quelques rapports officiels, des lettres apportent

AVANT-PROPOS

des témoignages complémentaires, et c'est tout. Ces quelques matériaux nous permettent de reconstruire la vie de la flibuste, d'en comprendre la grandeur, d'en excuser les vices et de constater que ces Frères de la Côte, bandits de haute mer, jetèrent les fondements de la plus belle colonie française de l'Ancien Régime : Saint-Domingue. Ces vagabonds de la Gloire surent, en effet, s'arrêter un jour et, laissant leurs espingoles dans quelque coin, se muèrent en habitants qu'on revit à la Cour roulant carrosses et alliant leurs filles aux plus nobles familles du Royaume. Cette prospérité, cette fortune, les Frères de la Côte les avaient gagnées sur l'Espagnol, le prenant à la gorge et le forçant à reconnaître le droit à la liberté des Mers et l'obligeant à saluer le pavillon du Roi flottant sur les Antilles Françaises. Ils avaient, maintes fois aussi, défendu ces colonies contre les attaques anglaises et hollandaises. Ils laissèrent une lignée directe : les corsaires, dont les exploits éclairent l'histoire maritime du XVIII^e siècle de la lueur fauve des canonades et de l'éclat métallique des haches d'abordage levées au-dessus des mêlées farouches sur les ponts ensanglantés.



*Le havre de la Tortue, l'île fameuse
où se réfugiaient les flibustiers.
(Gravure du XVIII^e siècle.)*

LES FRÈRES DE LA COSTE

LEURS ORIGINES - LES BOUCANIERS

LA "COUTUME DE LA COSTE,"

LA VIE DES FLIBUSTIERS

LES CHARTE-PARTIES



« Poliarque avec son esquif attaqué par les corsaires ». (Gravure du XVII^e siècle.)



BOUCANIER

Cette gravure, d'une rare exactitude, nous montre le fusil particulier aux boucaniers, fabriqué par Brachère de Dieppe et Galin de Nantes.

En bas et à gauche le « boucan », au milieu combat singulier, à droite chasse au sanglier.



A. Humblot del.

A. Meissonneuve Sculp.

LES ORIGINES DES FRÈRES DE LA COSTE



Pavillon de Ras de St. Maurice, long de 22 pieds 9 pouces
et large de 14 pieds 9 pouces.

On a fait remonter l'origine des flibustiers à la prise de l'île de la Tortue, en 1629, par des boucaniers français chassés de l'île de Saint-Christophe. Mais, depuis plusieurs années déjà, des pirates anglais et français faisaient la course aux bâtiments espagnols naviguant dans les mers

des Antilles. En effet, dès le XVI^e siècle, on trouve trace des premiers flibustiers dans les mers de l'Atlantique. En 1513, les autorités espagnoles notamment jugèrent prudent d'envoyer deux caravelles garder les côtes de Cuba contre les *ladrones* français. François I^{er} se refusa à accepter le partage de l'Océan entre deux seules nations, le Portugal et l'Espagne, et donna l'ordre à ses armateurs et à leurs capitaines d'*entreprendre à l'encontre des Espagnols et des Portugais ainsi qu'ils y trouveront leurs avantages jusqu'à ce que les dits Espagnols et Portugais aient souffert le commerce libre en l'étendue des dites terres et mers des Indes et de l'Amérique, et leurs aient donné libre entrée et accès pour cet effet dans ces pays et dans les ports et havres d'iceux pour y traiter et commercer.* Le Roi apportait ainsi son haut patronage à la course. On sait comment l'armateur Ango de Dieppe sut profiter de

LES FRÈRES DE LA COSTE

ce conseil royal et menaça de ses vaisseaux et presque jusque devant Lisbonne le roi du Portugal.

En 1537, Don Garcia de Gelis assure qu'il y a quarante *pirates français* dans l'isle de Guerino, près de Honduras. En novembre 1536, un corsaire français dont le nom n'a pas été conservé s'emparait d'un galion d'Espagne sur les côtes cubaines et en jetait l'équipage à la mer, puis se dirigeait sur le port de La Havane. Dans la rade, quatre bâtiments espagnols entourèrent le corsaire ; les Français, sommés de se rendre, refusèrent : « *Jamais*, déclara l'équipage ; *nous mourrons tous, s'il le faut.* » La vase embourba le vaisseau corsaire, qui, pendant trois jours, se défendit à coups de canon. Parvenus à se renflouer, les Français purent sortir, les Espagnols se mirent alors à leur poursuite, mais, une fois en pleine mer, notre corsaire se retourne, coule les deux plus petits bâtiments ennemis et enlève d'assaut le troisième.

En juillet 1542, huit cents corsaires bayonnais, répartis sur cinq flibots, entraient hardiment dans le port de Santa-Marta sur la côte du Venezuela et mettaient à sac cette ville.

Le 24 juillet 1543, Carthagène était attaquée par trois cents *pirates français* et anglais qui massacraient en quelques heures la garnison, pillaient la ville et emportaient 3,500 pesos d'or. En 1546, la ville de Barbacoa, *en terre ferme d'Amérique*, est mise à sac par des forbans. Dix ans après, Santiago de Cuba est occupée par un parti de corsaires qui y demeure un mois.

De petits vaisseaux, montés par vingt, quarante, soixante gaillards au plus, ne cessaient de semer la terreur dans les populations des riches villes maritimes de l'Amérique Centrale. Le corsaire *Hallebarde*, étrange surnom, gascon bretteur et audacieux, se vantait, vers 1546, d'avoir capturé avec son mauvais bateau quarante vaisseaux « portugalois ou espagnols ». Le Pérou et ses fabuleuses richesses éveillèrent maintes convoitises que les récits fantastiques du gentilhomme landais, Menjongen de la Cabane, ne firent qu'attiser davantage. Partout on armait dans nos ports pour *faire saluer les Espagnols en leurs bonnes villes d'Amérique.*

Les guerres de religion amenèrent de la part des protestants de terribles représailles sur les Espagnols des Antilles. Le 14 juillet 1555,

LES ORIGINES

La Havane fut l'objet d'un siège par des flibustiers protestants qui pénétrèrent dans la ville, brûlèrent tous les monuments, s'acharnant aux églises, déshabillant les madones vêtues, suivant la mode transpyrénéenne, de bijoux et de dentelles, et ne quittèrent la cité que trois semaines après



Flibustiers s'emparant de Carthagène en 1555. (Gravure de F. de Bry.)

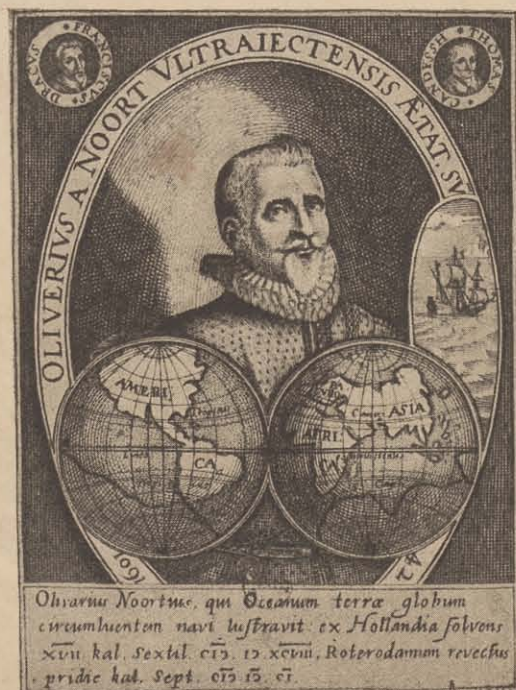
avec un énorme butin. Jacques Sorès, que l'on retrouve à la défense de la Rochelle, le capitaine François le Clerc, dit « Jambe de bois », l'ami de Coligny, furent, à l'encontre des Espagnols, d'ardents corsaires travaillant aux Canaries et aux Antilles.

« Jambe de bois » était un Normand de Saint-Vaast la Hougue ; ce fut lui qui dirigea l'expédition de La Havane en 1555. Quatre ans auparavant, il avait été annobli par Henri II avec le motif suivant, véritable citation à l'ordre de l'armée navale : *Toujours des premiers à l'abordage il a esté*

LES FRÈRES DE LA COSTE

grandement mutilé de ses membres y ayant perdu une jambe et un de ses bras fortement endommagé, ne laissant pour cela son dict service.

Les hidalgos, en présence de ces perpétuelles alertes, décidèrent qu'il n'y aurait pas de quartier pour les pirates : *les prisonniers seront mis aux galères, déclare un Ordre en Conseil, à l'exception des capitaines, maîtres et officiers pris aux Indes qui seront pendus ou jetés à la mer.*



Un flibustier hollandais : Olivier Noort. (Gravure datée de 1602.)
(Cabinet des Estampes, B. N. Paris.)

En 1576 les rochers de Saint-Domingue servaient de refuge à de nombreux galions français. La haine de la flibuste contre l'Espagne remonte, on le voit, de fort loin.

Les
Boucaniers de
Saint-
Domingue.

Au début du XVII^e siècle affluèrent d'Europe vers les Indes Occidentales des bandes d'aventuriers, échappés des guerres civiles de France, d'Angleterre et d'Allemagne, issus de toute les classes de la société, les uns doués d'une forte personnalité et d'une énergie peu commune, les autres avides de richesses promptement gagnées, ou épris avant tout d'indépendance, incapables de vivre au sein d'une société régulière, gens

LES ORIGINES

d'expédients, bretteurs, amoureux de la gloire, cruels parfois, généreux souvent, lâches jamais.

Certains, moins hasardeux, se firent boucaniers dans les savanes de



Boucaniers et leurs compagnes. (Gravure italienne vers 1800.)

Saint-Domingue et menèrent la vie de coureurs de bois chassant le buffle, le dépeçant, le boucanant et allant vendre les peaux aux capitaines de vaisseaux marchands français et hollandais qui faisaient alors ce commerce lucratif. Comme famille ces gens n'avaient ni femme, ni enfant, ni aucune sorte d'héritier ; chacun d'eux s'associait avec un de ses camarades, tant pour avoir un aide dans les besoins ordinaires de la vie que pour être assisté quand il serait malade. Ils vivaient ensemble en communauté de biens et le dernier vivant emportait tout. Ils appelaient cela « s'amateloter ». Leur aspect était rude ; ces personnages n'avaient pour tout habillement qu'une petite casaque de toile et un caleçon qui ne leur venait

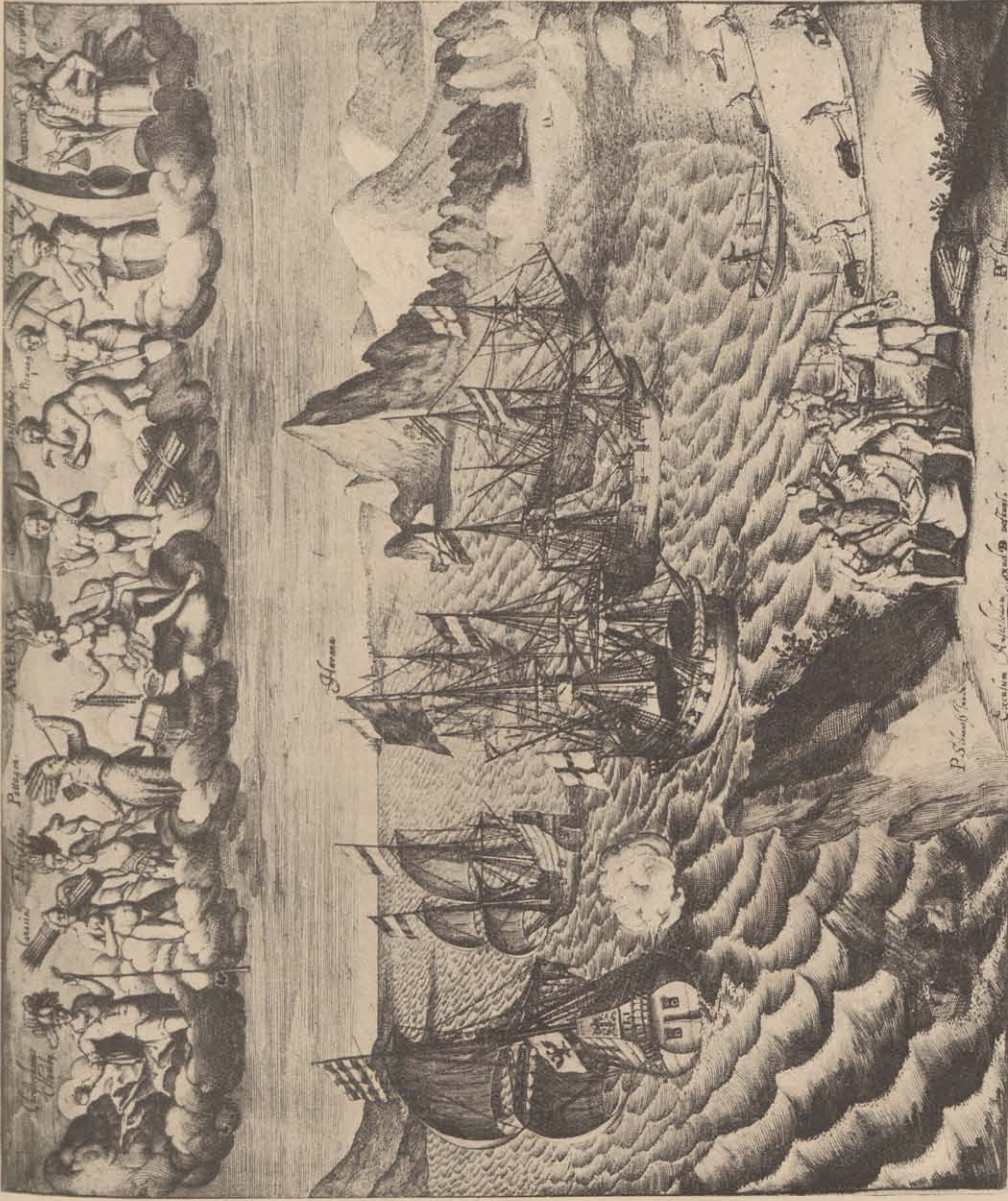
LES FRÈRES DE LA COSTE

qu'à moitié cuisse. Il fallait les regarder de près pour savoir si ce vêtement était de toile ou non, car il était tout souillé de sang. Outre cela, ils avaient tous le visage singulièrement basané, les cheveux hérissés, la barbe longue et la ceinture garnie de quatre couteaux avec une baïonnette. Leur arme favorite était un fusil de six pieds de haut (1) ; ils portaient aux pieds des mocassins, comme les Indiens.

On fait ces sortes de souliers en peau de bœuf ou de cochon et voici comment : Dès qu'on écorche un bœuf ou un cochon, on enfonce le pied dans le morceau de peau qui couvrirait la jambe ; le gros orteil se place dans le lieu qu'occupait le genou ; on serre le tout avec un nerf et on le coupe. On fait monter le reste trois ou quatre doigts au-dessus de la cheville du pied et l'on l'y attache avec un nerf jusqu'à ce qu'il soit sec et alors il se tient de lui-même. C'est une chaussure très commode, bientôt faite, à bon marché, qui ne blesse jamais, qui empêche qu'on ne sente les pierres et les épines.

Si quelques boucaniers, las du *boucan*, abandonnaient leurs chiens et leurs courses à travers les halliers pour se transformer en colons cultivant le tabac et l'indigo sur leurs *habitations*, nombre d'entre eux entraient dans la flibuste. Les flibustiers se recrutaient aussi, pour ainsi dire directement, par l'arrivée dans leurs rangs de jeunes gens d'Europe et d'engagés qui avaient fini leur temps et que l'espoir de gains rapides séduisait, ou qui, ayant pris la fuite, allaient se réfugier parmi les Frères de la Côte. Les engagés étaient en fait de véritables esclaves blancs que les compagnies de colonisation racolaient en France et en Angleterre parmi les vagabonds et les naïfs. L'engagé signait un engagement de trois ans pour les terres où flottait le drapeau fleurdelisé, de sept ans pour les colonies anglaises ; les compagnies les *vendaient* aux colons que l'on appelait alors *habitants* ; parfois, ces derniers, passant en Europe, ramenaient à leur compte un ou plusieurs *engagés*. Le patron avait le droit de frapper l'engagé, de le blesser, et ces sévices entraînaient souvent la mort sans que l'on protestât contre cet état de choses. Parfois le gouvernement du Roi pouvait arracher ces malheureux à leur sort en les rachetant, mais le cas était rare et les engagés n'avaient d'autres alternatives que de mourir de misère ou se faire flibustiers.

(1) Les deux fournisseurs de fusils à boucaniers étaient Brachère de Dieppe et Galin de Nantes.



Non mare est tua **LIQVIT** **COLVMBE**. Non dicitur vobis prius indagati loci. **ORDEM** ad rectitatem **NOVVM** **ADM. AMERICA**.
 Non **VE** **SPVIT** **Tullii** **Thalibi** **tecebr**. **Qua** **de** **PARVITM** **regna** **facit** **vobis**. **Magnam** **vittam** **nomis** **ad** **AMERICA**.
 Hinc **venit** **argentis** **line** **vestibus** **medullis**.
 Hinc **legna** **et** **gemmae** **multa** **vastata** **effudit**.
 R. L.

La découverte de l'Amérique et de ses richesses. (Gravure hollandaise de P. Sibrant.)

LA "COUSTUME DE LA COSTE"

Les flibustiers formaient vers 1640 une espèce de confrérie dont les vœux étaient, si l'on peut dire, *condensés* dans la *Coustume des Frères de la Coste*. Ce code s'inspirait étroitement des mœurs des boucaniers. Les principes fondamentaux de la Coutume des Flibustiers étaient l'élection du capitaine et des officiers et le partage en bonne et due forme des prises faites par l'expédition. Une charte-partie était signée avant le départ et scrupuleusement observée, elle concernait les conditions de la capture des navires et le partage du butin.

La coutume des Frères de la Côte se transmettait d'une expédition à l'autre, et les «Anciens» qui passaient leur temps à boire et à fumer leurs pipes dans les cabarets des ports dominicains de Léogane, du petit Goyave ou de l'île de la Tortue en surveillaient la stricte observation. Chaque flibustier jurait observance aux règles du code et signait en marquant d'une croix son serment.

Essentiellement *républicaine*, la Coutume des Frères laisse à la libre discussion suivie de vote toute décision importante. En outre, nobles et roturiers étaient confondus et seul le courage établissait certaines distinctions. Vivres et rations y devaient être répartis également entre les Frères ; la peine de mort frappait tout camarade qui introduisait à bord une femme déguisée ; aucune *dame* n'avait, en effet, le droit de rester sur un bâtiment, et cela pour éviter les querelles. Le vol était très sévèrement puni ; suivant la Coutume, quand un flibustier volait un confrère, on lui coupait le nez et les oreilles ; en cas de récidive, on déposait le camarade sur une plage avec un fusil, des balles, du plomb et une bouteille d'eau (1). Si le délit était douteux, un tribunal d'honneur en décidait, les juges prêtant serment sur le crucifix s'ils étaient catholiques, sur la Bible s'ils étaient protestants. Chaque association nommait un juge qui était chargé de faire exécuter les sentences rendues contre les fautes légères, sentences qui ne variaient que par le nombre de coups de gascettes.

Selon le Père Du Tertre, les flibustiers prétendaient *qu'ils ne devaient obéissance qu'à Dieu après qui la terre où ils étaient n'avait d'autres maîtres qu'eux-*

(1) Ce qui fut le cas d'Alexandre Selkirk, le vrai *Robinson Crusoé*, qu'un capitaine corsaire abandonna dans l'île déserte de Juan Fernandez sur les côtes chiliennes. Ce ne fut que cinq ans après qu'une escadre anglaise retrouva le malheureux.

LES FRÈRES DE LA CÔTE

mêmes pour l'avoir au péril de leur vie sur une nation qui l'avait usurpée elle-même sur les Indiens. Cette nation était l'Espagne.

Il était interdit de se battre à bord entre flibustiers. Si une querelle éclatait, elle ne pouvait être vidée qu'au premier débarquement ; un combat singulier avait alors lieu devant les camarades, les adversaires



Robinson Crusoe, d'après la première édition, 1729, au British Museum. Le vertueux Robinson était en réalité un flibustier du nom de Selkirk. (Gravure de Clark et Pine.)

tiraient d'abord l'un sur l'autre et s'ils se manquaient, lâchant leurs pistolets, s'attaquaient à l'épée ; la première blessure terminait le duel.

Les chefs veillaient scrupuleusement sur l'état des armes ; celles-ci s'achetaient aux frais de chaque aventurier. Les cartes et le jeu étaient interdits en principe, mais, sur ce point, la Coutume de la Côte était continuellement violée.



1 Acouy 2 Chasse de l'Acouy 3 Manisou ou Opaffum 4 Cochon des Isles 5 Chasse du Cochon 6 Tatou 7 Tatou en bouteille 8 Chasse du Tatou 9 Acouy 10 Grand 11 Squame 12 Cacao 13 Colchassier.

Boucaniers chassant l'agouti. (Gravure tirée de l'Histoire générale des Antilles.)

LES FRÈRES DE LA COSTE

En matière de religion, les flibustiers étaient très larges. Le Père Charlevoix nous dit à ce sujet dans son *Histoire de l'Île espagnole* : « La religion conservoit fort peu ses droits et ils croyoient faire beaucoup que de n'avoir pas entièrement oublié le Dieu de leur père. »

Les honneurs n'étaient pas méprisés parmi les Frères, mais ils se résu- maient en dons d'argent. Enlever un pavillon ennemi valait cinquante piastres ; capturer un ennemi pour avoir des renseignements cent piastres, bombarder juste une défense adverse cinq piastres. Les flibustiers, tout comme les boucaniers, *s'amateloient* deux à deux et échangeaient entre eux une sorte de testament, en vertu duquel le survivant héritait des biens et des prises du défunt. Le *matelot* avait droit, lors du sac d'une ville, à la *prisonnière* de son camarade, et, d'ailleurs, toute femme qui tombait entre les mains des aventuriers était livrée à la débauche.

A la Tortue et à la Jamaïque, lors de chaque retour d'expédition ce n'était que fêtes, au cours desquelles les magasins de la colonie étaient vidés de leur contenu. En quelques heures les *prises* étaient dissipées par le jeu, les femmes et la boisson. Sans patrie, sans domicile stable, sans souci de l'avenir, les flibustiers ne combattaient pas pour conquérir, pour s'enrichir et pour se reposer un jour de leurs triomphes ou grâce à leur fortune ; ils combattaient pour vaincre, piller et jouir du moment. Pour des raisons multiples ils préféraient ne pas faire connaître leur nom et prenaient des sobriquets comme Chasse-Debout, Passe-Partout, Vent-en-Panne, Brise-Galets, Le Manchot, l'Hallebarde, l'Espingole. Ils gardaient parfois dans leur cœur de forbans l'amour de la patrie et savaient être capables des sacrifices les plus héroïques, frappant d'admiration et d'estime amis et ennemis. Souvent ils accomplissaient des actes surprenants dans le seul dessein d'attacher à leur nom et à celui de leur Société le reflet de la gloire militaire.

Les charte-
parties.

Chaque capitaine préparait avant un départ en course une charte-partie que l'équipage entier signait et qui était, en somme, le contrat social de l'expédition. Les principales dispositions de ces chartes-parties étaient les suivantes :

Si le bâtiment armé en course est la propriété commune de l'équipage, le premier navire capturé appartiendra au capitaine avec une part du butin.

Si le bâtiment appartient seul, en propre, au capitaine, le premier navire capturé



1. Tortue faisant son trou pour pondre
 2. Comme on la retourne p. 127
 3. Vaire de la Tortue 119
 4. Cour-basil p. 119
 5. Rofmer 111
 6. Pie d'Inde
 7. Arras p. 227
 8. Piroquets 210
 9. Chasse des poissons volants 111
 10. Fregate p. 255
 11. Fregate 257
 12. Flamant 257
 13. Crabier
 14. Grand gofier p. 257

Flibustiers pêchant la tortue à Saint-Domingue. (Gravure
 tirée de : « Histoire Générale des Antilles » par le
 R.P. Jean-Baptiste du Tertre. A Paris MDCLXXI.)

LA « COUSTUME DE LA COSTE »

lui appartiendra avec deux parts de butin; mais il sera obligé de brûler celui des deux navires qui aura le moins de valeur.

Si le bâtiment appartenant au capitaine se perd par un naufrage, l'équipage s'oblige à demeurer avec son chef jusqu'à ce qu'il se soit procuré, par quelque moyen que ce soit, un autre bâtiment.

Le chirurgien du bord a deux cents écus pour l'entretien de son coffre de médicaments, qu'on fasse ou non quelque prise; et outre cela si l'on fait une prise, il recevra une part de butin. Si l'on ne peut le satisfaire en argent, on lui donnera deux esclaves.

Les autres officiers recevront chacun une simple part, à l'exception de celui qui se serait distingué. Dans ce cas l'équipage réuni lui votera une récompense à la pluralité des voix.

Celui qui, le premier, aura signalé, de jour ou de nuit, l'apparition du navire capturé, recevra cent écus.

La perte d'un œil pendant le combat sera payée par cent écus ou le don d'un esclave.

Celle des deux yeux vaudra six cents écus ou six esclaves.

Celle de la main droite ou du bras droit vaudra deux cents écus ou deux esclaves.

Celle des deux mains ou des deux bras vaudra six cents écus ou six esclaves.

Lorsqu'un Frère de la Côte aura dans certaine partie du corps une plaie qui l'obligera de porter une canule, on lui donnera deux cents écus ou deux esclaves.

Tout estropié a le droit de se faire payer l'indemnité ci-dessus fixée en nature ou en argent, pourvu que la nature de la prise permette de le satisfaire. Au cas contraire, à la prochaine prise.

Voici, d'autre part, la copie de la charte-partie, signée par le pirate Dulaïen et ses matelots français en 1727, après le massacre des Espagnols de l'équipage d'un navire faisant la course dans le golfe du Mexique; elle est déjà plus corsaire que flibustière :

Laus Deo.

Liste charte-partie des règles que doivent suivre les braves gens de la mer, comme on suit, savoir :

Articles 1. — Nous, soussignés, recevons et reconnaissons pour notre bon capitaine, Mr Jean Thomas Dulaïen, sous les conditions suivantes :

Que, faute par l'un de nous à lui désobéir en tout ce qu'il commandera pour l'utilité et service de ses confrères, il lui sera permis de les faire châtier selon leur crime, ou il se désistera de sa charge en faveur de la pluralité des voix.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Article 2. — Pour son lieutenant reconnaissons Mr Antoine Durand de Lyon, lequel aura soin du coffre d'or et d'argent, et il lui sera permis d'aller à bord des prises pour se faire rendre compte de tout le contenu de la cargaison.

Article 3. — En cas qu'il arrive quelque dispute entre deux confrères, celui qu'on prouvera avoir le tort sera pardonné, pour la première fois, et, en cas de récidive, il sera amarré sur un canon où il recevra de chacun de l'équipage, un coup de gascette.

Article 4. — Ceux de nous tous, y compris les officiers, qui s'enivreront jusqu'à perdre raison, seront pour la première fois, amarrés sur un canon et recevront d'un chacun, comme dessus, un coup de gascette.

Article 5. — Nous convenons tous ensemble, d'un commun accord, que ceux qui iront à bord des prises obéiront à leurs officiers sans faire aucun dégât, et que tout ce qui pourrait être pillé par quelqu'un de nous sera porté au pied du grand mât pour être distribué par les officiers à chacun par égale portion. Et ceux de nous qui viendront à bord du corsaire, sortant des prises, devront être fouillés en présence d'un officier et quiconque aura sur soi pour la valeur de quatre reaulx (30 sols) sans le déclarer aura la tête cassée sur-le-champ. Il ne nous sera pas non plus permis à aucun de nous de charger à bord des prises que par nécessité et du consentement de l'officier, sous peine de subir sur un canon les châtimens mentionnés ci-dessus.

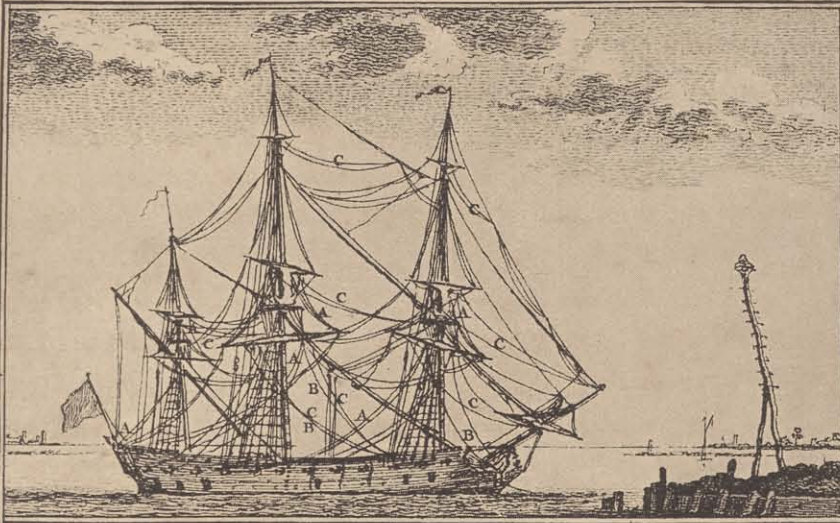
Article 6. — Ceux de nous qui se voleront les uns les autres aucune sorte de hardes, le voleur sera tenu de rendre le même objet volé, et ensuite amené sur un canon pour recevoir les châtimens mentionnés ci-dessus.

Article 7. — A l'égard des prises qui amèneront volontairement, sans faire de résistance, il est défendu à chacun de nous de tuer les prisonniers, excepté les Espagnols.

Article 8. — Et pour ce qui concerne nos frères blessés ou estropiés, nous sommes obligés d'un commun accord, de leur donner le nécessaire en les faisant traiter par les chirurgiens, et, en outre, auront leur portion dans la masse comme les autres.

Article 9. — Quiconque sera mis en faction et s'endormira dans cette charge sans avertir l'officier de quart, sera amarré, etc... pour la première fois; et en cas de récidive, il aura la tête cassée. Il lui sera permis cependant, de se faire relever en avertissant l'officier de quart s'il ne peut se soutenir contre le sommeil.

Article 10. — Si les bâtimens que nous attaquons se défendent sur pavillon noir, et qu'après avoir hissé pavillon rouge ils tirent trois coups de canon sur nous, il ne sera fait aucun quartier à personne.



FLUTTE

Les flottes, sont des bâtimens de charge, qui ne sont pas construits directement pour la guerre, et si on en parle ici c'est à cause de l'usage que l'on en fait quelque fois à la suite des armées, et pour achever l'explication des manœuvres des V.^{au} On emploie les flottes, à porter les ustanciles et munitions de guerre à la suite des armées, elles y servent souvent d'Hopitaux, on en tire de grands services pour le transport des bois, et autres marchandises dans les arsenaux, ainsi que pour l'approvisionnement des Colonies, et des escadres, qui sont obligées de tenir longtems la mer; les grandes flottes, sont susceptibles de porter une artillerie assez forte, pour pouvoir en tems de guerre, remplir leur commission sans escorte; on en construit de différentes grandeurs, suivant le service que l'on en veut tirer, Elles ont souvent une demie Batterie basse comme celle qui est repr.^{te} ici. On ne les designe point par le nombre de leurs canons, comme les Vaisseaux de guerre mais par le poids de leur charge, en disant une flotte, de 2, 3, ou 4, cents tonneaux, &c. [sh] cet usage, est général, pour tous les Bâtimens de Commerce. Les Flottes que l'on construit, pour les chargemens de mats, sont ordinairement plus longues, que celles qui regardent le transport d'autres marchandises.

Cette Figure, represente les voiles serrées, et toutes les manœuvres du V.^{au} comme on y repette les noms des amures, écoutes, et Bouldins, parcequ'on ne les voit pas assez clairement, dans les sujets précédents.

A, les Ecoutes. B, les Amures. C, les Bouldins.

Dans les details qu'on vient de donner des agrès d'un V.^{au} on n'a point parlé des Variétés, qui se rencontrent quelques fois dans les manœuvres courantes parcequ'on a pensé qu'il étoit inutile, d'augmenter les details d'un sujet, qui est déjà assez compliqué par lui même, d'ailleurs, ces changements, ne sont jamais assez considérables, pour causer de grandes méprises particulièrement, aux jeunes marins, que ces details intéressent le plus.

LES FRÈRES DE LA CÔTE

Article 11. — Tous ceux qui feront complot de désertter ou qui seront pris désertteurs, auront la tête cassée.

En foi de quoi nous avons tous signé la présente, promettant de tout bien suivre et exécuter. Signé et marqué de la marque ordinaire au nombre de 53.

Les centres
préférés des
exploits des
flibustiers

C'était surtout contre les navires espagnols que se concentraient les efforts des flibustiers, qui croisèrent de 1630 à 1700 sur les côtes de Caracas, de Carthagène, du Nicaragua ; ils attaquèrent à maintes reprises les cités maritimes de Campêche et de Maracaïbo ; on les vit souvent le long des côtes de Cuba, où ils enlevèrent la ville de Santiago et celle de La Havane. Ces lieux de courses étaient fort bien choisis, et, comme le dit le chirurgien Oexmelin, l'annaliste des Frères de la Côte, *les plus riches prises qui se fassent en tous ces endroits sont les bâtiments qui viennent de la nouvelle Espagne par Maracaïbo où l'on trafique le cacao dont se fait le chocolat. Si on les prend lorsqu'ils y vont, on leur enlève leur argent. Mais si c'est à leur retour, on profite de tout le cacao. Pour cela, on les épie à la sortie du cap de Saint-Antoine ou de celui de Catoche, ou au cap Corientès qu'ils sont toujours obligés de venir reconnaître.*

Quant aux prises qu'on fait à la côte de Caracas, ce sont des bâtiments qui viennent d'Espagne chargés de toutes sortes de dentelles et d'autres produits manufacturés.

Ceux qu'on prend au sortir de La Havane sont des bâtiments chargés d'argent et de marchandises pour l'Espagne, comme cuirs, bois de Campêche, cacao et tabac.

La flotte
des flibustiers.
Les ports
d'attache.
Les bâti-
ments utilisés
Les méthodes
de combat.
Le
personnel.

Les flibustiers naviguaient sur les vaisseaux les plus divers ; ils partaient du port du Petit Goyave de Saint-Domingue ou du hâvre de la Tortue sur de longues barques qu'ils laissaient pour embarquer sur les premières prises faites, pataches, flibots, frégates, galères, brigantins et galions. La barque longue était généralement construite sur les rives de Saint-Domingue par les Frères de la Côte eux-mêmes ; elle était pontée à l'arrière et armée de six pièces ; le brigantin, très prisé par les flibustiers des Antilles, était complètement ponté, d'une longueur de 16 mètres et d'une largeur de 3 mètres, rapide, doté d'une voile, de rames fort longues, c'étaient le navire-type de la course. Mais, toutefois, le bâtiment idéal était la frégate armée de 50 à 90 bouches à feu, qui, par la suite, fut l'arme par excellence du corsaire devenu forban agissant seul et en haute mer.

L'armement variait avec les navires ; c'était, du moins dans les



Le flibustier Selkirk, dont les aventures suggèrent à Daniel Foë son œuvre : Robinson Crusoe. (Gravure du XVIII^e siècle.)

LA « COUSTUME DE LA COSTE »

premiers temps de la flibuste, l'effort individuel de chacun des Frères et le courage de tous qui assuraient le succès. Les manœuvres sont simples : éviter le feu ennemi en se couchant sur le tillac, aborder l'Espagnol, jeter les grappins et se ruer sur le pont du vaisseau attaqué. On laissait à bord le



LE PIRATE MORGAN ENLÈVE LA BELLE ESPAGNOLE

long fusil de boucanier utilisé dans les descentes à terre et on se hissait par-dessus les rembardes, deux pistolets à la main, la hache à la ceinture, et le sabre d'abatis entre les dents. Sur le pont, la lutte était sans merci, les corsaires savaient qu'ils ne pouvaient reculer et, qu'accepter de se rendre, c'était pour eux la pendaison au grand mât. Ceux de l'équipage assailli n'ignoraient pas qu'ils seraient jetés à la mer ou transformés en galériens si la résistance faiblissait. Mais il était fort rare qu'un bâtiment abordé ne fût pas un bâtiment perdu. Les flibustiers, une fois maîtres à bord, enfermaient les derniers Espagnols dans le tillac et souvent, après avoir jeté

LES FRÈRES DE LA CÔTE

à l'eau morts et mourants, massacraient les prisonniers pour *ne pas avoir de bouche à nourrir*.

La flibuste ne cessa de voir ses rangs augmenter de 1630 à 1680 ; les exploits des Aventuriers défrayaient la chronique et les vocations ne manquaient point. En parcourant l'histoire des grands capitaines flibustiers, il est aisé de se rendre compte de l'extrême diversité de leurs origines. Les Français et les Anglais constituent la grande masse, les Hollandais et les Flamands y ont aussi un rôle. L'élément dominant, c'est le personnel maritime, officiers de la marine commerciale, les *navigateurs*, suivant l'expression de l'époque, matelots déserteurs, maîtres d'équipage. Puis il faut ajouter les soldats déserteurs et tous les *braves gens* qui, de près ou de loin, préféraient ne pas rester en relations avec la justice de leur pays.

L'expérience a prouvé, et l'exemple du gouverneur Jean-Baptiste Ducasse le démontra lors de la prise de Carthagène, que ces flibustiers, marins à la conscience et à la bourse légères, qui détestaient les armateurs, *ces gros bourgeois qui dorment trop à leur aise dans leurs lits*, pouvaient se transformer en troupes d'élite, au cours d'une vaste opération militaire. Il leur fallait la lutte, l'assaut, et, au retour, le jeu et l'orgie, quitte à repartir quelques jours plus tard pour les plus audacieuses croisières, plutôt que de reprendre la vie monotone de la marine marchande. Bien peu se décidaient à revenir dans les chemins battus.

La flibuste et
la politique
coloniale sous
Louis
le Grand.
Les forbans.

Les gouverneurs français des colonies antillaises, comme d'ailleurs leurs collègues anglais, utilisaient souvent les services de la flibuste, et cela chaque fois que la guerre sévissait entre l'Espagne ou l'Angleterre et la France. Des lettres de courses étaient alors délivrées aux capitaines flibustiers qui régularisaient ainsi leur situation ; par contre, lorsqu'en pleine paix un bâtiment était armé par des Frères de la Côte, ceux-ci devenaient, selon l'expression de l'époque, des forbans.

Au fur et à mesure que les Antilles se peuplèrent d'*habitants*, les boucaniers et les flibustiers disparurent ; certains de leurs capitaines se firent *ermites*, abandonnant la Coutume de la Côte pour se faire chefs des différents quartiers de Saint-Domingue ; ce fut l'art du gouverneur Jean-Baptiste Ducasse d'opérer ces transformations. *Pour transformer les intrépides conquérants de Saint-Domingue*, narre M. de La Vaissière dans son ouvrage sur cette colonie perdue, *le gouverneur Ogeron invoqua le secours d'un sexe puissant*

LA « COUSTUME DE LA COSTE »

qui sait pourtant calmer l'humeur et augmenter le penchant pour la sociabilité. Ogeron et Ducasse firent, en effet, venir de France, d'humbles orphelines pour soumettre ces êtres orgueilleux accoutumés à la révolte et pour les changer en époux sensibles, en pères de famille vertueux. Ogeron déclara un jour : « Corbleu ! je ferai venir à tous ces coquins des chaînes de France ! ». Chose que l'on ne comprit pas alors, nous dit le Père Le Pers, mais dont le mystère ne tarda pas à se développer par l'arrivée d'un navire chargé de 50 filles. Ces demoiselles étaient ma foi d'un milieu assez spécial et de Wimpfen dans son voyage à Saint-Domingue note qu'on envoya aux premiers habitants de Saint-Domingue des catins de la Salpêtrière, des salopes ramassées dans la boue, des gouapes effrontées dont il est étonnant que les mœurs aussi dissolues que le langage ne se soient pas perpétuées. Le premier qui fut roi ne fut-il pas, dit-on, un soldat heureux ! Les lettres de marque furent plus difficiles à obtenir et les flibustiers, n'ayant point les mêmes facilités pour se réunir à Léogane ou à la Tortue, se muèrent en corsaires indépendants, montés sur de rapides brigantins, qui attaquaient indifféremment vaisseaux français, anglais, espagnols ou hollandais. Ce faisant, ils devenaient bien des forbans.

50 filles pour mater les forbans

La flibuste, vers 1720, s'était donc changée en piraterie de haute mer, ses temps héroïques étaient passés. Par ailleurs, les flottes du Roi ne cessaient de croiser vers la mer des Caraïbes pour réprimer ces brigandages.

Les *forbans* se dispersèrent pour éviter cette surveillance, certains allèrent du côté de Terre-Neuve et des rives nord-américaines, d'autres dans le golfe de Darien où ils organisèrent une sorte de république qui subsista longtemps et dont les membres avaient fait alliance avec les Indiens Bravos. C'est ainsi qu'un document d'archives nous dit que le 7 octobre 1729, le *Charlemagne* arrivait à Nantes avec vingt-cinq jours de retard occasionnés par un ordre du gouverneur de la Martinique de ne pas sortir des ports avant que ne fût passé le risque d'être pris par les forbans qui infestaient les Indes Occidentales. Plusieurs quittèrent l'Atlantique et se fixèrent sur les côtes de Madagascar pour écumer l'Océan Indien. Les mers étaient encore fort peu sûres et c'est l'époque des assurances maritimes dites *prêt à la grosse aventure*. C'est l'époque aussi où les corsaires donnaient aux bâtiments marchands le nom de *sardines* et de *poissons-volants*, oubliant de dire qu'ils rentraient, quant à eux, dans la catégorie des *requins*.

La dispersion des Frères de la Côte

Suivant l'exemple du gouvernement anglais, l'autorité royale française

LES FRÈRES DE LA COSTE

fit offrir, en 1718, l'amnistie aux forbans qui abandonneraient d'eux-mêmes la course. Mais fort peu profitèrent de cette offre, craignant quelque retour offensif à leur égard, tant était lourd leur passé de pirates. Ils restèrent donc en course, s'égaillant dans les golfes des îles antillaises, puis ils disparurent peu à peu, pourchassés par les croisières des flottes anglaises et françaises. *S'il se produit encore aujourd'hui des pirateries sur les mers, déclare la « Gazette du Commerce » du 11 mai 1765, c'est plus communément en Amérique par quelques vaisseaux dont les matelots se sont soulevés contre leurs officiers et s'en sont débarrassés en les faisant périr ou en les jetant sur la côte; mais il est rare que ces équipages rebelles exercent longtemps leurs brigandages.*

La hardiesse des flibustiers, leurs mœurs aussi peu orthodoxes que possible, leurs exploits furent durant de longues années la trame d'une Légende aux cent actes divers qui se conservait dans les milieux créoles des *Isles*. Nous avons retrouvé dans les notes recueillies sur les Antilles par l'historien Margry (*Archives Nationales. — Nouvelles acquisitions françaises, n° 9325*), ce conté délicieux et que nous reproduisons scrupuleusement :

Plusieurs flibustiers ayant été tués dans un combat s'en furent frapper à la porte du Paradis où on n'en avait voulu recevoir aucun jusqu'alors. Mais saint Pierre ayant cette fois ouvert la porte sans trop s'informer de qui ce pouvait être, nos Aventuriers ne manquèrent pas d'entrer au Paradis au plus vite et de tenir bon malgré la sommation qui leur fut faite d'en sortir dès qu'on les eut reconnus pour ce qu'ils sont.

Jamais saint Pierre n'avait été si embarrassé, lorsqu'il usa d'un expédient qui lui réussit : Navire ! s'écria-t-il tout à coup, navire ! — De quel côté ? demandèrent aussitôt les flibustiers... — Sous le vent à nous, répartit saint Pierre en montrant un endroit hors du Paradis. — Chasse-dessus ! s'écrièrent à l'instant les flibustiers qui sortirent, s'imaginant courir après. Mais, dès que saint Pierre les vit dehors il ferma brusquement la porte sur eux et l'on ajoute qu'il a toujours pris garde depuis de tomber dans de pareilles surprises.

Si les flibustiers ne pénétrèrent plus au Paradis, ils entrèrent dans l'Histoire.

QUELQUES FIGURES DE GRANDS FLIBUSTIERS



Captⁿ Hen Morgan *before* Panama,
Which he took from the Spaniards.

*Le Capitaine H. Morgan devant
Panama qu'il enleva aux Espa-
gnols. (Gravure anglaise du
XVIII^e siècle.)*



MONTBARS L'EXTERMINATEUR (*Gravure de Rascalon.*)

MONTBARS L'EXTERMINATEUR

ET

PIERRE LE GRAND LE DIEPPOIS

Les premiers flibustiers français ont des origines très diverses, matelots, engagés, jeunes nobles, officiers de la marine marchande, aventuriers de tout ordre et de tout poil. Montbars l'Exterminateur (1) était un gentilhomme gascon qu'une haine farouche contre les Espagnols amena à devenir Frère de la Côte. Il s'était engagé comme cadet sur un vaisseau du Roi commandé par un sien oncle, et partit à son bord pour croiser contre les flottes espagnoles. Montbars, dès la première affaire, se montra d'un allant irrésistible, montant des premiers à l'abordage et pourfendant nombre d'adversaires. Arrivé à Saint-Domingue, Montbars, apprenant que des boucaniers avaient dû fuir devant les bannières d'Espagne, alla les trouver et leur proposa de se mettre à leur tête. On battit la campagne et bientôt on se trouva devant une troupe ennemie. Montbars voulait engager le combat : *Doucement, mon gentilhomme*, lui dirent les brocantiers, *réservez cette ardeur pour des occasions plus pressantes*. Les boucaniers firent semblant d'établir un campement et par cette feinte tendirent une embuscade ; le choc fut dur et Montbars, sautant sur un cheval dont il avait tué le cavalier, chargea les Espagnols avec furie. Ceux-ci s'enfuirent, laissant plusieurs indiens entre les mains des boucaniers qui revinrent au rivage en triomphateurs. L'oncle de Montbars lui offrit alors de prendre le commandement d'une patache dont il venait de s'emparer, l'équipage fut composé des boucaniers et des indiens qui ne voulaient plus quitter leur *brave gentilhomme*.

Montbars
l'Extermina-
teur.

Quelques jours après, Montbars avec sa patache et son équipage de flibustiers ne put empêcher le vaisseau du Roi que commandait son oncle d'être entouré, celui-ci se fit sauter en l'air plutôt que se rendre. Montbars jura de venger son parent et il tint à tel point parole qu'Espagnols et flibustiers ne l'appelaient que *l'Exterminateur*.

Devenu Frère de la Côte, il se lie à des hommes qui, comme le capi-

(1) Nous avons trouvé également dans les anciens auteurs ce nom orthographié soit Monbar, soit Monbars, soit Monbard. On sait combien l'orthographe des noms propres était peu fixe sous l'ancien régime.

LES FRÈRES DE LA COSTE

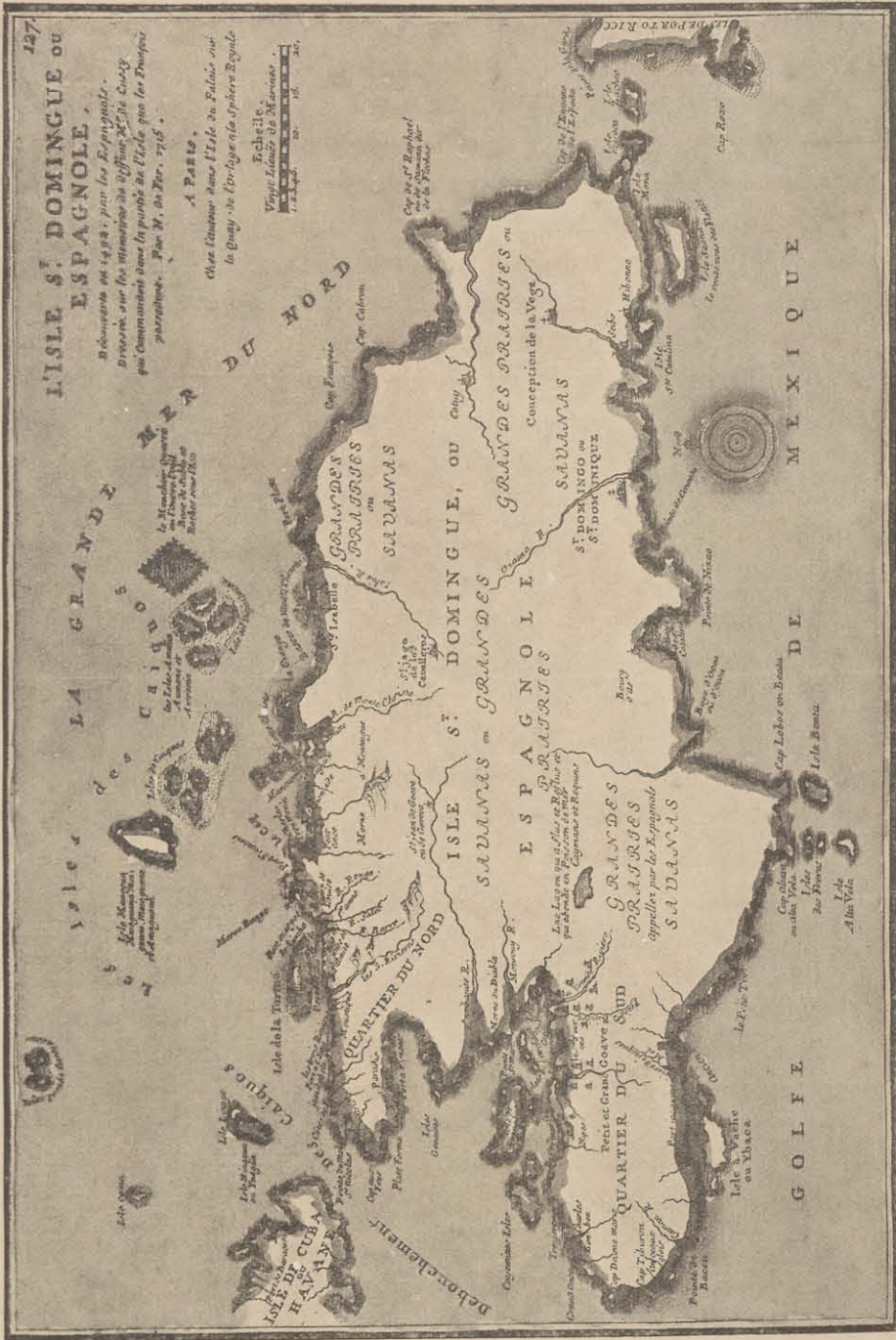
taine Laurent et le Hollandais van Horn, dotés d'une certaine éducation, étaient supérieurs à la masse des aventuriers. Les capacités de Montbars le désignèrent, du reste, rapidement au rôle de *chef d'expédition*. Aussi en prépara-t-il une qui resta fameuse dans les annales de la fibuste.

L'affaire fut organisée en grand ; on rassembla hommes, matériel et vaisseaux ; le point de ralliement était l'île à la Vache, sur la côte de Saint-Domingue. Les fibustiers français étaient en majorité ; mais Montbars *invita aussi les Anglais de s'y trouver. Les Frères de la Côte le proclamèrent « leur gouverneur »*. Deux bâtiments étaient déjà armés lorsque se présenta un vaisseau anglais de 22 canons dont le capitaine refusa, tout d'abord, de reconnaître l'autorité de Montbars. Cependant l'arrivée du fibustier Gramont, sur un brick de 36 pièces et 300 hommes d'équipage, lui fit changer incontinent d'avis.

La veille du départ, *Montbars fit venir tous les capitaines des vaisseaux pour tenir conseil au sujet de la place que l'on attaquerait, et voir quelles forces on avait, de quoi on était capable, et pour combien de temps on avait de vivres. Pendant qu'on tenait conseil on buvait à la santé du roi de France et à celle du gouverneur. Si les capitaines se réjouissaient dans la chambre les autres faisaient de même sur le tillac et jusqu'aux chirurgiens tout était pris de vin. Il arriva par hasard que le feu se mit aux poudres et le navire sauta avec tout le monde qui était dessus. Comme le navire sur lequel on était avait la sainte-barbe sur le devant, ceux qui étaient dans la chambre n'eurent aucun mal que de se trouver dans l'eau. Par contre, il y eut trois cents hommes noyés!*

L'expédition, quelque peu retardée par cet événement, partit cependant comprenant 15 vaisseaux et 960 fibustiers, et, après un séjour dans un golfe situé à la pointe d'Hispaniola, arriva en face du lac de Maracaïbo, sur la côte du Vénézuéla.

Le lac de Maracaïbo est une immense cuvette s'avancant fort avant dans les terres, mais dont l'entrée forme un étroit goulet que protège au surplus une barre rappelant celle de la *côte d'Afrique*. Les Espagnols avaient élevé, devant cette passe, un fort, le fort de la Barre. L'escadre fibustière fut accueillie par le feu de cette forteresse. Après une canonnade d'une matinée, l'intensité de la riposte espagnole ayant faibli, Montbars fit mettre les canots à la mer, et, prenant la tête du mouvement, s'élança à l'assaut du fort. A sa grande surprise, aucune résistance ne fut opposée à la



Le centre principal de l'activité
 des fibustiers. (Carte de 1715.)

LES FRÈRES DE LA CÔTE

furia des Frères de la Côte : la forteresse était vide ! Les flibustiers purent s'emparer de 14 canons, de quelques centaines de livres de poudre, de pots à feu et de 80 mousquets.

La flotte entra dans le lac prenant alors toutes ses dispositions pour attaquer la ville de Maracaïbo. Des *compagnies de débarquement* cheminèrent prudemment vers les remparts alors que les batteries des vaisseaux tonnaient ferme. Aucune réponse n'était faite du côté espagnol ; les portes ouvertes, le silence, tout indiquait que la ville avait été évacuée. On y entra donc sans résistance. En errant de par les rues de la cité abandonnée, les hommes de Montbars ramassèrent quelques prisonniers, vieillards impotents et tremblants ; ceux-ci firent connaître que les troupes et la population s'étaient réfugiés à Gibraltar, ville située plus loin sur le bord du lac. Les flibustiers marchèrent alors à l'assaut de cette ville, mais là encore *tout était calme, silence et abandon !*

Cela ne faisait point l'affaire des Frères de la Côte qui, parcourant par petits paquets les environs, battant l'estrade avec un art consommé, trouvèrent quelques *habitants et esclaves* auxquels ils donnèrent la *gêne* pour leur faire avouer où tous les trésors avaient été cachés et où l'on pourrait atteindre les Espagnols.

Le même jour, Montbars arriva à une belle habitation et il y trouva tout près des fugitifs, cachés dans les bois, entre autres un vieux Portugais avec un autre homme plus jeune. Ce vieillard, âgé de plus de soixante ans, fut accusé par un esclave d'être riche et là-dessus mis à la torture pour lui faire avouer où était son argent. Mais il ne dit rien sinon qu'il avait cent écus que le jeune homme qui était demeuré avec lui avait emportés. Les flibustiers n'en croyant pas un mot, continuèrent à lui *donner la gêne*. Après lui avoir fait subir l'estrapade avec une cruauté inouïe, on l'attachait par les deux mains et par les pieds aux quatre coins d'une maison ; ils appelaient cela *nager à sec*. On lui mit une pierre qui pesait bien 500 livres sur les reins et *quatre hommes touchaient avec des bâtons sur les cordes qui le tenaient attaché, si bien que tout son corps travaillait*. Si incroyable que cela puisse être, le vieillard n'avoua rien, et on dut pour l'achever *lui faire du feu sous lui qui brûla son visage*. Quant au jeune homme, arrêté avec lui près de l'habitation, Montbars ordonna de *l'estrapader* ; après quoi il le fit *suspendre par les parties que la pudeur défend de nommer, lesquelles furent*

MONTBARS L'EXTERMINATEUR

presque arrachées, puis on le jeta dans un fossé, non sans l'avoir au préalable lardé de coups d'épée ! Il paraît qu'un prisonnier fait quelque temps après déclara que le jeune homme n'était pas mort ; il avait vraiment la vie chevillée au corps.

Les flibustiers, retournant sur leurs pas, brûlèrent et pillèrent Gibraltar, puis s'installèrent, on peut juger comment, dans Maracaïbo, brisant, défonçant, fouillant toutes les demeures. Ils étaient en plein travail lorsque trois belles frégates furent annoncées comme fermant le goulet du Lac. C'était



Peignen, del.

N. Ponce, fecit.

VUE DE LA VILLE DES CAYES,

↳ Rivière des
Cayes.

Ile S^t Domingue.

A. P. D. R.

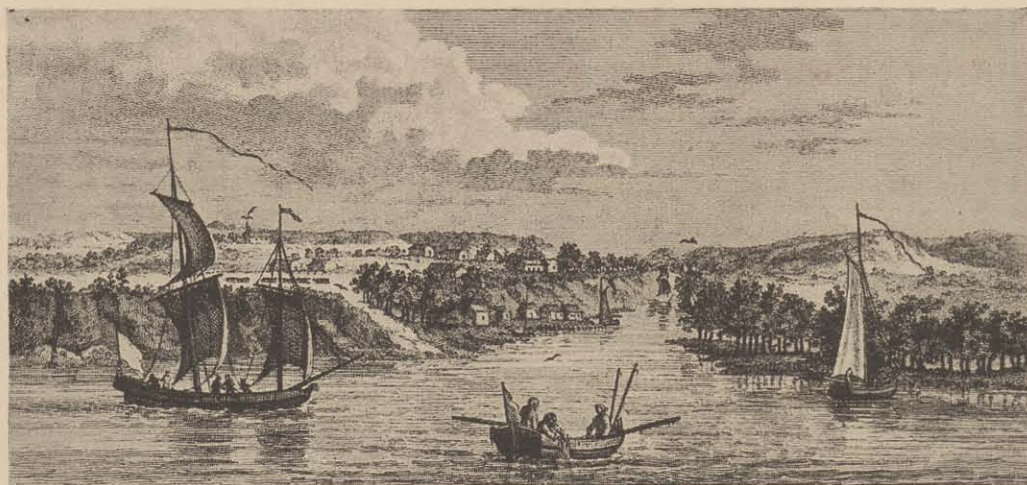
- Paroisses.
↳ Batterie.

une escadre espagnole, Montbars était pris au piège ! Il fallait passer ou périr ! On fabriqua en hâte un brûlot qu'on camoufla en vaisseau ordinaire en faisant de faux sabords, et avec des vieux feutres à la d'Artagnan, montés sur des morceaux de bois, on imita un équipage de forbans. Rassemblant ses hommes Montbars les harangua. *Excellente nouvelle que l'arrivée de cette escadre, l'Espagnol veut nous donner l'occasion d'une belle victoire. Courage, ces bravaches nous verront au visage et vous ne verrez que leur dos.* La ville de Maracaïbo dut fournir incontinent et sous menace d'être brûlée, 2,000 écus puis la flotte des Frères de la Côte, brûlot en tête, s'en alla attaquer les bâtiments espagnols. Le brûlot, s'attachant au vaisseau-amiral, força l'équipage et les officiers à se jeter à la nage, la deuxième frégate fut emportée d'assaut, et la troisième, coupant ses amarres, s'enfuit vers la haute mer.

L'histoire ne nous dit point ce que devint Montbars l'Exterminateur.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Se retira-t-il après fortune faite dans son village de Gascogne ? Se transforma-t-il en *habitant* de Saint-Domingue et fut-il enseveli sous les grandes palmes d'un jardin tropical ? Finit-il un jour son existence au haut d'une vergue d'un bateau de guerre hidalgo ? L'amirauté espagnole avait mis sa tête à prix, et généralement, le Frère de la Côte ne rendait guère son âme dans un lit bien bassiné.



Verrioren, Delincavit.

Ponce, Dixavit.

VUE DU BOURG DE L'ANSE-À-VEAU,

Eglise.

Isle S.^t Domingue.

Petit Port ou Embarcadere.

Batterie.

Partie basse du Bourg.

A. P. D. R.

Le chirurgien Cœmelin, l'historiographe des premiers corsaires, donnait sur Montbars les détails suivants : *Je me souviens de l'avoir vu en passant dans le golfe de Honduras. Il était vif, alerte, et plein de feu comme le sont tous les Gascons. Il avait la taille haute, droite et ferme, l'air grand, noble et martial, le teint basané. Pour ses yeux, on n'en saurait dire au juste ni la forme, ni la couleur; ses sourcils noirs et épais se joignaient en arcade au-dessus et les couvraient presque entièrement, en sorte qu'ils semblaient cachés comme sous une voûte obscure. On pouvait juger, à première vue, qu'un tel homme devait être terrible. Aussi disait-on communément que, dans le combat, il commençait à vaincre par la terreur qu'inspiraient ses regards et qu'il achevait par sa force herculéenne, à laquelle il était presque impossible de résister corps à corps.*

PIERRE LEGRAND

Si Montbars était un cadet de Gascogne, Pierre Legrand était un armateur de Dieppe, homme fort connu dans ce port, Normand froid et courageux qu'une spéculation malheureuse avait ruiné. Il partit aux Iles pour tenter à nouveau la fortune, arma *une mauvaise barque, dotée de quatre petits canons en fer et montée par une vingtaine de flibustiers*, pour courir sus aux galions d'Espagne. Mais en fait de vaisseaux marchands, Pierre Legrand se trouve face à face avec une frégate de soixante-quinze canons et deux cents hommes d'équipage. Le flibustier n'hésita pas, creva sa barque et monta à l'abordage avec ses vingt lurons, n'ayant d'autre alternative que la mort ou la victoire. Il se rua sur la soute aux poudres mèche allumée pour faire sauter le navire si l'équipage ne déposait pas les armes. Les Espagnols, surpris, cédèrent devant cette énergique attitude. Les officiers, ayant voulu résister, furent massacrés et Pierre Legrand entra à Leogane avec sa prise *qui l'enrichissait pour toute sa vie*. Normand prudent, Pierre Legrand quitta Saint-Domingue, où on ne le revit jamais plus. On pense qu'il acheta quelques beaux herbages dans le pays de Caux, et qu'il mourut sur ses terres, marguillier de sa paroisse.

Pierre
Legrand
le Dieppois



*Blanchisseuses de
Saint-Domingue. (Gravure
de Brunias.)*

LE BORDELAIS MONTAUBAN

FLIBUSTIÈRES ET QUELQUES AUTRES

Le capitaine Montauban était un *navigateur bordelais* qui fit la course pendant vingt ans sur la *mer Océane*.

Il mena en 1691 une expédition sur les côtes de la Guinée et au cap Lopez. Il s'empara de la forteresse de la Sierra-Léone munie de 24 canons, la fit sauter et porta ainsi un énorme préjudice aux établissements anglais.

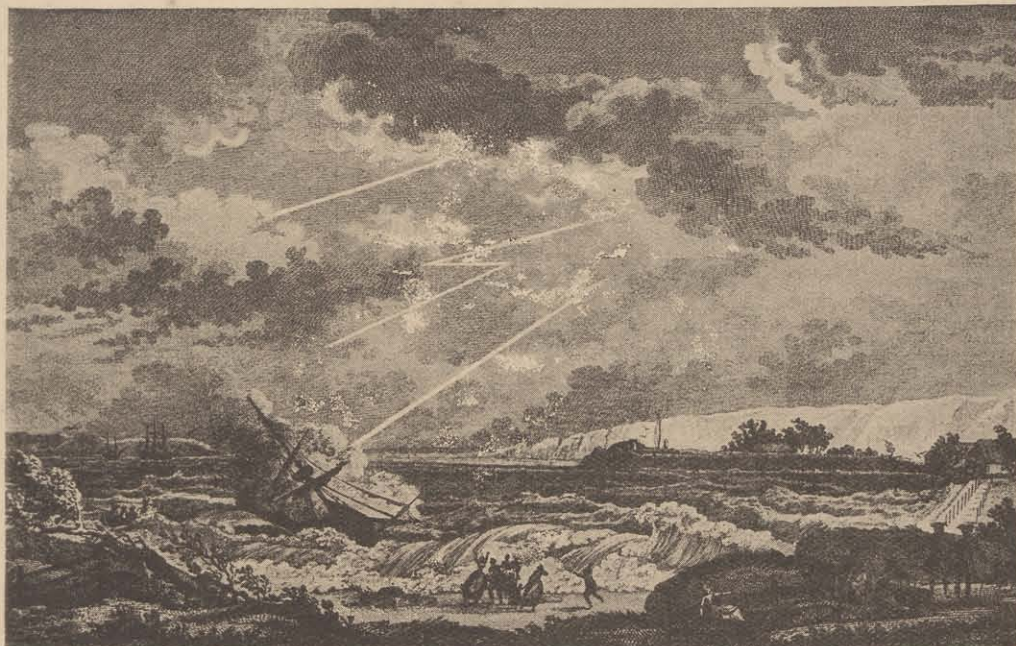
En 1694, le capitaine Montauban enleva aux Bermudes un convoi britannique et en ramenant ses prises à Bordeaux, son port d'attache, il captura un vaisseau de 16 canons qu'il remorqua jusqu'à la Rochelle, où il le vendit, puis entra en Gironde avec ses trois autres prises. *Les flibustiers de sa compagnie qui n'avaient pas vu la France depuis longtemps, se trouvant dans une ville abondante en toutes choses, firent des dépenses considérables, et sur le bruit qui s'était répandu dans la ville des grosses prises où ils avaient part, on ne faisait aucune difficulté pour leur prêter. Leur extravagance alla si loin que non contents de courir la ville en marche jour et nuit, ils s'y faisaient porter en chaise, précédés de flambeaux allumés en plein midi. La débauche en fit mourir quelques-uns, d'autres désertèrent et le capitaine Montauban, voyant que son monde diminuait, se détermina à partir au plus tôt.* (Æxmelin, *op. cit.*)

Flambeaux
allumés en
plein midi.

C'est vers les côtes africaines de la Guinée que la frégate de vingt-quatre appartenant au capitaine corsaire Montauban se dirigea en février 1695. Après un combat incertain contre un fort vaisseau de guerre hollandais, le capitaine enleva devant l'île de Saint-Tomé un bâtiment anglais armé de 24 canons et chargé de dents d'éléphant et de trois cents nègres. Quelques jours après, c'était la rencontre d'un vaisseau de ligne de 52 canons portant pavillon anglais. La lutte fut dure, l'abordage terrible et le pavillon ennemi était déjà amené lorsque le commandant anglais, jétant une mèche dans la sainte-barbe, fit sauter les navires accrochés l'un à l'autre. Montauban, après une promenade dans les airs, se retrouva nageant vers une chaloupe qui recueillit seize survivants. On pansa les blessés, Montauban se fit laver ses plaies avec de l'urine et bander sa tête avec un morceau de sa chemise. Pendant trois jours la chaloupe erra sur les flots ; la faim et la soif tenaillèrent les flibustiers. Enfin, après avoir passé la barre, ils finirent

LE BORDELAIS MONTAUBAN

pas longer la côte africaine, se nourrissant de coquillages. Ils arrivèrent ainsi au cap Lopez, où, aux nègres survenus, Montauban déclara être déjà débarqué dans ces lieux et être l'ami de leur chef, *le prince Thomas*. Amené devant ce roitelet noir, le capitaine ne pouvait parvenir à se faire reconnaître ; on le comprendra d'ailleurs quand on saura que *le feu de la poudre*



VUE DE LA RADE DE LEOGANE.

~ Partie de la Gonave.
↳ Mouillage.

Isle S. Domingue.

A. F. D. R.

↳ Fort-la-Pointe.
↳ Embarcadere.

lui avait brûlé le costé, le visage et les cheveux, et le grand bruit de ce feu avait causé un tel étonnement dans ses organes qu'on lui avait vu rendre le sang par le nez, par les oreilles et par la bouche. Le prince Thomas, aussi incrédule que son saint patron, se souvenant d'avoir vu à Montauban, se baignant un jour avec lui, la cicatrice d'un coup de mousquet qu'il avait reçu à la cuisse, lui dit : *Je vais savoir si tu es le capitaine Montauban, et si cela n'est pas, je te ferai couper la tête.* Or, ayant vu la cicatrice, il crut, ou plutôt reconnut l'ami du temps passé, l'embrassa et lui fit mille amitiés. Banquets, fêtes, rien ne manqua et ce

LES FRÈRES DE LA COSTE

fut Montauban qui eut l'honneur de tenir sur les fonts baptismaux l'héritier du prince Thomas auquel il donna le nom de Louis-le-Grand !

Des vaisseaux portugais étant venus au cap Lopez, le capitaine Montauban put s'y embarquer et gagner la Barbade. C'est dans cette île que Montauban fit, avant Napoléon, la connaissance de la bonne foi britannique, car, accepté comme passager par un capitaine anglais flibustier, il était le jour même mis aux fers par ce dernier et emprisonné. Quelques mois après on le relâcha cependant.

Montauban bourlingua encore dans les mers des Caraïbes, faisant de fréquentes prises. Mais, comme le rapporte Ribadieu dans son *Histoire Maritime de Bordeaux*, notre corsaire était fort scrupuleux sur l'honneur ; le fait suivant le démontre :

Le capitaine Montauban voyageait un jour de conserve avec un navire espagnol que les flibustiers s'étaient engagés, moyennant une somme convenable, à convoyer jusqu'à destination. La cargaison était riche ; un des hommes de l'équipage proposa, au mépris des traités, de s'emparer de ce navire sans défense. L'âme honnête de Montauban se révolta, il voulut aussitôt être débarqué de son commandement et demanda à être mis à terre. « Non, s'écria l'équipage, nous ne te quitterons pas ; loin de nous l'horrible perfidie qui vient de nous être proposée, point de traîtres parmi nous ! Point de trahison et vive le capitaine Montauban ! »

On comprend, par cette petite anecdote, pourquoi, après avoir été relâché par ces messieurs d'Angleterre et ses croisières terminées le capitaine Montauban vécut dans une calme retraite à Bordeaux, *estimé de ses concitoyens qui avaient toujours distingué en lui un marin brave et instruit et vivement regretté de ses anciens compagnons d'armes auxquels il avait toujours donné l'exemple du courage, de la probité et de la considération.* Il mourut en 1699, laissant aux pauvres Bordelais une partie de la petite fortune qu'il avait amassée dans ses croisières.

A côté des Normands et des Gascons, la flibuste comptait dans ses rangs des Basques comme Michel le Basque et Junqué, des Bretons dont le plus illustre fut un moment Cassard, et même des Parisiens comme le chevalier de Gramont.

Des étrangers se joignaient à nos flibustiers, surtout des Flamands dont deux d'entre eux acquirent une grande réputation sur les côtes de Saint-Domingue : Van Horn et Laurent de Graff. Ce dernier reçut de France des

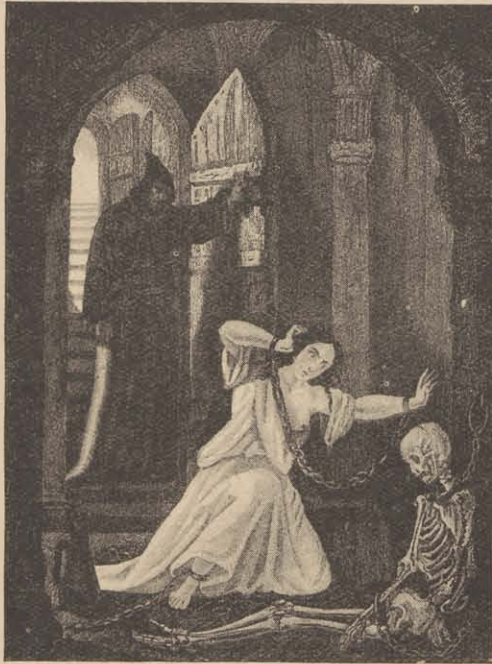
Combat de la Pointe de Sable.



Combat entre les flibustiers anglais
du Capitaine Morgan et les colons
français de Saint-Christophe (1666).

LES FLIBUSTIÈRES

lettres de naturalisation et le gouverneur Ducasse le nomma *lieutenant du quartier du Cap français*. Il y avait bien quelques Anglais dans les groupes de flibustiers, et certains chefs d'expédition étaient *de cette nation*. C'est, par exemple, un flibustier anglais, Louis Scott, qui prit d'assaut la ville de Santo-Francisco, et c'est un autre Anglais, Tusley, qui traversa la Nouvelle-Grenade pour atteindre la mer du Sud. Mais, peu à peu, les Frères de



*Cruauté de Morgan
(Panama 1671). (Tiré
de l'Histoire des Pirates.)*

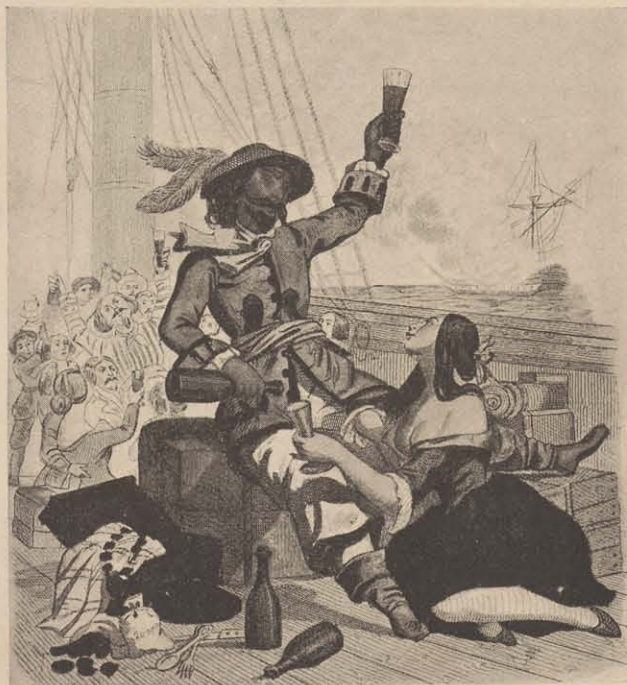
la Côte de Saint-Domingue quittèrent les compagnies anglaises dont le centre d'armement devint la Jamaïque. Morgan, Teach dit Barbe-Noire, Edouard England n'eurent sous leurs ordres que fort peu de Français.

La vie d'aventures attirait aussi les femmes. On sait comment sous Louis XIII s'effectuait le peuplement féminin des terres lointaines où flottait le drapeau fleurdelisé. On y envoyait des jeunes filles et des jeunes femmes que la police avait arrêtées pour des motifs divers et nombreuses ont été alors les Manon Lescaut dans nos îles antillaises. On y envoyait aussi des orphelines, des enfants trouvées et des servantes en rupture de tablier. Les gouverneurs plaçaient les nouvelles arrivées chez les *habitants* Les "flibustières".

LES FRÈRES DE LA CÔTE

qui les épousaient parfois ; beaucoup, jetant une fois de plus leur bonnet par-dessus les moulins, allaient se fixer dans les bouges du Petit-Goyave et de la Tortue et devenaient experts dans l'art de volatiliser les doublons et les jaunets d'Espagne que les flibustiers rapportaient de leurs expéditions maritimes.

C'étaient souvent de maîtresses femmes qui savaient quand il le fallait



Une débauche de Morgan vue par un romantique. (Histoire des Pirates par Christian.)

manier le mousquet. Le flibustier Laurent de Graff avait, par exemple, épousé une de ces vaillantes pionnières, veuve d'un autre aventurier fort célèbre dans les annales des Frères de la Côte, Pierre le Long. C'était une Bretonne qui répondait au nom singulier et fort *maritime* d'Anne Dieu le Veut. Voici comment notre Bretonne épousa Laurent de Graff. Celui-ci l'ayant insultée par des propos tenus dans quelque cabaret du Cap Français, Anne Dieu le Veut alla carrément le trouver, armée d'une pistolade, et lui demanda des excuses publiques. Le flibustier, plein d'admiration pour ce geste hardi, lui proposa en guise d'excuse de l'épouser.

Faite prisonnière par les Espagnols, elle subit les plus durs traitements

LES FLIBUSTIÈRES

comme étant la femme d'un implacable corsaire, et ce ne fut qu'après plusieurs années et sur les demandes réitérées et pressantes de Pontchartrain, alors ministre de la Marine, que M^{me} Laurent de Graff recouvrit la liberté.

Certaines femmes ne craignaient pas de se faire *flibustières* et la chronique de *la Coste* mentionne l'histoire de deux aventurières *anglaises de nation*, Marie Read et Anne Bonny.



*Marie Read fracasse
la tête d'un timonier
qui l'avait insultée.
(Litho romantique.)*

MARIE READ.

Marie Read était une Londonienne que sa mère, pour des raisons secrètes, avait élevée comme un garçon jusqu'à l'âge de quinze ans, et qui se plaça pour vivre comme *valet* chez un noble seigneur. Mais celui-ci, de nature casanière, se contentait de vivre en gentilhomme fermier et Marie Read, que ses goûts aventureux poussaient vers une vie plus active, abandonnait son maître pour entrer, passant toujours pour un jeune homme, comme novice à bord d'un navire de la Marine Royale. La discipline lui pesant sur les épaules, elle déserta le bord... pour s'engager dans un régi-

Marie Read.

LES FRÈRES DE LA COSTE

ment guerroyant dans les Flandres. Elle prit part à plusieurs combats, mais, comme c'était un régiment d'infanterie, Marie Read déserta pour s'engager cette fois-là dans le Flamand Cavalerie du prince d'Orange ! Elle devint la camarade de lit d'un beau cavalier qui, cependant, pour parvenir à ses fins, dut lui offrir le mariage : Marie Read était une femme de tête. L'événement fit du bruit dans l'armée et les officiers se cotisèrent



*L'un des plus fameux
fibustiers-anglais.
(Litho romantique.)*

HOWELL-DAVIS.

pour réunir la somme nécessaire au militaire amoureux pour *acheter son congé*. Avec le reliquat de la quête les époux purent ouvrir une *hostellerie* à l'enseigne de *Mars amoureux*, et fort achalandée de militaires. Hélas ! la paix de Ryswick dispersant les troupes retira la clientèle, et un beau matin, Marie Read abandonnait *l'hostellerie de Mars amoureux* et son époux pour s'embarquer en qualité de pilotin sur un vaisseau de la Compagnie hollandaise des Indes.

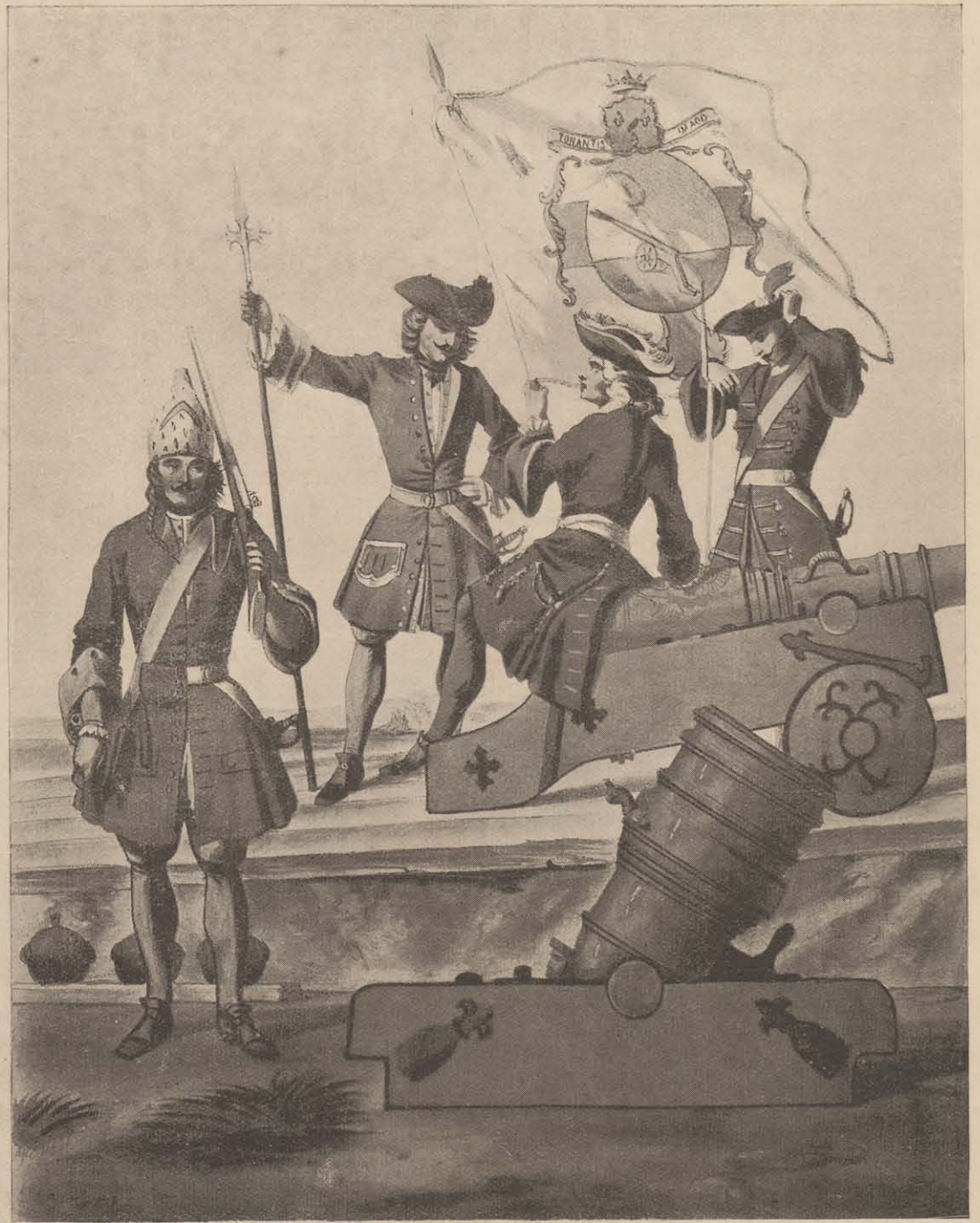
Le vaisseau hollandais voguait à la hauteur de New-Haven lorsqu'il

LES FLIBUSTIÈRES

fut capturé par des flibustiers anglais au milieu desquels Marie Read ne tarda pas à être enrôlée. Et Marie Read, sous le costume des Frères de la Côte, mena la vie de pirate avec quelques incidents dus à ce que d'aucuns soupçonnaient son sexe. Ainsi un timonier l'ayant gravement insultée, elle l'obligea, selon la loi de la Côte, à se battre en duel. Les sabres n'ayant pas donné de résultats, les pistolets sont tirés de la ceinture ; le timonier l'ayant ratée, Marie, écartant sa veste, dévoile son sein et crie à son adversaire : *Tu me croyais femme et tu m'as frappée sur la joue ! Eh bien ! c'est bien en effet une femme qui te tue aujourd'hui pour apprendre aux autres à la respecter !* Pressant sur la gâchette, elle fracassa la tête du timonier.

Anny Bonny était Irlandaise et la fille illégitime d'un *quaker* qui Anny Bonny. servit comme domestique dans les *Isles*. Un jeune matelot l'enleva et la conduisit à l'île de la Providence, où elle rencontra un flibustier anglais célèbre dans le monde des corsaires, Rackam. Celui-ci, en compagnie d'Anny Bonny, et pendant de longues années, écuma les mers antillaises, jusqu'au jour où une flotte espagnole le captura ; on décida de le pendre haut et court au mât d'artimon du bateau corsaire désormais prisonnier ; on lui permit d'embrasser une dernière fois sa compagne, dont la seule phrase qu'elle adressa au condamné fut : *Tu as combattu lâchement, sinon tu ne serais pas réduit à être pendu comme chien*. Reconnue enceinte, Anny Bonny fut graciée après quelques mois de prison. On ne sait comment elle termina ses jours.





Artillerie des Côtes sous Louis XIV. (Tiré de Marbot.)

LE CHEVALIER DE GRAMONT

Le chevalier de Gramont⁽¹⁾ était né à Paris, Louis XIII régnant ; son père servait aux Gardes, mais mourut fort jeune. M^{me} de Gramont, veuve, sinon joyeuse, du moins consolable, recevait force cavaliers, dont plusieurs faisaient la cour à M^{lle} de Gramont. Il advint qu'un de ces cavaliers épousa la jeune veuve, et un officier de ses amis, amené par lui dans sa demeure sise au Marais, tomba amoureux de la jeune fille. Mais le chevalier de Gramont, jugeant l'officier de trop petite noblesse, chercha à l'éconduire ; celui-ci persista à fréquenter l'hôtel ; aussi, un jour que son beau-père était absent, de Gramont apostropha rudement l'amoureux et, appelant les laquais à son aide, se mit en devoir de mettre le visiteur dehors. La scène n'alla pas sans scandale, bientôt ces dames apparurent sur le grand escalier menant aux ruelles et sur les carreaux duquel les éperons de ces messieurs menaient grand bruit. Leur vue calma les jeunes gens et la mère et la fille traitèrent le chevalier d'enfant. L'officier fut prié de monter ; on lui fit des excuses et de gracieux sourires, des jeux rapides d'éventails firent oublier la scène et les âpres propos du fils. Celui-ci dut descendre les marches du perron, non sans décocher à l'officier des paroles fort vives. Ce dernier fit celui qui n'avait pas entendu.

Le lendemain, l'officier rencontra par hasard le chevalier de Gramont et, se souvenant des menaces proférées, traita le jeune homme *de petit mutin qui faisait le brave*. Le chevalier de répliquer *que s'il étoit dans un âge plus avancé il lui feroit l'honneur de tirer l'épée contre lui*. L'officier continuant à le railler, de Gramont sauta sur une épée qui se trouvait dans un coin de la salle et se mit en garde, pressant son adversaire de se défendre, s'il ne voulait pas *être tué comme un chien*. L'officier dut mettre flamberge au vent, et les fers se croisèrent ; le chevalier fonçait sur son adversaire, qui, de son côté, ne voulant pas blesser le frère de sa belle, ne faisait que parer les coups. De Gramont, fou de colère, blessa deux fois l'officier.

(1) On écrit également Grammont.

LES FRÈRES DE LA CÔTE

Celui-ci, aveuglé par le sang, ne put détourner une pointe, et s'écroula, atteint une troisième fois. Des laquais, survenus au bruit, ne purent que transporter l'officier chez lui ; un chirurgien, mandé en hâte, s'efforça vainement de sauver ses jours. Il survécut deux longues journées au cours desquelles il fit remettre au chevalier de Gramont une somme élevée *pour lui donner de quoi se sauver*. Ayant fait venir quelque robin qualifié, il lui dicta un testament aux termes duquel M^{lle} de Gramont héritait de dix mille livres.

Un duel force
de Gramont
à s'engager.

Le duel fit, on le pense, du bruit à la Cour comme à la ville ; le Roi en fut informé et chargea le major des Gardes, M. de Castellan, de porter ses vœux au blessé et de faire une enquête. Le moribond *fit entendre à M. de Castellan que c'était lui-même qui s'était attiré ce malheur, et que, bien que l'on eût commis un assassinat en sa personne, les choses s'étaient passées avec honneur*. Cette noble déclaration, jointe au crédit dont jouissait à la Cour la famille du chevalier, permit d'arrêter les poursuites dont celui-ci était l'objet. Mais après un tel scandale on jugea préférable de l'éloigner de Paris et on lui fit délivrer un brevet de cadet dans le Régiment Royal des vaisseaux ; M. de Gramont entra ainsi dans la compagnie de marine de M. de la Leuretière.

De Gramont navigua plusieurs années sur les bâtiments du Roi et s'y distingua ; en raison même de ses services, on lui donna le commandement d'une frégate armée en course. C'est à bord de ce bâtiment qu'il croisa dans les parages de la Martinique, enlevant un convoi hollandais revenant des Isles, et lesté d'une cargaison *valant plus de quatre cent mille livres*. La prise fut amenée au Cap Français de Saint-Domingue, de Gramont en reçut sa part, un cinquième ; huit jours après, notre capitaine dut reprendre la mer, ayant tout perdu *au jeu et dans de mauvais lieux*.

De Gramont
" capitaine
corsaire ".

Le second voyage de la frégate du capitaine de Gramont ne fut pas heureux ; la tempête l'ayant poussée sur des récifs, elle s'y brisa. Réunissant ses derniers écus, le chevalier acheta alors pour son compte un bâtiment de 50 canons et l'arma dans les eaux de la Tortue. De Gramont était devenu capitaine corsaire ; *de la grâce, de la générosité, de l'éloquence, un sens droit, une valeur distinguée le firent bientôt regarder comme le premier des flibustiers*. Aussi, n'eut-il aucun mal à recruter les équipages nécessaires à ces croisières, tous les Frères de la Côte demandaient à partir avec lui.

De Gramont réunit au début de 1678 une petite flotte dont les effectifs

DE GRAMONT

atteignaient sept cents gaillards et partit de l'île de la Tortue pour aller attaquer la ville de Macaraïbo. En quelques heures la petite cité maritime tomba entre les mains des corsaires. Les habitants avaient fui avec toutes leurs richesses dans l'intérieur et atteint la place forte de Torilha. Nos flibustiers décidèrent de les y pourchasser. Il fallut laisser frégate et flibots dans une anse du lac de Maracaïbo et effectuer un long trajet à travers la



LE CHEVALIER DE GRAMONT
(1666)

sylve américaine. La marche de six cents hommes par monts et par vaux n'est pas chose aisée dans une nature hostile et ce ne fut qu'après de dures étapes, franchissant des marais pestilentiels, des rivières énormes, jouant du sabre d'abatis, que nos flibustiers arrivèrent devant les murs de Torilha.

Un court assaut les rendit maîtres de la petite ville et le pillage commença, mais là encore, comme à Maracaïbo, les Espagnols avaient fui, ne laissant dans leurs magasins que des ballots de laine, de cuir, de tabac. De Gramont, n'osant s'enfoncer plus avant dans l'interland brésilien, dut revenir à la côte. On se réembarqua à Maracaïbo pour l'île de la Tortue, mais en bien

LES FRÈRES DE LA CÔTE

petit nombre, tant les maladies avaient décimé la troupe ; sur les sept cents flibustiers qui avaient quitté les rives de Saint-Domingue, quarante à peine revenaient au port de départ !

Quelques mois après, en mars 1679, de Gramont, résolu d'opérer avec des effectifs moindres, partait de la Tortue avec sa frégate de 50 canons et une patache de 152 pièces, le tout contenant cent quatre-vingts frères de la Côte, pour aller ravager les rivages de Cumana. Par un hardi coup de main, exécuté à la faveur de la nuit, de Gramont enleva les deux forts de Puerto-Cavallo, les remparts furent escaladés, les gardes surpris, massacrés et les canons encloués, la ville pillée, le tout en une nuit. Des fuyards ayant donné l'alarme, les autorités espagnoles organisèrent une colonne répressive. De Gramont campait avec quarante flibustiers dans la ville même de Puerto-Cavallo, le reste de sa troupe étant réparti dans les deux forts. Les quarante flibustiers continrent pendant quelques heures les sept cents Espagnols d'avant-garde, donnant aux camarades le temps d'embarquer butin et prisonniers. De Gramont, toujours sur la brèche, fut grièvement blessé au cou par une décharge de pistolet. La frégate et la patache parvinrent à prendre la mer et allèrent jeter l'ancre dans la baie de Gouva, où elles essayèrent un terrible ouragan au cours duquel la patache avec ses 152 canons, son équipage et les prisonniers coula bas.

A demi démantée, la frégate revint seule au bercail, emportant de Gramont, souffrant de sa grave blessure. C'est errant au bord du hâvre de la Tortue, tout en se soignant de sa pistolade, que le chevalier se lia d'amitié avec le flibustier hollandais Van Horn, une illustration de la confrérie de la Côte, et avec Laurent de Graff, également Néerlandais.

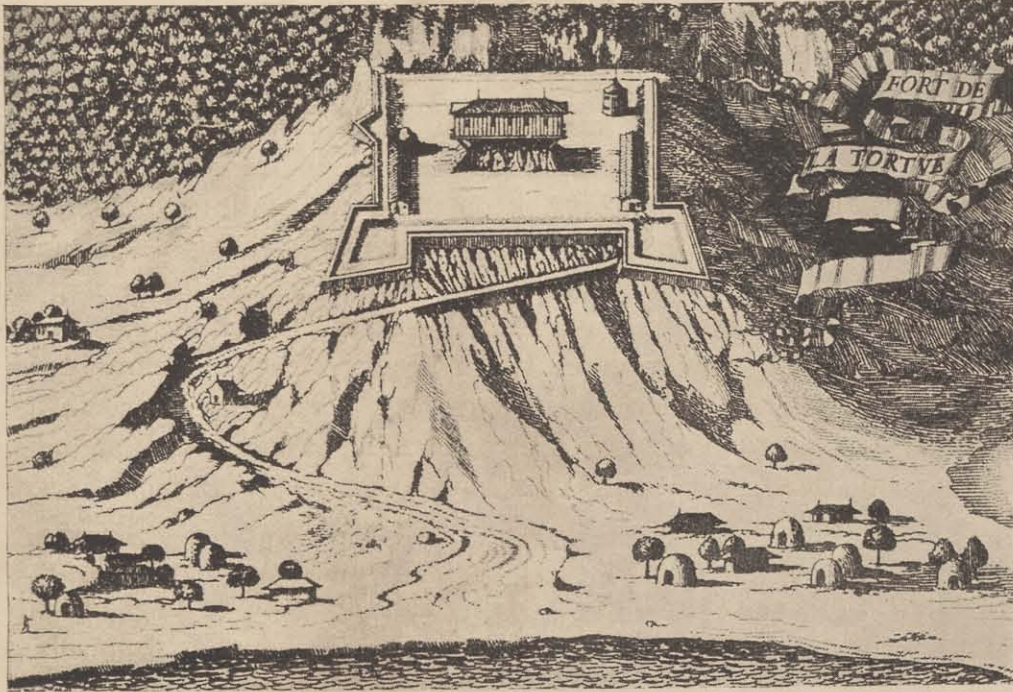
Un tel trio était capable des entreprises les plus téméraires ; cette union explique la décision, arrêtée par les flibustiers en 1769, de prendre la Vera-Cruz.

L'enlèvement
de la Vera-
Cruz.

La tâche était considérable ; la Vera-Cruz avait une garnison de trois mille hommes, un fort bien armé, celui de San-Juan, et la possibilité de faire appel dans l'arrière-pays à des forces se montant à près de dix mille soldats. L'entreprise ne pouvait réussir que sous la forme d'une surprise. Les Frères de la Côte prêtèrent serment de tenir le secret. De Gramont, Van Horn et Laurent de Graff n'eurent aucune peine à rassembler douze cents flibustiers qui furent répartis sur quatre navires. La petite flotte parvint en quelques

DE GRAMONT

jours dans les eaux de la Vera-Cruz, et, pour ne pas donner l'éveil, deux bâtiments seulement s'approchèrent de la ville, battant pavillon espagnol, mais, au lieu d'entrer au port, tirèrent des bordées. Cette manœuvre ayant paru suspecte à certains Veracruziens, la présence de ces vaisseaux fut signalée au gouverneur qui avait nom de Don Luiz de Cordova. Celui-ci



Le centre de la flibuste : le fort de l'île de la Tortue. (Hist. gén. Antilles op cit.)

rassura les craintifs, affirmant qu'il s'agissait de vaisseaux espagnols que l'état de la mer empêchait d'atterrir. Et le jour tomba.

Dans la nuit, les deux autres vaisseaux flibustiers rejoignirent, et l'on mouilla à deux lieues de la ville. Un *corps de débarquement* de huit cents hommes fut mis à terre et se divisa en deux colonnes. La première, commandée par de Gramont, marche sur la ville, égorge au petit jour les postes de garde, s'empare des portes de la cité et s'élance dans les rues. Les Espagnols, surpris, n'ont pas le temps de battre la générale ; les troupes, cernées dans les casernements, sont prisonnières en quelques instants, et le mous-

LES FRÈRES DE LA CÔTE

quet a raison des résistances sporadiques. La seconde troupe, conduite par l'ardent Laurent de Graff, avait pour mission d'emporter le fort de San-Juan ; les flibustiers, gymnastes autant que forbans, eurent tôt fait d'escalader les courtines avec l'aide de grappins d'abordage ; les sentinelles sont tuées sur place et les batteries tournées vers la ville. Le pillage commença au milieu des cris, des rixes. Quelques soldats espagnols ayant pu donner l'alarme alentour, des troupes de miliciens cherchèrent à entrer en ville, mais furent littéralement foudroyées par les batteries du fort San-Juan et les pièces de la flotte corsaire.

Les flibustiers, maîtres du terrain, roulèrent alors des barils de poudre dans les maisons voisines des casernes qu'ils tenaient cernées ; d'effroyables explosions signalèrent bientôt l'œuvre de destruction qu'exigeait la sécurité de leur brigandage. Pendant que les uns achevaient à coups de fusil les malheureux soldats qu'avaient épargnés ces volcans, d'autres traînaient, selon leur coutume, dans la plus grande église, les habitants prisonniers et l'entouraient de fascines pour y mettre le feu au premier signe de révolte. Un prêtre espagnol fut chargé de monter en chaire pour faire entendre aux prisonniers *que les flibustiers n'en voulaient ni à leur liberté, ni à leurs vies, qu'ils leur demandaient seulement de l'argent, et que, comme la liberté et la vie sont plus précieuses que l'argent, il fallait leur en donner vite si l'on tenait à la vie.*

Ce prône était ponctué du roulement des barils de poudre que les Frères de la Côte amenaient *pour faire sauter les récalcitrants.* Ceux-ci versèrent incontinent deux cent mille écus. L'évêque, mis en liberté provisoire pour aller quêter dans la campagne, rapporta deux millions de piastres. Le pillage donna, d'après le chirurgien Œxmelin, près de 60 millions en bijoux, lingots d'or et d'argent, argenterie, objets divers. La flibuste devenait du coup une nouvelle riche ! Elle aurait encore accru ses gains si l'annonce de l'arrivée d'une flotte de dix-sept navires espagnols n'avait pris corps. Laurent, Van Horn et de Gramont firent embarquer en hâte leur monde et l'on mit à la voile.

Malgré les règles fort strictes de la coutume de la Côte sur le partage des prises, une querelle éclata à ce sujet entre Laurent et Van Horn, et comme l'escadre était allée mouiller au cap de Catoche, dans la province de Yucatan, pour réparer un peu son désordre avant de repartir pour la Tortue, un duel eut lieu entre les deux chefs. Van Horn fut atteint au bras

DE GRAMONT

et mourut un mois après de la gangrène gazeuse. De Gramont prit le commandement de la flotte, mais les flibustiers, qui préféraient Laurent de Graff, parce que moins hautain, refusèrent de le suivre. Le chevalier dut cingler au large à bord de sa frégate, entouré de quelques fidèles ; on gagna la Jamaïque, où, en quelques jours, tous les écus et toutes les piastres enlevés à la Vera-Cruz furent laissés entre les mains des cabarettiers et des filles



de joie. Quant aux autres navires, deux se perdirent corps et biens par suite d'un cyclone, et le troisième fut capturé par les Espagnols, qui pendirent haut et court équipage et officiers.

De retour au petit Goyave, de Gramont fut fêté de tous et promu chef incontesté des flibustiers de la mer des Caraïbes. Mais, à force de tenir table ouverte, de jouer au lansquenet, au passe-debout, les économies faites au cours de sa carrière par le chevalier fondirent rapidement sous le soleil des Tropiques. Il fallut organiser une nouvelle expédition. On parlait beaucoup, dans les estaminets de la Tortue et de Saint-Domingue, des richesses de Carthagène d'Amérique. Les imaginations s'échauffaient à ce sujet, et l'on pressait de Gramont de tenter la prise de cette ville. Le chef

LES FRÈRES DE LA CÔTE

des flibustiers accepta de diriger l'entreprise comportant une troupe d'un millier d'hommes. Il fut décidé que l'on commencerait, pour se faire la main, par enlever la petite ville maritime de Campêche. Une certaine surveillance par les autorités royales ayant pris corps à l'égard des flibustiers, de Gramont crut utile de se concerter avec le gouverneur de la Tortue, M. de Cussy, pour obtenir des lettres de marque. Celui-ci refusa, ce qui obligea l'escadre des corsaires à quitter un beau jour le hâvre de la Tortue sans crier gare, le 2 juillet 1685.

Quinze jours plus tard les bâtiments du chevalier de Gramont atteignaient le rivage proche de Campêche. Jeter l'ancre, mettre à la mer vingt-deux canots portant neuf cents flibustiers armés jusqu'aux dents, et faire avancer *en nageant dans un silence absolu* cette flottille jusque sous les murs de la place, telle fut l'opération nocturne. Le soleil brillait déjà depuis longtemps lorsque les canots étaient déjà devant le port, immobiles. Les Espagnols ne pouvaient s'imaginer *qu'on pût tenter d'attaquer en plein jour avec de simples canots une place qu'ils avaient fortifiée de façon à défier toute surprise*. Il était neuf heures du matin lorsque de Gramont, qui était à bord d'un des canots, donna l'ordre de descendre à terre. Posément, les Frères de la Côte abordèrent, se formèrent en colonne et se mirent en marche.

La prise de la
Ville de
Campêche.

Une frégate hidalgo qui se trouvait dans le port crut cependant utile de tirer à blanc à titre de semonce ; la colonne du chevalier de Gramont ne s'étant pas arrêtée à cette injonction, la frégate, virant sur son ancre, lâcha une bordée de ses batteries basses, mais, par un hasard extraordinaire, une mèche allumée tomba dans la Sainte-Barbe de la frégate ; le feu y prit et quelques minutes après frégate, équipage, canons, tout sauta dans les airs au milieu d'une effroyable colonne d'âcre fumée. La panique se répandit dans la ville ; les citoyens couraient aux armes, déclarant que les flibustiers avaient amené avec eux des machines infernales et que les vingt-deux canots étaient autant de brûlots. Deux bataillons sortirent en hâte des remparts et s'embusquèrent dans un chemin creux par où devaient passer les flibustiers. L'avant-garde des troupes assaillantes essuya une terrible décharge, heureusement mal dirigée ; il y eut un moment de flottement. Les flibustiers, qui n'admettaient guère que le combat corps à corps, se ruèrent en avant, sabre haut, et refoulèrent avec impétuosité les Espagnols. Ceux-ci, lâchant pied, rentrèrent pêle-mêle avec les flibustiers dans la ville.

DE GRAMONT

Les citadins avaient eu le temps de faire des barricades. Meubles, charettes, pierres, portes arrachées formaient d'infranchissables obstacles d'où partait un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie. De Gramont voit le péril et jette ses gens dans les premières maisons qu'il rencontre ; montés sur les toits en terrasse, nos flibustiers fusillèrent de haut les défenseurs des barricades.



VUE DE LA VILLE DE JÉRÉMIE .

~ Ville haute
~ Ville basse .

Isle. S. Domingue.

~ Pointe de Jérémie.
~ Batterie .

A. P. D. R.

En un instant, en effet, les corsaires étaient parvenus à grimper sur les toits, à se cacher derrière les volets et à faire feu sur les canonniers et les soldats. Sous cette grêle de plomb, les défenseurs de la barricade protégeant la grande rue de Campêche sont obligés de l'abandonner ; de Gramont en personne, suivi d'une centaine de braves, escalade l'obstacle, s'empare des canons et les fait tourner contre les Espagnols. La place était virtuellement prise, quelques corps à corps permettent de s'emparer des autres retranchements ; les portes des maisons, brisées à coups de haches, laissent passer les flibustiers, qui, courant de toits en toits, massacrent les citadins dans les ruelles et les patios. En trois heures, de Gramont s'était ainsi rendu maître de la ville, et les notables suppliaient que l'on arrêtât le carnage.

Mais le fort principal tenait toujours, c'était un ouvrage formidable

LES FRÈRES DE LA CÔTE

doté de vingt-quatre canons et défendu par une garnison de quatre cents hommes. De Gramont dut en faire un siège en règle *après avoir donné à ses gaillards trois jours de repos et de pillage*. La flotte corsaire s'étant embossée dans la rade pour en protéger les abords, on en débarqua plusieurs batteries, qui pendant neuf longues heures battirent les murs de la citadelle. Six cents flibustiers juchés sur les clochers ou les toits voisins ne cessaient d'ajuster le moindre chapeau espagnol aperçu à la plus petite embrasure. Mais, malgré tous les boulets, les murs de la citadelle ne laissaient apparaître aucune brèche. Les flibustiers s'impatientaient, les munitions s'épuisaient et de Gramont allait donner le signal de l'assaut lorsqu'il apprit que la garnison du fort avait résolu de quitter la place au cours de la nuit. Craignant une ruse, de Gramont décida de ne donner l'assaut que le lendemain matin. Dès l'aube, les batteries reprirent leur bombardement, mais la citadelle restait muette ; des éclaireurs furent alors envoyés, ceux-ci pénétrèrent sans difficulté dans le fort vide de ses défenseurs.

Seuls, dans un réduit, deux hommes cherchèrent à arrêter le flot des flibustiers ; c'étaient un jeune officier espagnol qui avait résolu de ne pas rendre la place, lui vivant, et un artilleur *anglais de nation*. De Gramont, qui avait la haine des « goddams », fit trancher la tête de l'artilleur britannique et ordonna de rendre à l'officier hidalgo son épée et de lui donner la liberté, tenant à rendre un hommage public à sa vaillance.

Pendant deux mois, les flibustiers restèrent à Campêche, menant la vie que l'on peut imaginer. Les autorités espagnoles ayant réuni des troupes s'approchèrent pour délivrer la ville et capturèrent un *parti flibustier* qui braconait loin des remparts. De Gramont, fort affecté de cette capture, proposa au gouverneur hidalgo qui dirigeait ces opérations de lui échanger ses prisonniers contre tous les habitants de Campêche, enfermés dans le port par les flibustiers. Le gouverneur repoussa ces offres, déclarant que *l'Espagne était assez riche en hommes et en trésors pour rebâtir et peupler Campêche*. Cette réponse ne fut guère du goût du chevalier de Gramont, fort chatouilleux, on le sait, sur le point d'honneur ; aussi fit-il trancher la tête de cinq notables et mettre le feu à la ville, et renvoyer le messenger du gouverneur. Celui-ci ayant fait parvenir d'autres menaces aux corsaires, ceux-ci rasèrent toutes les fortifications, firent sauter le fort et, comme ce fait se passait le jour de la Saint-Louis, firent un formidable feu de joie avec des

DE GRAMONT

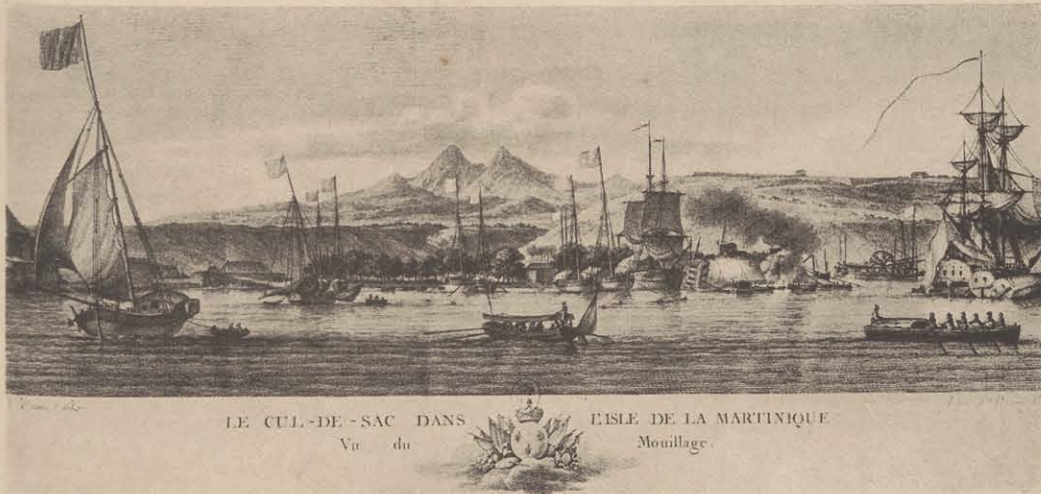
meubles précieux *en l'honneur du grand Roi*. Campêche n'étant plus qu'un monceau de cendres, de Gramont n'osant, en présence des forces espagnoles, pousser jusqu'à Merida mit alors à la voile pour regagner le port du Petit-Goyave. La flotte arriva à Saint-Domingue les premiers jours de septembre 1685.

Le gouverneur de la Tortue, M. de Cussy, désireux de s'attacher un homme aussi valeureux pour l'aider à mener à bien l'œuvre de colonisation de Saint-Domingue, fit donner au chevalier de Gramont un brevet de lieutenant du Roi et lui confia la gestion d'un des *quartiers* de la colonie naissante. Pour diriger dans les voies de la vie normale une population composée en majeure partie de flibustiers devenus *habitants*, un chef comme de Gramont était le meilleur des choix. C'est ce que l'on comprit à Versailles.



*Le Chevalier de Gramont
sabrant à la prise de la
ville de Campêche.*

(Litho romantique.)



NAU L'OLONNAIS

Fils d'un petit commerçant des Sables d'Olonne, le flibustier l'Olonnais, de son vrai nom Nau, avait surtout fréquenté dans sa jeunesse l'école buissonnière, faisant des équipées qui duraient souvent plusieurs jours. Il n'est pas surprenant qu'un *habitant* de la Martinique, rencontrant le petit gas errant dans le port de la Rochelle et tout attentif au chargement et à l'arrivée des navires des Iles, trouva un écho facile dans sa proposition d'un départ en qualité d'*engagé*.

Nau l'Olonnais "engagé" chez un "habitant" de la Martinique.

L'Olonnais s'embarqua donc pour les Antilles, ayant signé un engagement de trois ans. Il peina dur, car le maître était brutal et jouait souvent du bâton. Le jeune homme supportait difficilement un tel esclavage ; ayant rencontré des boucaniers de Saint-Domingue qui étaient de passage à la Martinique pour y vendre les peaux qu'ils avaient tannées, il s'éprit de cette vie indépendante et *déserta* pour partir avec eux à l'île Hispanola. Mais le chef de la bande, le faisant jeter dans la cale de son méchant flibot, le menaça de mort s'il refusait de rester à son service comme simple valet.

Durant de longs mois, l'Olonnais fut en butte aux pires sévices. Perdu dans un coin sauvage de San-Domingo, ne pouvant s'échapper par crainte d'être fusillé par les Espagnols qui ne faisaient aucun quartier aux boucaniers, l'Olonnais travaillait sans cesse à dépecer des buffles, à boucaner

LES FRÈRES DE LA COSTE

et à porter sur la grève les peaux ainsi préparées qui étaient ensuite chargées sur des vaisseaux hollandais.

Les coups de bâton, de plat de sabre continuèrent donc de meurtrir les épaules de l'Olonnais, qui était obligé de courir derrière son maître, chargé de sacs pleins de vivres et de poudre, ou courbé sous le poids du gibier lorsque son maître allait à la chasse. Un tel régime eut tôt fait d'épuiser le jeune homme que la fièvre attaqua bientôt. Aussi, un jour, grelottant d'un accès pernicieux, l'Olonnais ne put suivre son patron. Celui-ci, de rage, le frappa à la tête d'un coup de crosse qui l'étendit à moitié mort. Laissant là son valet, le boucanier rejoignit ses camarades, déclarant que l'Olonnais avait pris la fuite.

Nau est sauvé
par un chien.

Revenu à lui, l'engagé se traîna dans les bois, secouru par la seule amitié d'un des chiens du boucanier ; cette brave bête lui dénichait de petits sangliers sauvages dont l'Olonnais faisait sa nourriture *sans même les faire cuire*. Nau organisa une espèce de vie de Robinson qui dura plusieurs mois. Aussi ce fut un véritable homme des bois que rencontra, par hasard, un parti de boucaniers, qui eurent pitié de ce malheureux dont la seule société n'avait été, durant de longs jours, que trois chiens et deux sangliers apprivoisés. Ils lui apprirent, tout d'abord, à manger de la viande cuite !

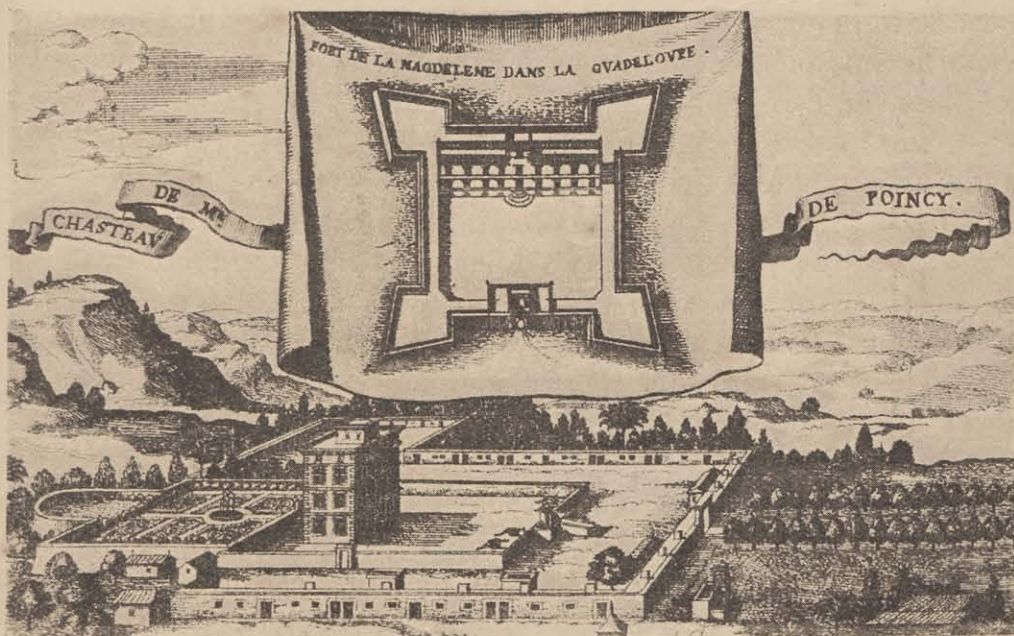
Admis dans leur compagnie, l'Olonnais fut déclaré boucanier et, bientôt, se signala comme un des meilleurs chasseurs. Mais cette existence était médiocre et monotone, et l'Olonnais, toujours amoureux de l'aventure, chercha d'autres terrains d'exploits que les savanes de San-Domingo et les massacres de buffles. Il se mit donc en rapports avec quelques flibustiers qui l'admirent comme *novice* et le convièrent à les rejoindre à l'île de la Tortue, le quartier général de la flibuste.

Avant de quitter Saint-Domingue, l'Olonnais avait un devoir à remplir : se venger des sévices de son ex-patron le boucanier ; le soir même de son départ, avant de s'embarquer sur la chaloupe qui devait le mener à la Tortue, il pénétra dans le *boucan* (1) de son ancien maître, et d'un violent coup de hache d'abordage lui fit sauter la cervelle, puis, fort calme, rejoignit les Frères de la Côte.

(1) Les huttes que se construisaient les chasseurs de buffles de Saint-Domingue s'appelaient *boucans*.

NAU L'OLONNAIS

L'Olonnais fut rapidement remarqué dans ce milieu d'aventuriers et obtint même du gouverneur du Roi à la Tortue, M. de la Place, que celui-ci lui confiât un petit flibot payé sur sa caisse particulière. L'Olonnais fit en peu de mois des prises importantes, mais, trop audacieux, il perdit successivement deux navires. Reparti avec un autre bâtiment et un nouvel équipage, l'Olonnais fut jeté par la tempête sur les côtes de Campêche, Nau
l'Olonnais
se fait
flibustier.



La résidence du gouverneur-général des Antilles, le sieur de Poincy (1675).

son navire fut brisé et les flibustiers massacrés par des soldats du vice-roi d'Espagne ; lui-même ne se sauva qu'en faisant le mort. Les Espagnols s'étant retirés, l'Olonnais, dépouillant les soldats laissés sur le terrain, se camoufla en hidalgo et entra dans Campêche, où il parvint à rallier à lui quelques esclaves, les sacrant libres et flibustiers. Puis, ayant armé dans le port une hourque, il partit avec ses nouveaux matelots pour atteindre la Tortue. On n'a pas de peine à imaginer le succès que lui firent les Frères de la Côte.

L'Olonnais, à peine de retour, prépara une nouvelle expédition,

LES FRÈRES DE LA CÔTE

dirigée contre un petit centre maritime de l'île de Cuba : Bocca de Caravelas, où se concentraient les cargaisons de tabac, de cuirs et de sucre, qui étaient amenées ensuite à La Havane. Mais il n'avait pas de moyen financier suffisant pour armer un bâtiment important, frégate, flibot ou patache, aussi ce fut avec une simple barque et vingt et un Frères de la Côte qu'il décida de tenter cette attaque.

A peine dans les eaux cubaines, les aventuriers furent aperçus par des pêcheurs qui donnèrent l'alarme. Nos flibustiers s'emparèrent d'un bateau de pêche, mais crurent prudent, leur présence ayant été éventée, de se cacher pendant deux mois dans un îlot désert. L'ennui et le manque de vivres les obligèrent à sortir de leur cachette, mais non sans crainte, car ils savaient que le gouverneur de La Havane venait d'armer une frégate de ligne avec l'ordre d'exterminer les flibustiers ; quatre brigantins accompagnaient la frégate.

L'Olonnais, menacé d'être pris comme dans une souricière, jugea qu'il fallait jouer le tout pour le tout et fit sortir de nuit ses deux barques de l'îlot pour gagner l'estuaire d'un petit fleuve, l'Effara, où mouillait la frégate. Ramant doucement, à l'abri des palétuviers du rivage, les flibustiers débarquèrent à gauche et à droite du vaisseau ; les barques, halées à terre, sont mises la quille en l'air, du bois et des feuilles constituent des fascines. Le jour pointait à peine ; la frégate, levant l'ancre, se dirigeait vers l'îlot abandonné par les pirates ; lentement le bâtiment passa devant l'embuscade d'où, soudain, partit un feu vigoureux qui faucha nombre de matelots espagnols occupés aux opérations d'appareillage. Le branle-bas de combat ayant sonné, les batteries criblèrent les herbes du rivage, mais au hasard. Le combat commençait, l'Olonnais ne faisait tirer les siens qu'à bon escient, tous les coups portaient, alors que les balles de la frégate ne frappaient que les manguiers et les cocotiers, n'atteignant aucun des flibustiers.

Toute la matinée se passa à ce duel inégal ; vers midi, jugeant l'équipage espagnol fort affaibli, l'Olonnais détache sa barque, s'y jette avec une dizaine d'hommes et s'agrippe au château d'arrière. Les flibustiers, malgré la défense espagnole, parviennent à occuper la poupe de la frégate et, poussant de l'avant, finissent par se rendre maîtres de tout le pont supérieur ; les derniers matelots sont jetés dans la cale ; l'Olonnais, ayant appris par un prisonnier que le gouverneur de La Havane avait ordonné de pendre tous

NAU L'OLONNAIS

les flibustiers, fit sortir les matelots détenus dans la cale et les fit massacrer sur-le-champ.

Quelques heures après, l'Olonnais, devenu capitaine de frégate, se présentait devant le port de Puerto del Principo, où attendaient les quatre brigantins espagnols, et bien que *n'ayant que vingt hommes* avec lui, fit couler bas ces bâtiments par les batteries de la frégate. Puis, forçant les



« Les Boucaniers ». (Gravure de Philippoteau, époque romantique.)

voiles, le flibustier disparut à l'horizon, du côté de la Tortue, où il abor-
dait fièrement, possesseur d'un beau et solide bâtiment.

L'Olonnais avait comme ami l'un des plus fameux corsaires de la Tortue, Michel le Basque. Ils se décidèrent, malgré la répugnance de Michel, à la veille de se retirer dans le pays de Ramuntcho, pour une retraite bien gagnée, à entreprendre quelque chose de considérable, non plus dans les îles antillaises, mais sur la côte même d'Amérique, et plus spécialement à Maracaïbo.

La concentration des flibustiers se fit à la Tortue, selon l'usage de la

LES FRÈRES DE LA CÔTE

Côte, et porta sur quatre cents hommes ; cinq navires avaient été réunis, dont la frégate espagnole enlevée par l'Olonnais et qui devint le bateau amiral. Pour se donner un avant-goût, les flibustiers, sortant de leur havre, s'emparèrent de deux bâtimens chargés, l'un de denrées, l'autre de poudre. Le premier navire fut expédié au gouverneur de la Tortue, M. d'Ogeron, qui le renvoya en remerciement avec un équipage dont ses propres neveux faisaient partie. L'Olonnais disposait désormais de huit navires et de près de sept cents hommes.

Prise de
Maracaïbo.

La flotte prit alors le chemin du lac de Vénézuéla, au bord duquel a été bâtie Maracaïbo, dont la population était, en 1666, proche de quatre mille habitants et que gardait une garnison de huit cents soldats. Des couvents, de riches églises, de belles maisons ornaient la ville ; des chantiers de constructions navales fort importants y étaient très actifs. On pénétrait dans le lac par un étroit chenal que protégeaient deux îlots dont l'un, l'île aux Ramiers, contenait un fortin. A la vue de l'escadre des flibustiers, le fort en question tira le canon, mais l'Olonnais et Michel le Basque, sautant dans un canot avec quelques gars déterminés, abordèrent l'île aux Ramiers, montèrent sur le parapet des demi-lunes, attaquèrent au sabre les canonniers, et, en quelques instans, s'emparèrent des quatorze bouches à feu de la défense. L'escadre peut passer, le chenal est libre, et pendant qu'elle prenait son mouillage devant Maracaïbo, l'Olonnais faisait enclouer les canons et sauter les murs du fortin.

Dans la ville, ce n'était que confusion et panique, et chacun de s'enfuir, qui à la petite ville voisine, Gibraltar, qui dans les bois. Quelques heures après, les flibustiers pénétraient dans la place, pour lors vide de ses habitans. Les Frères de la Côte se logèrent dans les maisons, faisant subir aux meubles et au contenu des caves le sort que l'on peut penser. Mais, en soldat prudent, l'Olonnais fit fouiller, dès le lendemain, les bois avoisinans ; les éclaireurs en ramenèrent une soixantaine de prisonniers et cinquante mulets *chargés d'une somme de cent mille francs*. La question fut administrée aux prisonniers pour obtenir quelques renseignements sur les cachettes d'or que devait renfermer la ville ; la chaleur du feu sous la plante des pieds ne donna aucun résultat en l'espèce, aucune réponse satisfaisante, pour la bonne raison que les citoyens de Maracaïbo avaient tout emporté avec eux dans leur fuite.

NAU L'OLONNAIS

L'Olonnais, après avoir pillé la ville, ordonna de marcher sur Gibraltar. Cette cité était administrée par un vieux gouverneur qui avait pris part aux guerres des Flandres et qui était décidé à résister ; il fit remuer la terre et éleva des défenses, tant sur le front de mer que sur celui de la campagne et on inonda certains terrains bas. Aussi, quand nos flibustiers se trouvèrent en présence de ce système défensif, la terreur les prit. L'Olonnais

Prise de
Gibraltar
des Indes.



« Isle Saint-Domingue, vue du Cap François »

dut réunir en hâte un conseil de guerre dans le carré de sa frégate, où il apostropha véhémentement les chefs, les traitant de lâches. La ferme volonté de *l'amiral* remonta le moral des assaillants qui jurèrent de vaincre ou de mourir. L'Olonnais fit immédiatement débarquer sa colonne d'attaque forte de trois cent quatre Frères de la Côte, ayant chacun pour toutes armes un sabre court, deux pistolets et trente cartouches.

Ayant pris pied sur la terre ferme, les uns et les autres se saluèrent comme gens ne devant plus se revoir. Un prisonnier chercha à les guider, mais toutes les issues étaient gardées et garnies de défenses ; la colonne tombe dans un marais, s'y embourbe, alors qu'une batterie de vingt pièces la bat en flanc. Le désordre se met dans les rangs, les uns s'enlisent, d'autres sont fracassés par la mitraille. L'Olonnais parvint avec quelques braves à franchir la zone de feu et à atteindre le talus de la redoute, mais celui-ci était trop haut et *l'amiral* y aurait été massacré s'il n'avait eu l'idée de simuler une fuite ; des Espagnols sortent des retranchements pour le poursuivre, alors l'Olonnais, suivi par une dizaine de Frères de la Côte, se retourne contre eux et les attaque à l'arme blanche ; la mêlée fut sanglante,

LES FRÈRES DE LA CÔTE

l'artillerie n'osant donner ; la troupe, assaillants et défenseurs mêlés, entre dans la batterie. Dès cet instant la ville était perdue ! Les flibustiers, revenus à l'assaut, tuèrent plus de cinq cents soldats et mirent Gibraltar à feu et à sang. Les prisonniers furent concentrés dans la cathédrale, les femmes livrées au bon plaisir des vainqueurs et, pendant un mois, un pillage méthodique vida la ville de toutes ses richesses.

L'Olonnais, mis en goût par son succès, voulait, après avoir pris la ville de Maracaïbo et celle de Gibraltar, pousser jusqu'à la place forte de Mérida, située dans les montagnes, et véritable emporium des Espagnols dans cette région. Mais il n'avait pas compté avec la maladie qui ne tarda pas à se déclarer dans la ville pillée ; morts et blessés encombraient les rues, les demeures, et nul ne songeait aux mesures d'hygiène les plus élémentaires. La gangrène gazeuse, car c'est ce qui ressort des explications données par les vieux auteurs comme Oexmelin ou le Père Charlevoix, ne tarda pas à faire d'effroyables hécatombes ; la fièvre frappait, en outre, prisonniers et corsaires, et il fallut abandonner la place conquise de haute lutte.

Les flibustiers exigèrent vingt mille piastres encore des malheureux enfermés dans l'église Major, menaçant de brûler toute la ville, et déjà les flammes en avaient dévoré une grande partie lorsque la somme leur fut remise.

L'escadre prit la direction de Maracaïbo, où les habitants avaient eu l'imprudence de revenir ; aussi, sous la menace d'un nouveau pillage, l'Olonnais obtint un autre tribut de vingt-cinq mille piastres et de vivres pour la traversée. Cela n'empêcha pas les Frères de la Côte de démenager congrument toutes les richesses des églises et des couvents : ornements, tableaux, vases, cloches, tout fut enlevé et embarqué ; Michel le Basque de déclarer à ce propos à l'alcade que ce butin devait servir à ériger dans l'île de la Tortue une belle église dédiée à Notre-Dame des Victoires.

L'escadre cingla alors vers l'île de la Vache, située sur la côte sud de Saint-Domingue. C'est là que se fit le partage des deux cent mille piastres rapportées et dont, conformément à la Coutume de la Côte, on fit des lots y compris ceux des morts qui devaient revenir au *matelot* du défunt ou aux siens. Aucune querelle ne s'éleva, et ce fut la poche fort bien garnie que les flibustiers de l'Olonnais et de Michel le Basque entrèrent dans le port de la Tortue.

NAU L'OLONNAIS

Mais comme ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour, nos Frères de la Côte ne gardèrent point longtemps leur fortune ; deux vaisseaux de Bordeaux venaient d'arriver à la Colonie, et les *traiteurs* de l'île purent s'approvisionner tant et si bien qu'en moins de six semaines les escarcelles de nos gens étaient plus que plates, tant leurs achats furent considérables. La mercante venait de vaincre la flibuste.

La dernière
expédition
de l'Olonnais.



COSTUMES
DES AFFRANCHIES ET DES ESCLAVES
des Colonies.

L'Olonnais lui-même, qui avait eu la part du lion, avait tellement joué aux cartes dans les divers cabarets, fait tant de festins et de folies qu'il ne lui restait plus que son feutre roussi, sa coquillarde et ses deux pétoirs.

Les flibustiers, désargentés, songèrent une fois de plus à repartir en expédition et à se ranger sous le commandement de l'Olonnais. On décida d'attaquer toutes les villes espagnoles bâties sur les bords du lac de Nicaragua, mais des vents contraires et des tempêtes entraînaient l'escadre dans le golfe de Honduras. La seule ville maritime importante dans ces parages était Puerto-Cavallo. On trouva la cité quasi vide de richesses, et, de rage, tous les habitants furent torturés et massacrés. L'Olonnais résolut alors d'atteindre par la voie de terre San-Pedro, mais sa marche fut coupée

d'embuscades espagnoles qui nécessitèrent de violents corps à corps. Arrivés près de cette ville, les flibustiers se trouvèrent devant une forte redoute qu'il fallut enlever de vive force ; la hache d'abordage y joua une partie décisive et les flibustiers purent entrer à San-Pedro. Ils n'y trouvèrent guère d'objets précieux, mais pour quarante mille écus d'indigo. Ces ballots lourds et encombrants ne faisaient pas l'affaire des Frères de la Côte, qui se contentèrent de mettre le feu aux quatre coins de la ville.

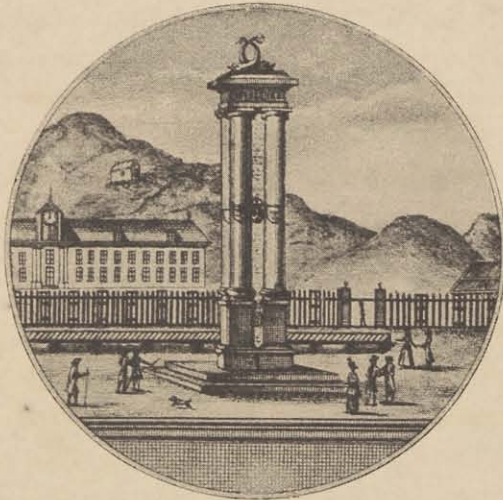
L'escadre, quittant ces régions, alla s'emboîser dans l'estuaire de la rivière Guatémala, en vue d'enlever le transport espagnol, dénommé la Hourque, qui allait, chaque année, porter des fers, des draps de toile dans le golfe d'Honduras et charger pour les ports de la Métropole tous les riches produits drainés vers les ports du Guatémala. Mais les autorités espagnoles veillaient, ordonnant au capitaine de la Hourque de ne pas partir ; las d'attendre, les flibustiers se résolurent, ce qui fut fait, d'enlever la Hourque malgré ses cinquante-six canons en batterie, mais ils ne trouvèrent dans la cale que vingt mille rames de papier, cent tonneaux de fer en barre qui servaient de lest et quelques ballots de toiles et de draps. Les Frères de la Côte, jugeant ces prises peu proportionnées aux efforts, murmurèrent et réclamèrent un immédiat retour à la Tortue. Les mécontents se groupèrent autour de Moyse Vaucelin, qui, par une nuit sans lune, appareilla, emmenant la Hourque et la plus grande partie des flibustiers. Un autre compagnon de l'Olonnais, Picard, partit de son côté. Vaucelin ne put atteindre Saint-Domingue, son bâtiment ayant échoué sur une roche.

L'Olonnais, resté seul avec trois cents flibustiers et un méchant flibot, dut faire du cabotage, afin de permettre la descente à terre pour se procurer des vivres, et s'arrêta dans la petite île de Las Perlas, proche du cap Gracias Deo. Les aventuriers s'y firent colons, bâtissant des cabanes, plantant et chassant. Ils construisirent en même temps une grande barque pontée. Mais, à peine fut-elle en état de flotter vers l'île de la Tortue qu'un parti espagnol l'attaqua dans la rivière Saint-Jean et l'Olonnais ne put se sauver qu'en ramant avec énergie. Quatre cent cinquante hommes furent tués au cours de cette embuscade.

A quelques jours de là, l'Olonnais fait aborder sa barque dans une anse du golfe de Darien pour faire de l'eau, mais à peine est-on dans les bois que des Indiens attaquent les flibustiers et blessent l'Olonnais. Prison-

NAU L'OLONNAIS

niers et blessés sont traînés au village où, à la suite d'un long supplice, les caraïbes les dévorèrent à belles dents. Cinq hommes seulement purent rejoindre la barque qui fuyait ces lieux. Les survivants eurent la chance de trouver sur leur route un bâtiment corsaire, qui les prit à bord, et on put ainsi connaître la fin tragique de Nau l'Olonnais.



PLACE ET FONTAINE MONTARCHER,
DEVANT LE GOUVERNEMENT,
au Cap-François, Isle S.^t Domingue.

DESCRIPTION GENERALE
D E
LAMERIQUE

TROISIEME PARTIE DV MONDE
AVEC TOVS SES EMPIRES.
ROYAVMES ESTATS, ET
R E P V B L I Q V E S.

Où sont deduits & traictez par ordre leurs Noms, Assiette, Confins, Mœurs, Richesses,
Forces, Gouvernement & Religion: Et la Genealogie des Empereurs, Roys, &
Princes Souuerains, lesquels y ont dominé iulques à nostre temps.

Faite par *PIERRE D'AVITT* Seigneur de Montmartin, Genilhomme
ordinaire de la Chambre du Roy.



A PARIS.

Chez **LAURENT COTTEREAU**, rue S. Jacques, au
Mont-Carmel.

M. DC XLIII.

Avec Approbation & Privilège du Roy.

MÉMOIRES DE RAVENAU DE LUSSAN

SUR SON

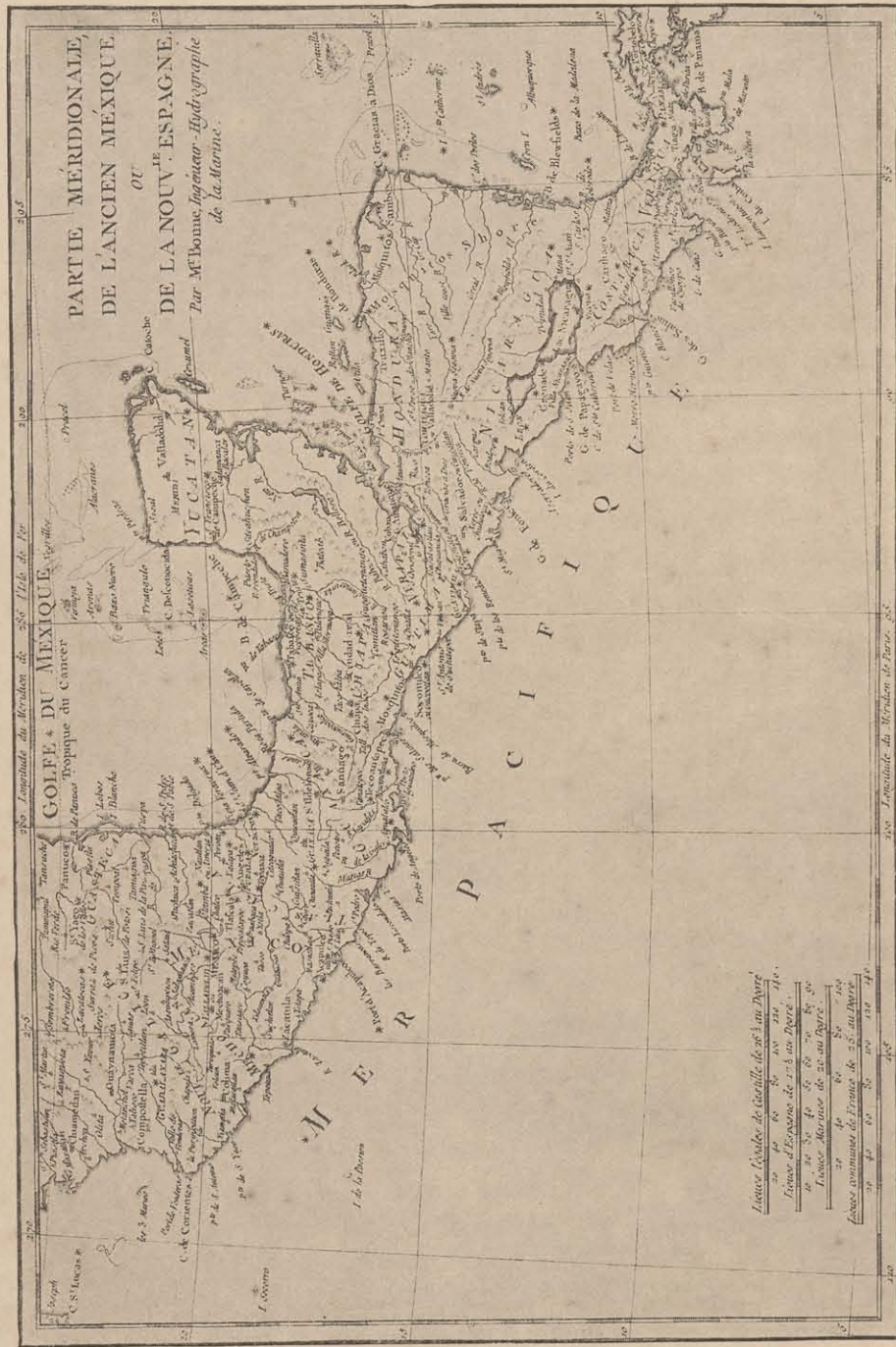
VOYAGE A LA MER DU SUD

AVEC LES FLIBUSTIERS D'AMÉRIQUE

DE 1685 A 1686



SELON L'ÉDITION ORIGINALE
PUBLIÉE A PARIS L'AN MDCLXXXIX
PAR LES SOINS DE L'AUTEUR MÊME



*L'itinéraire de Ravenau
de Lussan à travers le
Nicaragua et le Honduras.*

VOYAGE A LA MER DU SUD

DE 1685 A 1686

Il n'est pas fort ordinaire qu'un enfant de Paris aille chercher fortune bien loin et se fasse, de dessein formé, un homme d'aventures. Cette ville qui renferme la plupart des merveilles du monde et qui est peut-être elle-même la plus grande, doit, ce semble, tenir lieu de toute la terre. Mais qui est entré dans les secrets de la nature et qui pourrait rendre raison de certains penchans qu'elle a donnés aux hommes ? J'avoue pour moi que je ne connais pas le fonds de mes inclinations, et tout ce que j'en puis dire, c'est que j'en ai toujours eu de violentes pour les voyages. A peine avais-je sept ans que je commençais, par de certains mouvements dont je n'étais pas maître, à m'échapper de la maison paternelle. Mes courses, à la vérité, n'étaient pas bien longues, parce que mon âge et les forces ne me le permettaient pas ; en récompense, elles étaient fréquentes, et je donnais souvent à mes parents la peine de me venir chercher aux faubourgs ou à la Villette. Peu à peu, et à mesure que je croissais, je pris l'essor et m'accoutumai même à perdre Paris de vue.

A cette humeur ambulante, je joignis bientôt certaine humeur que je n'oserais appeler martiale, mais qui me faisait ardemment souhaiter de voir quelque siège ou quelque bataille. Je n'entendais le tambour dans les rues qu'avec des transports dont le souvenir même me donne encore de l'ardeur et de la joie. Le hasard voulut, enfin, que je rencontraisse un officier qui n'était que médiocrement de ma connaissance, mais dont mon inclination guerrière me porta à faire un ami. Je le regardais comme un homme qui pouvait m'être d'usage dans mes desseins et ce fut dans cette vue que je m'attachais à le ménager. Dans ce temps, heureusement, arriva le siège de Condé, et il se trouva obligé d'aller servir dans sa compagnie. Je lui fis offre d'une épée qui n'avait encore fait ni bien, ni mal à personne, mais que je souhaitais passionnément d'employer. Ce fut là que je reçus les premières preuves de son amitié. Il m'emmena volontiers et me garda toute la campagne. Elle finit et je revins avec lui, nullement lassé ni rebuté de la

Ravenau
de Lussan au
siège
de Condé.

LES FRÈRES DE LA COSTE

guerre, comme sont la plupart de ceux qui en tâtent nouvellement. Voilà ma première démarche.

La seconde ne fut pas tout-à-fait si heureuse pour le succès, quoiqu'elle fut également de mon goût et selon mon cœur. Je me fis par rencontre cadet dans le régiment de Marine, mais je tombai entre les mains d'un capitaine qui avait des adresses merveilleuses pour tirer de l'argent des enfants de famille. Ainsi, de cette campagne que j'espérais faire au service du Roi, je ne fis que les frais. Mon père donna plus qu'il ne fallait et plus que je ne valais pour me dégager, et me remit en pleine liberté de prendre partie. Ce n'était peut-être pas son inclination, mais c'était la mienne, et je ne fus pas longtemps à la suivre.

Dieu, qui vraisemblablement ne voulait pas me dégoûter du métier, m'adressa autant bien cette fois que je m'étais mal adressé auparavant. M. le comte d'Avegean, qu'un mérite particulier distingue assez dans le corps des Gardes Françaises, me reçut avec lui et me fit voir le siège de Saint-Guillain, où je ne me lassais pas de trouver de nouveaux agréments dans les armes, quelque chaud qu'il y fût. Cette place coûta la vie à bien des gens sans m'ôter le désir de hasarder la mienne. Mes parents, qui ne souffraient qu'avec peine mon humeur coureuse, avaient espéré que les fatigues de la guerre m'en guériraient. Ils y furent trompés, et je ne fus pas plutôt sur le pavé de Paris, que je me lassai d'y être.

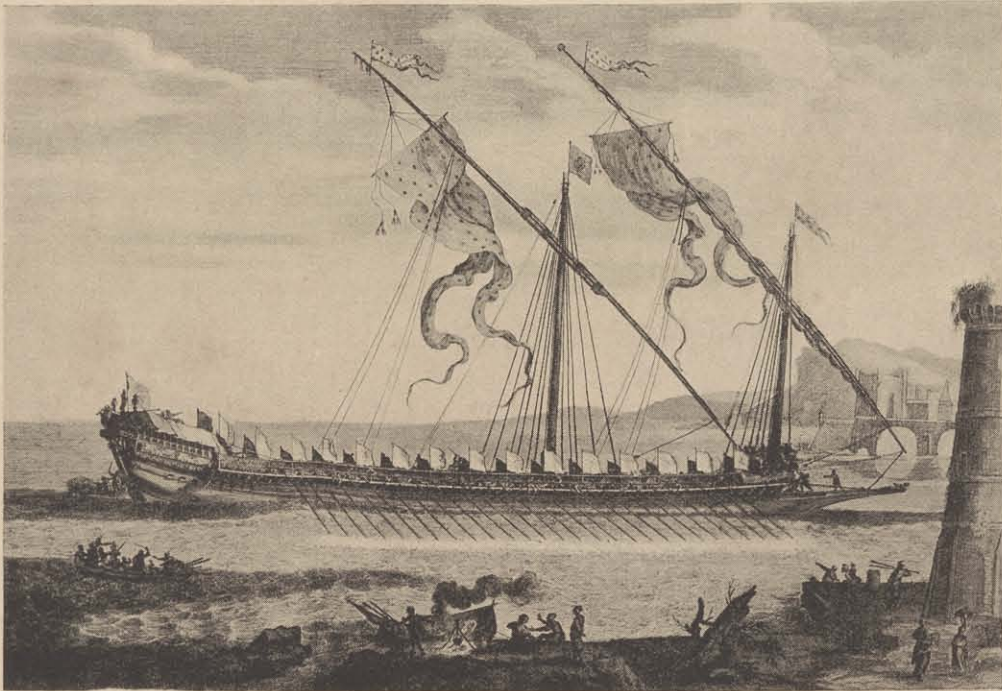
Je n'avais que voyages en tête ; les plus longs et les plus périlleux me semblaient les plus beaux. Ne point sortir de son pays, et ne savoir pas comment le reste de la terre est fait, je trouvais cela bien pour une femme. Mais il me semblait qu'un homme ne devait pas demeurer en une place et que rien ne lui séyait mieux que de faire connaissance avec tous ses semblables. La chose est longue et difficile par la voie de terre, et je crus que ce serait plus tôt fait et plus heureusement, de prendre celle de la mer. Me voilà donc tout prêt à m'embarquer. Il n'y a rien que des parents, pleins de tendresse pour un enfant libertin, ne tentassent afin de me détourner de ma résolution (1). Mais on peut dire des jeunes gens comme moi ce que l'on dit ordinairement des femmes, que ce qu'ils veulent Dieu le veut, et pour dire la vérité mon inclination me dominait. Quand on vit que s'y opposer absolu-

(1) Les parents de Ravenau de Lussan devaient être de petite noblesse. — L'Armorial général de France cite un Gabriel Ravenau, notaire au Chatelet, portant poutre d'azur aux clous d'or accompagné de trois roues d'argent, deux au chef et une au front.

RAVENAU DE LUSSAN

ment ne ferait que m'opiniâtrer davantage, on me proposa le voyage de Saint-Domingue, où je trouverais des amis et de la protection en cas de besoin. Comme cela donnait juste dans mes désirs et dans mes desseins, et que, pourvu que je voyageasse, je ne me souciais point où, j'obéis de bonne grâce.

Le lieu de mon embarquement fut Dieppe, d'où je partis le 5 mars de l'année 1679, plus content que je ne saurais dire. Cet élément contre lequel



« La Galère Patronne à la rame », règne de Louis XIII. (Gravure de Randon.)

on ne voit que pesteries des voyageurs me parut le plus beau et le plus aimable du monde ; les vents m'en surent, si j'ose le dire, quelque gré, car, à quelques petites bourrasques près, ils nous menèrent fort heureusement. Je fus si ravi de me voir dans cette île tant désirée que j'oubliai les aventures de mon voyage. Que l'on ne s'étonne point si l'on n'en trouve rien dans mon journal. Assez d'autres ont décrit tout ce qu'il peut y avoir de particulier dans ce trajet. Pour moi, je suis, grâce à Dieu, arrivé à Saint-Domingue, et si quelqu'un a la curiosité de me suivre dans mes courses, c'est de là qu'il faut qu'il parte. J'y fus néanmoins plus de trois ans, non point pour en voir

LES FRÈRES DE LA COSTE

Ravenau
" engagé " pour trois ans à Saint-Dominigue. Ses souffrances.

le pays, mais par des conjonctures qui ne me laissaient la liberté d'en sortir, je me trouvais là comme enchaîné avec un homme qui était Français, et qui méritait moins de l'être, sa dureté accompagnée de malice étant bien plus digne d'un Turc. Quelque mal que j'en aie souffert, je lui pardonne volontiers, résolu d'oublier son nom que je ne rapporte pas ici parce que les lois du christianisme me le défendent. Enfin, ma patience étant à bout et lasse de ses cruautés qui ne finissaient pas, je portai plainte à M. de Francquesnay, lieutenant du Roi, qui tenait la place du gouverneur, mort depuis peu. Sa générosité me fut un asile favorable et il voulut bien me retirer chez lui, où il me garda six mois entiers.

Ravenau de Lussan se fait flibustier sous les ordres de Laurent de Graff.

Dans cet intervalle de temps, j'avais emprunté de l'argent, et je croyais qu'il était d'un honnête homme de le rendre. Peut-être que mes parents eussent bien voulu payer mes dettes, mais ils n'avaient point de mes nouvelles ni moi des leurs et les lettres qu'ils m'écrivaient passaient par des mains officieuses qui m'en épargnaient le port. Il fallait donc chercher quelque moyen de m'acquitter et je le trouvai en rencontrant de quoi satisfaire mon inclination naturelle à voyager. La pensée me vint de me joindre aux flibustiers, d'aller en course avec eux, et d'emprunter, si je le pouvais, de l'argent aux Espagnols pour payer ce que je devais. Ces sortes d'emprunts ont cela de commode qu'ils n'obligent pas, comme ceux de ce pays-ci, et qu'ils passent pour bonne guerre. Et puis, comme cela est au delà de la ligne (1), on n'y parle guère de restitution. Il y a outre cela à remarquer qu'alors il y avait rupture entre les deux couronnes, et commission en forme de Monseigneur l'Amiral pour courre sus aux Espagnols. Il n'était plus question que de trouver un capitaine à qui me donner, et je n'y eus pas de peine, parce qu'il n'y avait pas pour lors beaucoup à choisir. Laurent de Graff me parut à peu près tel qu'il me le fallait ; il était bon homme pour un corsaire, et, quoique nouvellement arrivé, il ne demandait qu'à partir. Nous fûmes en peu d'heures contents l'un de l'autre, et amis comme gens qui vont courre la même fortune, et probablement mourir ensemble. C'était sur quoi nous pouvions compter avec plus de vraisemblance et de raison, c'était pourtant à quoi nous pensions le moins. Le départ occupait tout mon

(1) La fameuse Ligne des Amitiés; un article secret du Traité de Vervins (1598) avait fixé, passant du nord au sud par l'île de Fer, une ligne de démarcation en deçà de laquelle les particuliers français pouvaient agir à leurs risques et périls sans que la paix fût troublée entre la France et l'Espagne.

RAVENAU DE LUSSAN

esprit, je me fournis d'armes et de mes petites nécessités aux dépens de M. de Franquesnay, qui voulut bien me faire des avances que j'ai acquittées depuis et que je n'oublierai jamais.

Enfin le jour arriva, et je ne ferai point de difficulté de dire qu'il me parut un des plus beaux de ma vie. Ce fut le 22 novembre de l'année 1684,



Une sucrerie aux Antilles, vers 1670

que nous partîmes du lieu appelé le Petit-Goyave, situé en la côte de Saint-Domingue, au nombre de cent et vingt hommes montés sur une prise que le capitaine Laurent de Graff avait faite quelque temps auparavant sur des Espagnols qui, sortant du port de Carthagène en la terre ferme de l'Amérique, allaient pour lors, en Espagne. Notre dessein était d'aller joindre, comme nous le fîmes sous la conduite de ce capitaine, une flotte de flibus-

LES FRÈRES DE LA COSTE

tiers que nous espérions trouver en garde devant La Havane. Le 4 décembre, nous mouillâmes l'ancre à l'île de la Tortue pour y faire de l'eau ; nous en repartîmes le 6 pour retourner à la côte de Saint-Domingue (dont cette île n'est éloignée que de trois lieues) ; nous y arrivâmes le 7, et prîmes fond au cap Français, où nous achevâmes de faire nos eaux et notre bois.

Le 20, nous appareillâmes pour tâcher de rejoindre le *Victorieux* ; c'était un navire de Nantes qui repartait aux îles du Vent et portait M. le commandeur de Saint-Laurent, lieutenant général des îles françaises et côtes fermes de l'Amérique, et M. Begon, intendant de justice, police et finances de ces mêmes pays, auxquels nous servions d'escorte, de crainte qu'ils ne fussent attaqués par les pirogues qui rôdaient vers ces hauteurs. C'était avec justice qu'on s'intéressait pour la conservation de ces messieurs qui étaient extrêmement chers aux colonies de toutes ces îles pour le bon ordre qu'ils y entretenaient, mais il nous fut impossible de découvrir ce vaisseau, ne sachant la route qu'il avait prise.

Le 23, nous prîmes la nôtre et, sur le soir, nous aperçûmes un navire sous le vent, auquel nous donnâmes la chasse ; il cargua ses voiles pour nous attendre, et après nous avoir joints, nous sûmes que c'était le capitaine Le Sueur de Dieppe, qui commandait une flûte nommée l'*Amarante*, que nous quittâmes pour reprendre notre route. Le 1^{er} janvier 1685, nous doublâmes le Cap Français, et le 13, sur les 7 heures du matin, nous découvriâmes la terre ferme de l'Amérique. Le 16, sur la lune couchante, nous aperçûmes deux navires et quatre bateaux au vent, de nous éloignés seulement de la portée de canon, qui avaient cap sur nous, ce qui fit que nous virâmes de bord pour nous parer. Le 18, à la pointe du jour, un de ces bateaux, appareillé en tartane, commandé par un capitaine nommé Jean Rose, nous héla, et comme notre capitaine Laurent de Graff avait une commission de Mgr le comte de Toulouse, grand amiral de France, il fit répondre *de Paris* et hissa le pavillon. Mais Rose, qui ne nous connut pas ainsi, croyant que nous voulions faire *Navire du Roi* pour échapper de ses mains, nous envoya deux coups de canon pour nous amener, si bien que les prenant pour des Espagnols, nous défonçâmes deux cartes de poudre pour nous brûler et nous faire sauter plutôt que de tomber entre les mains de gens qui ne nous donnent jamais de quartiers, et nous font souffrir toutes les cruautés imaginables, commençant ordinairement par le capi-

La flotte des
flibustiers se
concentre et
opère dans les
parages
de Curaçao.

RAVENAU DE LUSSAN

taine qu'ils pendent avec sa commission attachée à son col. Mais, dans ce moment, on nous reconnut, et nous vîmes qu'au lieu des ennemis que nous les croyions, ils étaient amis, et justement les bâtiments que nous cherchions, ce qui nous obligea à mettre à la cape pour passer la journée à nous visiter les uns les autres.



Cruautés des Espagnols envers les Indiens. (Gravure des fils de Bry, début du XVII^e siècle.)

Les deux navires appartenaient, l'un au capitaine Landresson, nommé la *Mutine*, et ci-devant la *Paix*, et l'autre au capitaine Laurent de Graff, appelé le *Neptune*, et ci-devant le *San-Francisco*, qu'il avait quitté pour venir, dans sa prise à Saint-Domingue, demander au gouverneur une nouvelle commission, le terme de la sienne étant terminé ; le premier était de cinquante pièces de canon et l'autre de quarante-quatre ; ces deux vaisseaux

LES FRÈRES DE LA COSTE

avaient été deux Armadillas espagnoles qui, sortant l'année précédente du port de Carthagène pour prendre les vaisseaux que commandaient tant les capitaines Laurent et Michel que ceux des capitaines Jean Quet et Le Sage, se trouvèrent pris eux-mêmes par ceux qu'ils voulaient prendre, et, à l'égard des quatre bateaux, ils étaient commandés par d'autres capitaines nommés Rose Vigneron, La Garde, et un traiteur anglais de la Jamaïque ; ils nous apprirent qu'ils étaient en garde en cet endroit pour attendre la patache de la *Marguerite* et son escorte, vaisseaux espagnols qu'ils croyaient passer par là, afin de tâcher de les prendre.

Le 19, nous résolûmes de quitter ce poste, et fîmes service tous ensemble pour gagner l'île de Curaçao, dont la plus grande partie appartient à la Compagnie de Hollande ; nous passâmes à la vue de celles de Bonaire et de Roube, vers les 2 heures après-midi du même jour, nous donnâmes la chasse à un bateau flamand qui venait du port de la Guonara en terre ferme et qui s'en retournait à la ville de Curaçao, deux lieues sous le vent de laquelle nous prîmes fond le soir au Port de Santa-Barba.

Le 20, nous dépeschâmes le bateau commandé par La Garde pour aller à la ville demander au gouverneur permission de traiter des mâts pour le navire du capitaine Laurent, qui avait été démâté par un ouragan vers l'île de Saint-Thomas. Il nous refusa tout à plat et fit fermer les portes de la ville. Le bateau étant de retour, je lui portai une copie de notre commission, espérant par là l'engager à nous accorder ce que nous lui demandions, mais il persista dans son refus. Durant cet intervalle, une partie de nos gens ne laissa pas de descendre à terre et même d'entrer dans la ville, après avoir laissé leurs épées aux portes.

Le 23, nos navires levèrent l'ancre pour aller mouiller à Santa-Cruz ; sept lieues sous le vent de cette ville, ils passèrent devant le port qu'ils saluèrent et qui leur rendit coup pour coup. Mais le gouverneur, nous voyant environ deux cents hommes dans la ville, nous fit dire le 24 à son de tambour d'en sortir et de retourner incessamment à nos bords, et qu'il nous donnerait des chaloupes pour nous y porter moyennant deux pièces de huit par tête. Je m'aperçus incontinent qu'il voulait nous empêcher d'y retourner par terre, parce qu'il fallait pour cela traverser un lagon qui est au pied du fort où il nous avait défendu de passer, ce qui m'obligea de l'aller trouver pour lui dire que nous le remerciions de ses chaloupes, que

si nous eussions eu le dessein d'aller par mer joindre nos vaisseaux, nous aurions des pirogues pour nous y porter, et que nous ne désirions y retourner par terre que pour nous promener ; à quoi il me répondit que c'étaient les habitants qui faisaient difficulté de nous laisser voir leur île, nonobstant quoi il ne laissa pas de nous faire passer le lagon et, de là, nous fûmes deux jours en chemin pour arriver le 26 à Santa-Cruz, où nos navigateurs nous attendaient.

Nous apprîmes depuis que le motif de l'indignation de ce gouverneur contre nous provenait de ce que, quelque temps auparavant, les navires des capitaines Laurent et Michel avaient pris devant La Havane deux vaisseaux hollandais frétés de l'Espagne, qui portaient 200,000 pièces de huit, dont moitié appartenait à cette compagnie de Hollande, et moitié aux Espagnols. Ces derniers, contre lesquels nous étions en guerre, ayant seuls été pillés, en furent dédommagés par les Hollandais qui commandaient ces deux vaisseaux, qui partagèrent avec eux les 100,000 pièces de huit appartenant à leur compagnie, où les flibustiers n'avaient point touché, n'ayant point de guerre avec elle, et persuadèrent aisément à ses commis que tout avait été pris ; ainsi nous portions la peine de cette friponnerie que ces Hollandais faisaient à leur propre nation.

Quoique cette île de Curaçao soit assez connue en France, je ne laisserai pas de remarquer en passant qu'elle est de même température que celle de Saint-Domingue, et qu'il y croît les mêmes fruits ; que le terrain y est uni presque partout, et le pays fort découvert par le peu de bois qu'on y rencontre ; la terre en bien des endroits y est presque stérile et rapporte peu à ses maîtres qui ne recueillent pour leurs vivres que du maïs et du petit mil. Elle est néanmoins arrosée de plusieurs sources et rivières. La ville est petite, mais fort jolie. Ceinte d'une muraille très haute et fort mince, son port est beau et sûr, le fort qui le commande aussi bien que la ville est assez régulièrement fortifié.

Les habitants y sont de plusieurs religions qui ont leurs exercices libres, dont les principales sont celles des Hollandais, celle des Juifs et celle des Croates, pour chacune desquelles il y a dans la ville un temple particulier. Leur commerce est de sucre qui croît chez eux et de laine qui provient des moutons dont ils ont grand nombre, outre les cuirs qu'ils retirent de ces animaux et d'une quantité de bœufs et de vaches qu'ils nourrissent dans les

LES FRÈRES DE LA COSTE

lieux les plus bas et les plus arrosés de cette ville, où les pâturages sont plus abondants.

Ils sont tous portés d'inclination pour la nation espagnole, avec laquelle ils font leur plus grand négoce.

Vers la terre
ferme
d'Amérique.
Le cap
de la Vella.

Le 27, nous appareillâmes et firent route pour le cap de la Vella, qui est terre ferme de l'Amérique, où nous avons dessein de nous poster pour attendre la patache *Marguerite*, dont j'ai ci-devant parlé. Le même jour, le bateau du capitaine Vigneron se sépara d'avec nous et partit pour retourner à la côte de Saint-Domingue, parce qu'il n'avait pas assez de monde pour faire la guerre, n'ayant que vingt hommes dans son bord.

Le 30, étant arrivés à ce cap, nous y mouillâmes et fîmes monter sur son sommet une vigie ou sentinelle de quinze hommes pour nous avertir quand ils apercevraient la patache. Mais le lendemain, on jugea plus à propos de se servir du moyen suivant pour en apprendre des nouvelles. Le 1^{er} février nous envoyâmes de ce lieu le bateau du capitaine Rose à l'embouchure de la rivière de la Ache en terre ferme, habitée par des Espagnols et distante du cap où nous étions d'environ vingt lieues, sous prétexte de traiter des marchandises avec eux, mais en effet à dessein d'en faire quelques prisonniers pour savoir si cette patache était passée ou non, parce qu'elle avait accoutumé de prendre une partie de sa charge dans cette rivière.

En attendant le retour de ce bateau, je descendis à terre, accompagné de quelques autres pour considérer et reconnaître les environs du cap de la Vella. J'appris qu'il est habité d'une nation d'Indiens très cruelle, barbare et sauvage, qui n'a amitié ni société avec aucun autre peuple, pas même avec les Espagnols qui les environnent ; ils mangent indifféremment tous ceux qu'ils peuvent attraper ; ils ne craignent que les armes blanches, mais quant aux armes à feu, ils n'en ont nulle appréhension. Nous nous contentâmes d'en voir quelques-uns en nous retirant, sans nous donner la curiosité d'éprouver leurs dents, en pénétrant plus avant dans une terre où il n'y avait rien à gagner.

Je ne puis oublier de donner ici un exemple surprenant de ce que je viens de dire et de ce que ces gens sont capables de faire, que je tiens des plus anciens flibustiers de l'Amérique. Le marquis de Maintenon, gouverneur de l'île Marie-Galante, qui commandait pour le Roi une frégate nommée la *Sorcière*, ayant fait une prise armée de quatorze canons, sur



*Flibustiers au retour
d'une expédition. (Gravure du XVII^e siècle.)*

RAVENAU DE LUSSAN

laquelle il s'embarqua, se trouva un jour *efflotté* (1) de son navire de guerre et fut obligé pour faire de l'eau de mouiller à Roca del Drago, en terre ferme de l'Amérique, habitée par une même nation d'Indiens que celle du cap de la Vella. Il approcha son navire le plus près de terre qu'il put, et passa tous ses canons d'un bord à la faveur desquels il envoya la chaloupe à terre, avec vingt-deux hommes armés, pour emplir les futailles. Ces sauvages étant cachés sur le bord de la mer ne donnèrent pas le temps à la chaloupe d'atterrir, mais se jetant à l'eau avec précipitation, ils fondirent dessus et malgré le feu perpétuel du canon du navire, ils l'enlevèrent avec les vingt-deux hommes à plus de cinquante pas en avant en terre, où, après les avoir tués, ils en chargèrent chacun un sur leur dos, et les emportèrent. Ensuite, ils furent à la nage, entre deux eaux, couper les câbles du navire pour le faire venir à la côte, espérant en faire autant à ceux de dedans, qui, par bonheur, eurent le temps de déferler leurs voiles et d'appareiller pour s'éloigner de terre.

Le 2 du même mois, nous mîmes nos vaisseaux à la bande pour *espalmer* (2) et le 8 le bateau de Rose revint, qui nous rapporta que sitôt qu'ils eurent mouillé à l'embouchure de la rivière de la Ache, ils avaient envoyé un petit canot à terre avec six Anglais (qui étaient parmi leur équipage et qui avaient la paix en ce temps-là avec les Espagnols) ; ils convinrent avec eux que le lendemain, au soleil levant, ils tireraient un coup de canon pour les avertir de venir traiter à bord ; que la nuit ils mirent trente hommes à terre pour surprendre ceux qui iraient et viendraient, mais que les Espagnols, s'apercevant du piège qu'on leur tendait, tirèrent toute la nuit, pendant laquelle ils furent toujours en alarme, que le matin nos gens tirèrent le coup de canon dont on était convenu pour le signal et hissèrent pavillon anglais, mais que cela n'avait servi de rien, parce que, selon toutes les apparences, les Espagnols n'étaient pas en goût pour les marchandises dont ils s'étaient aperçus qu'on voulait traiter avec eux. De sorte que notre dessein étant éventé, nos gens avaient levé l'ancre et nous étaiens venus rejoindre.

Enfin, comme nous crûmes qu'il n'y avait plus d'apparence que la

(1) On naviguait généralement de conserve avec plusieurs bâtiments, et si, par suite d'une avarie ou de la tempête une unité se trouvait séparée du convoi, on disait qu'elle était *efflottée*.

(2) *Espalmer* était une opération nécessaire à la suite d'une longue navigation ; elle consistait à enlever de la carène les coquilles et les herbes marines qui s'y étaient attachées et qui ralentissaient la marche. Ce nettoyage effectué, on enduisait la carène de goudron ou de brai.

LES FRÈRES DE LA COSTE

La flotte des
flibustiers
se disperse.

patache dût passer, nous tînmes conseil à notre bord pour former un autre dessein, mais n'ayant pu faire notre accommodement avec le capitaine Laurent, qui était *bourgeois* (1) des deux tiers du navire le *Neptune* parce qu'il voulait faire avec nous une charte-partie (2) qui nous parut désavantageuse, nous nous en débarquâmes au nombre de quatre-vingt-sept et remontâmes dans la prise avec laquelle nous étions sortis de Saint-Domingue, nous séparant ainsi d'avec lui. Il leva l'ancre le 23 et fit route pour y retourner. Les capitaines Michel et Jean Rose la levèrent aussi et prirent celle de Carthagène, et nous qui étions irrésolus de ce que nous devions faire, nous suivîmes ces derniers.

Le 15, nous trouvâmes une forte brise d'est qui nous fit dépasser une rivière que les Espagnols nomment Rio-Grande, où nous devions faire de l'eau qui se trouve douce dans la mer à trois ou quatre lieues de son embouchure pour peu qu'il pleuve et pour peu qu'on la puise sur sa superficie. Sur les 3 heures après-midi du même jour nous vîmes Notre-Dame de la Poupa, aussi en terre ferme, et mouillâmes, le 16, aux Indes Saint-Bernard. Nous en partîmes le soir avec trois pirogues seulement pour aller au vent de Carthagène tâcher de nous emparer des vivres qu'on y porte incessamment et, en effet, notre dessein nous réussit ; le 18 nous en revînmes avec sept pirogues chargées de maïs que nous y avons prises. Les Espagnols qui les conduisaient nous apprirent que dans le port de Carthagène il y avait deux galions, que la flotte espagnole était à Puerto-Bello et qu'il en devait sortir dans peu deux bâtiments, dont l'un de vingt pièces de canon et l'autre de vingt-quatre. Nous ne jugeâmes pas à propos de les épier, parce qu'ils ne purent nous apprendre le temps qu'ils sortiraient.

Ravenau et
ses
compagnons
veulent tenter
de passer dans
la mer du Sud

Le 22 à midi, nous levâmes l'ancre et sur le soir, nous découvrîmes la pointe Picaron en terre ferme et les îles de Palmas, ensuite de quoi, environ sur les 2 heures de nuit, nous doublâmes la pointe de la plus grande des îles.

Le 23 au matin, nous nous trouvâmes *efflottés* des capitaines Michel et Rose et le même jour nous prîmes résolution entre nous de tenter la voie de traverser la terre ferme, afin de passer à la mer du Sud (3). Pour y parvenir, nous fîmes route pour la baie de l'île d'Or, habitée par les Indiens des Sambes,

(1) Propriétaire.

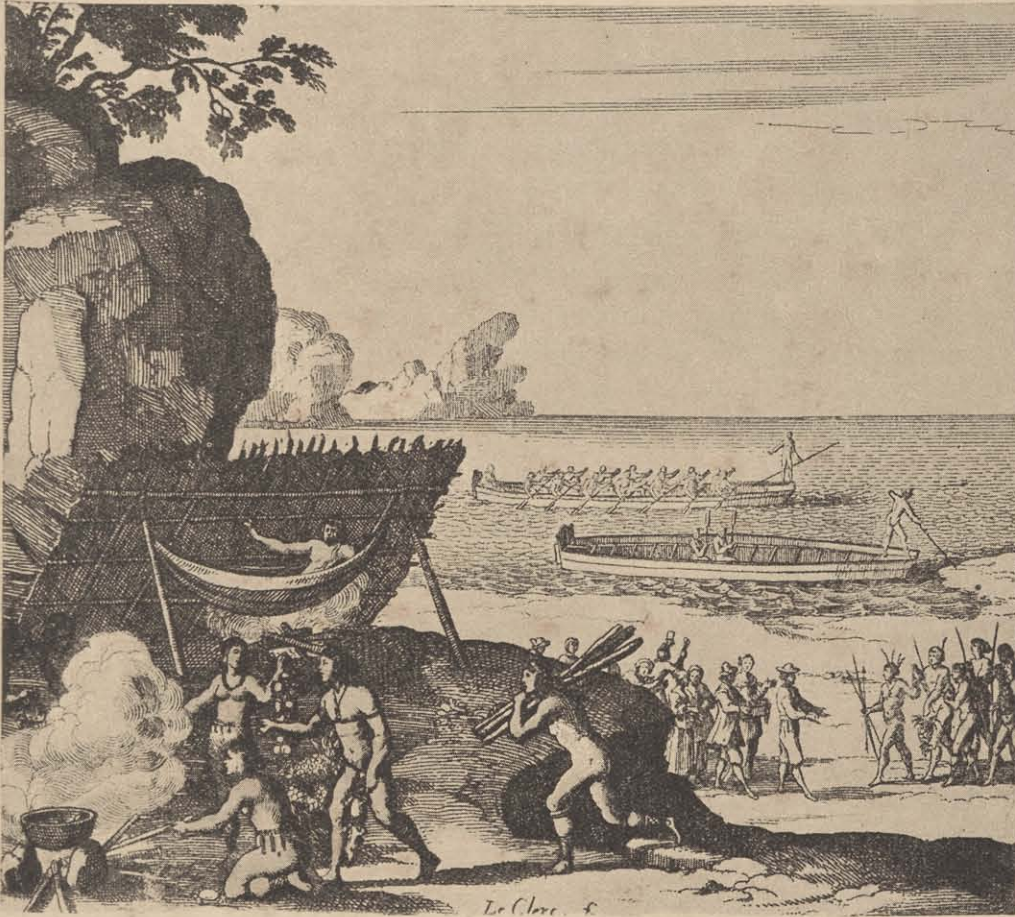
(2) Accord de partage des frères. (Voir page 8.)

(3) Le terme mer du Sud désigne l'océan Pacifique.

RAVENAU DE LUSSAN

afin de savoir d'eux (avec qui nous étions amis) quel succès avaient eu d'autres flibustiers qu'on nous avait dit y être passés quelques mois auparavant.

La nuit du 23 au 24, nous mîmes à la cape, appréhendant d'entrer dans le golfe Darien. Le 24, à la pointe du jour, nous approchâmes de la terre



Flibustiers et caraïbes. (Gravure de Le Clerc, XVII^e siècle.)

pour la reconnaître et nous trouvâmes que c'était la pointe du vent de ce golfe que nous avions doublée. Entre ce golfe et le cap de Marance, il arriva une chose assez remarquable : c'est que nous avions dans notre bord un soldat des galions d'Espagne, que nous avions pris au vent de Carthagène dans l'une des pirogues où était le maïs, lequel, au désespoir de se voir pri-

LES FRÈRES DE LA COSTE

sonnier, quoiqu'on le traitât doucement et humainement, prit résolution, comme il parut par la suite, de se jeter à la mer, monta cinq à six fois sur le bord sans pouvoir exciter son dessein, apparemment par une secrète résistance qu'il trouvait en lui-même, mais enfin, après plusieurs tentatives, il s'y jeta, ce qui, ayant excité ma curiosité, je trouvai qu'il s'était défait d'un scapulaire qu'il portait sur lui et l'avait posé sur l'affût d'un canon ; ce qu'il y a encore d'extraordinaire, c'est que contre l'ordinaire des corps pesants qui enfoncent tout d'un coup dans l'eau il fut porté longtemps sur le dos à côté du vaisseau, quoiqu'il fit à nos yeux tous ses efforts pour se noyer ; la compassion nous ayant engagé à lui jeter des manœuvres pour le sauver, non seulement il ne voulait pas s'en servir, mais même il se tourna sur le visage et coula à fond !

L'île d'Or.

Le 25, à 11 heures du matin, nous arrivâmes et mouillâmes à l'île d'Or, et en donnant fond, nous tirâmes un coup de canon afin d'avertir les Indiens de notre arrivée. En même temps nous fûmes sur la terre pour reconnaître un pavillon que nous y avions découvert de loin ; nous y trouvâmes trois hommes des deux équipages de deux capitaines nommés Grogner et Lescuier, qui nous apprirent qu'ils étaient restés là pour n'avoir pu suivre les autres flibustiers qui étaient en chemin pour gagner la mer du Sud, sous la conduite de ces deux capitaines, et qu'aussitôt qu'ils nous avaient aperçus ils avaient arboré ce pavillon pour nous faire signal de venir à eux.

Le 26, il vint des Indiens à notre bord nous apporter des lettres qui s'adressaient aux premiers flibustiers qui viendraient mouiller dans cette rade, pour leur donner avis qu'ils étaient passés au nombre de cent soixantedix hommes à cette mer, et, peu de temps avant eux, environ cent quinze Anglais. Ils donnaient encore quelques avertissements sur la conduite que devaient tenir à l'égard des Indiens ceux qui passeraient sur leurs terres, et entre autres choses, qu'il fallait avoir une grande complaisance pour eux. Ces avis nous confirmèrent dans le projet que nous avions fait de faire ce voyage, et quoique nous ne fussions que quatre-vingt-sept hommes, nous nous préparâmes pour partir.

Pendant ce temps, d'autres Indiens vinrent aussi à notre bord, qui nous informèrent que les capitaines Grogner et Lescuier étaient encore dans leurs terres et n'étaient pas encore descendus à la mer du Sud, ce qui nous

RAVENAU DE LUSSAN

obligea de leur écrire par un de ces Indiens pour leur mander que nous les allions trouver.

Le 27 à midi nous vîmes entrer dans ce même port les capitaines Michel et Rose. Nous fûmes à leur bord pour apprendre ce qui les avait obligés à mouiller dans cette rade. Ils nous dirent qu'ils venaient de chasser un navire espagnol nommé le *Hardy*, qui sortait de Saint-Iago en la côte de Cuba et allait à Carthagène, et que ne l'ayant pu rejoindre, ils étaient entrés en ce port comme le plus proche pour y faire de l'eau. Nous leur communiquâmes les lettres dont je viens de parler, ce qui fit naître à plusieurs d'entre eux l'envie d'augmenter notre nombre de manière qu'il se débarqua du vaisseau de Michel cent dix-huit hommes et l'équipage entier de Rose, consistant en soixante-quatre qui brûlèrent leur bateau après en avoir payé le prix à ses bourgeois. De sorte que le 29, nous quittâmes nos bords et descendîmes à terre, où nous campâmes au nombre de deux cent soixante-quatre hommes. Quant à notre vaisseau, nous le laissâmes aux mains du capitaine Michel, plutôt que de le brûler.

Rencontre des
vaisseaux
flibustiers et
débarque-
ment
pour gagner
par terre le
Pacifique.

PASSAGE AU TRAVERS DE LA TERRE FERME DE L'AMÉRIQUE POUR ALLER GAGNER LA MER DU SUD

Le samedi premier jour du mois de mars de l'année 1685, après avoir recommandé notre voyage à Dieu, nous nous mîmes en chemin sous le commandement des capitaines Rose Picard et Desmarais, guidés par deux capitaines indiens et environ quarante hommes de leurs gens, pour soulager les plus chargés d'entre nous. Nous ne pûmes faire pendant cette journée qu'environ trois lieues de chemin et campâmes sur le bord d'une rivière après avoir passé par un pays qui nous parut d'abord affreux et ensuite très difficile à marcher, à cause des montagnes, des précipices et des forêts impénétrables dont il est partout rempli, et dont la difficulté augmenta encore par une grosse pluie qui tomba toute la journée suivante, outre qu'en montant ces montagnes qui sont d'une prodigieuse hauteur, nous étions accablés de la pesanteur des munitions, armes et ferrements que nous portions. A la descente de ces montagnes nous tombâmes dans une plaine de laquelle le pays, quoique sans tracés ni chemins, nous eût paru assez

Départ de la
colonne.

LES FRÈRES DE LA COSTE

aisé s'il n'eût pas fallu traverser quarante-quatre fois en deux heures de chemin une même rivière, laquelle, ne coulant qu'entre des roches fort glissantes, nous causait une extrême peine quand nous la passions, étant toujours en état de tomber.

La faune
étrange
rencontrée
par les
flibustiers.

Le 4, nous couchâmes à un carbet d'Indiens, qui est un logement spacieux, fait à peu près comme une grange, dans lequel ils ont coutume de s'assembler. Nous y séjournâmes le 5 pour aller à la chasse que nous trouvâmes très abondante par la quantité de bêtes fauves et d'oiseaux de toute sorte dont ce pays est peuplé. Nous y vîmes entre autres des animaux appelés par les Indiens : *Manyrourys* et que nous appelions trèfles, parce qu'en marchant chacun de leurs pieds imprime sur la terre la figure de ce simple. Cet animal est aussi gros qu'un bouvillon, d'un poil plus court et plus lisse, aux jambes courtes, la tête comme un âne, mais le nez plus pointu, et marche au fond de l'eau comme sur la terre ; des cochons qu'on nomme *Alesvent* à cause de l'ouverture en manière de nombril qu'ils ont sur le dos. Des agoutis et ouistitis qui sont à peu près comme ce que nous appelons en France, cochons d'Inde, mais plus gros. Des singes qui sont aussi gros que des moutons, lesquels habitent les forêts et ne descendent que rarement des arbres où ils trouvent toujours leur nourriture. Ils ont la vie si dure que quand on veut les avoir, à moins de leur donner le coup de fusil dans la tête ou qu'il leur traverse les deux épaules, ils ne tombent point à terre et souvent, nonobstant cela, ils ont l'adresse en tombant de tourner leur queue, qu'ils ont fort longue, à l'entour d'une branche d'arbre où ils demeurent suspendus, et y sèchent, étant impossible de les y aller prendre, parce qu'ils choisissent ordinairement les arbres les plus élevés pour leur retraite.

Singes.

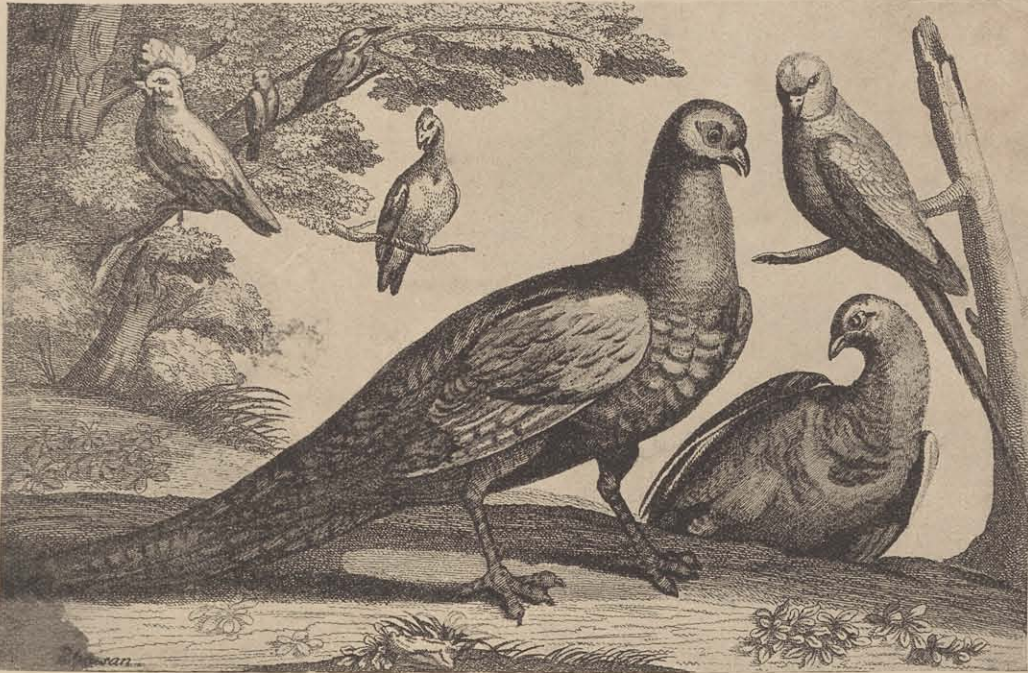
Je ne puis me souvenir sans rire de l'action que je vis faire à l'un de ces animaux, auquel, après avoir tiré plusieurs coups de fusil qui lui emportaient une partie du ventre, en sorte que toutes ses tripes sortaient, je le vis se tenir d'une de ses pattes ou mains, si l'on veut, à une branche d'arbre, pendant que, de l'autre, il ramassait ses intestins qu'il se refourait dans ce qui lui restait de ventre. Il y en eut un autre à qui j'avais donné un coup de fusil chargé de menu plomb au travers du museau, lequel se trouvant aveuglé par le sang qui sortait avait l'industrie de se débarbouiller avec des feuilles de l'arbre sur lequel il était.

Aras

Nous y trouvâmes encore des aras, qui sont des oiseaux deux fois aussi

RAVENAU DE LUSSAN

gros que des perroquets, auxquels ils ressemblent presque en tout, jusques au cri ; mais ils ont un plumage infiniment plus beau, car leurs ailes et leur queue, qui est fort longue, sont d'une couleur de feu si vive et si brillante qu'on ne saurait longtemps fixer la vue dessus sans être ébloui. Nous y vîmes des occos, qui sont à peu près comme nos poules d'Inde, mais avec cette différence encore qu'ils ont la tête ornée d'un plumet fait comme une



Faisans et divers oiseaux du Nicaragua. (Gravure de Bonnat, XVII^e siècle.)

crête de coq, et ont le tour des yeux jaune ; ils sont de couleurs différentes, le mâle étant d'un plumage tirant sur le roux, au lieu que la femelle l'a noir, et on ne les trouve jamais l'un sans l'autre ; des perdrix qui sont plus grosses qu'en Europe, de chair plus blanche et moins bonne, et dont le chant est différent des nôtres. Des faisans qui sont plus petits que ceux de l'Europe, et de chair beaucoup moins agréable au goût, mais leur chant est presque le même. Il y a encore une multitude d'autres sortes d'oiseaux, dont il serait inutile de grossir ce journal, parce que, comme les îles de l'Amérique en sont remplies, ils ont été exactement marqués dans les relations qu'on

LES FRÈRES DE LA COSTE

Lézards.

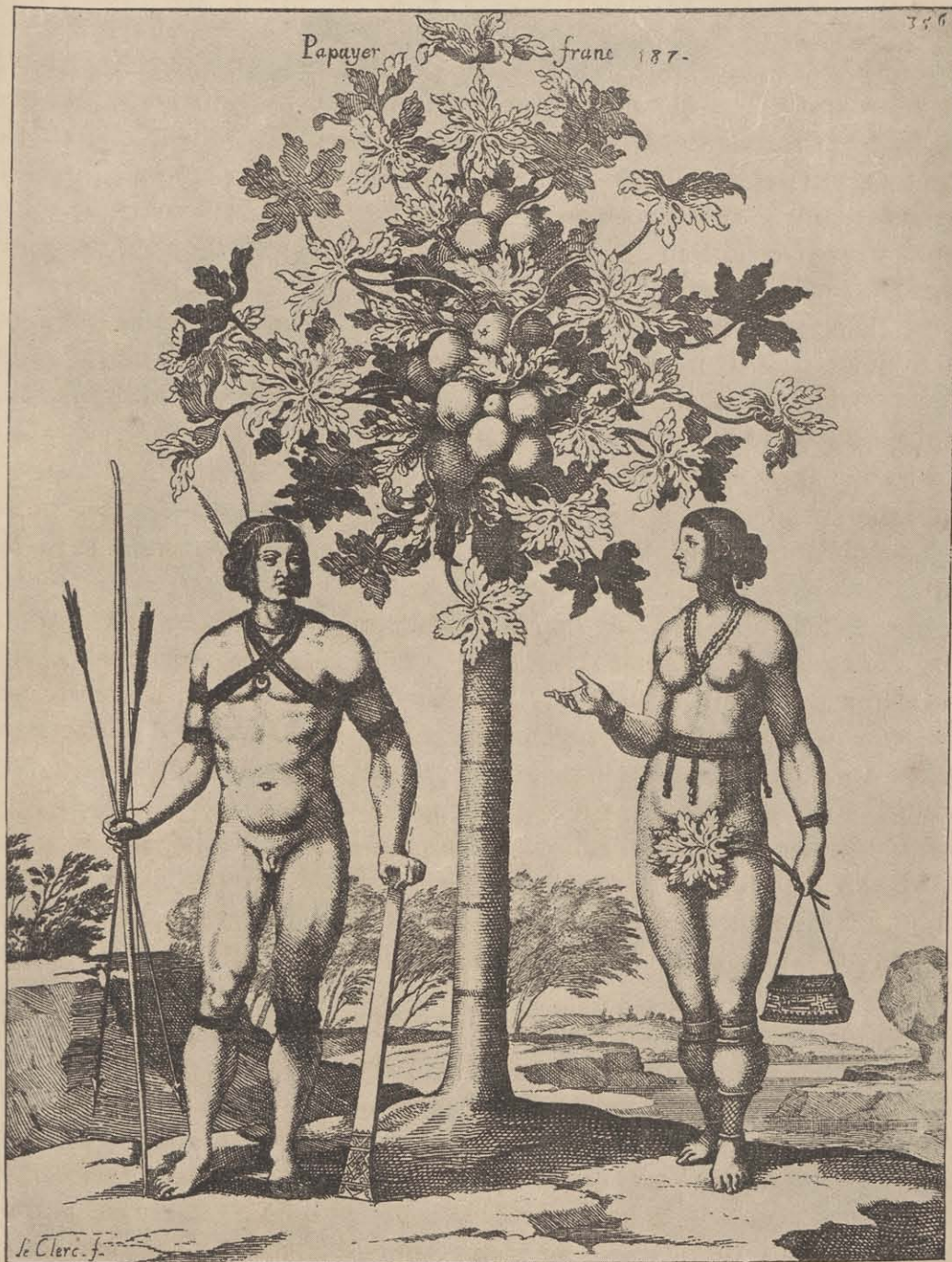
en a faites, et il suffit que je fasse la description de ceux qui ne se trouvent pas dans ces îles ou qui sont d'une autre nature. Je dirai pourtant encore que les lézards y sont en abondance et de différentes grandeurs ; ce sont des animaux qui ressemblent à peu de chose près à ceux qu'on appelle des caïmans, dont j'aurai occasion de parler dans la suite ; leur chair est très bonne à manger et leurs œufs, qui sont de la grosseur de ceux du pigeon, sont d'un goût excellent et beaucoup meilleur que ceux de nos poules. Cette chasse nous fut un grand secours dans la faim que nous endurions parce que c'était le premier repas que nous ayions fait depuis notre marche. Mais je compte cela pour peu de chose au prix des misères qu'il nous fallut souffrir dans une infinité d'autres rencontres.

Enfin, après six jours d'une marche fatigante et pénible au delà de tout ce qu'on peut imaginer, nous arrivâmes à une rivière que les Indiens et Espagnols appellent Bora del Chica, laquelle se va rendre à la mer du Sud.

Le 7, les Indiens de ce lieu nous menèrent voir les arbres propres à faire des canots, pour nous servir à descendre cette rivière dans la mer du Sud. Nous nous mîmes aussitôt à les construire avec les outils et ferrements que nous avions apportés, après nous être accommodés avec les capitaines de ces Indiens pour nous fournir de vivres qui consistaient en maïs, en patates, en bananes et en racines de manioc. jusqu'à l'achèvement de cet ouvrage, moyennant quoi nous leur donnâmes de la toile, des couteaux, du fil, des aiguilles, des épingles, des ciseaux, des haches, des serpes, des peignes, et quelques autres petites merceries dont ils font beaucoup de cas, et, quoique sauvages, ne laissent pas de reconnaître l'utilité qui leur revient de ces choses.

Les Indiens
et leurs
coutumes.

Ce fut en partie avec ces bagatelles que nous vécûmes et nous entretenîmes en bonne intelligence avec eux pendant notre passage sur leurs terres, mais ce qui rendait pour nous la conjecture encore plus favorable, c'était le ressentiment qu'ils avaient en ce temps des mauvais traitements qu'ils avaient reçus des Espagnols, dont ils étaient si outrés qu'ils imploreraient notre secours pour les venger, et sans cela, il nous eût été très difficile, sinon impossible, de traverser leurs pays malgré eux, non seulement à cause de leur grand nombre qui les eût rendus infailliblement les plus forts, mais encore par la quantité de forêts et la difficulté du pays qu'on ne peut passer



Homme et femme caraïbes.
Papayer franc. (Gravure de Le
Clerc, XVII^e siècle. — Hist.
gén. des Antilles par du Tertre.)

RAVENAU DE LUSSAN

sans qu'ils servent eux-mêmes de guides. Cependant, nous ne nous trouvions pas si fort en sûreté avec ces gens-là que nous ne fussions continuellement sur nos gardes, parce que nous étions bien informés que ce sont des misérables qui sont toujours à qui plus leur donne, et quoiqu'ils parussent nos amis dans ce moment-là, pouvaient devenir un moment après amis des Espagnols dont ils sont proches voisins. Leur trahison a coûté cher à quelques flibustiers qui se sont trop fiés à eux, lorsque passant sur leurs terres en petit nombre, ils en donnaient avis aux Espagnols et pour marquer leur supériorité, comme ils ne savent pas compter, ils les prenaient dans un défilé et mettaient dans unealebasse un grain de maïs pour chaque homme qui passait et portaient ensuite laalebasse aux ennemis, qui prenaient là-dessus leurs mesures.

Manière de compter.

Ils n'ont parmi eux aucune trace de religion, ni aucune connaissance de Dieu ; on tient qu'ils ont communication avec le diable, et effectivement, quand ils en veulent savoir quelque chose, ils vont passer la nuit dans les forêts pour le consulter ; ils nous ont quelquefois rapporté des prédictions dont l'événement a suivi de point en point les circonstances qu'ils avaient marquées. Ils mènent une vie errante et vagabonde et ne s'établissent particulièrement en aucun lieu. Ils construisent ordinairement leurs ajoupas ou baraques le long d'une rivière où ils demeurent jusqu'à ce qu'ils en aient consommé les nourritures qu'ils y trouvent, et quand il n'y en a plus, ils en vont faire autant le long d'une autre rivière, et passent ainsi le cours de leur misérable vie. Ils vont nus, excepté qu'ils cachent une partie de leur nudité d'un morceau d'or ou d'argent qui a la forme d'un éteignoir de chandelle, et si je n'étais pas bien assuré qu'ils n'en ont jamais vu, je croirais qu'ils ont pris modèle dessus.

Magie.

Costumes et ornements.

Quand ils ont des festins ou autres assemblées, ils se couvrent d'une robe de coton qui est toute d'une pièce, et ont accoutumé de porter pour parade un morceau d'or ou caracoly, en ovale, pendu à leur nez qui est percé, avec quoi ils se croient les plus galants du monde. Et quoiqu'ils soient très poltrons, ils ne font pas un pas sans leurs flèches et leurs lances. Quant à leurs femmes, elles se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux pieds d'une toile faite d'herbes ou de coton, qu'elles font elles-mêmes, et pour paraître plus belles, elles se couvrent le visage de roucou, petite graine qui teint en rouge brun.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Le 23, comme nous achevions de construire nos canots, il nous vint des nouvelles par un Indien qui venait de conduire à la mer du Sud les cent quinze Anglais qui y étaient partis avant nous, dont j'ai déjà parlé, lequel nous dit qu'en arrivant ils avaient pris, sous le commandement d'un nommé Touflé, qui les conduisait, deux bâtimens chargés de vivres qui arrivaient de Lima. Il nous amena un homme de l'équipage du capitaine Grognet qui s'était égaré dans les bois en chassant lorsque ses camarades faisaient leurs canots à la même rivière où nous faisons les nôtres.

Le 28, nous reçûmes encore des nouvelles par un capitaine indien qui avait conduit les capitaines Grognet et Lescuyer à la mer du Sud, qui nous mandaient par une lettre qu'ils nous attendaient aux îles des Rois et nous exhortaient de ne point perdre notre temps à venir prendre notre part de la flotte du Pérou qu'ils gardaient, mais quelque diligence que nous pûmes faire, nos canots ne purent être achevés que le dernier de mars, jour que nous les traînâmes à la rivière.

Le 1^{er} avril, nous partîmes avec quatorze canots d'environ vingt avirons chacun, guidés par une vingtaine d'Indiens qui se servaient de cette occasion pour profiter du butin qu'ils croyaient que nous allions faire sur les Espagnols aussitôt que nous serions entrés à la mer du Sud.

Descente en
rivière vers la
mer du Sud.

Le 4, nous séjournâmes pour attendre ceux de nos gens qui étaient restés derrière et pour raccommoder nos canots qui étaient endommagés par les roches et hauts-fonds qui règnent tout le long du cours de cette rivière ; nous eûmes des peines incroyables à les conduire jusqu'à la grande Eau, parce que nous trouvions des endroits où ils étaient à sec tellement qu'il nous les fallait presque porter. Il nous mourut cette journée un homme du flux de sang qui était très commun parmi nous, tant à cause des jeûnes que nous faisons que par les mauvais aliments que nous prenions et notre continuelle marche dans les eaux.

Le 5, nous repartîmes et, sur le soir, nous trouvâmes la rivière plus creuse, mais si remplie et si embarrassée d'arbres que le débordement y avait apportés qu'à toute heure nos canots étaient en danger de se perdre. Il nous mourut cette journée deux hommes. Le 6, nous arrivâmes à la grande Eau, où la rivière est plus large et plus profonde. Nous passâmes la journée à sécher nos sacs qui étaient tout trempés d'une grande pluie qui était tombée la journée précédente ; il nous mourut ce jour encore un homme.

RAVENAU DE LUSSAN

Depuis ce jour jusqu'au 11, nous fîmes tous nos efforts avec nos avirons pour arriver plus tôt à l'embouchure de cette rivière, d'où nous avions eu avis par un Indien qui était venu dans une navette à notre rencontre que les flibustiers français et anglais avaient envoyé mettre à terre dans une petite baie appelée Boca-del-Chica, à cause qu'elle est à l'embouchure de cette rivière, de la farine pour notre rafraîchissement lorsque nous y serions descendus ; car ils jugeaient bien par eux-mêmes, qui y avaient passé, de la nécessité de vivres où nous pouvions être, et de fait, nous en avions si peu que nous étions réduits à une poignée de maïs cru par jour pour chacun.

Le jour même nous eûmes d'autres nouvelles et par d'autres Indiens qui avertirent nos guides que mille hommes espagnols, qui étaient informés de notre descente, montaient le long de cette rivière par terre dans le dessein de nous dresser une embuscade. Sur cela nous résolûmes de ne partir que la nuit et sans bruit afin de les éviter, ce qui nous réussit, mais nous tombâmes dans un autre embarras : c'est qu'étant nouveaux dans ce pays, ne sachant non plus que nos guides jusqu'à quelle hauteur montaient le flux et le reflux de la mer dans cette rivière, il nous surprit comme il s'en retournait et entraîna fort loin nos canots et nous, en sorte qu'il y en eut un qui tourna par la rencontre d'un gros arbre qui était tombé dans la rivière et sur lequel la rapidité du courant l'avait jeté ; heureusement personne ne se noya ; on en fut quitte pour des armes et des munitions qui furent perdues, ce qui ne nous laissa pas de nous donner du chagrin, en voyant de nos gens désarmés dans un pays où nous pressentions que nous en aurions grand besoin ; mais pour nous délivrer de cette inquiétude, Dieu disposa de quelques-uns de nous qui laissèrent leurs armes à ceux qui avaient perdu les leurs.

Après que nous fûmes sortis de ces dangers, nos guides nous avertirent de nager doucement, de crainte de nous faire entendre des Indiens espagnols qui nous sont ennemis et qui nous attendaient pour nous attaquer, quelques lieues en deçà de l'embouchure de la rivière, en un lieu nommé « l'Estocada ». Nous suivîmes leur conseil et lorsque nous fûmes vis-à-vis de ce lieu, où la rivière est fort large, ils disposèrent nos canots en telle sorte qu'à la faveur de la nuit il en paraissait beaucoup moins qu'il n'y en avait. Ces Indiens espagnols ayant aperçu quelque chose demandèrent ce

LES FRÈRES DE LA COSTE

que c'était, à quoi nos guides répondirent que ce qu'ils apercevaient n'étaient que de petites navettes qui leur appartenaient, dans lesquelles il y avait des Indiens qui allaient faire du sel à la mer du Sud, et avec cette défaite ils nous épargnèrent la peine de nous battre avec ces canailles.

Arrivée à la
baie Bocca-
del-Chica
(13 avril 1685)

Le 12, au matin, nous mouillâmes à cause que la marée montait et qu'elle nous était contraire. Sur les 10 heures nous appareillâmes et vers le midi l'air s'obscurcissait tellement qu'on avait peine à distinguer un homme d'un bout du canot à l'autre, ce qui fut suivi d'une telle abondance de pluie que nous étions à tout moment dans l'appréhension de couler bas quoiqu'il y eût toujours deux hommes dans chaque canot, occupés à vider l'eau, et pendant ce temps-là il nous mourut un homme.

Le même jour, nous arrivâmes à minuit à l'embouchure de la rivière et entrâmes dans la mer du Sud ; nous fûmes droit à la baie de Bocca-del-Chica pour y chercher des vivres qu'on nous avait dit y être, et qu'effectivement nous y trouvâmes, avant quoi nous avions rencontré un canot du capitaine Grognet qui nous attendait avec deux barques qui étaient mouillées ; elles étaient envoyées par les Anglais, tant pour conduire nos canots jusqu'au lieu où étaient les flibustiers, que pour nous apporter encore des vivres.

Le 13, au matin, nous portâmes nos malades à bord de ces deux barques pour être plus à leur aise, et ensuite levâmes l'ancre, pour aller tous ensemble à une île qui est à quatre lieues de l'embouchure de cette rivière où nous nous rafraîchîmes pendant deux jours de ces vivres que ces Anglais venaient d'apporter, ce qui nous fut d'un grand soulagement.

Le 16, nous partîmes pour aller trouver la flotte française et anglaise dont le rendez-vous était à croiser ou devant Panama, ou devant les îles des Rois, qui ne sont pas loin de cette rivière (1).

Rassemble-
ment de
flottes
fibustières
devant
Panama et les
îles des Rois.

Le 18, nous arrivâmes à ces îles qui sont à trente lieues de l'est de Panama, où la plus grande ressemble plutôt à la terre ferme qu'à une île, tant elle est spacieuse et montagneuse. Elle est habitée par des nègres marrons de l'espagnol (2), lesquels s'y réfugient quand ils se sauvent de chez leurs maîtres de Panama ou des environs ; il nous mourut ce jour un homme.

(1) Cette flotte avait fait le tour par le cap Horn.

(2) Les nègres marrons étaient des esclaves fugitifs.



•Maniere dont les PRÊTRES CARIBES souffent le Courage .

(Gravure du XVIII^e siècle.)

LES FRÈRES DE LA COSTE

Nous fîmes notre entrée en cette mer dans une saison très incommode, car vers cette hauteur, il y a des années qu'il y pleut tous les jours pendant six mois ; et nous y tombâmes justement dans un pareil temps. Il me semble que c'eût été ici l'endroit où, avant que de passer au récit de nos aventures, il eût fallu donner une description ample et exacte de la mer du Sud et de cette quatrième partie du monde qui en est baignée, et marquer les latitudes et longitudes des lieux, mais comme mon dessein n'est que d'écrire ce que nous avons fait, je me contenterai simplement de dire que tout le continent qui regarde la mer du sud-est est établi d'ouest et presque toutes les îles nord et sud de lui, et qu'il refuit du côté du levant au sud-est, au sud et au sud-ouest, et du côté du couchant à l'ouest-nord-ouest et au nord-ouest.

Les
possessions
espagnoles.

Les Espagnols sont les seuls étrangers qui possèdent ce pays depuis l'injuste usurpation qu'ils en ont faite sur leurs originaires dont ils se rendirent maîtres par les tyrannies et les cruautés que tout le monde sait. Ils ont de bonnes îles sur le bord de cette mer qui s'étendent depuis la hauteur des îles Don Fernandez qui sont à l'entrée du débarquement du Magellan, ou, pour mieux dire, depuis le Chili jusqu'à environ le milieu d'un détroit qui est entre la terre ferme et les îles de Californie, que les Espagnols nomment Mar Bormejo, par où l'on croit qu'il pourrait y avoir communication entre les mers du Nord et Sud, sans être obligé d'aller chercher le détroit Darien.

Les principales de ces villes, à commencer par le sud, sont : Arrica, Sagna, Rasca, Pisca, Suma, ou Ciudad de los Reyes, le port du Callao qui est embarcadère, où les navires du roi d'Espagne mouillent, c'est-à-dire la flotte du Pérou, Truxillo, Païta Queaquille, La Barbacoa, qui est une mine ouverte d'où les Espagnols tirent beaucoup d'or, Panama, le Realeguo, Recoantepeque, Acapuleo et plusieurs autres qui sont tant au bord de la mer que dans les terres.

Il y a dix ans que les Espagnols qui habitent tout ce continent ne savaient ce que c'était que la guerre ; ils vivaient dans une grande et profonde tranquillité, et les armes à feu n'étaient même point en usage chez eux. Mais, depuis que nous avons trouvé le moyen de les aller voir, ils en ont fait venir de chez les Anglais de la Jamaïque, et cependant, quoiqu'ils en aient maintenant un grand nombre, ils n'en sont pas beaucoup plus

RAVENAU DE LUSSAN

aguerris, comme on verra par la suite de ce discours. Ils ont néanmoins pour ennemis des Indiens blancs qui habitent une partie du Chili, qui sont des gens d'une grandeur et d'une grosseur prodigieuse, qui leur font presque toujours la guerre, et quand ils en attrapent, ils leur lèvent l'estomac, comme on fait du plastron d'une tortue, et leur enlèvent le cœur (1).

Le 22, qui était jour de Pâques, la flotte de ceux qui nous avaient précédés en cette mer arriva aux îles du Roi, où nous étions. Elle était composée de huit voiles carrées, qui, avec les deux barques qui nous étaient venues attendre à notre arrivée, faisaient en tout la quantité de dix vaisseaux, dont je vais faire la description.

Les forces des
flibustiers.
Leurs chefs.

Le premier qui servait d'amiral (2) était une frégate de trente-six pièces de canon, commandée par un capitaine nommé David. Le second, servant de vice-amiral, était une petite frégate de seize pièces de canon, commandée par un autre nommé Suams.

Les troisième et quatrième étaient deux bâtiments commandés par Toufflé. Le cinquième était un navire qui aurait pu porter trente pièces de canon, mais qui n'en avait point, et était commandé par le capitaine Grognet.

Le sixième était un petit bâtiment commandé par Brandy.

Le septième était un brûlot commandé par Samely.

Le huitième était une barque longue commandée par un quartier-maître avec un détachement de la flotte, et les neuvième et dixième étaient les deux barques qui étaient venues au-devant de nous, dont l'une commandée par Pitre-Henri, et l'autre par un quartier-maître.

De tous ces commandements, il n'y avait que le capitaine Grognet qui fût Français ; tous les autres étaient de la nation anglaise, excepté David qui était Flamand. Quant aux équipages, ils se trouvèrent montés à environ onze cents hommes, lorsqu'ils nous eurent partagés dans leurs bords. Reste maintenant à dire, ainsi que je l'apprends de tous ceux de cette flotte, de quelle sorte ces bâtiments étaient tombés entre leurs mains, et par quelle voie et en quel temps ils étaient arrivés en mer.

Je continuerai donc, suivant l'ordre que j'ai gardé jusqu'ici, à dire

(1) Probablement des Patagons.

(2) Vaisseau amiral où se tenaient les Conseils de guerre et le trésor de toute expédition flibustière.

LES FRÈRES DE LA COSTE

que les maîtres de notre amiral étaient des Anglais qui, en 1682, enlevèrent par surprise de la côte de Saint-Domingue une barque longue appartenant à un capitaine français nommé Tristan, tandis qu'il était à terre avec une partie des Français de son équipage, attendant le vent propre à faire voile pour aller tous ensemble en guerre contre les Espagnols sous la commission de M. de Pouançay, qui était gouverneur de cette île en ce temps-là. Les Anglais se voyant les plus forts chassèrent ce qui restait de Français dans cette barque avec laquelle ils passèrent dans l'île de la Torbille où il va tous les ans quantité de vaisseaux pour y ramasser du sel. Ils y prirent un navire hollandais dans lequel ils s'embarquèrent tous, et furent à la côte de Guinée, où ils firent ensuite plusieurs prises, de toutes lesquelles ils ne conservèrent que ce bâtiment hollandais qui servit depuis d'amiral, et qu'ils montaient encore quand nous quittâmes la mer du Sud, lequel vaisseau on croyait être de la ville de Hambourg. Ces Anglais se rendirent forbans (1) sous la conduite d'un capitaine de leur nation et se pervertirent tellement par un nombre infini d'actions odieuses qu'ils exerçaient non seulement sur des étrangers, mais sur ceux même de leur nation, quand ils en rencontraient, que pour éviter la chasse qu'on leur aurait infailliblement donnée, ils passèrent de la mer du Nord à celle du Sud, où ils entrèrent par le détroit de Magellan.

Ils y furent environ huit mois en compagnie d'une petite frégate de vingt-huit pièces de canon qu'ils y rencontrèrent peu de temps après y être arrivés, laquelle avait pour équipage des Français, des Flamands et des Anglais ; mais leur bonne intelligence avec le forban ne fut pas de longue durée, parce que, ayant eu quelque démêlé avec lui, il arriva qu'un matin, en se souhaitant le bonjour à la manière anglaise, que tout l'équipage se leva sur le pont ; la petite frégate, qui allait incomparablement mieux que le forban, l'approche, et ayant passé tous les canons d'un bord lui envoya la volée accompagnée d'une décharge de menues armes, et ensuite, retint le vent. Les gens du forban y perdirent leur capitaine et vingt de leurs hommes, et depuis, la frégate ne parut plus.

Ils élirent un autre capitaine en sa place, qui fut David. La petite frégate de seize pièces était arrivée en cette mer quelque temps avant la

(1) Etre forban, c'était faire la course sans " commission " et attaquer aussi bien les navires de sa nation que ceux battant pavillon étranger.

RAVENAU DE LUSSAN

précédente, et par le même détroit de Magellan. Un des ingénieurs qui étaient dedans me dit qu'elle appartenait à S. A. R. Mgr le Duc d'York, et que, sous prétexte de venir traiter avec les Espagnols, elle n'était envoyée que pour prendre le plan et la plantation des villes et ports de cette mer. Le capitaine David, qui la rencontra, avait fait venir à son bord le capitaine Snaus qui la commandait, et le menaça de l'enlever s'il ne voulait faire la



*Type de Boucanier du XVII^e
siècle. (Tiré d'Æxmelin.)*

guerre comme lui, et avec lui, de manière qu'étant le plus faible, il aimait mieux céder au forban qu'en être pris. Ils firent ensemble quantité de prises qu'ils brûlèrent, après en avoir ôté ce qui leur était propre.

Environ un an après, le capitaine Touflé arriva avec cent quinze Anglais, mais qui avaient passé par terre, lesquels, en arrivant en cette mer, avaient fait aux îles des Rois la prise de deux bâtiments chargés de vivres et de rafraîchissements, dont j'ai parlé, qui venaient du Pérou.

Grognet et Lescuyer arrivèrent aussi par terre avec deux cent soixante

LES FRÈRES DE LA COSTE

dix hommes qui, ayant appris que la flotte anglaise était devant Panama, furent atterrir la nuit à Ravoga, île qui en est à deux lieues, d'où ils aperçurent un navire en feu, et à la pointe du jour, ils virent les Anglais sous voiles. Ils furent à leur bord, où ils apprirent que David ayant pris le navire *Sainte Rose*, chargé de farine et de vin, qui venait de Truxillo et allait entrer à Panama, le président lui avait demandé à le racheter, et lui ayant donné rendez-vous pour cet effet aux îles de Béricos, qui sont à une lieue du port, mais, au lieu de lui envoyer l'argent dont ils étaient convenus pour le rachat de ce vaisseau, il lui avait envoyé un brulot, qui se consuma lui-même par le peu de hardiesse et d'habileté de celui qui le commandait, ce qui fit que David donna ce vaisseau, le *Sainte Rose*, au capitaine Grognet et à l'équipage de Lescuyer qui avait perdu son capitaine.

Quant aux cinq autres bâtiments, que commandaient Brandy, Samely, Pitre-Henry et les deux quartiers-mâtres, ils avaient été pris aussi en mer, aux Espagnols, par les deux premières frégates qui les avaient conservés pour ceux qui viendraient par terre. Mais, de tous ces vaisseaux, il n'y avait que les premiers qui portaient du canon, les huit autres n'en avaient pas une pièce, étant navires marchands qui ne s'en servaient pas sur cette mer du Sud, où il y avait longtemps que personne ne naviguait qu'eux. Voilà ce qui s'était passé avant que nous eussions joint cette flotte, et voilà ce qui se passa depuis notre jonction.

Le 25 du même mois d'avril, nous prîmes l'avis de la flotte du Pérou, qui était mouillée au port de Callao, lequel portait à Panama les paquets de Madrid et les lettres du vice-roi de Lima, qui marquait de combien de navires de guerre, brûlots et marchands, leur flotte était composée, et en quel temps à peu près elle pouvait arriver à Panama.

Le vice-roi de Lima fait attaquer les flibustiers.

Le 26, nous interrogeâmes le capitaine de l'avis, lequel ne voulut rien avouer au delà de ce que je viens de dire, sinon que, lorsqu'il s'était vu près d'être abordé, il avait jeté à la mer les paquets du Roi d'Espagne, et une cassette de pierreries.

Le 27, nous fîmes les mêmes questions au pilote, qui, à l'exemple de son commandant, ne voulut rien découvrir, parce qu'ils avaient tous deux jurés sur l'Évangile, de perdre plutôt la vie que de déclarer quelque chose de leur secret, ou de laisser tomber quelque chose entre les mains des flibustiers.

Le 28, il nous mourut quatre hommes. Le soir du même jour, nous

RAVENAU DE LUSSAN

partîmes avec vingt-deux canots de guerre, armés de cinq cents hommes pour aller prendre la Seppa, qui est une petite ville sept lieues au vent de Panama. Le 29, sur les 10 heures du matin, nous aperçûmes deux voiles qui portaient sur nous ; après les avoir approchées, nous reconnûmes que c'étaient deux pirogues armées de Grecs, qui sont des gens ramassés de



Manière de combattre des Caraïbes, au XVII^e siècle. (Gravure des fils de Bry.)

diverses nations, dont les Espagnols qui leur ont imposé ce nom se servent dans leurs guerres, et qu'ils avaient depuis peu fait passer de la mer du Nord en celle-ci, pour les défendre contre nous, parce qu'ils les estiment meilleurs soldats qu'eux.

Nous détachâmes aussitôt deux de nos canots, les meilleurs voiliers, armés de vingt hommes chacun. Ces Grecs, qui nous connurent d'abord

LES FRÈRES DE LA COSTE

pour ce que nous étions, c'est-à-dire pour flibustiers, ne se firent pas prier pour se sauver sur une des îles dont la baie de Panama est semée. En y abordant, ils perdirent une de leurs pirogues qui s'y brisa, et nous abandonnèrent l'autre ; ensuite, ils gagnèrent une éminence, avec leurs armes et ce qu'ils purent sauver de munitions, et se battirent contre nous très vigoureusement sous un pavillon sans quartier (1). Et comme le lieu où nous débarquâmes était commandé de cette éminence par leurs armes, et qu'il était trop escarpé pour y monter du côté où nous étions, nous fûmes contraints de faire un grand tour pour les prendre par un autre endroit où nous trouvâmes le terrain plus avantageux. Enfin, après un combat d'une bonne heure, nous les forçâmes à se sauver dans les bois, nous en fîmes deux prisonniers, nous gagnâmes leur pavillon et en trouvâmes vingt-cinq à trente étendus sur la place.

Ces deux prisonniers nous apprirent que ceux qui s'étaient sauvés ne pouvaient être que cent au plus, et que nous les aurions facilement si nous voulions, y en ayant quantité de blessés. Ils nous apprirent aussi qu'on était informé à Panama du renfort qui était venu de la mer du Nord joindre la flotte des flibustiers, que sur cela, le président de Panama avait envoyé un avis à Lima pour engager le vice-roi à retenir les vaisseaux marchands dans les ports jusqu'à nouvel ordre, et d'envoyer au plus tôt la flotte de guerre pour combattre la nôtre et nous chasser de cette mer ; on se défit de ces deux prisonniers pour avoir mis pavillon sans quartier étant trois fois plus de monde que nous.

Après cet avantage et que nous eûmes repris nos canots, nous continuâmes notre dessein sur la Seppa, mais comme il faut monter avant d'y arriver environ deux lieues dans une très belle et large rivière, qui porte le même nom et qui est bordée de vigies, nous ne pûmes manquer d'y être découverts et de trouver toute la ville en alarme et en détente ; cependant nous donnâmes dedans tête baissée et la prîmes sans perdre un seul homme ; mais, voyant que nous n'y trouvions que très peu de chose, parce qu'ils avaient tout sauvé, nous retournâmes à nos canots.

Comme je serai obligé de parler plusieurs fois de vigier et de vigies, il est à propos que je fasse entendre que vigier est proprement faire sentinelle

(1) Hisser le pavillon sans quartier était un acte grave, car il annonçait que les blessés et prisonniers seraient égorgés : il fallait vaincre ou mourir.

RAVENAU DE LUSSAN

sur terre ou sur mer et que ceux qui le font se nomment vigies. Les Espagnols en entretiennent un grand nombre, car toutes les villes, les bourgs, les villages, et même les maisons seules, ont des gens gagés, qu'ils envoient sur les lieux les plus éminents des environs, et sur le bord des rivières où ils tiennent leurs chevaux tout prêts de manière que, quand ils avisent l'ennemi,



Un marché caraïbe au XVII^e siècle. (Gravure des fils de Bry.)

ils courent en avertir les Espagnols, lesquels se préparent, non pas à se battre mais à sauver leur butin.

Le 1^{er} mai, nous fûmes rejoindre nos bâtiments qui nous attendaient à une île très jolie, que l'on appelle Sepilla, distante d'une lieue de l'embouchure de la rivière de la Seppa. Cette île est accompagnée d'une quantité d'autres qui remplissent de sorte le canal, qui fait l'acul ou la baie de Panama,

LES FRÈRES DE LA COSTE

et elles font comme une barre en long, qui partage le canal en deux, l'un à l'ouest et l'autre à l'est. Les douceurs que nous trouvâmes en ce lieu méritent que je m'en souviennne et que j'en fasse une petite description.

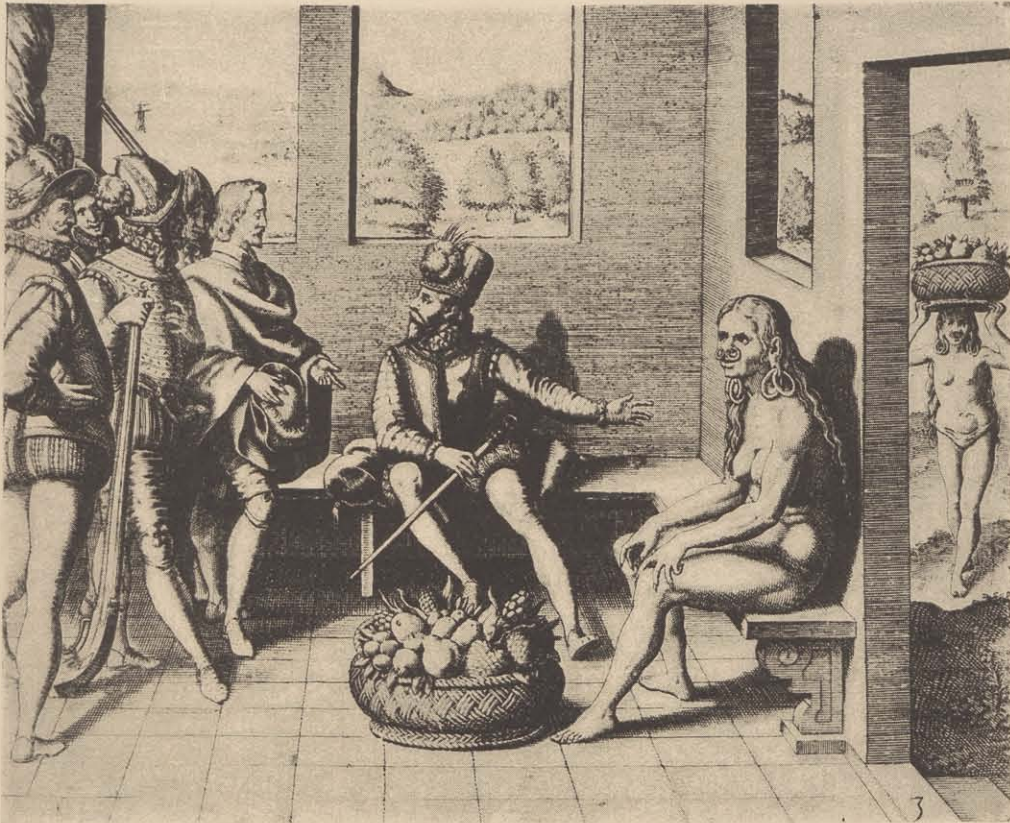
Les richesses
tropicales.

Je dirai donc que toutes ces villes sont si agréables et si belles qu'on les nomme communément les jardins de Panama, ce qui n'est pas sans fondement, puisque toutes les personnes considérables de cette ville qui ont chacune en particulier une de ces villes, y ont aussi leurs maisons de plaisance accompagnées de jardins délicieux, qui sont arrosés de quantité de sources d'eaux vives, ornés et embellis d'une confusion prodigieuse de fleurs et de berceaux de jasmins à perte de vue, et remplis d'un nombre presque infini de toutes sortes de fruits du pays, parmi lesquelles j'en remarquai quatre différentes, qui sont la Sappota, la Sapotilla, l'Avocata et Las Cayemites. Le premier est un fruit fait à peu près comme nos poires. Il est de différentes grosseurs, la peau en est grise et renferme en son milieu deux noyaux en ovale, fort polis et lissés, qui sont dans les plus plantureux de ces fruits un peu plus gros chacun qu'une de nos noix ordinaires ; quand ce fruit est mûr, il est fort mol, et la peau en étant ôtée, on découvre une chair d'un très beau rouge et d'un goût ravissant. La deuxième a la même forme du précédent, mais qui ne passe pas la grosseur d'une poire de rousselet. Il est dessous la peau, d'une couleur blanche et d'une bonté admirable. Le troisième a la figure de nos coings, excepté que la peau en est plus verte ; il faut que ce fruit soit tout à fait mûr et parfaitement mol pour être bon ; et c'est alors qu'on le trouve sous la peau d'une blancheur de neige. Les Espagnols le mangent avec une cuiller comme de la crème et effectivement il en a le goût.

Le quatrième est semblable à de grosses prunes de Damas, violet et extrêmement savoureux. Outre ceux-ci et un grand nombre d'autres dont ce pays est particulièrement favorisé, il en porte encore une grande quantité qui sont communs à toute l'Amérique, comme sont les prunes de Monbain, les prunes de Sirvellas, les abricots du pays, les momins, les junipas, les pommes d'acajou, les cocos, les courbaris, les cachimens, les cacao, les bananes, les ananas, les figues du pays et de Provence, les melons d'eau, les melons d'Espagne et de France, et toutes sortes d'oranges, citrons et limons. Tous ces riches présents de fruits et d'eau claire que la nature nous offrait dans ces villes nous étaient d'un merveilleux secours après les fatigues

RAVENAU DE LUSSAN

que nous venions d'essuyer en traversant la terre ferme, sans compter une abondante moisson de maïs et de riz dont nous trouvâmes la terre de ces îles couverte et que les Espagnols n'avaient pas, je crois, l'intention de semer pour nous ; mais ces mêmes îles où nous avons rencontré tant de douceurs, nous causèrent aussi par la suite le chagrin que je vais dire un peu plus bas.



Les fruits merveilleux de l'Amérique. (Gravure de la fin du XVI^e siècle, de Th. de Bry.)

Le 8 mai, au matin, nous mîmes à la voile et passâmes devant l'ancienne et la nouvelle ville de Panama. L'ancienne est celle qui fut prise par le général anglais Morgan (1) en l'année 1670, dont les églises et maisons nous parurent fort belles autant que nous en pûmes juger d'une lieue loin. Il n'y a que la nouvelle qui soit fortifiée, étant entourée d'une belle enceinte de

(1) Morgan fut un des plus illustres flibustiers anglais des Antilles. Nous avons donné son portrait.

LES FRÈRES DE LA COSTE

murailles et de plusieurs autres fortifications, mais n'est observée que du côté de la mer. Cette ville a une incommodité : c'est que, comme elle est située dans le fond d'une baie, et que la mer se retire fort loin en ce pays, les grands vaisseaux y demeureraient à sec, s'ils voulaient y mouiller plus près que d'une lieue. Nous en approchâmes le plus que nous pûmes avec nos pavillons et nos flammes dehors, et de là fûmes prendre fond à Tavoga, qui nous paraissait une petite île enchantée, tant les maisons et les jardins qui y sont dessus étaient agréables et enjolivés.

Le 9, nous espalmâmes tous nos navires, et il nous mourut ce jour un homme. Le 10, nous envoyâmes croiser notre barque longue pour être avertis lorsqu'elle apercevrait la flotte espagnole.

Le 13, nous fîmes choix des bâtiments qui la devaient attaquer. Les capitaines David et Grognet devaient aborder l'amiral espagnol ; les capitaines Suams et Touflé, le vice-amiral, le capitaine Pitre-Henry, et une des prises à Touflé, la Patache ; notre brûlot devait se tenir sous la hanche de notre amiral, nos autres bâtiments devaient attaquer le reste de la flotte selon leurs forces et nos pirogues armées devaient défendre l'abordage des brûlots ennemis.

Attaque par
les flibustiers
de la ville de
Panama.

Cette journée on tira à Panama quantité de coups de canon, dont nous ne pûmes deviner la cause. Le 14, nous mîmes à terre sur cette île de Tavoga, quarante prisonniers qui nous embarrassaient dans nos navires, et ensuite levâmes l'ancre pour aller vigier la flotte du cap Pin, mais cette garde était fort à contre-temps, puisque la flotte qui nous avait voulu dispenser de cette peine et de celle de l'attaquer, s'était déjà rendue à Panama sans que nous l'eussions aperçue, étant entrée en ces îles délicieuses par un des deux canaux que j'ai remarqué qu'elles font, qui la déroberent à nos yeux, tandis que nous croisions par l'autre canal où nous estimions qu'elle devait passer.

Comme nous ne savions rien de cette aventure et que notre barque longue, qui vint nous rejoindre, nous dit qu'elle n'avait rien découvert de ce qui s'était passé, nous fûmes mouiller à l'île des Rois, où l'on nous fit prêter le serment accoutumé à toute la flotte, de ne point se faire de tort les uns aux autres de la valeur d'une pièce de huit, au cas que Dieu nous rende victorieux de celle des Espagnols. Le 17, il nous mourut un homme.

Le 19, nous mouillâmes l'ancre et fûmes mouiller entre la grande terre

RAVENAU DE LUSSAN

et les îles dans le canal de l'est où nous croyions que la flotte attendue dût passer. Le 26, il nous mourut encore un homme.

Le 19, nous appareillâmes et fîmes route pour le cap Pin. Le 31, nous chassâmes deux voiles que nous perdîmes la nuit et qui nous ramenèrent en les poursuivant aux petites îles de Panama, où nous prîmes fond le 1^{er} juin et le même jour nous attrapâmes deux Grecs sur l'île où nous les avions battus en allant prendre la Seppa.

Le 4, nous envoyâmes deux canots à l'île de Sipilla pour tâcher à prendre quelques prisonniers qui nous apprirent des nouvelles. Ils y prirent une barque chargée de planches que les Espagnols allaient porter à Panama pour y faire des pirogues à la place de celles que nous leur avions prises.

Ceux qui les conduisaient nous apprirent que leur flotte était entrée le 12 mai à Panama ; que le 13, ils avaient tiré quantité de coups de canon par réjouissance, et que, sitôt qu'ils se seraient rafraîchis, espalmés et pris du monde, elle devait sortir pour nous venir combattre, à quoi elle ne manqua pas aussi.

Le 7, vers midi, le capitaine Grognet, qui était mouillé plus au large de l'île que nous, nous fit signal qu'il voyait la flotte des Espagnols composée de sept voiles, ce qu'il nous marqua en hissant et amenant son pavillon sept fois, et en doublant la pointe de l'île où nous étions mouillés, nous aperçûmes sept gros navires qui venaient large sur nous, avec pavillon sans quartier en poupe, et royaliste à leurs mâts ; alors l'espérance que nos équipages avaient perdue quand ils apprirent que la flotte était entrée à Panama leur revint, et l'envie qu'ils avaient de profiter des richesses qu'elle portait les anima tellement que la plupart jetaient leur chapeau à la mer, croyant déjà tenir ceux des Espagnols. Nous pavoisâmes nos navires et ensuite disputâmes le vent qui était pour lors rangé à l'ouest.

Sur les 3 heures de l'après-midi, nous leur gagnâmes, à l'exception du capitaine Grognet, qui, pour avoir attendu son canot qui venait de terre, et fait deux chapelles, ne put le gagner comme nous. Notre amiral, se voyant au vent du vice-amiral espagnol, qui était éloigné de son amiral, nous fit signe de le suivre pour aller l'aborder, et pour cet effet nous allongeâmes nos *sivadières* (1), mais l'amiral amena son pavillon pour marquer qu'il voulait remettre la partie au lendemain, espérant que Grognet gagnerait

(1) Sivadière, nom d'une voile portée par le mâts de beaupré.

LES FRÈRES DE LA COSTE

aussi le vent pendant la nuit. Vers le soleil couchant, l'amiral espagnol qui était sous le vent à nous, nous salua de sept coups de canon sans boulet auquel salut notre amiral répondit de toute sa volée à balle ; la nuit venue, les Espagnols mouillèrent, connaissant mieux que nous les courants qui règnent entre ces îles, et envoyèrent un navire avec un fanal prendre fonds deux lieues sous le vent à nous, pour nous amuser et nous faire prendre de fausses mesures, et de fait, nous louvoyâmes bord sur bord toute la nuit, pour être le lendemain matin au vent du fanal que nous croyions être la flotte entière.

Combat naval
avec la flotte
du Pérou qui
est battue.

Le 8, à la pointe du jour, nous reconnûmes notre erreur et fîmes tout étonnés de nous trouver sous le vent de la flotte ennemie, à l'exception des vaisseaux du capitaine Touflé et de sa prise, qui étaient au vent, mais malheureusement, comme je l'ai remarqué, c'étaient des navires sans canon.

La flotte ennemie était encore mouillée à une heure de soleil ; nous fîmes tous nos efforts pour regagner le vent, mais leur vice-amiral duquel l'ancre était à pic, et qui n'avait ses voiles *frelées* (1) qu'avec des amarres légères, les éventa tout d'un coup, et ayant le vent arrière fut à l'instant sur notre amiral ; notre vice-amiral força de voiles pour venir à son secours, parce que la volée de l'Espagnol l'avait déjà fort incommodé. Ce renfort força l'ennemi à retenir le vent que nous nous efforçâmes encore inutilement toute la journée de vouloir gagner. Cependant les Espagnols, sous le canon desquels nous nous trouvâmes, nous maltraitaient beaucoup, ce qui obligea notre amiral et vice-amiral de s'amarrer ensemble, et de se résoudre à périr plutôt en se battant courageusement, que de laisser prendre aucun bâtiment de leur flotte, quoiqu'ils eussent pu se sauver tous deux, s'ils l'eussent voulu, puisqu'ils allaient incomparablement mieux que les Espagnols.

Sur l'après-midi, le capitaine Touflé, qui était au vent de la flotte ennemie, envoya la pirogue à bord de notre amiral pour recevoir ses ordres ; celui qui la gouvernait eut ses jambes emportées d'un boulet de canon.

Vers les 2 heures de l'après-midi, les Espagnols détachèrent un navire de vingt-huit pièces de canon pour empêcher le capitaine Grognet de nous rejoindre, étant connu par quelques Espagnols qui avaient été nos prisonniers comme le plus fort en menues armes qui fût sur notre flotte, et qu'ils redoutaient d'autant plus, qu'ils savaient que l'équipage de son vaisseau

(1) Fréler, attacher les voiles aux vergues.

RAVENAU DE LUSSAN

n'était composé que de Français. Enfin, nous voyant à la veille d'être ruinés à coups de canon nous voulons en finir par l'abordage, l'Espagnol n'en veut point ; nous virâmes de bord à la faveur du vent d'un grain, pour aller aborder le vice-amiral espagnol, qui était celui qui allait le mieux et qui



Jeux des Caraïbes. (Gravure du XVII^e siècle.)

nous talonnait de plus près ; mais nous n'eûmes pas plutôt *amuré* (1), que le vent rechangea, ce qui nous fit grand tort, car nous étions arrivés sur ce vaisseau ennemi qui, ne s'étant pas senti du vent qui nous avait changés de bord, avait toujours porté sur nous, de manière que quand nous eûmes reviré cette seconde fois, il était si proche de nous qu'il fut forcé de carguer le

(1) Amurer désigne l'opération grâce à laquelle on attache un cordage qui pend au coin inférieur d'une voile. Un vaisseau change d'armures quand il manœuvre pour changer la direction de ces voiles et, par conséquent, sa marche.

LES FRÈRES DE LA COSTE

point de la grande voile, de crainte de donner de son mât de beaupré dans notre *arcasse* (1). Cela nous força de larguer nos canots qui étaient à notre proue pour mieux aller et résistâmes en cet état jusques à la nuit.

Le navire de Pitre-Henry, dans lequel j'étais, ayant reçu plus de vingt coups de canon, fut contraint de faire vent arrière, ce qu'étant aperçu par notre amiral et notre vice-amiral, ils mirent le vent dans leurs perroquets qui avaient toujours été brassés au vent dans le combat pour nous attendre à cause que nous allions très mal. Les ennemis, voyant notre manœuvre, détachèrent et envoyèrent après nous leur plus petit navire, mais comme nous revirâmes sur lui, il nous envoya dix-huit coups de canon, et rejoignit la flotte.

Durant le combat notre barque longue ayant été fort maltraitée, son équipage fut forcé de l'abandonner, et n'ayant pas eu le temps de couler à fond, jeta à la mer quelques pièces de canon que notre amiral y avait mis, et ensuite se sauva à bord d'un de nos bâtiments. Les prisonniers espagnols qu'on avait laissés dedans, se voyant libres, furent pour se rendre au vice-amiral espagnol, mais ce navire, qui prit cette barque pour notre brûlot, la coula bas à coups de canon, sans la vouloir laisser approcher, ne pensant pas que c'étaient de leurs gens.

Les
flibustiers se
réfugient dans
l'île de San
Juan de
Cueblo.

Le 9, nous ne vîmes ni notre flotte, ni celle des Espagnols, ce qui nous obligea de faire route pour gagner l'île de San Juan de Cueblo, qui est à 80 lieues à l'ouest de Panama, où nous arrivâmes le 14, favorisés d'une brise d'est ; nous fûmes aussitôt nous échouer, ce dont il était grand temps, ayant toujours eu, depuis le combat, cinq pieds d'eau dans notre fond de cale. Nous travaillâmes à nous raccommoder pour ensuite remonter devant Panama, afin d'y apprendre ce qu'était devenue notre flotte dont nous étions fort en peine, lorsque le 26, elle nous en tira en venant mouiller au lieu où nous étions. Nos gens nous apprirent qu'ils ne s'étaient plus battus depuis que nous les avons quittés, que le 9 au soir la flotte espagnole avait mouillé à une portée de canon de la nôtre et qu'ayant appareillé jusqu'au 10, les uns et les autres, les Espagnols avaient fait voile pour entrer dans le port de Panama, que le capitaine David avait été fort incommodé du canon des Espagnols, surtout de deux coups qui lui emportaient la moitié de son gouvernail, mais qu'il n'avait eu que six blessés dans son navire, et pas un seul de tué ; que le capitaine Suams n'avait pas été moins maltraité, que

(1) L'arcasse est la partie du navire où la membrure de l'arrière rejoint l'étambot.

RAVENAU DE LUSSAN

toute son *arcasse* était rasée, qu'il avait eu quantité de coups de canon à l'eau, que son contre-maître avait eu la tête emportée d'un boulet et n'avait eu que trois blessés, et qu'enfin les autres petits bâtiments n'avaient perdu personne, et fort peu de blessés, sur quoi je peux dire avec vérité et sans exagération, que c'est une chose surprenante et qui tient du miracle, qu'étant si peu de monde et montant d'aussi chétifs bateaux qu'étaient les nôtres, nous avons pu essayer le feu, résister et combattre contre une flotte aussi considérable, en comparaison de la nôtre, pourvue d'aussi bons vaisseaux et montés d'autant d'hommes qu'était celle des Espagnols, dont l'amiral était un navire de soixante-dix canons mais qui n'en avait que cinquante parce qu'il était trop vieux. Le vice-amiral n'en avait que quarante, quoiqu'il fût percé pour soixante. C'était un fort bon navire et voilier, mais vieux aussi. La patache, qui était de quarante, n'en avait que vingt-huit. La conserve en avait seize et était percée pour quarante, comme la patache. Les trois autres étaient presque aussi gros et étaient armés en brûlots ; ils leur faisaient porter du canon, afin que ne les prenant pas pour ce qu'ils étaient, ils puissent nous approcher et nous surprendre avec plus de facilité que si nous nous en étions défiés.

Si nous eussions eu cette flotte comme nous l'avions espéré avant qu'elle se fût fortifiée à Panama ou que nous eussions seulement eu le vent à elle quand nous en fûmes attaqués, je ne doute pas que les choses eussent pris une autre face et que nous eussions attrapé de leurs vaisseaux pour nous en retourner par le détroit avec assez de richesse pour nous mettre à notre aise, ce qui nous aurait délivrés tout d'un coup d'une suite continuelle de peines et de fatigues que nous souffrîmes encore pendant plus de trois ans et en ces lieux et dans notre retour par terre à la mer du Nord, mais la divine Providence en avait décidé autrement.

Le 29, nous partîmes de cette île San Juan, trois cents hommes dans cinq canots, pour aller surprendre le Pueblo Nuevo, bourg qui en est distant de cinq lieues, pour tâcher d'avoir des vivres, dont nous commencions à manquer. Le 31, ayant mis à terre, nous prîmes une vigie, mais une autre se sauva, ce qui fut cause que nous fûmes découverts. Pour arriver dans ce bourg, il faut monter deux lieues dans une très belle rivière, et profiter des marées, quand elles montent. Avant que d'y arriver, on trouve un retranchement pour la sûreté, mais mal gardé. Le bourg n'est pas des mieux

LES FRÈRES DE LA COSTE

situés, quoique assis sur le bord de la rivière, étant tout entouré de marécages. Nous n'y trouvâmes ni gens, ni vivres et en repartîmes le 3 juillet. Le 4, nous revenions avec nos canots rejoindre nos navires, nous chassâmes une barque que nous prîmes, chargée de soieries, et le 5, nous arrivâmes à nos bâtiments.

Conflit entre
flibustiers
anglais
et français.

Dans la descente que nous fîmes à ce bourg, nous eûmes un différend avec des Anglais, lesquels étaient en bien plus grand nombre que nous, et en voulaient tirer avantage, et se rendre maîtres de tout ; jusque-là, Touffé, un de leurs capitaines, avait prétendu démonter le capitaine Grognet du vaisseau que lui avait donné David, et lui donner en échange le sien, qui coulait bas ; mais comme il vit qu'il avait affaire à des gens qui, quoique inférieurs en nombre, n'auraient pas souffert si facilement ce troc, il fut obligé malgré lui de s'en désister tellement que, quand nous vîmes qu'il continuait à prendre sur nous les mêmes hauteurs, nous nous débarquâmes cent trente Français d'avec eux sans compter l'équipage du capitaine Grognet qui était de deux cents autres, et après avoir fait bande à part, nous dégradâmes sur l'île.

Une des principales raisons qui faisaient que nous ne sympathisions pas ensemble et que nous avions eu plusieurs autres démêlés était à cause de leur impiété contre notre religion, ne se faisant point scrupule, quand ils entraient dans une église, de couper à coups de sabre les bras des crucifix et de leur tirer des coups de fusil et de pistolet, brisant et mutilant avec les mêmes armes les images des saints, en dérision du culte que nous autres Français leur rendions, et c'était particulièrement de ces horribles désordres que procédait la haine que les Espagnols avaient conçue indifféremment contre nous tous, comme nous l'apprîmes par plusieurs de leurs lettres qui nous tombèrent entre les mains, lesquelles j'ai fait traduire en français, comme on le verra dans la suite.

Le 9, les Anglais levèrent l'ancre, et furent mouiller cinq ou six lieues sous le vent de l'endroit où nous étions pour y faire des canots afin de remplacer ceux qu'ils avaient perdus aussi bien que nous pendant le combat contre la flotte ; nous fûmes aussi chercher des arbres pour en construire et nous entrâmes pour cela dans les bois qui sont en ces quartiers fort voisins de la mer, dont nous choisîmes les plus gros qui sont ordinairement de Mapou ou d'Acajou, d'ailleurs les plus tendres et les plus aisés à travailler, et d'entré



*Un capitaine espagnol des colonies américaines, l'un de ceux que Ravenau n'aimait guère.
(Gravure du XVII^e siècle.)*

LES FRÈRES DE LA COSTE

lesquels nous en avons mis en œuvre de si puissants qu'un seul tronc étant façonné et creusé a porté jusqu'à quatre-vingts hommes.

Comme nous étions à fabriquer les nôtres, une vigie que nous avions postée sur un arbre fort élevé qui était sur le bord de la mer de notre île, tant pour découvrir si les Anglais qui nous savaient occupés aux travaux de nos canots ne viendraient point enlever notre bâtiment, que pour voir s'il ne passerait pas quelque navire espagnol entre la terre ferme et l'île où nous étions, vint nous dire, le 15, qu'il y avait une voile au large, qui gouvernait au sud-ouest, quart-ouest. Nous fûmes aussitôt après et la rejoignîmes. C'était un petit bâtiment commandé par le capitaine Will-Nette, Anglais qui avait quarante hommes de sa nation et onze Français d'équipage, dont jusque-là nous n'avions eu aucune connaissance. Ils nous dirent qu'il y avait néanmoins longtemps qu'ils étaient passés par terre en cette mer, que depuis peu ils avaient pris le bâtiment qu'ils montaient, chargé de farine, dans le port de Sansonet en terre ferme, qui est l'embarcadère de Guatémala, trente lieues à l'est de San-Juan, et qu'ensuite, montant à la côte du sud, ils avaient appris que le vice-roi de Lima avait envoyé la flotte espagnole exprès pour chasser et battre des flibustiers, que cela leur avait fait connaître qu'il y en avait d'autres qu'eux dans cette mer, et que sur cette bonne nouvelle, ils étaient venus nous chercher pour se trouver à la prise de cette flotte, mais qu'ils avaient su devant Panama où ils espéraient nous rencontrer que le combat s'était déjà donné, et que nous étions allés à l'île San Juan ; les autres Anglais, qui, comme j'ai dit, étaient mouillés à cinq ou six lieues sous le vent à nous avaient aussi envoyé un canot reconnaître cette barque, lequel arriva aussi tôt que le nôtre, dont nous ne fûmes pas trop contents, parce que la barque était chargée de vivres. Ces Anglais persuadèrent si bien ces nouveaux arrivés, qu'ils les emmenèrent mouiller avec eux, à l'exception des onze Français qui les quittèrent et que nous emmenâmes avec nous.

Les Anglais abandonnent les Français dans l'île de San Juan de Cueblo.

Cette île San Juan de Cueblo a environ douze lieues de tour ; elle est établie est et ouest et nord et sud à cinq lieues de la grande terre par le canal le plus étroit (nous appelons canal un trajet de mer qui est entre deux terres) ; elle est inhabitée, fort montagneuse, remplie de bois (marie) dont elle abonde.

Quand nous restâmes sur cette île, nous espérions y faire grande chère

tant elle était peuplée de cerfs (benades), singes, agoutis et lézards, et les anses foisonnantes de terrissages de tortues ; mais nous fûmes privés de ces commodités par deux inconvénients, dont le premier fut que les Anglais, en moins de quinze jours, avaient tant détruit de ces tortues par le moyen de leur vareurs (1) pour les saler, qu'il n'en restait que très peu, et le deuxième fut à l'égard de la chasse, où après avoir été heureux les premiers jours, nous la défendîmes, parce qu'ayant demeuré en ce lieu plus que nous n'avions projeté, il fallait conserver notre poudre, de crainte que l'ayant usée les Espagnols ne nous eussent eu après à trop bon marché, de manière que nous fûmes un mois entier sur cette île à ne manger à 330 hommes que deux tortues en deux fois vingt-quatre heures et à chercher dans les bois des graines aux arbres pour nous sustenter, dont quelques-uns moururent, parce que nous n'en connaissions pas les propriétés.

Il y a sur cette île une sorte de serpents si dangereuse que si, lorsque l'on est mordu, l'on n'a pas sur soi d'un certain fruit pour le mâcher et en mettre aussitôt le marc sur la blessure, il est impossible de se garantir d'une prompte mort comme nous en eûmes l'expérience sur deux hommes que nous perdîmes de cette manière, qui souffrirent en mourant de très grandes douleurs par l'activité et la violence du feu que ce venin leur avait allumé dans le corps. L'arbre qui porte ce fruit croît sur le lieu même, ainsi qu'en d'autres endroits de ce pays-là. Il est fort approchant de nos amandiers pour la hauteur et pour ses feuilles ; le fruit est semblable aux châtaignes de mer et renferme dans son milieu une amande blanchâtre ; on mâche tout ensemble avant que de l'appliquer, et il n'a point d'autre nom que celui de *graine à serpent*.

Les serpents
et la graine
à serpent.

Il s'y trouve aussi beaucoup de caïmans, à deux et trois lieues avant dans la terre, qui est une espèce de crocodiles qui se tiennent indifféremment dans la terre, dans les rivières et la mer, et qui sont tellement carnassiers que nous avons eu des gens qui en ont été dévorés.

Le 27, les Anglais nous envoyèrent un quartier-maître nous demander si nous voulions nous associer avec eux, se croyant trop faibles pour aller prendre la ville de Léon, sur laquelle ils avaient fait dessein ; nous reconnûmes en cette occasion que l'extrême misère est une chose si affreuse qu'il est presque impossible que, trouvant l'occasion d'en sortir, on la laisse

Accord avec
les Anglais.

(1) Pêcheur au harpon.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Le manque
de vivres fait
sortir les
fibustiers de
l'île San Juan
et les force à
courir
l'aventure sur
la côte.

échapper, quelque répugnance que la raison y trouve ; nous avions abandonné les Anglais, dont l'impiété nous faisait horreur, et nous consentions à accepter la proposition qu'ils nous font de nous rejoindre à eux ; ils avaient tous les vivres de leur côté, et c'était un charmant attrait pour des gens qui mouraient de faim. Nous leur demandâmes d'abord de quoi manger, et que, comme nous n'avions qu'un bâtiment qui ne pouvait pas nous contenir tous, ils nous en donnassent encore un, parce que nous ne voulions plus nous disperser dans leurs bords comme ci-devant, à quoi ils ne voulurent pas consentir. Cependant, nous étions fermes à ne nous pas relâcher là-dessus ; la faim força treize de nos gens à nous abandonner pour suivre ces Anglais, ne se pouvant accoutumer à suivre les jeûnes que nous étions contraints de faire, et, le 4 août, il nous mourut quatre hommes.

Le 9, sachant que les Anglais étaient partis, nous nous embarquâmes cent vingt hommes dans cinq canots commandés par le capitaine Grognet et en laissâmes deux cent six autres tant à bord du bâtiment que sur l'île, nous leur donnâmes ordre de faire encore d'autres canots et ensuite traversâmes à la grande terre.

Le 11, y étant descendus, nous arrivâmes à une *Hatte* qui est une espèce de métairie où les Espagnols nourrissent du bétail. Celle-ci est voisine d'une ville nommée San Iago, qui est distante de l'île San Juan de vingt lieues ; nous primes les gens qui se trouvèrent en cette hatte, entre lesquels était le maître qui nous indiqua et nous mena prendre une sucrerie dans la rivière de San Iago, où nous fûmes découverts. Nous sondâmes ces prisonniers les uns après les autres pour voir s'ils savaient notre séparation d'avec les Anglais, en leur disant que nous arrivions de la mer du Nord, et qu'ils nous enseignassent des fibustiers qu'on nous avait dit être en cette mer ; ils nous dirent qu'il en était venu à l'île San Juan raccommoier le dommage que la flotte du Pérou leur avait fait, et d'autres circonstances que nous savions mieux qu'eux, sans nous parler de ce qui était arrivé entre les Anglais et nous, d'où nous conjecturâmes qu'ils n'en savaient rien, et de quoi nous eussions bien voulu aussi que tous les autres Espagnols n'eussent pas eu plus de connaissance, dans l'appréhension que notre désunion ne les rendît plus hardis à nous attaquer.

Après cet éclaircissement, nous détachâmes un canot que nous avions pris sur cette rivière pour porter à nos gens quelques vivres, qui s'étaient

RAVENAU DE LUSSAN

trouvés dans cette hatte, et pour les avertir que nous allions vers Panama épier l'occasion de prendre quelques barques pour tâcher de sortir de cette île San Juan, parce que, comme je viens de le dire, notre bâtiment ne nous suffisait pas, et que dès qu'ils auraient des canots de prêts, ils allassent reprendre le Pueblo Nuevo, pour y avoir des vivres afin de les faire subsister jusqu'à notre retour.

Une descente
à terre.

Le 15, nous mîmes pied à terre quarante lieues sous le vent de Panama, et, quoique nous n'eussions pas de conducteur, nous nous rendîmes au chant



Ce coup de vent devint si fort que la mer en devint tout à fait affreuse...

des coqs qui nous y appelèrent, à une fort belle estancia, qui est une maison particulière où nous prîmes cinquante prisonniers, autant hommes que femmes, parmi lesquels il y avait un jeune homme et une jeune fille de qualité qui nous promirent rançon. Nous les emmenâmes sur une île nommée Iguana, à une lieue de la grande terre et sur laquelle il n'y a de l'eau que par le moyen de la pluie qui s'arrête dans les trous du rocher.

Nous attendîmes cette rançon jusqu'au 28, qu'ils nous la payèrent exactement ; nous les relâchâmes après qu'ils nous eurent avertis qu'à huit lieues au vent, il y avait une rivière dans laquelle étaient deux barques chargées de maïs. Nous partîmes de nuit, et arrivâmes dès le matin à leur bord et les enlevâmes ; de là, nous nous remîmes en route pour aller rejoindre

LES FRÈRES DE LA COSTE

nos gens à l'île San Juan, où nous arrivâmes le 3 septembre. Ils nous apprirent que cent d'entre eux, dont il y en avait quatre-vingt-dix-huit de retour, étaient partis le 25 du mois précédent pour aller à Pueblo Nuevo, comme nous leur avions mandé ; que le 27, ils y étaient arrivés, et qu'encore qu'ils fussent découverts par la vigie de ce bourg, ils s'en étaient rendus maîtres, et y étaient restés deux jours, malgré les continuelles et diverses attaques des Espagnols, que le commandant du lieu était venu avec un trompette parler à eux, et leur avaient demandé pourquoi ils portaient un pavillon blanc puisqu'ils étaient Anglais (ainsi le croyait-il) mais ne voulant pas satisfaire sa curiosité là-dessus, ils l'obligèrent à s'en retourner. Que huit d'entre eux s'étant un peu écartés de la place d'armes, il y en eut deux de massacrés par cent cinquante Espagnols, qui, les voyant en si petit nombre, foncèrent généreusement sur eux, et avec tout l'avantage qu'ils avaient, ils ne purent néanmoins empêcher les six autres de regagner le corps de garde en se battant en retraite avec une vigueur extraordinaire.

Le 4, nous repartîmes avec six canots armés de cent quarante hommes. Nous en détachâmes deux que nous envoyâmes à la hatte que nous avons prise le 11 d'août y chercher la rançon du maître que nous avons fait prisonnier ; et nous avec les quatre autres retournâmes à notre sucrerie de Santiago afin d'y prendre les chaudières à sucre dont nous avons besoin. Nous y apprîmes que le gouverneur de San Iago y était venu après notre départ, la première fois que nous l'avions prise, accompagné de huit cents hommes. Nous y demeurâmes jusqu'au 9 pour attendre la réponse d'un prisonnier, que nous avons envoyé à ce gouverneur, par lequel nous lui mandions que s'il souhaitait revenir avec ces huit cents hommes, que nous l'attendrions, mais ne nous donnant pas de nouvelles, nous en repartîmes après que nos deux canots nous fussent venus reprendre, et arrivâmes le 11 à bord de notre bâtiment et de nos deux barques à l'île San Juan. Le 15, nous espalmâmes nos vaisseaux et prîmes nos eaux et notre bois. Nous serions partis de cette île à temps sans une pluie continuelle qui dura dix-huit jours et un temps si mauvais qu'il nous était impossible de paraître seulement sur le pont, n'ayant pas fait un rayon de soleil pendant tout cet intervalle et c'est pour cette raison que les Espagnols nomment l'égout de la mer du Sud la distance qui se trouve depuis la baie de la Gurgera jusqu'à cette île San Juan. Il ne règne en cet endroit pendant toute l'année que

RAVENAU DE LUSSAN

quatre mois de beau temps qui sont décembre, janvier, février et mars ; les huit autres mois sont accompagnés d'une forte pluie qui ne cesse ni ne discontinue que très peu, et qui, outre le flux de sang qu'elle produit, est si pernicieuse que quand un homme en a essayé une ondée sans changer aussitôt de linge, il se forme entre cuir et chair des vers gros comme le tuyau d'une plume et longs comme la moitié d'un doigt. Les méfaits
du climat.

Le 4 octobre, le temps s'étant éclairci, nous raccommodâmes nos voiles, qui étaient presque pourries, et nous achevâmes de nous préparer à partir. Le même jour nous eûmes une de nos gens qui fut mordue d'un serpent à l'une de ses jambes et qui mourut incontinent après, ne s'étant pas précautionné de porter sur lui le remède dont j'ai fait mention.

Le 6, nous appareillâmes et fîmes voile pour le Realeguo, qui est un port et une ville à cent soixante lieues à l'ouest-quart-nord-ouest de l'île San Juan et à 260 lieues de l'ouest de Panama, nous eûmes un petit vent du sud jusqu'au 11 ; les 12 et 13, nous fîmes l'ouest-nord-ouest, et le soir nous aperçûmes la terre. Le 14, nous eûmes un grain amené par le sud, qui nous fit tout amener nos voiles jusqu'à minuit, et, enfin, du calme jusqu'au 17 que vers midi nous fîmes surpris d'un coup de vent de sud-ouest accompagné d'une grande pluie qui nous efflotta de nos deux barques. Ce coup de vent fut si violent et si fort que la mer en devint tout à fait affreuse et fit larguer à notre bâtiment un about de dessous la première ceinte qui nous pensa faire naufrage ; mais le temps s'étant heureusement apaisé, nous mîmes à la bande où nous passâmes le 19 à y remédier aussi bien qu'à raccommoder nos chemises et caleçons dont nous étions déjà assez mal pourvus. Sur le soir, nous vîmes la terre et reconnûmes que c'était la baie de la Caldera dont je parlerai tantôt. Le 20, nous passâmes à la vue de la Colebra ; de là, nous eûmes le beau temps et le vent du sud-est et le 21, nous étions à la hauteur des Mornes que les Espagnols appellent Papegais. Le 12, nous nous trouvâmes vis-à-vis le Realeguo, lieu fort remarquable par les hautes montagnes qui l'entourent et particulièrement une soufrière fort élevée qui brûle toujours, qui en est quelques lieues au vent, et dont la fumée se voit de fort loin, mais la nuit suivante les marais nous en avaient mis vingt lieues au vent. En route
pour
Realeguo.

Soufrière.

Le 24, nous mîmes quatre canots dehors, armés de cent hommes, pour

LES FRÈRES DE LA COSTE

aller prendre quelques prisonniers qui nous pussent instruire et donner des adresses pour cette côte où nous n'étions jamais venus.

Le 25, nous atterrîmes et descendîmes à terre ; après avoir marché trois lieues, nous arrivâmes à une hatte, où nous surprîmes le monde, de qui nous sûmes que les Anglais avaient pris la ville de Léon et brûlé celle de Realeguo, que les habitants de Ségovia de Granada, de Sanssonnet, de Saint-Michel, de Saint-Salvador et de la villa Nereva qui sont des villes circonvoisines de ces deux premières, avaient envoyé un secours considérable à ceux de la ville de Léon qui n'avaient osé attaquer les Anglais qui étaient demeurés cinq jours entiers.

Le 26, un de nos quartiers-mâîtres, Catalan de nation, alité se rendit aux Espagnols, ce qui nous empêcha pour lors d'aller prendre la ville de Granada dont je parlerai en bon lieu, parce que nous ne doutions pas qu'il ne leur donnât avis de notre dessein sur cette place.

Le 27, nous nous rembarquâmes dans nos canots et fîmes route pour le port de Realeguo, où le rendez-vous de notre navire était ; nous ne pûmes jamais mettre à terre en aucun endroit de la côte parce que la mer y brise avec tant de violence lorsqu'il vente du sud, comme il faisait, qu'il fut impossible d'en approcher. Il fut néanmoins six hommes à la nage pour tâcher à remplir quelques futailles d'eau, qui nous manquait, mais ils ne purent le faire, les Espagnols nous suivant toujours par terre le long de l'Anse et le malheur voulut qu'un de nos gens y fût noyé.

Le 1^{er} novembre, nous arrivâmes dans le port du Realeguo, où nous trouvâmes notre navire mouillé ; ce port a deux passes dont celle du vent est la meilleure ; elle est fort étroite, il y a outre cela deux mornes ou petites montagnes qui en font les deux pointes, sur l'une desquelles l'Espagnol avait dessein de faire un fort. Il descend dans ce port une très belle rivière qui porte le nom de la ville. On y est couvert de tous vents. Elle renferme dans son circuit cinq îles fort commodes pour caronner des navires ; de là on ne monte que trois lieues dans cette rivière pour trouver la ville. Avant que d'y arriver avec nos canots nous rencontrâmes trois retranchements, extrêmement forts pour la conservation, qui étaient construits sur le bord de la rivière de distance d'environ un quart de lieue l'un de l'autre et que les Anglais avaient à demi brûlés. Les Espagnols ont à une portée de mousquet de la ville de très beaux ateliers où ils fabriquent des vaisseaux. Elle est



« Brigantin donnant chasse à une Felouque et prêt à laborer »

RAVENAU DE LUSSAN

baignée de cette rivière et située dans un très beau pays qui est arrosé de plusieurs autres petites rivières. Les églises et les maisons, quoique à demi brûlées aussi, nous parurent avoir été très belles. Le plus grand commerce que les habitants y font est de *bray* et de goudron. Il faut encore remarquer que cette rivière dont nous parlons a huit bras qui conduisent commodément à quantité de bourgs, sucreries et hattes dont tout ce pays est occupé, lesquels appartiennent aux bourgeois, tant de cette ville qu'à ceux des autres villes circonvoisines, et dont celle de Léon, qui n'en est qu'à quatre lieues, est assise dans une très belle plaine. Le 2, nous pûmes prendre deux de ces hattes, d'où nous rapportâmes des vivres à bord pour ceux qui carénaient notre navire.

Le 6, nous partîmes cent cinquante hommes pour aller prendre les vigies de la ville de Léon et le 6, les ayant surprises, elles nous apprirent qu'il y avait deux mille hommes dans cette place, lesquels, ne se confiant pas à leur nombre, en avaient ôté toutes les richesses pour les envoyer dehors, à couvert de nous.

Le 9, nous revînmes à bord, et le 10, nous en repartîmes pour aller à une sucrerie qui est à deux lieues de cette ville ; nous y arrivâmes à minuit, mais nous n'y trouvâmes personne, le monde s'étant sauvé à la ville par le bruit qui s'était répandu que nous en avions enlevé les vigies ; et comme nous sortions de cette sucrerie pour revenir au bord de la mer, notre avant-garde trouva un détachement de cavalerie, sur laquelle elle fit feu, et l'obligea de prendre la fuite, mais le capitaine resta prisonnier, qui nous dit après l'avoir interrogé, qu'il y avait déjà longtemps qu'il nous écoutait, et que n'ayant pu distinguer quelle langue nous parlions, il nous avait pris pour une compagnie de 180 mulâtres, qui nous cherchaient pour nous combattre, nous sachant à terre, lesquels se devaient trouver à cette sucrerie ce jour-là. Nous demandâmes à ce capitaine quels gens il conduisait. Il nous répondit que c'était une compagnie d'une cavalerie de Léon qui gardait l'embarcadère de cette sucrerie et que le gouverneur de cette ville, ayant su que nous étions dans ce pays du Realeguo, leur avait donné ordre de s'en retirer, de manière qu'il nous fit connaître que nos ennemis faisaient bonne garde quand il n'y avait rien à craindre, et qu'ils se retiraient aussitôt qu'ils nous sentaient proches d'eux.

C'étaient justement des gens comme il nous les fallait, car, en vérité, s'ils

Occupation
du Port de
Realeguo
" excom-
munié " par
les prêtres
espagnols.

LES FRÈRES DE LA COSTE

avaient eu tant soit peu de résolution et de fermeté au nombre qu'ils étaient à proportion du nôtre, ils nous auraient entièrement exterminés, toutes les fois que nous faisons une descente chez eux. Ainsi nous trouvions aussi sûrement notre sûreté dans leur poltronnerie comme dans leur courage.

Lieux
excommuniés

Le 13, nous partîmes de bord la même compagnie de 150 hommes pour aller prendre un bourg à trois lieues de la ville de Realeguo, nommé la Pueblo Viejo. Nous passâmes au travers de cette ville que nous trouvâmes entièrement déserte d'habitants qui l'avaient entièrement abandonnée à cause de l'excommunication qu'ils avaient eux-mêmes fulminée contre elle.

On sera peut-être surpris de cette extravagance, mais il n'est rien de plus vrai que quand les flibustiers ont pris plusieurs fois sur eux un même lieu, leurs prélats, après l'avoir excommunié et prononcé malédiction sur lui, ils le quittent tous, et n'enterrent même pas les morts que nous leur avons tués, les jugeant par cette seule raison indignes de la sépulture.

Le 14, au matin, nous arrivâmes à ce bourg de Pueblo Viejo, d'où les vigies nous avaient découverts dès le 13 au soir, ce qui fit que nous trouvâmes les ennemis retranchés dans l'église Mayor et environ 150 cavaliers sur la place d'armes ; nous donnâmes d'abord sur ceux-ci et après nos décharges faites et les avoir mis en déroute, ils prirent la fuite. Ceux qui étaient dans l'église se défendirent environ une demi-heure, après quoi ils gagnèrent au pied par une porte de derrière de la sacristie, que nous ne gardions pas. Nous séjournâmes un jour et demi dans ce bourg et emportâmes tout ce que nous pûmes de vivres, tant sur les chevaux que nous leur avions pris que sur notre dos, et le 16, nous arrivâmes à bord de notre navire.

Le 16, nous retournâmes prendre une estancia qui était à une lieue et demie de ce bourg, et le maître qui fut fait prisonnier nous apprit que le jour que nous en étions partis, 600 hommes nous avaient dressé une embuscade dans le chemin par où nous étions venus, mais sans le savoir, nous en avions pris un autre pour revenir.

Le 21, nous arrivâmes à bord avec ce prisonnier qui nous promit des vivres pour sa rançon, et le 22, nous envoyâmes à terre un autre prisonnier pour travailler à nous la faire avoir au plus tôt.

Les Espagnols
demandent la
paix.

Le 24, il vint un officier espagnol nous apporter une lettre de la part du vicaire général de la province (et, selon toute apparence, par l'ordre du général de Costa-Rica) qui nous mandait qu'il y avait paix entre les deux

RAVENAU DE LUSSAN

couronnes de France et d'Espagne pour vingt ans, et qu'elles s'étaient unies ensemble pour faire la guerre aux infidèles ; que cela étant, nous ne la leur devions plus faire, et que si notre dessein était de retourner à la mer du Nord, que nous allussions nous rendre à eux avec toute sûreté, et qu'ils nous feraient passer en Europe sur les galions de Sa Majesté catholique. Nous lui fîmes une réponse convenable à sa proposition, ne connaissant que trop la mauvaise disposition du cœur des Espagnols à notre égard, qui, sous un faux prétexte, espéraient nous attirer à eux d'autant plus facilement qu'ils avaient su l'extrême peine que nous souffrions par celui de nos gens que nous avons dit ci-devant qui se fût rendu à eux pour s'exempter des longs jeûnes qu'il eût fait avec nous.

Le 26, nous espalmâmes notre navire. Le 27, nous mîmes trente prisonniers à terre à une partie desquels nous rendîmes la liberté, et le 28, nous appareillâmes pour retourner chercher nos deux barques auxquelles nous avions donné rendez-vous, à l'île de San-Juan de Cueblo, au cas de séparation. En sortant du port les Espagnols avertirent par des fumées qu'ils firent le long de la côte de la route que nous faisions.

Le 2 décembre, nous nous trouvâmes plus de cent lieues au large où la brise du nord-est nous avait jetés, nous reportâmes à terre et le 5, nous atterrîmes ; nous mîmes trois canots dehors, armés de 71 hommes, par le travers de la baie de la Colebra, pour tâcher à prendre des vivres le long de la côte et décharger notre navire d'autant de bouches, n'étant déjà que trop peu envitailés pour ceux qui y restaient et qui allaient le conduire à l'île de San Juan ; car pour les vivres que nous avons pu ramasser pendant que nous fûmes à terre dans le port de Realeguo, ils étaient en très petite quantité, parce que les Espagnols nous ayant prévenus, les avaient fait transporter si loin dans les terres que nous n'osions les y aller prendre avec aussi peu de monde que nous étions, ne connaissant pas encore assez à fond leur poltronnerie. Depuis le Realeguo jusqu'à Panama, il y a quantité de petits ports desquels il faut avoir une profonde connaissance pour les trouver, car leur embouchure est fort cachée et si on les manque, il est absolument impossible de mettre à terre le long de la côte, la mer y étant toujours *émue*, agitée et très affreuse aux moindres vents de sud-est et sud qui y battent.

Régime
des vents.

J'ai observé en cette mer à la différence de celle du Nord, que quelque violent qu'ait été le vent, que dès le moment qu'il cesse, la mer devient

LES FRÈRES DE LA COSTE

aussi calme que s'il n'avait jamais soufflé, au lieu qu'en l'autre, nonobstant qu'il soit tombé, elle ne laisse pas de demeurer plusieurs jours dans la même agitation où le vent l'avait mise. J'ai aussi remarqué que les grains qui se forment sous le vent sont beaucoup plus à craindre dans la première, que ceux qui paraissent au vent ; au contraire de la seconde, où un vaisseau ne se défie d'ordinaire que de ceux qui s'élèvent au vent à lui, à moins que les vents ne soient dans une variation tout à fait grande. Ces deux mers ont encore cette différence entre elles que celle du Sud est assez pacifique au large et extrêmement impétueuse le long de la côte, et celle du Nord est souvent fort grosse au large et presque toujours calme le long de la terre.

Les serpents
des mers du
Sud.

La mer du Sud nourrit en plusieurs endroits de son sein une très grande quantité de serpents qui sont marbrés et ont la plupart deux pieds de longueur. Leur morsure est tellement venimeuse et mortelle que quand on en est une fois atteint, il n'y a aucun remède humain qui puisse garantir d'une mort prompte et subite ; et il y a une particularité assez surprenante : c'est que quand la mer, par l'impétuosité de ses vagues, jette ces reptiles contre quelque banc, encore qu'ils ne sortent pas de l'eau, ils n'ont pas sitôt touché le sable qu'ils meurent.

Le 9, ayant fait route le long de la côte, nous descendîmes à terre cinquante hommes de nos trois canots pour aller prendre la vallée de l'Esparse à trois lieues de la Caldaira qui est son embarcadère. Nous en prîmes les vigies au tiers du chemin, qui nous apprirent qu'outre les habitants de la ville, il était venu de Carthage à leur secours cinq cents hommes qu'ils y avaient appelés sur l'alarme qu'ils avaient prise de nos deux barques qui avaient pris fond en cette baie, dont elles ne faisaient que partir ; cela nous obligea, nous voyant peu de monde, de remettre cette expédition à une autre fois, et retournâmes sur nos pas, mais ce fut dans une si grande nécessité de vivres, que nous fûmes contraints de tuer et de manger les chevaux de ces vigies, après quatre jours d'une abstinence fort étroite, et ce festin, qui n'était pas le premier que nous avions fait de cette sorte de mets, ne fut pas non plus le dernier.

La baie de
Caldaira.

La Caldaira est une baie qui porte le nom de six magasins qui sont à environ trois lieues de l'est de son embouchure et sur le bord de l'embarcadère de l'Esparse. Cette baie que quelques géographes nomment Nueya est un des plus beaux ports du monde. Son entrée n'est pourtant fort large,

RAVENAU DE LUSSAN

mais en récompense, elle a du moins douze lieues de profondeur ; elle renferme quantité d'îles de diverses grandeurs. Il n'y a de tous vents que celui d'est qui peut lui nuire. Le fond de la baie est ouvert par de très belles rivières qui s'y déchargent et qui, en les remontant, conduisent à plusieurs bourgs et sucreries dont ce pays est tout rempli. L'on peut choisir les mouillages selon la grandeur des câbles, c'est-à-dire depuis six brasses en augmentant par cinq jusqu'à cent, et le fond y est aussi très bon. J'oubliais de remarquer que les dix magasins de la Caldaira dont je viens de parler ont été bâtis en partie par les habitants de Carthage qui en font aussi leur embarcadère pour l'utilité du commerce qu'ils faisaient avec ceux de la côte du Panama avant que nous fussions venus les effaroucher.

Le 10, nous étant rembarqués dans nos canots, nous fûmes dans une grosse bananerie qui est dans la même baie. C'est un plant d'arbres fruitiers que l'on nomme bananiers et les fruits bananes, desquels nous chargeâmes nos canots pour notre subsistance. En y mettant à terre nous prîmes les vigies de la petite ville de Nueya, de laquelle nous voyant éloignés, nous n'eûmes pas pour l'heure le dessein d'y aller et fîmes route pour la pointe Borica, où nous arrivâmes le 15. Ce lieu est fort plaisant et agréable, nous y admirâmes entre autres choses une allée à cinq rangs d'arbres de coco qui se continuent le long de l'Ance l'espace de plus de quinze lieues de chemin avec tant de symétrie qu'encore que ce ne soit qu'un simple ouvrage de la nature, et sans aucun secours de l'art, ils semblent y avoir été plantés à la ligne.

Les
flibustiers
découvrent
l'arbre à
coprah.

Ce fruit qui nous fit dans beaucoup de rencontres tant de plaisir croît sur un arbre qui est une espèce de palmier de vingt ou vingt-quatre pieds de haut. Il a la forme d'une noix, mais c'est sans comparaison pour la grosseur car il y a tel de ces fruits qui pèse quelquefois douze à quinze livres, il a la coque fort dure et assez épaisse ; elle est couverte d'une grosse enveloppe toute de filament dont l'Espagnol se sert pour calfeutrer ses navires, cela étant incomparablement meilleur que l'étoupe qui n'est pas un an à l'eau sans être pourrie, tandis que l'autre s'y nourrit et y reverdit. Quand on a fait un trou à cette noix, il en sort un grand verre d'une liqueur qui à peu de chose près ressemble au petit-lait pour la couleur, mais d'un goût médiocrement piquant et fort agréable, et lorsqu'on casse la coque, on trouve une matière de l'épaisseur d'un doigt, fort blanche et nourrissante, qui est adhérente et assez fortement attachée au dedans.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Ils longent la terre ferme.

Nous partîmes de ce lieu-là le 20, continuant toujours notre route le long de la terre ferme.

Le 22, n'ayant plus rien de quoi manger, nous descendîmes à terre soixante hommes de nos trois canots pour en aller chercher, et après avoir fait une lieue de chemin, nous prîmes une très belle hatte avec deux prisonniers qui nous dirent que nous étions à une lieue et demie de la petite ville de Chiriquita et qu'il y avait sept cents hommes dedans, ce qui fit que nous nous emparâmes au plus vite de ce que nous pûmes de vivres pour porter où étaient nos canots, mais en y retournant nous trouvâmes quatre cents cavaliers qui nous avaient coupé le chemin et qui nous attendaient. Nous nous battîmes contre eux toujours en nous retirant jusqu'au bord de la mer sans avoir de blessé qu'un seul homme, au doigt. Ils nous firent quantité d'appels et nous défiaient avec menace d'aller à leur ville, à quoi nous ne manquâmes pas de satisfaire quelques jours après. Cependant, nous reprîmes la route de notre île San Juan, où, étant arrivés le 1^{er} janvier 1686, nous y trouvâmes notre navire et nos deux barques mouillées.

Retour à l'île San Juan
1^{er} janvier
1686.

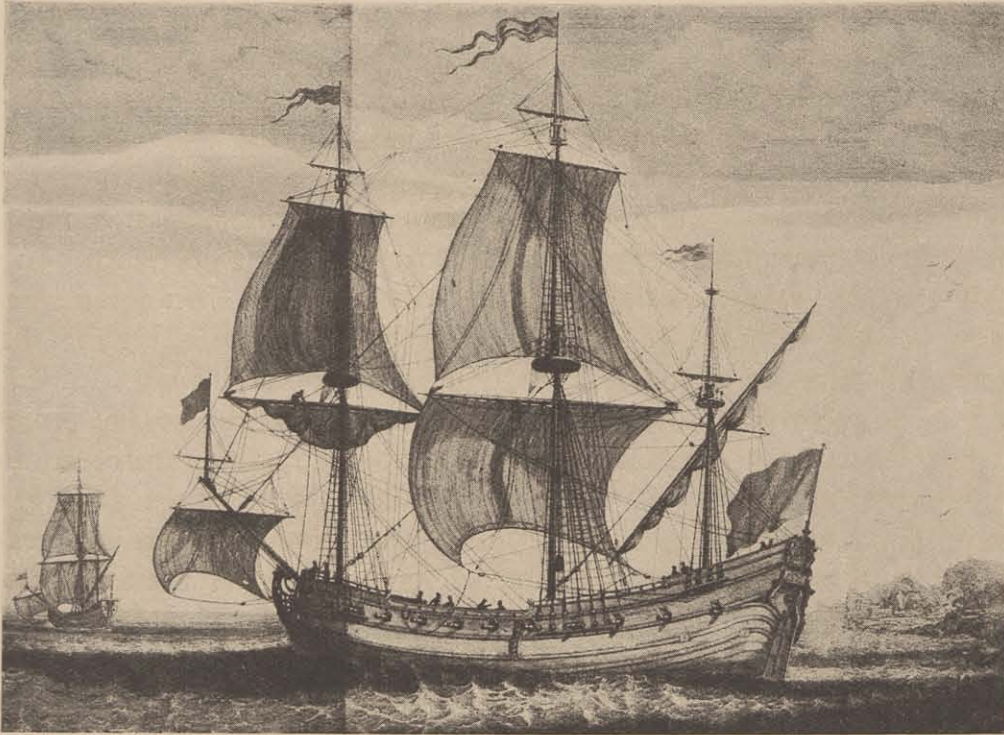
Le 5, nous partîmes, huit canots armés de deux cent trente hommes, pour aller voir en face les bourgeois de Chiriquita et leur rendre la visite dont ils nous avaient défiés, de sorte que cette île de San Juan n'étant éloignée d'eux que d'environ vingt lieues, nous fûmes à terre dès le 6 à 10 ou 12 heures de nuit sans être aperçus, et comme nous n'avions pas de guide, nous marchâmes jusqu'au jour sans rien découvrir. Nous demeurâmes cachés toute la journée du 7 dans un bois, d'où, sitôt que la nuit fut venue, nous sortîmes pour nous mettre en marche sans avoir, le 8 à la pointe du jour, fait plus de découvertes que la nuit précédente. Nous nous recachâmes de nouveau dans une petite *rague* de bois, et y passâmes tout le jour, pendant lequel nous reconnûmes que nous nous étions mépris, en mettant à terre d'un côté de la rivière, tandis qu'il fallait mettre de l'autre. Cela ne plaisait guère à des gens fatigués comme nous l'étions, néanmoins nous ne laissâmes pas, sitôt qu'il fut nuit, de retourner à nos canots, dans lesquels nous repassâmes cette rivière ; dès que nous fûmes de l'autre côté, nous prîmes la vigie de la ville, qui nous apprit que les Espagnols en avaient sauvé tous leurs effets depuis que nous avions été à leurs hattes.

Enlèvement par surprise de la petite ville de Chiriquita.

Le 9, nous arrivâmes à Chiriquita deux heures avant le jour. Nous en surprîmes tous les habitants qui étaient depuis deux jours en contestation

RAVENAU DE LUSSAN

entre eux pour savoir à qui ferait la ronde, et après nous être assurés de leurs personnes, nous leur dîmes que c'était à nous de la faire et que nous venions les en dispenser. Nous surprîmes aussi en même temps leur corps de garde où ils étaient à jouer, et aussitôt qu'ils nous virent parmi eux, ils se jetèrent sur leurs armes pour se mettre en défense, mais comme c'était



Flute, vaisseau de charge à la voile. (Gravure de Randon.)

un peu trop tard, nous les relevâmes de cette peine. Nous apprîmes d'eux qu'il y avait dans le haut une petite frégate, laquelle ayant touché sur une barre de sable qui est à son embouchure, voulant en sortir, avait été obligée de rentrer et de mettre à terre les vivres dont était sa cargaison.

Vers les 2 heures après-midi, nous aperçûmes quelques Espagnols à une maison écartée de la ville ; nous fûmes cinq pour les en faire sortir, mais lorsque nous approchâmes de cette maison, ceux que nous y avions vus paraître ne s'étant montrés que pour nous attirer, en disparurent, et

Une
embuscade
espagnole.

LES FRÈRES DE LA COSTÉ

dans le même moment cent et vingt autres sortirent de quelques bouquets de bois où ils étaient cachés et nous investirent de telle sorte que, ne voyant aucune apparence de nous en dédire, nous résolûmes de ne nous point laisser prendre vivants, et de vendre chèrement nos vies. D'abord nous nous adossâmes les uns contre les autres pour faire face de tous les côtés, et nous nous battîmes en cet état contre eux plus d'une heure et demie, au bout de laquelle ne restant plus que deux de nous en état de combattre, Dieu permit que nos gens qui étaient au corps de garde vinssent à notre secours, attirés plutôt par les cris que faisaient les Espagnols pour nous épouvanter que par le bruit des armes à feu, parce qu'ils s'imaginaient auparavant qu'ils eussent entendu ces cris, que nous nous exercions à tirer au blanc. Quand les ennemis virent le renfort qui nous venait, ils se sauvèrent d'une si grande vitesse qu'il fut impossible de les rattraper. Ce secours venu si à propos nous sauva infailliblement la vie, car les ennemis, nous ayant déjà tué deux hommes et estropié un autre, il était impossible de tenir plus longtemps contre la grêle de coups dont ils nous affligeaient de toutes parts. Ainsi je puis dire que je l'échappai belle et que je ne fus garanti du massacre sans être seulement blessé que par une protection du ciel toute manifeste.

De la part des Espagnols, ils en furent quittes pour trente hommes qui demeurèrent sur la place, aussi nous défendîmes-nous en désespérés, et pour tout dire, en flibustiers.

Cette même journée, nous brûlâmes toutes les maisons de la ville de crainte qu'à leur abri, nos ennemis ne surprissent nos sentinelles, après quoi nous nous retirâmes tous dans la grande église où ils n'osèrent venir nous attaquer, se contentant de nous tirer de temps en temps des coups de mousquet et même de fort loin.

Chiriquita est une petite ville assise dans une plaine de savanes d'où la vue n'est bornée que par de petits bois très agréables, plusieurs petites rivières la coupent par divers endroits et s'écoulent ensuite doucement par ces savanes pour les arroser. Elle est environnée d'un certain nombre de hattes et ne fait d'autre négoce que celui des suifs et des cuirs ; son embarcadère est dans une rivière passablement grande où il faut monter environ une lieue pour y arriver ; elle n'a qu'une passe à son embouchure, et, sans une balise, les Espagnols même n'y oseraient entrer. Lorsqu'on a mis à

RAVENAU DE LUSSAN

terre à cet embarcadère, il reste encore trois lieues à faire jusqu'à la ville, et cela par un si beau chemin, qu'il ne pouvait ennuyer qu'à des gens comme nous, qui ne pensions qu'aux moyens de recouvrer des vivres pour apaiser la faim dont nous étions pressés quand nous y passâmes pour aller prendre cette ville, ayant été sans manger depuis le 5, que nous partîmes de notre vaisseau, jusques au 9, que nous la prîmes.

Le 10, nous partîmes avec les prisonniers que nous y avions faits pour aller attendre leur rançon sur une île qui est dans la même rivière, choisissant plutôt ces endroits pour cela que la grande terre où étant obligés de rester plus longtemps par les remises que nous faisaient les Espagnols, nous leur eussions donné le temps de s'assembler et de nous payer tout d'un coup en nous accablant de leur grand nombre au lieu que de ces îles où ils ne pouvaient venir que par chaloupes, et à découvert, nous les eussions mis hors de peine de se rembarquer, à mesure qu'ils auraient mis pied à terre.

La rançon des prisonniers faits aux alentours de Chiriquita.

Lors donc que nous retournions à nos canots qui nous attendaient à l'embarcadère de Chiriquita, nous trouvâmes en chemin une embuscade que nous dressaient les habitants de cette ville qui étaient venus nous couper. Nous la forçâmes, et après que les ennemis se fussent retirés, ils nous envoyèrent un parlementaire pour leurs prisonniers qu'ils voulaient avoir ou périr à la peine. Nous leur répondîmes que nous étions prêts à les leur rendre, s'ils voulaient venir en rase savane les reprendre, et que, s'ils nous tiraient un seul coup de mousquet, il n'y aurait point de quartier pour eux, ce qui rabattit si bien leur orgueil, qu'ils ne parurent plus.

Sitôt que nous fûmes arrivés à cette île, nous envoyâmes chercher par une partie de nos canots, la cargaison de la petite frégate dont les Espagnols nous avaient donné avis ; ils y trouvèrent plus de cent hommes retranchés, qui, néanmoins, ne les purent empêcher de rapporter ce qu'ils étaient allés chercher. Ils trouvèrent parmi le bagage des lettres qui nous apprirent entre autres choses que l'amiral de la flotte du Pérou qui était retourné à Lima, avait été brûlé dans le port de Callao avec son équipage, qui n'était pour lors que de quatre cents hommes. C'était une chose d'autant plus surprenante et prodigieuse que de mémoire d'homme on n'avait jamais entendu tonner dans ce pays-là, non plus qu'on n'y voit jamais pleuvoir.

Le 16, la rançon de nos prisonniers arriva, et après les avoir élargis, nous retournâmes à bord de notre navire qui était toujours mouillé à

LES FRÈRES DE LA COSTE

San Juan. Le 20, nous arrê tâmes entre nous qu'il était nécessaire de faire de grandes pirogues, ne pouvant plus nous servir de notre navire faute de voiles, ni de quoi en faire, et encore moins de pouvoir prendre des vaisseaux sur les Espagnols en cette terre côte de l'ouest où ils avaient entièrement arrêté la navigation depuis que nous y courrions. Le 22, nous fûmes choisir des arbres propres à faire des canots et des pirogues sur le bord d'une très belle rivière que nous savions être dans cette île.

La flotte du Pérou est en vue de l'île San Juan.

Le 27, nous aperçûmes sept voiles au large ; nous armâmes cinq canots pour les aller reconnaître, et comme nous doublions une des pointes de l'île, nous aperçûmes douze pirogues et trois barques longues qui en faisaient le tour, terre à terre ; nous estimâmes que c'était la flotte du Pérou qui nous cherchait ! Nous vîmes aussitôt en avertir nos gens et sans retard on décida de mettre tout ce qui était à bord de notre navire dans deux barques et d'entrer dans cette rivière où étaient nos bateliers afin d'attendre nos ennemis dans cet endroit où ils ne nous pouvaient venir attaquer sans perdre quantité de monde. Ce projet fut à l'instant exécuté, et après avoir abandonné notre navire qui ne pouvait entrer dans cette rivière, nous l'échouâmes de crainte que les Espagnols n'en profitassent et ne le remissent en état de naviguer, bien persuadés que nous étions qu'ils ne manquaient pas comme nous de voiles pour cela.

Les flibustiers échappent à une attaque.

Le 28, notre vigie vint nous avertir que six pirogues venaient le long de la terre. En même temps, nous mîmes cent cinquante hommes en embuscade des deux côtés de la rivière, et ensuite nous en sortîmes avec deux de nos canots, d'où après les avoir aperçus, nous feignîmes de nous vouloir sauver en rentrant dans cette rivière pour les obliger de chasser après nous, mais, se doutant du piège, ils s'en allèrent droit à notre navire échoué, sur lequel ils firent un fort grand feu, quoiqu'il n'y eût personne dedans à part un chat que nous y avions laissé, de quoi s'étant aperçus, ils brûlèrent très vaillamment le navire pour en avoir la ferraille, qui est une marchandise aussi rare que chère en certains lieux du Pérou. Le 1^{er} février, la flotte espagnole partit et nous laissa en repos achever notre ouvrage, à quoi nous employâmes le reste du mois.

Nous sûmes depuis que les ordres de l'amiral de cette flotte portaient de mettre du canon à terre pour démolir les fortifications qu'il croyait que nous avions faites sur cette île, ayant été induit à se le persuader par le

RAVENAU DE LUSSAN

rapport que lui en faisaient les prisonniers que nous leur renvoyions après les avoir abusés les premiers, en leur demandant lorsque nous les prenions s'il n'y avait point parmi eux des maçons pour travailler à nos ouvrages, et les obligeant même parfois à nous donner de la brique pour leur rançon, quoique nous n'en eussions que faire. Il nous mourut au cours du mois de février quatorze hommes.

Le 14 de mars, nous partîmes de l'île San Juan avec nos deux barques, une demi-galère de quarante avirons, dix grandes pirogues et quatre canots légers, le tout de *mapou*, à l'exception de nos deux barques. Nous gagnâmes la pointe du vent de l'île pour faire revue de notre monde, qui était affaibli de trente hommes depuis notre séparation d'avec les Anglais ; en même temps on forma de nouveau le dessein qu'on avait interrompu depuis plus de quatre mois, d'aller prendre la ville de Granada, distante d'où nous étions d'environ deux cent lieues ; pour cela il fallait avoir des vivres pour subsister pendant le voyage, et nous n'en avions pas, ce qui nous obligea de détacher notre demi-galère et quatre canots pour aller à Pueblo Nuevo en chercher, tandis que le reste de notre monde irait nous attendre à l'île Saint-Pierre, qui est à deux lieues au vent de la rivière de Chiriquita, pour achever quelque chose qui manquait à leurs canots.

Projet de
descente sur
Granada.
Avril 1686.

Le 6 avril, trois heures avant le jour, étant arrivés près de la rivière de Pueblo Nuevo, par un beau clair de lune, nous aperçûmes à son embouchure une petite frégate, une barque longue et une pirogue ; nous les approchâmes à la portée de pistolet, dans la pensée que c'étaient de nos flibustiers anglais dont nous nous étions séparés, mais nous en fûmes bientôt détrompés, car, après les avoir hélés, ils nous répondirent de toute leur volée de canon, pierriers et mousquets, ce qui nous fit conjecturer qu'il fallait que ce fût, comme il n'était que trop vrai, un détachement que la flotte espagnole avait laissé en cet endroit (après nous avoir quittés à l'île San-Juan) pour garder deux petits bateaux que nous savions qui gardaient des vivres à l'embarcadère de ce bourg pour transporter à Panama. Notre erreur fut cause que nous eûmes vingt hommes hors de combat par cette première décharge, avant que nous pussions nous reconnaître. Cependant, après nous être un peu remis de notre surprise, nous nous acharnâmes contre eux avec opiniâtreté pendant deux heures de temps, quoique nous n'eussions que nos fusils, et pas une pièce d'artillerie, et eux, de leur

LES FRÈRES DE LA COSTE

côté, se défendirent d'autant plus vigoureusement, qu'ils croyaient après l'étonnement où ils nous avaient mis, que nous lâcherions plutôt pied. Durant le combat, ils firent tous leurs efforts pour appareiller, mais nous les en empêchâmes, ne paraissant personne dans leurs enfléchures que nous ne jetassions bas, aussi bien que leurs grenadiers qui étaient dans les hunes ; mais voyant que le clair de lune finissait, nous nous retirâmes hors de portée de leur canon, tant pour panser nos blessés qui étaient au nombre de trente-trois, outre quatre de nos hommes qui furent tués, qu'afin d'attendre le jour pour décider cette affaire dont nous ne voulions pas avoir le démenti. Mais pendant cet intervalle les ennemis se furent mettre à couvert dans le retranchement que j'ai dit ci-devant qu'ils ont au bord de cette rivière, où les gens de terre qui avaient entendu la nuit le combat, s'étaient aussi rendus, ce qui nous fit juger qu'allant les attaquer en cet endroit, nous n'aurions pas tout l'avantage que nous avions résolu de prendre sur eux, de manière que le jour étant venu, nous fîmes route pour aller rejoindre nos canots à l'île San Pedro, où nous arrivâmes le huitième jour.

Premiers
préparatifs de
cette
expédition.

Le 9, nous nous trouvâmes dans une extrême détresse de vivres, n'ayant rien à manger du tout, ce dont nous souffrîmes beaucoup, et particulièrement nos blessés, que nous envoyâmes par notre demi-galère, pour être plus couverts, à bord de nos deux barques auxquelles nous avions donné rendez-vous dans la baie de Boca-del-Toco, et après cela, nous allâmes mettre à terre à un bourg à dix lieues sous le vent de Chiriquita pour y chercher des vivres, dans lequel, n'en ayant pas trouvé, nous le quittâmes, et le 11, en revenant joindre nos canots, nous trouvâmes pour nous fortifier dans l'abattement où la faim nous réduisait, le régiment d'une embuscade de cinq cents hommes contre lesquels, nonobstant notre débilité, nous ne laissâmes pas de nous défendre, si bien que nous les obligeâmes à nous laisser le chemin libre, non sans perdre toutefois deux des nôtres. Nous nous rembarquâmes le soir pour aller joindre nos barques dans cette baie de Boca-del-Toro ; nous y arrivâmes le 13 et descendîmes à terre, où nous employâmes le temps jusqu'au 16 à chasser principalement pour la nourriture de nos blessés, y trouvant en abondance les mêmes bêtes fauves dont j'ai fait mention en traversant la terre ferme.

Le même jour, le 16, nous en partîmes pour aller dans la baie de Caldeira, après avoir renouvelé notre entreprise sur la petite ville de Lesparse dont

RAVENAU DE LUSSAN

j'ai déjà parlé. Le 19, étant arrivés en cette baie, nous mîmes à terre deux heures avant le jour, et arrivâmes à cette petite ville sur les onze heures du matin. Nous la trouvâmes presque abandonnée depuis que nous en avions pris les vigies, qui, comme j'ai remarqué, nous dégoûtèrent par l'avis qu'ils nous avaient donné du renfort de Carthage ; nous y fîmes néanmoins



Vaisseau du premier rang portant pavillon d'admiral. (Gravé par Randan.)

quelques prisonniers qui nous dirent que tout le monde s'était retiré à cette dernière ville qui en est distante de vingt-quatre lieues. Aussi notre peine ayant été inutile, nous retournâmes le 10 au bord de la mer pour joindre nos canots.

On suit les trois lieues de distance qu'il y a de Lesparse au bord de la mer par un très méchant chemin ; l'on n'y marche pas une portée de fusil en pays plat et uni, étant tout raboteux et rempli de petites mon-

LES FRÈRES DE LA COSTE

tagnes et de collines. De dessus, on découvre néanmoins un fort agréable paysage.

La ville est bâtie sur une éminence d'où l'on aperçoit assez facilement ce qui entre et ce qui sort de la baie. Cette ville est enfermée par une petite rivière qui coule tout à l'entour, et quand on sort du côté de Carthage, on rencontre de très belles plaines coupées par des chemins royaux qui sont aussi bien dressés comme en Europe.

Le 21, nous fûmes nous ravitailler des fruits de la bananerie de cette baie, dans laquelle nos deux barques nous vinrent joindre.

Le 22, nous fûmes assembler nos gens à terre sur une des îles qui y sont encloses, tant pour résoudre de quelle manière on attaquerait Granada que nous allions prendre, que pour faire revue de la poudre qu'ils pouvaient avoir, appréhendant que plusieurs n'eussent usé la leur à la chasse, Nous fûmes ensuite des ordonnances par lesquelles nous condamnions à perdre leur part de ce qui se prendrait en ce lieu ceux d'entre nous qui seraient convaincus de lâcheté, de viol, d'ivrognerie, de désobéissance, d'être sortis du gros sans être commandés ; après cela nous partîmes le soir de la baie, et un coup de vent d'est qui survint pendant la nuit nous écarta les uns des autres. A la pointe du jour, nous comptâmes treize voiles, ce qui nous étonna, car il n'y en avait que douze en toute notre flotte. Nous fûmes signal à nos canots pour chasser avec nous sur celle qui nous semblait être d'augmentation, et quand nous l'eûmes chassée environ une heure, nous en aperçûmes encore cinq autres. Nous joignîmes la première où nous apprîmes que c'était le capitaine Touflé qui venait de la côte d'Acapulte. Il avait laissé son navire à la cape vis-à-vis le bouque de la baie dans laquelle nous étions, et allait avec les cinq canots chercher des bananes (aussi bien que nous venions de faire, n'ayant plus que très peu de vivres à son bord) Il nous apprit que le capitaine David était à la côte sud avec sa flotte et que le capitaine Suams était allé aux grandes îles avec la frégate.

Rencontre
imprévue
avec le
capitaine
anglais
Touflé.

La
"vengeance"
des flibustiers
français.

Alors, nous nous retrouvâmes les plus forts, nous nous ressouvînmes des pièces qu'il nous avait faites, et, pour lui en marquer notre ressentiment, nous l'arrêtâmes prisonnier aussi bien que les quatre autres canots que nous avions joints. Nous fûmes aussi aborder son navire dont nous nous rendîmes maîtres, faisant feinte de le vouloir enlever (notre dessein n'était pourtant que de les intimider). Nous les laissâmes quelque temps dans cette

RAVENAU DE LUSSAN

peur, après quoi nous lui fîmes connaître que nous étions plus honnêtes gens que lui, et qu'encore que nous eussions le dessus, nous ne voulions pas profiter de notre avantage pour nous venger et que nous le remettions aussi bien que ses gens, en possession de ce que nous leur avions ôté depuis quatre ou cinq heures. Cette modération que nous lui fîmes paraître avec ce qu'il avait appris de quelques-uns de nos gens du dessein que nous avions fait sur Granada l'engagea à nous prier de souffrir son association et celle de cent et quinze Anglais qu'il avait dans son bord, ce à quoi nous consentîmes.

Le 25, nous partîmes tous ensemble, Français et Anglais, dans nos pirogues et canots, et laissâmes leur navire et nos deux barques à l'abri du Cap Blanc, qui est vingt lieues au vent du lieu où nous devions mettre à terre, donnant à ceux destinés à les garder, l'ordre de partir six jours après nous et de venir le long de la côte mouiller à l'endroit où ils verraient que nous avions laissé nos canots.

Le 7 avril, nous mîmes à terre en pleine côte au nombre de trois cent quarante-six hommes, conduits par un guide fort habile qui nous mena au travers des bois afin de ne pas être découverts. Nous y marchâmes jusques au 9, tant le jour que la nuit, mais, nonobstant ces précautions, nous ne laissâmes pas d'être aperçus par des gens de Granada qui pêchaient dans une rivière qui en est distante d'environ quinze lieues, et quoiqu'ils courussent avertir les Espagnols de notre marche, ils n'eussent pu avoir assez de temps pour détourner tous leurs biens, marchant comme nous faisons sur leurs pas, si malheureusement pour nous, ils n'avaient pas été avertis comme ils le furent trois semaines auparavant par ceux de Lesparse, qui, ayant vu notre grand nombre de canots en y passant, s'étaient doutés de notre dessein.

La fatigue où nous étions de cette marche jointe à une grande faim nous obligea de rester, le 9 au soir, à coucher dans une grande sucrerie qui n'est qu'à quatre lieues de Granada, et qui était dans notre chemin ; elle appartenait à un chevalier de Saint-Iago que nous manquâmes de faire prisonnier en arrivant, nos jambes n'étant pas disposées pour courir après. Le 10, nous en sortîmes et en approchant de la ville nous aperçûmes de dessus une éminence qui n'en est qu'à une lieue, deux navires sur le lagon de Nicaragua qui emportaient comme nous le sûmes après toutes les richesses de Granada sur une île qui en est à deux lieues. Nous prîmes un prisonnier dans un bourg que nous rencontrâmes, chemin faisant, qui nous dit que

L'attaque
de Granada.

LES FRÈRES DE LA COSTE

les habitants de cette ville s'étaient retranchés sur la place d'armes, l'avaient entourée d'une forte muraille depuis que notre quartier-maître qui s'était rendu à eux les avait avertis que nous pourrions y aller. Il nous dit encore que ce lieu était muni de quatorze pièces de canon et six pierriers et qu'enfin ils auraient détaché six compagnies de cavalerie pour attaquer notre arrière-garde dans le temps que notre tête aurait attaqué le combat si tant était que nous allussions à eux.

Ces avis, qui auraient sans doute donné de la terreur à tous autres qu'à des flibustiers, ne ralentirent pas un moment notre dessein et n'empêchèrent point que vers les deux heures après-midi du même jour nous arrivâmes à cette ville où nous trouvâmes, dès l'entrée des faubourgs, une forte embuscade, sur laquelle, après une heure de combat, nous fendîmes avec tant de résolution que nous passâmes sur le ventre de tous ceux qui la composaient sans autre perte de notre côté que d'un homme. De là, nous entrâmes dans la ville, à l'entrée de laquelle nous fîmes halte pour attendre la réponse de plusieurs de nos gens que nous avions détachés pour aller reconnaître les environs d'un fort que nous voyions à droite ligne de la rue où nous étions entrés. Un moment après, il en revint une partie pour nous informer que le fort était carré et qu'outre la rue où nous étions, ils en avaient encore remarqué trois qui aboutissaient aux trois autres faces de ce fort duquel les ennemis pouvaient découvrir tout ce qui venait à eux par ces avenues, qui, d'ailleurs, étaient toutes commandées par leurs canons et mousquets.

Nous ne fîmes pas longtemps à consulter sur le parti que nous avions à prendre : il nous était aisé de voir que nous étions trop peu de monde pour faire nos attaques par ces différents endroits, c'est pourquoi, après avoir fait revenir le reste de ceux que nous avions envoyés vigier la place qui s'étaient à quelque légère escarmouche retardés, nous nous disposâmes tous à donner par la seule route où nous nous étions d'abord présentés, et bien nous en prit, car si nous nous étions dispersés dans les autres, les compagnies de cavalerie qui étaient à notre queue et qui nous observaient n'auraient pas manqué de nous enfermer, ce qu'ils n'osèrent faire en nous voyant tous ensemble.

Prise de la
ville.

Après nous être exhortés les uns et les autres à combattre courageusement, nous avançâmes à grands pas vers ce lieu fortifié. D'abord que ceux

qui le défendaient nous virent à bonne portée, ils firent un grand feu sur nous mais s'apercevant qu'à tous les coups de canon qu'ils tiraient sur nous, nous faisons un salut jusqu'à terre pour laisser passer les boulets et la mitraille, s'avisèrent de mettre de fausses amorces sur leurs canons, afin que nous relevant après cette feinte, le coup nous surprît en le faisant partir tout de bon. Quand nous vîmes cette ruse, nous nous rangeâmes le long des maisons et ayant gagné une petite élévation qui faisait le parterre d'un jardin, nous les battîmes de là si à découvert pendant une heure et demie, qu'ils furent obligés d'abandonner le terrain. A quoi nous autres enfants perdus, qui étions au pied de leurs murailles, contribuâmes de notre mieux en les accablant de grenades, que nous leur jetions incessamment, qui enfin les forcèrent à gagner l'église Major, où de la tour, ils nous blessèrent quelques hommes. Aussitôt que nos gens qui étaient sur cette éminence s'aperçurent que les ennemis lâchaient pied, ils nous crièrent de sauter par-dessus les murailles, ce qu'ayant fait, ils nous suivirent de fort près. Ainsi nous nous rendîmes maîtres de leur place d'armes et, par conséquent, de la ville d'où ils s'enfuirent après avoir perdu beaucoup de monde. De notre côté, il n'y eut que quatre tués et huit blessés, dont à la vérité, peu réchappèrent. Lorsque nous fûmes entrés dans ce fort, nous le trouvâmes d'une étendue à pouvoir contenir 6,000 hommes en bataille. Il était environné d'une muraille telle que le prisonnier nous l'avait rapporté, percée d'une quantité de meurtrières qu'ils avaient bien garnies de monde et de mousquets. La face qui regardait la rue par où nous les attaquâmes était gardée par deux pièces de canon et quatre pierriers qui en défendaient l'approche, sans compter plusieurs autres ouvertures que cette muraille avait au pied (par lesquelles ils avaient passé des croissants pour couper les jambes à ceux qui auraient voulu en approcher de trop près) que nous rendîmes pourtant inutiles par le moyen de nos grenades qui les empêchaient de s'en servir.

Après avoir chanté le *Te Deum* dans l'église Major et mis quatre vigies dans la tour, nous fîmes nos corps de garde dans de fortes maisons qui sont aussi enfermées dans la place d'armes et y ramassâmes les munitions de guerre qui y étaient. Ensuite nous fûmes visiter les maisons de la ville dans lesquelles nous ne trouvâmes que quelques marchandises et des vivres que nous portâmes dans notre corps de garde.

Le lendemain au soir, nous détachâmes un parti de cent cinquante

LES FRÈRES DE LA COSTE

hommes pour aller chercher les femmes afin de les mettre à rançon, et quelque butin, qu'on nous avait dit être avec elles dans une sucrerie à deux lieues de la ville ; mais elles étaient parties quand on y arriva, ne s'y croyant pas en sûreté, ainsi le parti s'en revint sans rien faire : le jour même nous envoyâmes un prisonnier aux Espagnols leur demander rançon pour la ville, ou que nous la brûlerions. Ils envoyèrent un padre ou religieux parlementer qui nous dit que les officiers et habitants s'assembleraient pour en délibérer. Mais une de nos gens qu'ils avaient prise et que la fatigue avait fait rester en chemin (sans que celui qui faisait marcher notre queue s'en fût aperçu), les assura que nous ne la brûlerions pas, parce que notre dessein était de repasser quelques mois après à la mer du Nord par le lagon, et reprendre dans cette ville les choses nécessaires pour notre passage que nous n'aurions pas retrouvé si nous y avions mis le feu, de manière que cet homme les ayant rassurés, ils ne se mirent plus en peine de nous faire réponse à la proposition du rachat de la ville, ce qui obligea enfin quelques-uns des nôtres, les plus déterminés, à y mettre le feu par dépit.

L'occasion qui se présentait de repasser à la mer du Nord par ce lagon qui s'y va rendre, nous eût été lors très favorable, et nous ne l'eussions pas manquée si nous eussions trouvé nos canots en ce lieu pour aller prendre les deux bâtiments et les richesses de cette ville, qu'ils avaient portés pour les sauver sur l'île, dont j'ai ci-devant parlé qui est dans le même lagon, ce qui nous eût entièrement consolés du chagrin qui nous était resté depuis que nous manquâmes la flotte devant Panama. Mais le terme des misères et des périls que notre destinée nous réservait n'était pas encore accompli, nous ne pûmes profiter d'une rencontre si avantageuse pour nous tirer de ces régions-là, lesquelles, quoique très charmantes et très agréables pour ceux qui y sont établis, ne le semblaient pas à une petite poignée de gens comme nous, sans vaisseaux, la plupart du temps, sans vivres et errant, au milieu d'une quantité d'ennemis où il fallait être continuellement sur nos gardes, et qui nous ôtaient autant qu'ils le pouvaient les moyens de subsister.

Granada est une ville grande et spacieuse, située dans un fond, en l'abondant par le côté de la mer du Sud. Les églises y sont magnifiques et les maisons assez bien bâties. Il y a plusieurs couvents de l'un et l'autre sexe. La grande église Major est renfermée dans une des extrémités de la



CHATOYER the CHIEF of the BLACK CHARAIBES in S^t VINCENT with his five WIVES.

Drawn from the life by Augustin Brongas - 1773. From an original painting in the possession of Sir W^m Young Bart^l F.R.S

Chatoyer, chef des Caraïbes de Saint-Vincent, avec ses cinq femmes

RAVENAU DE LUSSAN

place d'armes. Le pays alentour est assez destitué d'eau, n'y en ayant point d'autre que celle du seul lagon de Nicaragua sur laquelle la ville est assise. Il se voit aux environs une quantité de belles sucreries qui ressemblent plutôt à de petites bourgades qu'à des maisons particulières, et entre autres celle qui appartenait à ce chevalier de Saint-Iago (chez qui nous avons couché en venant dans cette ville) dans laquelle il y a une église fort jolie et fort enrichie.

Le 15, nous partîmes de cette ville, emmenant avec nous une pièce de canon et quatre pierriers, nous doutant bien de trouver de l'opposition à notre passage, avant que d'être au bord de la mer d'où nous étions éloignés de 20 lieues, à quoi nous ne fûmes pas trompés, puisque les Espagnols nous attendaient au nombre de 2,560 hommes à un quart de lieue de la ville. Ils firent d'abord leur décharge sur nous, mais ne s'imaginant pas que nous avions emmené de l'artillerie, ils en furent tellement épouvantés, qu'après avoir tiré deux coups de canon dans leur première embuscade, ils nous laissèrent le chemin libre en cet endroit seulement, car quoiqu'ils vissent quantité des leurs étendus sur la poussière, ils ne laissèrent pas, toute la journée, de nous dresser, de distance en distance, de nouvelles embuscades, où ils n'eurent toutefois pas plus de succès qu'à la première. Nous prîmes une de leurs gens prisonnier, qui nous dit que dans le logis du Condador de Granada, il y avait un million et demi de pièces de huit, destiné depuis longtemps pour le rachat de la ville en cas qu'elle fût prise, et que cela était enseveli dans la muraille, de façon qu'il n'y paraissait rien. L'envie nous prit pourtant de retourner chercher cet argent, étant tous assez empêchés de nous retirer des mains d'un nombre aussi considérable d'ennemis comme celui que nous avions sur les bras. Attaques
espagnoles.

Le soir, nous fûmes obligés d'abandonner notre canon, après l'avoir encloué, parce que les bœufs qui le traînaient moururent de soif, ayant marché par une grande chaleur, sans une goutte d'eau et par une poussière qui étouffait les hommes et les bêtes. Mais nous relevâmes nos pierriers que nous chargeâmes sur des mulets qui résistèrent davantage à cette incommodité. Ensuite, nous fûmes coucher à un très beau bourg nommé Massaya qui est sur le bord du Lagon, mais de ce lieu jusqu'à l'eau, il y a si bas à descendre que du haut un homme ne paraît pas plus haut qu'un enfant. Les Indiens nous y reçurent à bras ouverts, mais les Espagnols, qui s'en

LES FRÈRES DE LA COSTE

Les fibustiers
sauvés par les
Indiens du
bourg
de Massaya.

étaient retirés, sachant l'extrême soif qui nous tourmentait, avaient répandu toute l'eau qui était dans le bourg, espérant par là nous réduire à la nécessité d'aller nuitamment en puiser au lagon pour nous y faire donner dans quelque embuscade. Mais ces Indiens, qui vinrent se jeter à nos pieds pour nous prier de ne point brûler leur bourg, remédièrent à cela en nous assurant qu'ils nous fourniraient tout ce qui était nécessaire, autant de temps que nous y resterions, et particulièrement de l'eau. Cette soumission nous fit accorder ce qu'ils nous demandaient, d'autant plus volontiers qu'ils nous avaient fait connaître, en diverses occasions, qu'ils étaient plus nos amis que les Espagnols.

Tous ces Indiens sont gens misérables que l'Espagnol tâche à s'assujettir peu à peu par une feinte douceur, pour leur faire oublier peu à peu les tyrannies qu'ils ont exercées à leur endroit, dont ils ne laissent pas de conserver toujours la mémoire. Ils en ont à présent quantité qu'ils ont attirés des montagnes où ils se réfugiaient et se les sont soumis de cette manière. Ils leur donnent des emplacements pour bâtir des bourgs et des villages, mais tout le travail qu'ils font profite aux Espagnols, de manière que, s'en servant comme d'esclaves, ils sont tellement las de leur domination et de la barbarie qu'ils ont même de s'en servir comme de palissades quand ils combattent, que, si nous avions été gens à les recevoir toutes les fois qu'ils se sont offerts à prendre notre parti, nous en eussions fait une armée considérable, et il est certain que s'ils avaient des armes et de la protection, ils secoueraient infailliblement le joug de leurs impitoyables dominateurs, étant en nombre trois fois autant qu'eux.

Nous séjournâmes un jour seulement à ce bourg pour secourir nos blessés où il nous en mourut deux des crampes qui leur avaient retiré tous leurs nerfs. Elles nous sont si malignes en ce pays que quand elles attaquent un étranger qui soit blessé il n'en réchappe point. Il vint ce même jour un padre de la part des Espagnols pour nous redemander un autre padre que nous avions à eux parmi nos prisonniers, lequel fut pris les armes à la main et les poches pleines de balles empoisonnées ; nous lui demandâmes en échange l'homme qu'ils nous avaient ci-devant pris, ce qu'il ne voulut jamais accorder, de manière que nous emmenâmes le padre avec nous, jusques au bord de la mer.

Le 17, nous partîmes de ce bourg et fîmes coucher à un autre à trois

RAVENAU DE LUSSAN

lieues au delà. Le 18, nous en repartîmes et comme nous sortions d'une forêt pour entrer dans une plaine, nous découvrîmes sur une hauteur, cinq cents hommes qui nous attendaient, commandés par ce quartier-maître Catalan qui nous avait désertés. Ils avaient arboré le pavillon rouge pour nous faire connaître qu'ils ne nous donneraient pas de quartier, ce qui nous obligea de serrer nos pavillons blancs, et de déployer les rouges aussi

Mise en déroute des renforts de Léon.



Vaisseau en désarmement. (Gravure de Ozanne.)

bien qu'eux. Nous marchâmes droit où ils étaient sans tirer, quoiqu'ils fissent un très grand feu sur nous. Et lorsque nous en eûmes à une portée de fusil, on détacha les enfants perdus, ce qui fut fait avec beaucoup de vigueur. Nous leur prîmes plus de cinquante chevaux, et en fuyant, ils nous abandonnaient lâchement une partie de leurs armes, leurs morts et leurs blessés, desquels nous apprîmes que ces gens étaient le renfort que ceux de la ville de Léon avaient envoyé de Granada contre nous et qui s'en retournaient chez eux. Après nous être reposés environ une heure, nous continuâmes notre chemin et fûmes coucher à un bourg duquel le monde s'était retiré. Le 19, nous fûmes coucher à une hatte ; le 20, nous couchâmes à une estan-

Retour à la mer et réembarquement.

LES FRÈRES DE LA COSTE

cia, où nous restâmes quelques jours à nous reposer de la fatigue de notre voyage, et à saler des viandes pour porter à bord de nos bâtiments, dans lesquels nous jugions bien qu'il ne devait plus y avoir de vivres ; je partis toujours en avance avec un parti de cinquante hommes pour aller informer de notre retour ceux qui les gardaient.

Le 26, le reste de nos hommes arriva au bord de la mer où nous nous embarquâmes tous. Nous apprîmes que quatre de nos blessés du combat de Porto Nuevo étaient morts, mais c'était plutôt de faim que de leurs blessures.

Le 27, nous fîmes route pour le Realeguo dans le port duquel nous prîmes fond vers le 20. En y mettant à terre, les vigies de Pueblo Viejo nous découvrirent. Nous ne laissâmes pas pour cela d'y courir et d'y arriver à midi et les Espagnols qui venaient d'être avertis, se sauvaient de tous côtés, mais dans ces pays les chaleurs sont si excessives que la terre ne permet pas à cette heure d'y cheminer, ce qui fait que nous cherchions plutôt de l'herbe ou une touffe d'herbes pour y mettre nos pieds, qu'à courir après eux. Nous y prîmes pourtant cent prisonniers, presque toutes femmes. Nous n'y séjournâmes que deux jours, et après avoir amassé les vivres qui étaient dans les maisons, et qu'un parti que nous avions envoyé chercher des chevaux nous en eut amené cent, nous en partîmes le 1^{er} mai et fîmes porter ces vivres sur la rivière du Realeguo où nos canots les portaient ensuite à bord de nos navires, tandis que nous allions ailleurs en chercher d'autres, afin d'en amasser quelque quantité plutôt que de les consommer à mesure que nous les portions.

Le 2, nous fîmes à une sucrerie prendre six chaudières que nous apportâmes le lendemain. Le 4, nous repartîmes pour aller à un bourg à deux lieues de Realeguo, nommé Ginandego, dont quelques jours auparavant les habitants nous avaient priés, en se moquant de nous, de les aller voir, s'assurant sur un retranchement qui en fermait l'avenue et qui était défendu par deux cents hommes.

Nous y arrivâmes le 5 à la pointe du jour, mais la sentinelle nous ayant découverts, elle en avertit aussitôt les Espagnols qui ne se firent pas prier pour l'abandonner après avoir tiré sur nous quelques coups de mousquet, de sorte que, pour punir leurs rodomontades, nous brûlâmes entièrement leur bourg.

RAVENAU DE LUSSAN

Nous fîmes un prisonnier par lequel nous apprîmes que le corregidor de Léon, qui voulait nous éloigner de cette terre, avait donné ordre à tous les Renientes que sitôt que nous irions en quelque lieu, ils en fassent brûler tous les vivres, ce qui fut, pour notre malheur, trop bien exécuté non seulement en cet endroit, mais partout ailleurs, et qui fut aussi cause de la faim et des travaux extraordinaires que nous souffrîmes sur cette mer tant que nous y restâmes.

Les Espagnols
cherchent à
affâmer les
Frères
de la Côte.

Vers le midi du même jour, il se présenta dans une savane environ huit cents hommes du fort de Léon pour nous attaquer. La vigie que nous avions posée au haut du clocher de ce bourg où nous étions sonna le tocsin pour nous assembler et nous faire sortir des maisons où l'on était dispersé.

Nous courûmes cent cinquante hommes avec les pavillons rouges pour les aller trouver, mais comme ils ne nous laissèrent pas approcher d'eux à la portée de leurs fusils, fuyant toujours, nous fûmes obligés de nous retirer et le 6 nous en partîmes pour aller nous embarquer. Le 7, nous mîmes nos bâtiments en carène et nettoyâmes nos canots.

Le meilleur quartier d'hiver que nous ayions eu en cette mer et de plus longue durée fut celui de notre séjour sur l'île de la Puna, où pendant trente et quelques jours que nous y restâmes, nous fîmes très bonne chère, car, outre les vivres que les Espagnols nous apportaient journellement de Queaquilla, nous en avions nous-même apporté des rafraîchissements. La symphonie ne nous y manqua pas non plus, ayant parmi nos prisonniers toute la musique de la ville nombreuse en luths, théorbes, guitares, harpes et autres instruments que je n'avais jamais vus ailleurs, dont ils faisaient un concert très agréable.

Séjour d'un
mois dans l'île
de la Puna.
Juin 1686.

Quelques-uns même de nos gens liaient des amitiés avec nos dames prisonnières, qui, sans se faire aucune violence, ne leur étaient pas avares de leurs faveurs, et faisaient voir, comme j'ai déjà remarqué, qu'elles n'avaient pas pour la nation française, après l'avoir connue, toute l'aversion qu'on leur en avait imprimée lorsqu'elles ne la connaissaient pas.

Scènes
galantes.

Tous nos gens étaient si charmés de cette vie qu'ils avaient oublié les misères passées et ne songeaient pas plus aux Espagnols que si nous eussions été en sûreté au milieu de Paris.

Parmi tout cela, j'eus une aventure : nous avions entre nos prisonnières une jeune dame nouvellement veuve du trésorier de la ville, qui avait été

LES FRÈRES DE LA COSTE

tué à la prise, laquelle en paraissait tellement consolée par la dureté qu'ils ont tous en ce pays les uns pour les autres, qu'elle me proposa de me cacher avec elle en quelque endroit de l'île jusqu'à ce que nos gens en fussent partis, qu'ensuite elle m'emmènerait à Queaquilla pour l'épouser, qu'elle me ferait donner la charge de son mari et me mettrait en possession des grands



LES FLIBUSTIERS DEVANT GAYAQUIL

(Histoire des Pirates.)

biens qu'elle avait. Après l'avoir remerciée de tant d'offres obligeantes, je lui fis connaître que j'appréhendais que son crédit ne fût pas maître du ressentiment des Espagnols, et que la plaie qu'ils venaient de recevoir de nous était encore trop fraîche et trop récente pour l'oublier si promptement. Elle voulut me guérir de cette crainte en tirant secrètement du gouverneur et des principaux officiers, des engagements par écrit qu'elle me

RAVENAU DE LUSSAN

mit entre les mains du bon quartier qu'elle me donnerait. J'avoue que je fus un peu ébranlé par des témoignages si pressants de bienveillance et d'amitié et qu'après m'être consulté dans le moment même quel parti je prendrais, je me trouvai beaucoup de pente vers celui qui m'était offert. Deux puissantes raisons m'y poussaient : l'une était la vie misérable et languissante que nous traînions en ces lieux où nous étions constamment au hasard de la perdre, dont je trouvais à me dégager par la rencontre avantageuse d'une jolie femme et d'un établissement considérable, et l'autre le désespoir de pouvoir jamais retourner en ma patrie, manque de vaisseaux qui y fussent propres. Mais quand j'y eus réfléchi plus à loisir et que j'eus fait un retour sur le peu de confiance qu'on doit prendre aux promesses et à la foi d'une nation aussi perfide et aussi vindicative qu'est celle des Espagnols et principalement envers des gens de notre ordre dont ils étaient si maltraités, cette féconde réflexion l'emporta sur la première et sur tous les avantages qui m'étaient offerts par cette dame.

Quoi qu'il en fût, je me résolus, malgré la douleur et les larmes de cette agréable Espagnole, de continuer mes peines par un rayon d'espérance qui me vint de revoir la France uni à une défiance perpétuelle que j'eusse été de quelque trahison. Ainsi je la laissai libre après l'avoir assurée du sentiment que je conserverai toute ma vie de son affection et des bonnes intentions qu'elle avait pour moi.



COSTUMES
DES AFFRANCHIES ET DES ESCLAVES
des Colonies.

LE RETOUR VERS LA « MER DU NORD »
C'EST-A-DIRE L'OcéAN ATLANTIQUE (1)

Les flibustiers, compagnons de Ravenau de Lussan, laissèrent partir pour l'Europe par le détroit de Magellan, quelques-uns d'entre eux. Ceux qui restaient durent, au bout de quelques mois, reprendre, eux aussi, le chemin du retour ; il n'est si belle aventure qui n'ait de fin.

Ils décidèrent de revenir par la voie de terre, passant par le Nicaragua et la Nouvelle-Ségovie, puis atteindre le rivage de l'Océan Atlantique.

Un parti des dix-huit *enfants perdus* prit les devants pour arrêter la route à suivre et ne tarda pas à se heurter à la petite ville de Chicoteca que gardaient quatre cents hommes. Nos dix-huit gaillards, se démenant comme de beaux diables, enlevèrent la ville ! La route était ouverte. Les flibustiers, qui n'étaient plus que quatre cent quatre-vingts combattants, se partagèrent le butin, fait en pièces d'or et en bijoux, et se mirent en marche. Mais ce partage ne dura guère, le jeu ayant dissipé et ayant réparti, cette fois sans égalité, les joyaux et les doublons d'Espagne.

Ravenau de Lussan avait su conserver sa part qui se montait à *trente mille piastres en or, perles, bijoux et pierres précieuses*. Mais l'inégalité dans la répartition du butin était contraire à toutes les règles de la Coutume des Frères de la Côte, et Ravenau de Lussan signale dans ses mémoires qu'un complot se produisit : *Dix-huit des plus dépouillés par les chances du jeu s'étaient déterminés à massacrer tous les riches pour s'emparer de leurs trésors. Mais leur plan fut découvert et son exécution prévenue par de sages mesures. Les riches, et je fis comme eux, car c'était le seul moyen de sauver nos têtes, étalèrent en présence de toute la troupe tout ce qu'ils possédaient et le répartirent entre les pauvres sous la condition que chacun d'eux, après l'heureux retour à Saint-Domingue, restituerait aux propriétaires les deux tiers de ce dépôt.*

Les flibustiers
quittent le
1^{er} janv. 1688
les rives de la
mer du Sud
pour atteindre
par voie de
terre celle de
l'Océan
Atlantique

On se mit donc en chemin pour regagner le golfe des Antilles. Le départ eut lieu le Jour de l'An de l'année de grâce 1688. Canots, meubles, ustensiles, tout avait été brûlé, les canons encloués, et l'on n'emportait qu'un sac léger où se trouvait, au milieu de quelques hardes, le petit trésor de

(1) Nous avons résumé ici la partie des Mémoires de Ravenau de Lussan où l'auteur narre les étapes du retour vers le golfe des Antilles, qui, après deux mois de marches et de combats, amenèrent les flibustiers à la rivière de la Madeleine. Grâce à ce cours d'eau ils purent "descendre" vers les flots de l'Océan Atlantique et regagner Saint-Domingue.

RAVENAU DE LUSSAN

chacun. La colonne fut divisée en quatre compagnies et un convoi de soixante-huit chevaux pour les vivres. Il fallut traverser le Guatémala tout entier, allant toujours plus vers l'Est. Les Espagnols ne cessèrent de harceler les flibustiers, abattant les arbres, coupant les chemins, brûlant les savanes pour *enfumer les Frères de la Côte*. Des embuscades ne cessaient d'être dressées, et devant chacune d'elles les flibustiers laissaient plusieurs des leurs.

Après onze jours de marche et de combats, la colonne atteignit la



FRÈRE DE LA CÔTE
A. D. S. S. S.

Nouvelle-Ségovie Mais la ville était complètement déserte, les habitants avaient fui, ne laissant absolument rien, les flibustiers n'y séjournèrent que vingt-quatre heures. Au sortir d'une vallée, la colonne se heurta à un formidable camp retranché qui barrait la route ; on ne pouvait passer outre qu'en enlevant de vive force ces défenses fort bien garnies de troupes. Aussi, après avoir hésité un instant, les flibustiers se décidèrent à laisser avancer leur petit convoi avec quatre-vingts hommes vers les retranchements, alors que, profitant de la nuit, le reste de la bande, grim pant sur les montagnes,

LES FRÈRES DE LA CÔTE

tombait sur les derrières de l'armée espagnole. Les hidalgos, affolés par cette attaque aussi impétueuse qu'imprévue, lâchèrent pied. Le désordre le plus grand régna alors dans cette espèce de forteresse et les flibustiers y pénétrant massacrèrent sans pitié leurs ennemis. Quant à eux, ils n'eurent qu'un mort et deux blessés. Les Frères de la Côte ne revenaient pas d'étonnement d'une si facile victoire.

Pendant ce temps, la garde du convoi des flibustiers était attaquée par un corps de trois cents Espagnols. Ceux-ci ne tardèrent pas à leur envoyer un parlementaire leur proposer de capituler, sous réserve qu'ils se laisseraient désarmer et amener sous escorte sur la mer du Nord. Les flibustiers répondirent fièrement à ces offres qu'ils ne cédaient pas. Et l'attaque reprit. Les flibustiers s'étant aperçus de la victoire de leurs camarades, chargèrent alors les Espagnols *en leur passant sur le ventre*.

Ce fut le seizième jour seulement, mangeant leurs chevaux faute d'autre nourriture, que les flibustiers parvinrent à la rivière qui, coulant vers l'Est, devait les amener à la mer des Antilles. Ce petit fleuve est sans conteste la Madeleine, qui prend naissance dans le massif de la Nouvelle Ségovie. Ravenau de Lussan ne la nomme pas, mais indique qu'elle est constamment coupée de rapides effrayants. Comment suivre ce cours tumultueux ? Nos flibustiers eurent recours à un procédé indien : faire des canots d'osier ou plutôt d'écorce, chacun portant deux hommes, et naviguer à la perche : *la petitesse, la forme et la mobilité de ces machines étaient telles qu'il fallait absolument se tenir debout ayant en main de longs bâtons à l'aide desquels ils se soutenaient contre le courant et se tenaient éloignés le plus possible des blocs de rocher qui auraient brisé les fragiles nacelles*. On partit donc et nombre d'entre les flibustiers périrent noyés ; les rapides impossibles à passer normalement en cet équipage obligeaient de faire de longues marches, traînant les canots, luttant contre la forêt dont les lianes enrayaient les efforts.

Le long cheminement se poursuivit, marqué chaque jour par la disparition d'un ou de plusieurs Frères de la Côte. La famine ajouta ses affres aux fatigues d'une telle expédition, et la seule nourriture était fournie par les bananiers qui croissaient en abondance sur le rivage. Malgré tant de souffrances communes, des haines entre flibustiers de *nation différente* prenaient corps et se trouvaient alimentées par la passion du jeu. C'est ainsi que six aventuriers anglais ayant perdu au lansquenet leur dernier écu réso-

RAVENAU DE LUSSAN

lurent de piller quelques-uns de leurs camarades et massacrèrent cinq Français qui passaient pour les plus riches.

Enfin, le 20 février, cinquante-neuf jours avant le départ, la bande se trouva en présence d'une réelle amélioration dans le cours du fleuve, et n'avait plus que *soixante lieues françaises* à faire pour atteindre, enfin, la mer ! Quatre-vingt-quatre flibustiers avaient péri ! (1)



Ravenau et ses compagnons pris dans les rapides. (Histoire des Pirates.)

Le 20 février, nous trouvâmes la rivière plus large et plus spacieuse qu'auparavant, et nous n'y rencontrions plus de sauts ; mais elle était embarrasée d'une telle quantité d'arbres et de bambous que le débordement y avait apportés, que nos misérables machines ne pouvaient éviter de tourner de temps en temps. Néanmoins, la profondeur qu'elle avait en cet endroit faisant modérer sa rapidité, il y eut peu de noyés.

La rivière s'élargit.

Enfin, lorsque nous fûmes descendus quelques lieues plus bas, nous

(1) Ici reprend le récit même de Ravenau de Lussan.

LES FRÈRES DE LA COSTE

la trouvâmes fort belle, d'un courant très adouci et sans apparence d'y rencontrer davantage de rochers ni d'arbres, quoiqu'il y eut encore plus de 60 lieues jusques au bord de la mer. Ainsi, nous voyant garantis des périls et des dangers que nous avions courus dans des passages si terribles où l'image de la mort se présentait continuellement à nos yeux, chacun reprit de nouvelles forces et espéra bien du reste du voyage, de manière que nous trouvant tous rassemblés en ce lieu et que nous eûmes arrêté de quelle sorte nous achèverions de descendre à la mer, on se dispersa en plusieurs bandes de quarante chacune, pour faire des canots de bois de mapou dont les arbres étaient en quantité sur les bords de cette rivière.

Les flibustiers
construisent
des canots et
arrivent à la
mer.

Mars 1688.

Le 1^{er} mars, ayant achevé avec une extrême diligence quatre canots à cent vingt hommes que nous étions en un même canton, nous les mîmes à l'eau et nous y embarquâmes sans attendre nos cent quarante autres hommes qui achevaient les leurs. L'ardent désir dont nous brûlions de nous assurer promptement dans notre doute, si nous descendions effectivement à la mer du Nord, nous engagea à les devancer ; car, suivant l'idée que nous avions conçue de notre route, nous appréhendions de retomber dans celle du Sud, ne pouvant nous imaginer d'être assez heureux de regagner une mer qui devait nous reporter en notre pays, après lequel nous soupirions depuis si longtemps.

Les Anglais qui n'avaient pas voulu faire de canots étaient arrivés devant nous sur leurs piperies au bord de la mer. Ils y trouvèrent un bateau de la Jamaïque qui était mouillé et ils eussent bien voulu que ce bateau eût été demander pour eux au gouverneur de cette île une assurance pour pouvoir y retourner, parce qu'ils en étaient sortis sans commission, mais le bateau ne voulant point y aller à moins de six mille livres sterling payées d'avance, et eux n'étant point en état de risquer cette somme, à cause que la plupart avaient perdu aussi bien que plusieurs d'entre nous, par le renversement des piperies, l'argent qu'ils avaient voulu apporter, ils restèrent avec les Indiens de Moustique qui habitent quelques lieues au vent de l'embouchure de cette rivière, qui leur sont affectionnés, à cause des petites nécessités qu'ils leur apportent des îles de la Jamaïque.

Ainsi ce bateau n'étant d'aucune utilité à ces Anglais, ils eurent par politique la considération de nous en envoyer donner avis, espérant qu'en reconnaissance de ce bon office, nous obtiendrions du gouverneur de Saint-

RAVENAU DE LUSSAN

Domingue de leur donner asile dans l'île. Nous reçûmes donc cette nouvelle par deux Indiens moustiquois, qu'ils envoyèrent dans une navette à notre rencontre jusques à 40 lieues haut dans cette rivière, lesquels nous dirent de ne descendre que quarante hommes seulement, d'autant que ce bateau n'en pouvait prendre davantage à cause de sa petitesse et du peu de vivres dont il était pourvu. Nous ne laissâmes donc pas descendre les six-vingts que nous étions, parce que chacun prétendait être du nombre des quarante.

Quoique cette rivière que nous allons quitter soit marquée sur quelques cartes espagnoles de quatre-vingts lieues à droite route pour attraper la mer du Nord, nous en avons fait à nos estimes, plus de trois cents, ayant presque toujours couru au Sud-Est pour aller au Nord.

Le 9, nous arrivâmes heureusement à l'embouchure de la rivière au cap Gracia a Dios, et entrâmes dans la mer que nous reconnûmes avec plaisir être celle du Nord où nous fûmes obligés d'attendre le bateau anglais qui était allé aux îles de Las Perlas qui sont éloignées de ce cap de douze lieues à l'est. Nous y demeurâmes jusques au 14 avec les mulâtres qui en sont habitants, qui nous nourrirent quelques jours du poisson de leurs *varres*(1).

Le cap
Gracia a Dios.

Ce cap, qui est en terre ferme, est habité depuis longtemps par ces mulâtres et nègres, tant hommes que femmes, qui s'y sont extrêmement multipliés depuis qu'un navire espagnol qui venait de Guinée chargé de leurs pères, s'était perdu pour avoir trop approché la terre qui est dangereuse en ces endroits.

Les habitants
de ce cap :
mulâtres
et indiens.

Ceux qui échappèrent de ce naufrage furent reçus humainement par les Indiens Moustiquois des environs de ce canton qui furent fort aises de la perte de ce navire, et des Espagnols dont ils sont ennemis.

Ces Indiens donnèrent de la place à leurs nouveaux hôtes qui la défrichèrent et y bâtirent des cases dans un très beau pays de savanes, qui s'étend des environs du bord de la rivière depuis son embouchure jusque à cinq ou six lieues en remontant son cours. Ils y plantèrent pour l'entretien de leur vie, du maïs, des bananes et du manioc que les Indiens leur donnèrent. Ils leur enseignèrent aussi la composition d'une boisson nourrissante au possible, qu'ils appellent du Hoon. Ils la préparent avec un fruit qui croît sur le haut d'un tronc d'une espèce de palmier qui vient naturellement dans les bois, et dont la hauteur n'excède jamais dix pieds. Chacun de ces

(1) Pêches au harpon.

LES FRÈRES DE LA COSTE

arbres ne produit qu'un gros bouquet ou grappe, dont la plupart sont suffisantes pour faire la charge d'un homme. Chaque grain est de la grosseur et de la figure d'une olive. Les unes sont jaunâtres et les autres sont roussâtres, renfermant dans un noyau très dur une amande extrêmement huileuse. Ils pilent tout ensemble, fruit, noyau et amande, et le font bouillir après dans de l'eau, et c'est là toute la préparation. Après que cela est refroidi, ou même encore tiède, ils en versent à mesure ce qu'ils veulent boire dans unealebasse percée de trous comme une écumoire. Outre que ce breuvage nourrit et engraisse beaucoup, il est encore le plus agréable à boire de tous ceux que j'ai trouvés chez les autres Indiens. Aussi est-il particulier à cette nation-ci.

Les mulâtres sont tous de belle taille et vont entièrement nus, à l'exception de ce que l'honnêteté veut que l'on couvre, la nature leur ayant donné pour cela une espèce d'étoffe grisâtre qu'ils dépouillent d'un arbre qu'ils nomment le palmiste bâtard, et dont l'extrémité du tronc en est enveloppée de plusieurs brasses, depuis l'origine du tronc jusques à quelques pieds en dessous, suivant la grosseur de ces arbres. Cette étoffe leur est encore d'un grand secours pour faire des couvertures à se couvrir pendant la nuit, et quelques-uns d'entre eux, les plus à l'aise, ont des chemises et des caleçons que les Anglais de la Jamaïque leur apportent. Ce sont les gens du monde les plus hardis à s'exposer aux périls de la mer et sans contredit les plus adroits à la pêche ; ils y vont dans de petites navettes où un autre, quelque bon homme de mer qu'il soit, n'oserait se risquer ; cependant ils y demeurent trois ou quatre tout debout, ne branlant non plus, quelque temps qu'il fasse, que s'ils étaient d'une même pièce avec la navette, et pourvu qu'ils voient seulement le poisson si bas en l'eau qu'il puisse être, ils sont assurés de le prendre en jetant leur varre dessus.

Ils rendent souvent de bons offices à nos flibustiers lorsqu'ils les prennent et les embarquent avec eux, sous promesse d'être participants aux prises qu'ils feront ensemble, ce qu'on ne manque pas d'exécuter fidèlement, car si on les trompait une fois, il ne faudrait plus compter sur eux et cela est commun à presque toutes les nations indiennes de ces climats, qui ne reviennent jamais lorsqu'on leur a manqué de foi.

Les anciens habitants de Moustique, qui reçurent ceux dont je viens de parler, sont établis à 10 ou 12 lieues au vent du cap Gracia a Dios, à

RAVENAU DE LUSSAN

des endroits qu'ils nomment Sembey ou Sanibey. Ils sont très paresseux et ne plantent ni ne sèment que très peu de choses et sont journellement couchés dans des hamacs qui sont des sortes de lits branlants sous leurs ajoupas ou baraques pendant que leurs femmes les servent en beaucoup de choses qu'ils devraient faire, et quand la faim les presse, ils vont dans leurs navettes à la pêche du poisson, où ils ont aussi une singulière adresse, et lorsqu'ils



Ozanne Del.

N. Ponce Execut.

VUE DU BOURG DU CAP-TIBURON,

Isle S.^t Dominick.

↳ Morne du Cap-Tiburon.

↳ A. P. D. R.

↳ Plateau, où l'on propose d'établir le Bourg.

en ont pris, ils le reviennent manger et ne ressortent point que la faim ne commence à les presser. A l'égard de leurs vêtements, ils ne sont ni plus magnifiques ni plus amples que ceux des mulâtres du cap. Il n'y en a que très peu d'entre eux qui soient établis et sédentaires, les autres sont errants et vagabonds le long du rivage de la mer, et n'ont pour toute maison à les mettre à couvert qu'une feuille de latanier, de manière que, quand le vent chasse la pluie d'un côté, ils y opposent la feuille, derrière laquelle ils se mettent à l'abri, la tenant par la queue comme un écran. Quand le sommeil les prend, ils font un trou dans le sable où ils se couchent, se recouvrant avec le même sable, ce qu'ils font pour se mettre à couvert des insultes des mous-

LES FRÈRES DE LA COSTE

tiques, dont l'air est le plus souvent tout rempli. Ce sont de petits mouches-rons qu'on sent plus qu'on ne les voit, et qui ont un aiguillon si piquant et si vénéneux que lorsqu'ils l'appuient sur quelqu'un, il semble que ce soit un dard de feu qu'ils y lancent.

Ces pauvres gens sont si tourmentés de ces fâcheux insectes quand il ne vente pas, qu'ils en deviennent lépreux, et je puis assurer avec vérité, le sachant par ma propre expérience, que ce n'est pas une légère souffrance d'en être attaqué car, outre qu'ils font perdre le repos de la nuit, c'est que lorsque nous avons été réduits à aller le dos nu faute de chemise, l'inopportunité de ces animaux nous faisait désespérer et entrer dans des rages à ne plus nous posséder.

Quand ces Indiens vont en voyage, quelque court qu'il doive être, leurs femmes, enfants, chiens et petites bêtes fauves qu'ils ont apprivoisées, tout marche de compagnie. C'est une coutume que j'ai vu observer parmi toutes les nations d'Indiens de la terre ferme de l'Amérique, et quoique ceux dont je parle vivent aussi bestialement que tous les autres, ils sont cependant un peu moins farouches, par la société qu'ils ont avec les Anglais qui ne luttent qu'à les attirer à eux pour tâcher à se rendre maîtres de leur pays où ils ont déjà quantité d'habitations.

Ravenau de Lussan et cinquante de ses compagnons s'embarquent pour Saint-Domingue le 15 mars 1688 sur un bateau anglais.

Le 14, au soir, le bateau que j'ai dit être allé aux îles de Las Perlas, arriva au lieu où nous étions. A peine eut-il pris fond qu'on courut en foule à son bord, à cause que nous devions tirer au sort à qui s'embarquerait. Nonobstant cela, nous ne laissâmes pas d'y entrer au nombre de cinquante qui, ayant été les plus vigilants, ne jugèrent pas à propos de redescendre pour risquer au hasard du jeu une chose dont nous nous trouvions en possession, et pour empêcher d'y entrer, étant déjà les uns sur les autres, nous levâmes l'ancre et partîmes.

Le maître du bateau nous voulait mener à la Jamaïque, mais ne sachant pas en quels termes la France était avec l'Angleterre, ou en paix ou en guerre, nous l'obligeâmes de nous porter à Saint-Domingue. Moyennant quarante pièces de huit par tête, nous fûmes faire nos eaux aux îles de La Perlas, et en repartîmes le 16.

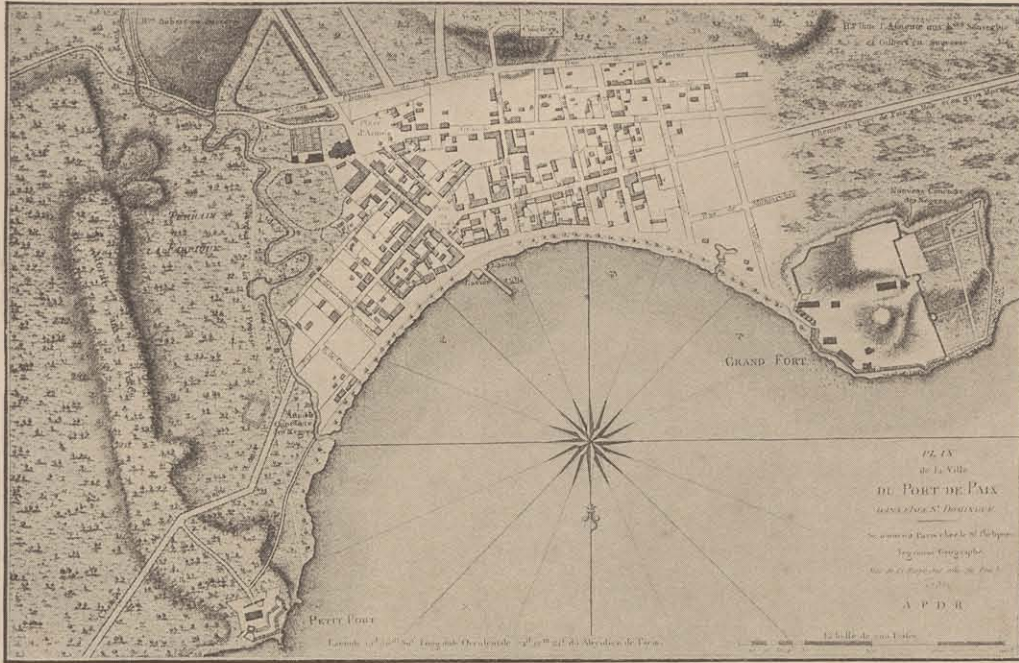
Le 17, nous doublâmes l'île de la Catalina, appelée par les Anglais la Providence, où les Espagnols avaient autrefois un beau fort et une petite ville qui furent pris par des Français et des Anglais sous le pavillon de ces derniers.

RAVENAU DE LUSSAN

Le 18, nous nous mîmes à traverser le canal, quoiqu'il ventât une forte brise d'Est.

Le 24, nous terrîmes à Los Jardinos, qui sont quantité de petites îles proches celles de Cuba, et le 29, nous fîmes de l'eau au port de Portilla (en cette île de Cuba), lequel n'est point habité.

Le 30, nous prîmes fond au Sud-Sud-Est du bourg de Baracea en la



Plan de la ville du Port de Paix dans l'Isle de Saint-Domingue

même île où nous surprîmes des chasseurs de ce bourg, que nous obligâmes de traiter avec nous des viandes qu'ils avaient, en les payant comme ils voulurent ; mais cette largesse que nous leur faisons ne provenait que de l'incertitude où nous étions de guerre ou de paix avec les Espagnols, depuis que nous n'avions pu prendre langue en terre française, ensuite nous repar-tîmes et traversâmes Saint-Domingue.

Le 6 avril nous touchâmes à Nippes, qui est un petit bourg en cette côte, distant de celui du Petit-Goyave de 7 lieues, afin d'y prendre des nouvelles du pays. Tandis que nous restâmes mouiller, il y eut de nos gens

Enfin Saint-Domingue !
Le 7 avril l'ancre est jetée au Petit-Goyave.

LES FRÈRES DE LA COSTE

qui avaient l'esprit tellement égaré et le cerveau si affaibli des misères que nous avons souffertes, qu'ils n'avaient l'imagination remplie que d'Espagnols ; si bien que, voyant de dessus du pont du bateau, passer du monde à cheval le long du bord de la mer, ils couraient à leurs armes pour tirer dessus, pensant que ce fussent les ennemis, quoique nous les assurassions que nous étions parmi notre nation.

Le 8, nous quittâmes ce lieu et fûmes mouiller dans le port du Petit Goyave, d'où nous étions partis, il y avait près de quatre ans, et avant que de nous mettre sous son sort, je fus demander à M. Dumas, lieutenant du Roi, une assurance qu'il nous octroya, en l'absence de M. de Cussy, gouverneur, en vertu de l'amnistie qu'il avait plu à Sa Majesté envoyer en faveur de ceux qui avaient fait la guerre aux Espagnols depuis la paix, laquelle ayant été faite depuis notre départ, il avait été impossible de nous l'apprendre en des lieux si éloignés, et où l'on nous croyait entièrement perdus.

Finalement, quand nous fûmes tous à terre avec un peuple qui parlait français, nous y répandîmes des larmes de joie de ce qu'après avoir couru tant de risques, de dangers et de périls, il avait plu au Souverain Maître de la terre de nous en délivrer et de nous remettre parmi les gens de notre nation, pour enfin pouvoir retourner tout à fait en notre patrie.

A quoi je ne puis m'empêcher d'ajouter en mon particulier que j'avais si peu espéré d'en revenir, que je fus plus de quinze jours à prendre mon retour pour une illusion ; jusque-là même que j'évitais de dormir de crainte qu'à mon réveil je ne me retrouvasse dans le pays dont je sortais.



JEAN - BAPTISTE DUCASSE GOUVERNEUR DE SAINT-DOMINGUE

DE 1691 A 1703



Isle Saint - Domingue. Plan de la ville et de la rade du Petit Goave. (XVIII^e siècle.)

LES ANGLAIS CHASSEZ DE L'ISLE
DE SAINT CHRISTOPHE

L'ISLE de Saint Christophe, abondante en sucre, en tabac, & autres marchandises, est une de celles qu'on appelle Antilles, située dans la mer de l'Amérique méridionale. Les François & les Anglois s'y établirent en 1626, & pour se délivrer des inconvénients, qu'ils éprouvoient à la posséder en commun, ils s'aviserent de la partager entre eux également. Chacun jouissoit paisiblement de la moitié, lorsque la guerre de l'Angleterre, & de la France en Europe passa jusqu'en Amérique, & mit aux mains leurs Colonies. Le Gouverneur Anglois qui le premier eut avis de la rupture entre les deux Nations, voulut s'en prévaloir, & le mit en état de surprendre les François. Mais ceux-ci, avertis de son dessein, par ses mouvements & par ses préparatifs, offrirent, quoi qu'inférieurs en nombre, de prévenir, & attaquèrent successivement divers postes que la Colonie Angloise occupoit, & l'en chassèrent. Ils ne se découragèrent pas même par la mort de leur Chef; mais dès la seconde attaque, ils poursuivirent leur entreprise, aussi heureusement qu'ils l'avoient commencée, forcèrent les ennemis de rendre par capitulation leurs Forts, leur canon, leurs armes, & demeurèrent seuls possesseurs d'une île si importante au commerce des Indes Occidentales.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit une Femme vêtue à l'Américaine, ayant à ses pieds un Bouclier aux Armes d'Angleterre, & appuyée sur un Bouclier aux Armes de France. La Légende, *COLONIA FRANCORUM STABILITA*, signifie, *la Colonie Française affermie*. L'Exergue, *ANGLIS EX INSULA SANCTI CHRISTOPHORI EXTURBATA*, M. DCC. LXXVI, les Anglois chassés de l'Isle de Saint Christophe, 1666.

ATH, BARCELONE, ET CARTHAGENE
PRIS LA MESME ANNÉE

1697.

QUOIQUE les Anglois & les Hollandois portassent tout le fâx de la guerre, & eussent un grand intérêt à conclure la paix, ils différoient toujours d'accepter les conditions avantageuses, que le Roy leur offroit. Sa Majesté, qui les deux dernières campagnes s'étoit contentée de faire camper ses armées dans le pais ennemi, jugea que par de nouvelles conquêtes, il pourroit déterminer les Alliez à profiter de ses bonnes intentions. Il fit alléger Ath en Flandre par le maréchal de Catinat, & donna ordre au duc Vendôme d'attaquer Barcelone. Ath fut pris à la veue de cent mille hommes, & Barcelone, malgré toutes les forces d'Espagne enfermées dans la place, ou campées à ses portes, se rendit après une des plus opiniâtres & des plus terribles défenses, dont on ait ouï parler. En même temps une petite escadre d'aveuturiers François porta la frayeur dans le golfe de Mexique; prit Carthagène, & l'obligea à se racheter du pillage par une grosse rançon.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit la Victoire, qui écrit sur trois boucliers attachés à un palmier, *AD BARRINONEN HISPANIÆ, AD ATHAM FLANDRIÆ, AD CARTHAGINEM NOVI ORBIS*, à Ath en Flandre, à Barcelone en Espagne, & à Carthagène dans le nouveau monde. Les mots de la légende, *VICTORIA COMES FRANCORUM*, signifient, *la Victoire fidelle compagne des François*. L'exergue marque la date 1697.

Médailles commémoratives frappées sous le règne de Louis XIV à l'occasion des deux victoires coloniales exposées dans les textes qu'elles illustrent.

JEAN-BAPTISTE DUCASSE ⁽¹⁾

En mai 1691 parvenait à Versailles un véritable cri d'alarme lancé par notre colonie de Saint-Domingue, encore à peine sortie de la première enfance. La situation de la future et plus belle colonie de l'Ancien Régime était alors très grave : Espagnols et Anglais avaient décidé de détruire la colonie dirigée par M. de Cussy et d'anéantir, en même temps, le nid de corsaires qu'était l'île de la Tortue, véritable pistolet braqué sur les Etablissements de San-Domingo et terreur du commerce maritime dans ces parages.

En 1691
nos
établissements
de Saint-
Domingue
étaient en
péril.

En effet, dans le courant de janvier 1691, des forces combinées espagnoles et anglaises avaient débarqué à quelques lieues du *Quartier du Cap François* ; ces contingents ennemis, soit 2,600 hommes, pressaient chaque jour davantage vers la côte les troupes de Sa Majesté Très Chrétienne le Roi de France, y compris les bandes de flibustiers et de boucaniers enrôlés sous les ordres du gouverneur et de son lieutenant, M. de Francquesnay. De plus, les défenses du Cap Français étaient menacées d'être prises à revers par un corps expéditionnaire espagnol fort d'un millier de fusils qui s'avancait, venant de la ville de San-Domingo, à travers les mornes et les savanes.

Depuis deux mois, de Cussy et ses compagnons *tenaient* contre ces attaques, mais ils étaient à bout de résistance. Le bourg du Cap avait été pris dès la mi-janvier et incendié. Peu après, le gouverneur de Cussy fut tué. Un corsaire malouin, le sieur Bosquet, commandant le vaisseau le *Triomphant*, déclarait, le 14 avril 1691, par écrit, au Fort Royal de la Martinique, devant l'Intendant de la Justice, Police et Finances des îles françaises et terres fermes d'Amérique, qu'il s'était heurté, le 30 janvier au soir, en voulant *entrer au port du Cap Français*, à sept vaisseaux espagnols qui le forcèrent à se jeter à la côte. Le sieur Bosquet s'était sauvé à la nage et apportait confirmation du désastre de Saint-Domingue.

Le coup était dur, mais l'énergie ne manquait pas aux *coloniaux* de l'Ancien Régime. Ils suppliaient les bureaux de Versailles depuis plusieurs mois de les aider à reprendre les territoires enlevés : *Il convient dans l'état présent, pour conserver les restes de la colonie, d'envoyer diligemment quelques vaisseaux de guerre pour reprendre le Cap, ce que l'on fera avec les forces des autres*

(1) Les pièces officielles le désignent sous le seul prénom de Jean; celui de Jean-Baptiste semble avoir été celui qu'il portait avant d'adjurer la religion réformée.

LES FRÈRES DE LA COSTE

quartiers sans que Sa Majesté détourne ses armes d'Europe. Elle peut détacher deux vaisseaux de quarante canons armés de soixante hommes seulement (1). Ces deux vaisseaux devaient compléter la division navale de Saint-Domingue d'alors, composée du Solide, du Cheval Marin et de l'Emerillon. Le gouverneur général des îles des Antilles signalait à Versailles que pour l'armement de cette flotte il se trouvera suffisamment de monde à la Coste.

Saint-Domingue réclame comme gouverneur Jean-Baptiste Ducasse.

Pour diriger les opérations de cette flotte, les troupes et les flibustiers de Saint-Domingue réclamaient le capitaine de frégate Jean-Baptiste Ducasse (2) : *Monseigneur aura la bonté de donner ses ordres s'il le juge à propos que le sieur Ducasse parte avec le Cheval Marin et la Cornette et qu'il fasse force de voille et s'y estant arrivé à la Martinique il convient au bien du service qu'il parte pour Saint-Domingue et amène l'Emerillon ou qu'il attende ses ordres à la Martinique ou s'il donne un rendez-vous aux vaisseaux qu'il propose et avec lesquels il se promet de restablir la tranquillité de la Côte et conserver au Roy la plus importante de ses colonies.*

Du reste, dès la fin de 1690, Ducasse, alors en France, écrivait à M. de Pontchartrain qu'il fallait absolument venir au secours de Saint-Domingue. *C'est l'affaire la plus importante que puisse avoir Sa Majesté hors de son royaume par rapport aux avantages du commerce de l'Amérique, de la situation de cette île et des entreprises qu'on pourrait former dans la suite contre l'Espagne.*

Le sauveur que les Français de Saint-Domingue appelaient de leurs vœux n'était certes pas pour eux un inconnu. Jean-Baptiste Ducasse, alors capitaine de frégate, avait depuis plusieurs années déjà, acquis une réelle réputation dans toutes les Antilles où nos colons l'avaient vu circuler, successivement comme directeur de la puissante compagnie du Sénégal, comme corsaire hardi et courageux et comme officier fort distingué de la marine royale, corps où il avait été nommé en mars 1685.

Ducasse était surtout populaire parmi le monde ardent, batailleur, héroïque et aventureux des Frères de la Côte de Saint-Domingue. Le contact entre le jeune directeur de la Compagnie du Sénégal et les boucaniers de l'île antillaise avait été brutal, et l'amitié qui en était résultée d'autant plus profonde que les gars de la flibuste admiraient la manière forte. En effet, les relations diplomatiques étaient fort tendues vers 1682, entre les colons de Saint-Domingue, tous plus ou moins gens de sac et de corde, et ces messieurs les directeurs de la dite Compagnie. Celle-ci, qui possédait de vastes

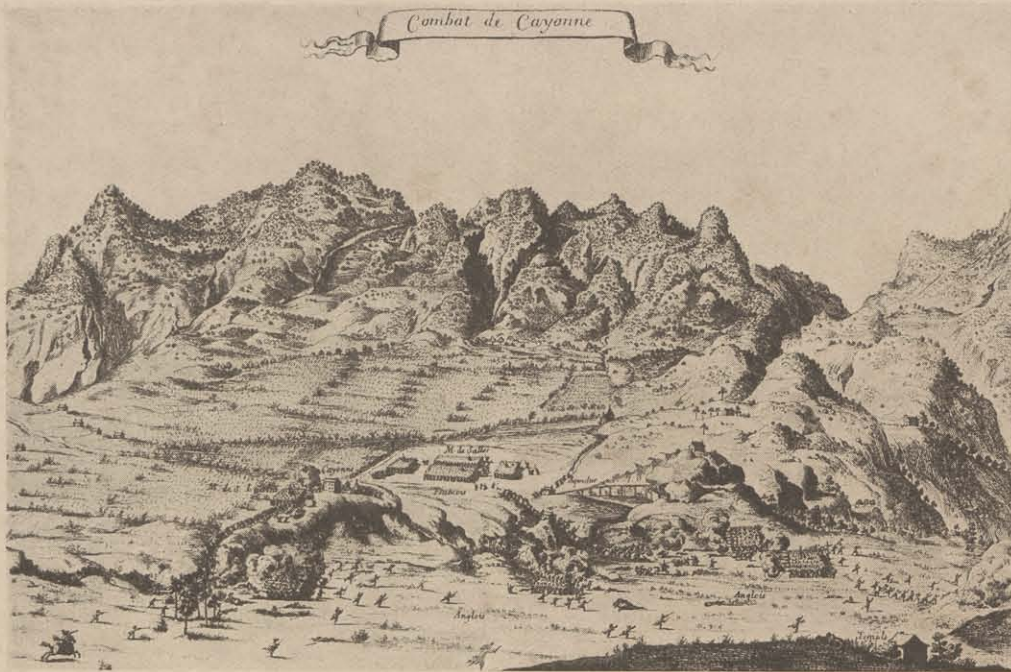
(1 et 2) Archives du Ministère des Colonies, C1 A2, Saint-Domingue.

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

comptoirs sur la côte d'Afrique, avait besoin de placer les nègres achetés à Gorée ou ailleurs, aussi avait-elle obtenu du Roi le privilège de la vente pendant huit années d'un effectif de deux mille esclaves aux Antilles.

Mais les colons de Saint-Domingue ne voulaient à aucun prix qu'une grande compagnie de commerce s'installât dans leur fief, et, à l'annonce de l'organisation au Cap Français d'un bureau de traite de noirs fondé par la

Les premiers exploits du capitaine Ducasse.



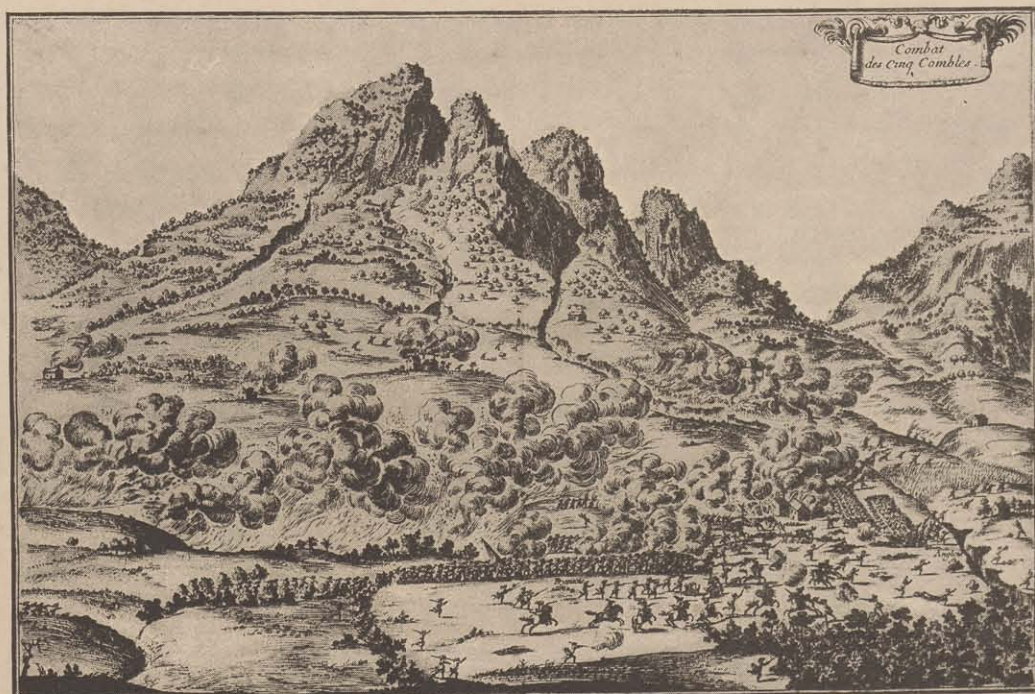
Combat de Cayenne « au cours duquel M. le Chevalier de Sales, gouverneur général des Isles de Saint-Christophe et d'autres en dépendance, défit un parti anglois », avril 1666.

Compagnie du Sénégal, allèrent menacer le gouverneur de Pouançay ; de vraies émeutes éclatèrent à ce sujet, et les flibustiers ne parlèrent de rien moins que de *f...lanquer à la mer* tous les agents de la Compagnie, si ceux-ci avaient l'audace de se montrer au Cap. Ducasse ne s'arrêta pas devant de pareilles menaces et se rendit en personne à Saint-Domingue. *Ce fut alors qu'il commença à développer cette intrépidité, cette habileté, cette éloquence, enfin, ce grand talent pour l'insinuation dont il fit souvent usage par la suite* (1).

(1) *Histoire de Saint-Domingue*, par le Père LEPERS.

LES FRÈRES DE LA CÔTE

Entouré par les Frères de la Côte, gesticulant et criant, Ducasse leur déclara qu'il n'était pas homme à reculer, qu'ayant reçu de la Compagnie et du Roi des ordres, il les exécuterait et que *la résistance serait inutile, puisqu'il avait la force en main*. Puis il ajouta que, ni le Roi ni la Compagnie du Sénégal, ne songeaient à toucher aux privilèges des colons de Saint-Domingue mais, au contraire, que sa venue dans l'île avait au fond pour



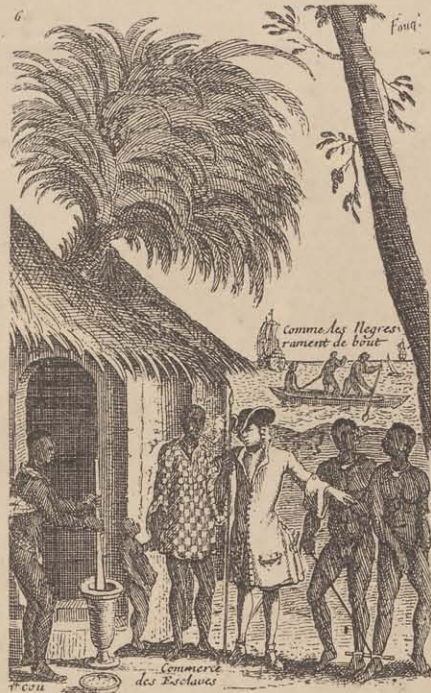
« Combat des Cinq Combles » à Saint-Christophe entre les Anglais et les Français, 1666

but de procurer à la colonie des avantages : *Vous avez besoin d'un très grand nombre d'esclaves noirs pour cultiver vos terres et la Compagnie se propose de vous les procurer à un prix très modique. Si vous les envoyez chercher vous-mêmes en Guinée, il faudra faire des dépenses que vous ne retrouverez pas dans la vente que vous en ferez*. Les affaires étant toujours les affaires, même en 1682 et même aux abords mal famés de l'île de la Tortue, ces Messieurs de la flibuste reconnurent le bien-fondé de l'argumentation, prononcée d'ailleurs avec toute l'affabilité gasconne que colorait le pur accent béarnais de Jean-Baptiste Ducasse. Les Frères de la Côte portèrent en triomphe l'envoyé de la Com-

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

pagnie du Sénégal en poussant de cris de joie, tant est grande la versatilité de la foule et tant en imposait le calme de Ducasse.

De retour à La Rochelle, Jean-Baptiste Ducasse fut chargé d'organiser les convois de nègres destinés à l'île de Saint-Domingue. Le métier de négrier était dur à l'époque ; jeté à la côte par la tempête, Ducasse dut



Vendeur et acheteur d'esclaves en Afrique. (Gravure de la fin du XVII^e siècle.)

relâcher en Angleterre, où il tomba gravement malade. Son vaisseau le *Bannière* put amener cependant à bon port sa vivante cargaison. Ducasse, de retour en France, acheta *de ses propres deniers* un bâtiment, mais comme il se rendait à Curaçao avec ses cales pleines d'esclaves, il tomba dans un parti hollandais à la hauteur du cap Tiburon. Notre Gascon était madré : il traita sa rançon de telle façon que, non seulement il racheta son propre navire, mais encore il se rendit acquéreur de deux *pataches* chargées de tabac. *Cette cargaison le dédommagea de toutes ses pertes et lui apporta même un profit assez considérable.*

LES FRÈRES DE LA COSTE

A quelque temps de là, alors qu'il commandait encore le *Bannière* ; étant en route pour les Antilles, il fut pris en chasse par une flûte hollandaise. Ducasse n'hésite pas, engage le combat, jette les grappins d'abordage et escalade les bastingages hollandais avec vingt matelots. Juste à ce moment, les gens du *Bannière* pensent que le commandant et ses dix-neuf braves sont tués ou prisonniers, ils coupent les amarres, larguent toutes les voiles et prennent le large. Ducasse ne perd pas la tête et avec quelques-uns des siens fait feu des quatre pieds, attaque partout, obligeant les Hollandais à descendre par toutes les écoutes, puis fait force signaux au *Bannière* qui, voyant son erreur, revient sur le vaisseau hollandais.

Ducasse rentra à La Rochelle acclamé de tous, et reçut de Versailles, le 15 mars 1686, un brevet de lieutenant de vaisseau. Notre Gascon quittait alors le service de la Compagnie du Sénégal pour entrer à celui du Roi.

Une telle nature ne pouvait qu'être pleinement comprise par les flibustiers de Saint-Domingue, qui reconnaissaient en Jean-Baptiste Ducasse un chef digne de les commander.

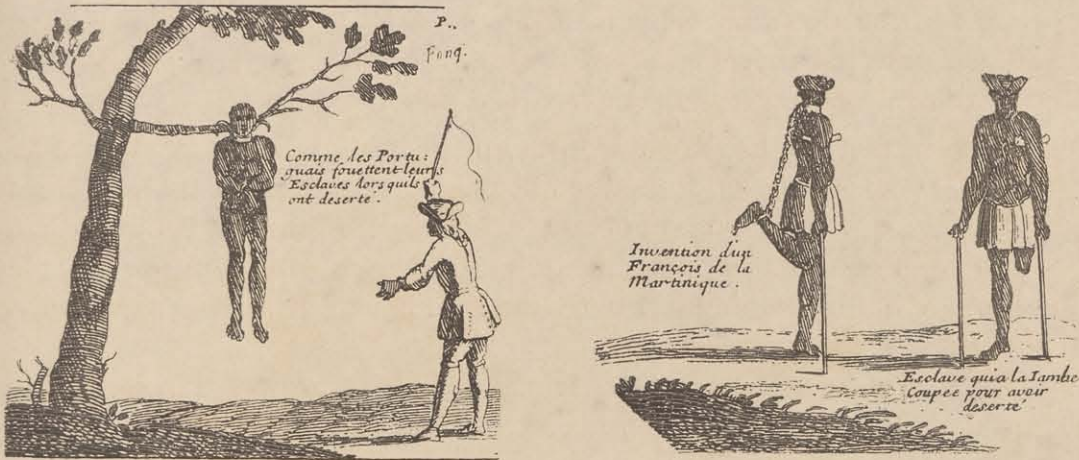
Jean-Baptiste
Ducasse.
lieutenant de
vaisseau du
Roi au
Sénégal.

Officier de la marine royale, Ducasse montra autant d'ardeur et de zèle qu'il en avait déployé au service de la Compagnie du Sénégal ; sa croisière de 1687 sur la côte d'Or est connue et on sait que son attaque de la Guyane hollandaise au début de 1689 n'échoua que de peu et fut compensée par la prise de l'île de Saint-Christophe sur les Anglais. Colonial, Jean-Baptiste Ducasse avait fait ses preuves à la Côte Occidentale d'Afrique, où, grâce à son action, la Compagnie du Sénégal rentra en 1677 en possession de Gorée, et obtenait des chefs du Cayor et du Bourzin le monopole *de la traite et de tout le commerce d'exportation sur toute la côte*. Deux ans après, il inspecta les comptoirs, fortifia Gorée et, après trois mois d'attaques pénibles, s'empara de la place forte établie par les Hollandais dans la baie d'Arguin. En mai 1679, Jean-Baptiste Ducasse dut revenir à la Côte Occidentale, où nos comptoirs étaient menacés, et força le roi de Joal à signer un traité de commerce. L'année suivante, débarquant à Rufisque *avec seize hommes*, il repousse une attaque de plus de trois milles nègres conduits par le *Roi de Baol*, et se dégage laissant dix de ses marins morts sur place et quatre blessés ; rassemblant ensuite un corps expéditionnaire, il entra dans le Baol, forçait le roi *Daniel* à accepter le protectorat de la Compagnie du Sénégal, dont il était devenu l'un des directeurs.

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

Tel était l'homme qui, de l'avis de tous, à Versailles comme aux Antilles, pouvait sauver Saint-Domingue en péril.

C'est en mars 1691 que le lieutenant de vaisseau Ducasse formait à La Rochelle une petite escadre à destination de Saint-Domingue ; il arrivait le 8 mai 1691 au Fort Royal de la Martinique. Il y apprit que nos établissements de la Guadeloupe étaient attaqués par une escadre anglaise



L'esclavage aux Antilles au XVII^e siècle

« Comme les Portugais fouettent leurs esclaves lorsqu'ils ont déserté »,

« Invention d'un français de la Martinique, (à droite) : esclave qui a la jambe coupée pour avoir déserté »

commandée par Lord Codrington ; le temps de prendre vivres et eaux, voici les vaisseaux français en vue des mornes de la Guadeloupe ; le 22 mai, Ducasse engage le combat et manœuvre si hardiment que les bâtiments anglais sont forcés de se retirer ; les vaisseaux du Roi les pourchassent jusque devant la Barbade. Ainsi, en moins de quinze jours, Jean-Baptiste Ducasse avait délivré nos colons guadeloupéens de la menace anglaise. Au début de juin, l'escadre française se trouvait rassemblée dans la rade du Fort Royal de la Martinique, prête à partir pour Saint-Domingue, mais elle fut alors frappée d'une épidémie qui décima les équipages, maladie étrange que personne ne connaissait. Que faire ? Ducasse jugea que le mieux était de *changer d'air* et ordonna l'appareillage ; le 12 août, l'escadre arrivait en vue de Port de Paix de Saint-Domingue, mais, sur l'avis que les Anglais avaient des vellétés d'attaquer le port de Leogane, le commandant jugea utile de s'y rendre sans délai.

Ducasse arrive avec une flotte au secours de Saint-Domingue en 1691.

LES FRÈRES DE LA COSTE

C'est en descendant à terre que le lieutenant de vaisseau trouvait un ordre du Roi, daté du 1^{er} juin 1691 (1), le chargeant d'administrer la côte française de Saint-Domingue.

Tout en lui, du reste, inspirait la confiance et attachait les cœurs ; Saint-Simon, et l'on sait combien le célèbre mémorialiste était avare de compliments, dit de lui : *de sa personne il était plutôt bien que mal, l'air distingué, mince, élancé, il avait une charmante tournure.*

Hélas la situation de la colonie n'était pas brillante : *C'est une désolation — écrit Ducasse à M. de Pontchartrain — de voir ces pauvres gens que le destin accable, pénétrés du souvenir de leur bien perdu et de la beauté de leur île et rien n'est capable de les rappeler de cet objet. J'ay contribué à diminuer leur peine autant qu'il à esté en mon pouvoir, quantité voulant retourner à la Martinique, persuadés d'y avoir une vie plus assurée et un rayon d'espérance que le bon succès des armes du Roy leur donnera Saint Christophe ou par la paix ; d'autres se retirent en France et très peu se font habitans. Ils sont nus sans le secours nécessaire pour défricher la terre ; ils ne savent quel party prendre et la plus grande partie sont des femmes et des enfants.* Et cependant le lieutenant de vaisseau Jean-Baptiste Ducasse ne veut pas jeter le manche après la cognée ; sachant que les Espagnols méditent d'attaquer Leogane *qui est le plus beau quartier* et le Petit Goyave, il se résout à prendre les devants, dépêche un *basque* (2) à la Martinique prendre des munitions et *emmène avec lui les deux compagnies que le Roy a eu la bonté de lui laisser.* Il réclame quatre nouvelles compagnies, un ingénieur pour fortifier le Cap *qui est la clef* et le Petit Goyave où est le port, et fait édifier un château fort à Port de Paix. Il réclame aussi *des piques, des pelles, des bêches, des houes*, pour travailler aux fortifications ! Déjà, il a remonté le moral des habitants qui demandent *de contribuer de tout cœur* à la défense de l'île. Comment en serait-il autrement avec un gouverneur qui avait foi dans les destinées de Saint-Domingue, et qui, lors du premier conseil de guerre, réuni par lui à Leogane, montrait tout le bel avenir qui attendait la colonie. « *Pourquoi nous faire de telles promesses, lui dit un officier, notre Roy nous abandonne parce qu'il ne nous connaît pas, mais nous saurons mourir sous ses drapeaux.* »

(1) Nous croyons intéressant de donner ici la liste des prédécesseurs de Jean-Baptiste Ducasse au gouvernement de Saint-Domingue : 1641, Le Vasseur ; 1652, le chevalier de Fontenay ; 1656, Du Rausset ; 1663, Deschamps de Laplace ; 1665, D'Ogeron avec intérim de de Pouancay ; 1676, de Pouancay ; 1684, de Cussy ; 1684 octobre, Ducasse ; 1703 novembre, Auger.

(2) Ou flibot de Bayonne, navire rapide et tenant remarquablement la mer.



*Flotte française arrivant
à l'Isle de la Martinique.
(Grav. hollandaise, 1695.)*

LES FRÈRES DE LA COSTE

Jean-Baptiste Ducasse se refusa à suivre ceux qui étaient pour *l'occupation restreinte* et proposaient de réunir tous les colons dans les quartiers du Cap et du Fonds de l'île à vache, et préconisa, non le retrait, mais la marche en avant.

Jean-Baptiste
Ducasse
réorganise la
colonie de
Saint-
Domingue.

Homme probe, Ducasse ne voulait pas laisser la médisance salir la mémoire de M. de Cussy et, dès son arrivée à la colonie, s'était efforcé de calmer les ressentiments qui s'étaient fait jour à l'égard de son prédécesseur : *Je dois vous dire, Monseigneur, déclare-t-il à M. Pontchartrain, qu'il ne me paraît rien dans toute la conduite de M. de Cussy que d'un très bon sujet détaché de tout intérêt et rempli de zèle, et le commerce qu'on luy impute est pure calomnie. Il est mort avec beaucoup de gloire et très peu de bien.*

Tout en reprenant en mains les colons et ayant rétabli la confiance générale, Ducasse insistait à Versailles pour une prompt organisation de la justice à Saint-Domingue ; il fallait endiguer la trop grande liberté des boucaniers et faire rentrer la population dans la norme, la crainte du gendarme et du juge étant une élémentaire sagesse.

Notre officier de la marine du Roi se plaignait aussi de la dispersion des colons, il veut les concentrer dans quelques quartiers, se refusant à donner de *trop étendues de terres* en concession, car elles restent en friche. Et ici apparaît, dès son arrivée à Saint-Domingue, l'esprit colonisateur de Ducasse pour qui aucune colonie ne sera solide si elle ne repose sur une œuvre de mise en valeur des terres. Pour cela il réclame à Versailles des bras, des colons. *Je prends la liberté, Monseigneur, de vous dire deux pensées que j'ay sur cela ; la première que si vous faites fouiller dans toutes les puissances du Royaume il se trouvera nombre de gens vagabonds qui pourraient être envoyés ici. Les Anglois se sont servis de ce moyen pour augmenter les leurs. La seconde est qu'il y a grand nombre de gens en Irlande qui se fatiguent de la guerre et dans la crainte de retomber sous le joug des Anglois, s'embarqueraient volontiers pour ce pays icy.* Ainsi Ducasse fonde des espoirs dans un peuplement de *cheminots* et de *Sein Feiners*. Il demande aussi aux autorités métropolitaines de choisir parmi les enfants trouvés les plus robustes qui auraient de dix à douze ans et de les envoyer à Saint-Domingue, espérant que dans cet âge tendre ils s'accoutumeraient au climat et aux travaux nécessaires pour tirer de cette île tous les avantages qu'elle semblait offrir.

L'insistance avec laquelle le gouverneur de Saint-Domingue deman-

dait à Paris de lui faciliter sa politique de peuplement rappelle singulièrement les efforts de Bugeaud pour coloniser l'Algérie.

Pour faciliter sa tâche d'organisateur et d'administrateur, Ducasse divisa son gouvernement en quartiers et le premier qu'il organisa fut celui du Cap Français, où il plaça un *commandant de cercle* énergique, à la fois bon guerrier et bon administrateur et que ses exploits permettaient de placer à la tête des flibustiers de l'endroit : Laurent de Graff. C'était un Wallon flegmatique, né à Bréda, dans le Brabant, qui avait *pris du service* dans la flotte espagnole en qualité de simple matelot et qui, rapidement, s'était spécialisé comme canonnier. Il était, paraît-il, le canonnier le plus habile de son temps. Les voyages aux Antilles lui firent apprécier la vie de la flibuste et il ne tarda pas à entrer dans la corporation des Frères de la Côte de Saint-Domingue. Une vieille haine calviniste couvait dans le cœur de Laurent de Graff contre l'Espagne et le duc d'Albe ; aussi, promu chef flibustier, il vengea plus d'une fois les cités de sa petite patrie gémissante sous le joug ennemi. Les Espagnols le craignaient *comme le feu* ; ils l'appelaient Laurencillo et l'apparentaient à Belzébuth en personne. Le gouverneur de San Domingo avait mis sa tête à prix, aussi Laurent de Graff était-il si bien convaincu de leur intention que, lorsqu'il était en danger de tomber entre leurs mains, il se tenait à la soute aux poudres, la mèche allumée à la main, résolu de se faire sauter quand il n'y aurait plus d'espoir. Son audace était sans bornes et l'on citait de lui mille traits héroïques ; un jour, par exemple, il ne craint pas d'aller en barque attaquer deux vaisseaux hidalgos armés de cinquante pièces, et les enlève d'assaut avec une vingtaine de forbans. Versailles fut avisé de ces exploits et le Roi envoyait à De Graff les lettres de naturalisation, ainsi qu'une *grâce* relative à la mort d'un capitaine Vanhom qu'il avait tué par mégarde au cours d'une rixe. Louis XIV, qui s'y connaissait en hommes, alla même jusqu'à donner à Laurent de Graff un brevet de lieutenant et c'est en cette qualité que le gouverneur Ducasse le chargeait d'administrer le Cap Français ou, à mieux dire, d'essayer de *civiliser* les boucaniers et les flibustiers et de les transformer en laborieux *habitants*.

Ainsi, à peine installé à Saint-Domingue, le lieutenant de vaisseau Jean-Baptiste Ducasse avait arrêté les grandes directives de sa politique coloniale : défendre la jeune possession contre les ennemis, Espagnols ou

LES FRÈRES DE LA COSTE

Anglais, par une tactique offensive quasi ininterrompue et commencer la réalisation d'un plan de mise en valeur assurant à la Métropole d'importantes ressources économiques et, en même temps, l'essor même de la colonie.

Ducasse est nommé en 1691 gouverneur de Saint-Domingue.

En octobre 1691, Jean-Baptiste Ducasse continua à mettre sur un pied de défense fort solide les *quartiers français* de Saint-Domingue, augmentant leurs compagnies de milice, et à ramener l'ordre en faisant restituer les *hardes et l'argent* que les *vagabonds* ont pris dans les cases des habitants. C'est également en octobre 1691 que Ducasse apprit sa nomination de gouverneur de Saint-Domingue et qu'il en accuse en ces termes réception à Versailles : *Je commence ma lettre par de très humbles remerciements de l'honneur que vous m'avez fait en m'accordant le gouvernement de Saint-Domingue; ma reconnaissance en sera éternelle et le désir de m'en rendre digne sera inséparable de ma pensée. Et quoique je n'aye pas servi par terre, j'espère, Monseigneur, que vous ne me trouverez pas novice aux occasions, ma bonne volonté et la forte passion de remplir mon devoir suppléeront au deffaut. Je garderay d'ailleurs sur toutes choses qui seront de mon devoir et de mon employ tant de précaution et de prudence que j'ay lieu d'espérer que votre protection me sera continuée.* Ces lignes sont tout l'homme.

Le gouverneur Ducasse entendait se faire respecter par les Espagnols et, peu de temps après avoir été en possession de son titre, il écrivait au gouverneur de La Havane la fière missive suivante, datée du 20 janvier 1692 : *Le Roy, mon maître, m'ayant honoré du gouvernement de Saint-Domingue, j'ay voulu commencer, Monsieur, à être certain que vous maltraitez les Français et vous dire qu'il ne tiendra qu'à vous que moi et les officiers qui commandent dans les Indes pour Sa Majesté Catholique, nous ne mettions en pratique une manière réciproque. Mais je dois aussi vous dire que le Président de Saint-Domingue agit avec une cruauté qui n'a point d'exemples, laissant égorger les Français après avoir esté pris, et que ceux qui échappent de cette fureur sont traités d'une manière barbare et cruelle, les outrant de travail le jour, les faisant mourir de faim et enfermer la nuit dans des cachots où à peine ils respirent. Comme cet usage n'est en pratique que de luy seul, je dois vous advertir, Monsieur, que s'il ne modère cette cruauté, je serai obligé d'ordonner aux corsaires de ne donner aucun quartier aux Espagnols qu'ils prendront. Je ne me résoudray qu'avec peine à cette fâcheuse extrémité et je veux suspendre mon juste ressentiment pour quelque temps, jusqu'à ce que vous et luy m'ayez fait savoir vos intentions. Et si vous négligez, Monsieur, l'avis que je vous donne, Dieu vous*



Isle de Saint-Domingue. Plan de la ville du Cap François en 1766.

LES FRÈRES DE LA CÔTE

imputera l'effusion de sang qui sera répandue, mon motif n'étant que d'exercer un traitement convenable à la religion que nous professons tous.

Je vous offre même de rendre tous vos prisonniers si tous ces Messieurs les autres gouverneurs veulent renvoyer les Français. Faites-moy, Monsieur, l'honneur de me répondre. Je suis, Monsieur, votre humble et obéissant serviteur, Ducasse.

Indiscutablement, les turbulences des aventuriers entravaient la mise en œuvre des plans du gouverneur Ducasse. Les rixes continuelles entre Frères de la Côte, les abandons de concessions pour partir en flibuste, les coups de mains non autorisés le désolent et sont l'objet de sa part de plaintes à Versailles. Aussi tous ses efforts tendent, dès 1692, à ramener l'ordre grâce à la *paix du Roy* car *il n'y a ici qu'un assemblage de misérables dont la plus grande partie n'ont rien, et qui vivent de la chasse, qui ne connaissent pas même aujourd'hui l'indignité de leur action et sont prévenus d'une continuelle frayeur des lances des Espagnols* (1).

La mise sur pied de la colonie en 1692.

Rassurer ces gens, les entraîner au travail ensuite, voilà la tâche première que s'impose Ducasse, qui demande notamment au Roi l'autorisation de poursuivre les flibustiers voleurs et de donner les biens séquestrés *aux orphelins qui sont en grand nombre et dans une misère pitoyable*. Pour sauvegarder les *braves gens*, le gouverneur les groupe en quatre quartiers : celui du Cap, de Port de Paix, du petit Goyave, de Leogane, avec à leur tête *quatre officiers des troupes régulières*.

Mais, à côté du temporel, Jean-Baptiste Ducasse pense aussi au *spirituel*. Dans ce domaine également c'était la confusion et le désordre, et il fallut toute la poigne du nouveau gouverneur pour mettre fin aux disputes engagées entre les trois ordres chargés de la conduite des choses religieuses de l'île : carmes, jacobins et capucins. Pour y parvenir, Ducasse crée des paroisses et ordonne la répartition des religieux dans celles-ci, obligeant les habitants à payer *régulièrement* leur pasteur ; d'autre part, le gouverneur réclame à Versailles des sœurs de la Charité pour soigner les malades et les blessés et pour s'occuper des orphelins, hélas nombreux, tant était souvent tragique la vie des Frères de la Côte. Pendant l'année 1692, Ducasse eut pour ainsi dire tout à faire pour transformer Saint-Domingue

(1) Les Espagnols avaient organisé à Saint-Domingue des troupes spéciales, nommées *lances* qui étaient chargées de pourchasser les boucaniers français et de détruire les *habitations* des colons.

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

en colonie ; il lui manque tout, hommes, munitions, moyens financiers, et cependant, comme nos coloniaux d'hier et d'aujourd'hui, il se débrouille avec les seules ressources locales. *Les troupes que j'avais demandées sont d'une nécessité absolue, mais la guerre européenne empêche tout envoi, en attendant nous ferons de notre mieux.* Et cela sur toute la ligne ; le fort de la Paix avance, mais ce sont là des dépenses qui coûtent infiniment au delà des fonds. Jean-



Armes de l'ordre des frères « Prescheurs de la Province de Saint-Louis » chargés de la mission des Antilles.

Baptiste Ducasse s'en tire cependant par des moyens de fortune, en ajoutant même des magasins pour les farines et pour les munitions ; faute de pierres, Ducasse fait faire un four à chaux où l'on cuit des briques pour les murailles. Faute d'architecte, il dresse les plans lui-même, et tous, officiers, soldats et engagés mettent la main à la pâte. Entre temps, apprenant la prise de Namur et la victoire de Steinkerque, le gouverneur donna une brillante fête dans le port de Léogane. Le son des violons et les contredanses eurent, paraît-il, le plus salutaire effet pour remonter le moral de nos Français, et cela dans tous les *quartiers*.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Tous ces efforts n'étaient pas vains et, à la fin de 1692, la colonie était parfaitement en état de se défendre contre les incursions espagnoles.

L'activité de Ducasse porte ombrage.

L'activité du gouverneur de Saint-Domingue n'était pas sans porter ombrage au lieutenant général du Roy dans les Antilles, M. le comte de Blenac, qui lui *chercha noise* dans une distribution prétendue illégale de commissions aux corsaires. Le comte de Blenac laissait entendre que Jean-Baptiste Ducasse *touchait* une part illégale sur les prises. *Je me trouve forcé de me plaindre à vous d'une outrage sanglante que me fait M. Blenac au sujet des commissions que je délivre aux corsaires de ce gouvernement, qu'il me dit que je serai traité comme gens sans aveu. Ce procédé est extraordinaire et contraire à la bienséance de tout homme en qui le Roy a confié son autorité. Je ne puis, Monseigneur, que vous prier d'apaiser sa bile noire, il est dure et insupportable à un honneste homme qui sert le Roy avec beaucoup d'honneur et de zèle de se voir vilipendier.*

Je prends la liberté de vous envoyer un mémoire qui contient ses prétentions et les miennes dans lequel il n'y a pas un mot qui ne soit une vérité et j'aimerais mieux perdre ma fortune que de l'avoir agrémentée au prix d'un mensonge. Je suis au désespoir qu'un intérêt personnel vous attire mes importunités, mais je le regarde comme un objet qui blesse mon honneur. Cette lettre était écrite le 5 janvier 1693 et datée du Petit-Goyave ; c'est là que Jean-Baptiste Ducasse avait établi le siège de sa résidence, parce qu'il était ainsi au milieu du principal rassemblement des flibustiers. Le gouverneur, on le voit, ne pratiquait pas l'absentéisme et gagnait à ce contact journalier un immense ascendant sur la turbulente cohorte des Frères de la Côte.

Les rapports entre le gouverneur de Saint Domingue et la flibuste.

S'il n'était pas question, du reste, pour le gouverneur Jean-Baptiste Ducasse de politique indigène, il y avait déjà force lunes, en 1693, que les derniers caraïbes avaient rejoint les dieux de leurs pères, il était cependant nécessaire d'avoir une politique *locale* relative aux flibustiers. Il fallait s'attacher ces gens, en faire le principal moyen de défense de la colonie, moyen d'autant plus efficace qu'il était essentiellement *offensif*, mais il fallait aussi peu à peu transformer ces grands et terribles enfants en *colons* et les fixer à la terre. Ducasse dut, d'abord, se contenter d'avoir bien en mains les flibustiers et surtout éviter que les uns et les autres ne partissent en de lointaines expéditions, laissant la colonie sans moyens de défense.

Quelque application, mande-t-il le 10 novembre 1693 à M. de Pontchartrin, *que je puisse donner pour contenir les flibustiers et les empêcher de s'éloigner,*



Débarquement à Saint-Domingue
(Gravure du XVII^e siècle.)

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

je ne dois jamais compter sur eux, qui n'entrent dans aucune considération que de leur convenance, le libertinage dans lequel ils ont vescu est incorrigible. Ils connaissent bien que l'autorité ne saurait agir contre eux à qui tous les pays sont également avantageux la grandeur de cette isle leur facilite les moyens de s'embarquer quand ils en ont envi, et, sans le mal qu'ils font aux ennemis, il serait très avantageux qu'il n'y en eut aucun dans cette colonie. Leur exemple induit tous les libertins et les habitants pauvres d'embrasser cette profession et si l'on leur refusait des commissions pour les empêcher de sortir, ils se rendraient forbans. Je mets en usage tout ce que la nécessité présente me peut suggérer pour les induire à ne pas s'écarter, mais lorsqu'ils sont en mer ils suivent leur pleine et entière liberté; il n'y a aucune subordination, chacun suit sa voie et le plus grand nombre l'emporte et lorsqu'un capitaine se propose d'aller au nord, eux veulent aller au sud. Mais de ces gas Ducasse veut se servir. Si le hasard fait qu'il s'y en trouve à la coste lorsque les ennemys y viendront, je les ferais agir comme ils doivent ou je les feray fusiller.

C'est, en effet, avec ces *enfants terribles* que Ducasse ne cessait de harceler les Espagnols. Le gouverneur pratiquait ce vieux principe de stratégie coloniale : lorsqu'on est en infériorité, il faut attaquer sans cesse. C'est pour mieux mener ce hallali perpétuel, cette offensive mordante que Ducasse installa, comme nous l'avons vu, le *palais gubernatorial* ou à mieux dire, son quartier général au Petit-Goyave, le véritable centre de la vie de la flibuste antillaise, et de là, il *ne se passa presque point de semaines qu'il ne portât quelque coup funeste aux Anglais et aux Espagnols*. Les flibustiers effectuèrent de si nombreuses descentes à la Jamaïque où ils enlevaient, pour le plus grand profit des plantations naissantes de Saint-Domingue, nègres et négresses, que, sur la côte de Saint-Domingue, fréquentée par les Frères, on n'appelait plus l'île de la Jamaïque que la petite Guinée.

L'action de Jean-Baptiste Ducasse comme chef militaire chargé de la garde de l'île Saint-Domingue ne fut jamais en défaut. Grâce à l'envoi de trois bâtiments de la marine royale, placés sous les ordres du chevalier du Rollen, le *Téméraire*, l'*Envieux* et le *Hasardeux*, joints au vaisseau *Solide* que le gouverneur avait amené de La Rochelle et grâce aux flottilles flibustières réunies par ses soins, Ducasse put s'attaquer aux établissements anglais de la Jamaïque en juin 1694 et put, quelques mois plus tard, malgré une mauvaise défense du quartier français par Laurent de Graff et par La Boulay, contenir une forte expédition anglo-espagnole qui ravagea cepen-

L'attaque
contre la
Jamaïque.
1694

LES FRÈRES DE LA COSTE

dant à peu près tous les quartiers sauf celui de Leogane. L'attaque de la Jamaïque en 1694 rapporta vingt-cinq millions, trois cents nègres et quatorze drapeaux ; le Roi en fut tellement enchanté qu'il octroya à Ducasse une pension dont le brevet fut libellé à son nom et à celui de sa femme, dame Marthe Baudry, en cas de survivance. *M. Ducasse distribua aux officiers et aux soldats presque tout ce qu'on avait enlevé à la Jamaïque. M. de Pontchartrain le blâma d'avoir été si généreux et lui manda que les officiers et les soldats étaient payés pour servir le Roy et qu'un général doit se borner à faire connaître à la Cour ceux qui se sont le plus distingués, enfin que le droit de récompenser appartient au Roy seul.*

En deux ans, le gouverneur parvint à restaurer tous les quartiers détruits. Pontchartrain, qui ne cessa jamais de seconder les vues de Ducasse, obtint de Louis XIV de donner ordre aux colons qui étaient installés dans l'île de Sainte-Croix d'aller se fixer à Saint-Domingue. Cinq vaisseaux furent envoyés de France à cet effet et M. de Galliffet, *d'une famille distinguée de Provence*, fut chargé, avec le titre de gouverneur, de faire exécuter cette évacuation qui concerna 1,500 personnes. M. de Galliffet, nous apprend le Père du Tertre, conserva toujours le titre de gouverneur de l'île Sainte-Croix et en toucha les appointements. Le Gascon Ducasse trouva dans le Provençal de Galliffet un second en tous points remarquable ; un contemporain disait de ce dernier : *Il passait avec raison pour le plus grand homme qui fût venu jusqu'alors aux îles pour la conduite d'une colonie. Il avait l'esprit sublime, vaste, étendu, capable des plus grandes entreprises, à la pénétration duquel rien n'échappait, avec le naturel vif et plein de feu comme l'ont d'ordinaire les Provençaux. Sans cesse sur toute la côte Nord de Saint-Domingue, qu'il administrait, protégeant « les petits et les humbles », surveillant tout, c'était l'activité même. Un peu trop avare, cependant, il avait mis un million de côté, prétendait-on. Les scrupules, malheureusement, ne l'étouffaient pas. Quoi qu'il en soit, ce fut de Galliffet qui réorganisa les « régions dévastées » des quartiers du cap Français et du Port de la Paix.*

Tous ces travaux demandaient des moyens financiers, il fallait aussi entretenir les troupes et le gouverneur se voit dans la nécessité de donner un tour de vis au régime fiscal de Saint-Domingue.

Il me paraît, écrivait-il à M. de Pontchartrain en 1696, du service du Roy d'imposer deux sols sur chaque livre d'indigot qui sera embarqué, ce moyen sera plus

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

assuré, moins à charge à chaque habitant et de nulle conséquence aux pauvres. Le gouverneur signalait à son ministre la facilité de la perception de cet impôt puisque *sa déclaration sera uniforme avec celle qui doit être faite à la douane.* Ducasse évitait, on le voit, d'ennuyer le contribuable ; cette réforme permettait de ne pas recourir à des droits de capitation sur les esclaves. Pontchartrain donna suite à la proposition de Ducasse, comme en témoigne un arrêt du 18 juillet 1696.

La tâche du gouverneur était vraiment dure et c'est pourquoi il recherchait le haut appui du pouvoir royal ; sans cesse Ducasse demande à Versailles l'approbation pleine et entière de ses actes, sans cesse il signale combien son autorité doit être étayée car *tout ce pays-cy est composé d'un assemblage de coquins capables de dire le vray comme le faux et que l'éloignement du Roy peut le mettre en suspend sur le mérite ou le démérite de chacun.* D'autre part, on ne lui envoie pas ce qu'il demande, il a perdu ses stocks de Port de Paix, il lui faut farines, outils, munitions, mais Rochefort ne répond pas ou lui expédie des farines *en partye pourryes.* Pour les évacués de l'île de Croix, Ducasse fit l'impossible, mais comme il le faisait remarquer : *c'est un grand malheur pour ces peuples d'avoir trouvé un pays dévasté.* Quant aux soldats venus de l'île, certes Ducasse ne cache pas qu'ils souffriront pendant un an mais *j'adoucyrai leurs peines en les partageant avec eux!*

La mise en valeur de Saint-Domingue.

Outre l'apport des évacués de l'île de Croix, Saint-Domingue recevait des convois d'engagés. *Il est arrivé, écrit le gouverneur, quarante-huit filles et soixante-six garçons qui ont été délivrés aux habitants. J'auray l'honneur de vous rendre compte de celles qui sont mariées.* Ainsi Jean-Baptiste Ducasse s'efforçait d'assurer le peuplement français de sa colonie, ce qui était une de ses préoccupations dominantes, car c'est avec des bras que l'on pouvait espérer la mettre en valeur.

Le capitaine de vaisseau et gouverneur Ducasse, malgré les difficultés de l'heure, malgré de constants soucis d'ordre militaire, n'oubliait pas que Versailles réclamait de lui que Saint-Domingue donnât rapidement des résultats économiques. La colonisation, sous l'Ancien Régime, n'était point uniquement destinée à faciliter les exploits de quelques cadets ou de quelques corsaires, elle avait avant tout un but fort précis ; procurer à la métropole des denrées dites coloniales. Les longs efforts faits par exemple dans nos possessions de l'océan Indien pour arracher aux Hollandais leur mono-

Le tabac et l'indigo.

LES FRÈRES DE LA COSTE

pole de la culture des *épices* en sont une preuve. Pour Saint-Domingue, la Métropole attendait, en 1696, que cette possession lui fournisse surtout du tabac.

Phelypeaux de Pontchartrain envoyait donc lettres sur lettres à Ducasse pour savoir où en étaient les projets de plantation de tabac et le ministre ne cachait point qu'il était harcelé sur ce point par les fermiers généraux. Ducasse, de son côté, était obligé de lutter contre les *habitants* qui n'avaient pas confiance dans cette culture et qui craignaient toujours *que le tabac ne se détériore par la traversée*. Ducasse, et en cela il prédisait l'avenir qui tend à faire expédier des colonies des produits ayant déjà subi une première préparation, estimait que c'était sur place qu'il fallait traiter le produit et pour cela installer une manufacture, comme il l'explique au Ministre dans une lettre datée de Léogane, du 14 décembre 1696.

Le gouverneur demandait, en outre, que la ferme du tabac établie dans l'île fût supprimée, car il estimait que cela activerait la production, surtout si les fermiers généraux avaient licence d'en faire venir de telle ou telle plantation de Saint-Domingue. Ducasse signalait l'exemple de la Nouvelle Angleterre qui exportait alors en Grande-Bretagne force tabac et qui fournissait au Parlement pour *trois millions de droits*. Du reste, cette manière de voir était celle des *Négocians de La Rochelle*, qui faisaient savoir à M. de Pontchartrain qu'on *tenterait en vain d'engager les habitants de Saint-Domingue dans le commerce du tabac à moins de la suppression au fermier de le vendre dans le Royaume*. Toujours l'entrave de l'Exclusif. Du reste, cette question de l'extension de la culture du tabac à Saint-Domingue préoccupait tout le monde. Un sieur Toinard proposait, par exemple, à la Cour, dans un mémoire daté du 8 octobre 1697, d'établir dans cette île une manufacture de tabac. Ce Toinard avait fait un séjour de plus d'un an au Portugal et avait pris contact avec des voyageurs curieux et intelligents qui avaient été aux grandes Indes, à Angola et au Brésil. Le projet intéressa le ministre.

Les *suggestions* de Jean-Baptiste Ducasse furent, du reste, prises en considération par le Roi, car le 20 juin 1698, il signait à Versailles un *arrêt pour la plantation du tabac à Saint-Domingue* qui débute en ces termes : *Le Roy, désirant procurer aux habitans de Saint-Domingue le rétablissement de la plantation du tabac et le débit de la récolte qu'ils en feront à des prix et à des condi-*

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

tions aux dits habitans. Cet arrêt oblige le sieur Nicolas Duplantier, fermier général, à acheter aux habitants toute la récolte de tabac de Saint-Domingue, mais en la *contingentant* à sept cent milliers de feuilles ; par contre Nicolas Duplantier obtenait le monopole de la vente. Pour encourager la culture en question, l'arrêt prévoit que chaque habitant fera une déclaration fixant la quantité qu'il désire fournir. Le fermier général doit, en outre, enlever la récolte, et payer comptant ou en lettres de change à quatre mois de vue. *La ferme du domaine d'Occident recevait 3 p. c. du prix d'achat de toute la récolte. Le contingent de sept cent milliers ne pouvait être dépassé, le surplus étant brûlé ou jeté à la mer, ou tombé en pure perte sur les propriétaires.* Mais ce n'était pas là tout ce que demandait Ducasse, qui réclamait un contingent de deux cent millions de feuilles ! On est loin du compte, et cependant Ducasse affirme (lettre du 22 décembre 1698) que c'est absolument insuffisant, de plus il s'insurge contre le paiement en lettres de change car le colon a besoin d'outils, de vêtements, de denrées. *Si cette ferme était gérée pour le compte de Sa Majesté ils (les fermiers) n'y trouveraient aucun inconvénient (à augmenter le contingent) mais comme elle les regarde particulièrement ils importent peu, que les colonies périssent ou non, pourvu qu'ils tirent parti de leur bail.*

Dans une note adressée au Roi, le gouverneur Ducasse a fourni ce que nous appellerions un exposé de la situation économique de Saint-Domingue et indique que Saint-Domingue et les îles d'Amérique fournissaient par an 60,000 livres de sucre, 800,000 de coton, 1,000,000 d'indigo et 300,000 livres de cacao entièrement acheté par l'Espagne. *Les Français portent aux îles en vivres, denrées et marchandises de toute espèce pour la valeur de plus de deux millions, de sorte que ce commerce qui était entièrement entre les mains des étrangers avant 1664 ayant été porté par les soins et la protection de Sa Majesté au point où il est, a donné et donne à l'Etat un profit d'une valeur inestimable.*

La paix de Nimègue ne tarda pas à être rompue. Cette période de calme dont Ducasse attendait beaucoup pour l'essor économique de sa possession fut trop courte pour lui permettre de poursuivre ses plans de mise en valeur. Toute l'attention du gouverneur fut concentrée, dès la fin de décembre 1696, à préparer l'expédition, célèbre dans les annales de la flibuste de la prise de Carthagène. L'histoire de l'assaut des flibustiers amenés par Ducasse et encadrés par les troupes régulières du chef d'escadre

La Prise de
Carthagène
par
J.-B. Ducasse
et les
flibustiers.
1697.



PLAN
DE LA VILLE ET TRAFIC
DE CARTAGENE
ET DE SES FORTS.
 Fait par M. de Fontaine
 le 5 May 1697.

RENOIS DU PLAN.

- A** La Villa de Cartagena.
B La base ville, les Minors.
C Le Fort de la Trinité.
D Le Fort de Bocachique.
E Redoute de l'Entrée du Bazarin.
F La Trinité.
G Le Fort de Bocachique.
H Le Fort de Bocachique.
I Redoute de l'Entrée du Bazarin.
J Le Fort de Bocachique.
K Le Fort de Bocachique.
L Le Fort de Bocachique.
M Base, dans laquelle sont les
 chemins.
N Base de la ville.
O Le Fort de Bocachique.
P Le Fort de Bocachique.
Q Le Fort de Bocachique.
R Le Fort de Bocachique.
- S** Le Vermoulois.
T Le Fort de Bocachique.
V Le Fort de Bocachique.
X Le Fort de Bocachique.
Y Le Fort de Bocachique.
1. Base de la ville.
 2. Base de la ville.
 3. Base de la ville.
 4. Base de la ville.
 5. Base de la ville.

Echelle de six toises
 1000

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

de Pointis contre les forces espagnoles défendant Carthagène des Indes a été relatée plusieurs fois, mais nous avons eu la bonne fortune de retrouver, daté de Saint-Domingue, 17 août 1697, le récit de la prise de la ville de Carthagène d'Amérique par les flibustiers français, écrit par l'aumônier des Frères de la Côte, le P. Plumier. Nous en avons extrait les principaux passages, qui permettent de se rendre compte de l'importance de cette expédition. Ce fut une vaste entreprise montée par les armateurs malouins, avec le concours de l'escadre royale confiée à de Pointis. Cette entreprise reposait sur le concours des flibustiers de Saint-Domingue, qui ne le marchandèrent pas, d'ailleurs, mais qui, comme on le verra, ne furent point payés de retour.

M. de Pointis arriva, le 6 mars dernier, avec ses vaisseaux en vue de Léogane, et, le 7, il mouilla dans le Petit Goyave, à deux heures de l'après-midi, avec pavillon anglais (ruse de guerre marine assez courante au XVII^e siècle, permettant de passer à travers les mailles de la surveillance des escadres ennemies). Là, il conféra avec M. Ducasse sur les moyens les plus infaillibles pour réussir dans son projet. On convint que l'entreprise était impossible, à moins que les flibustiers et les habitants de Saint-Domingue fussent de la partie. La difficulté fut de les y résoudre « parce qu'ils » sont tout à fait opposés de servir avec les officiers de marine par les traitements qu'ils » prétendent leur avoir été faits, et le peu de foi qu'ils disent avoir trouvé dans les paroles » qu'on leur a souvent données ».

Pour surmonter ces difficultés et vaincre leur défiance, M. de Pointis fit par écrit une déclaration de la part du Roi, laquelle on afficha à la porte de l'église du Petit Goyave. Le 12 et le 14 du même mois, il en fit afficher une autre copie dans le bourg du Petit Goyave, et M. Ducasse garda la troisième. Cette déclaration portait une promesse de la part du Roi qu'on donnerait aux habitants et aux flibustiers leur quote-part de la prise à la flibuste, c'est-à-dire que la prise serait également partagée entre tout le monde. Nous avons pu avoir entre les mains cette curieuse affiche dont la rédaction était la suivante :

Nous sommes convenus que les habitants, flibustiers, nègres de la coste de Saint-Domingue qui se sont joints à l'armement dont Sa Majesté m'a confié le commandement partageraient les prises qui seraient faites homme par homme avec les équipages embarqués sur les vaisseaux de Sa Majesté. A bord du Sceptre, le 10 mars 1697.

Signé : Pointis.

LES FRÈRES DE LA CÔTE

Mais les flibustiers restaient sceptiques et de Pointis seul ne serait point parvenu à les rassembler sans l'aide du gouverneur Ducasse, qui avait su prendre, depuis 1690, un incontestable ascendant sur les Frères de la Côte. Le Père Plumier ne cache d'ailleurs pas ce fait :

M. Ducasse assura les habitants et les flibustiers qu'on pouvait avoir toute confiance en ce que M. de Pointis leur promettait; et, sur la parole de M. Ducasse, il rassembla 1,500 hommes qui vinrent, soit des habitations ou des forêts et qui partirent avec M. Ducasse dans douze bâtiments. Cette petite flotte partit le 15 mars de Saint-Domingue et suivit M. de Pointis parti quatre ou cinq jours avant pour le cap Tiberon où était le rendez-vous général des troupes, tant du Roy que de la côte. Ils rejoignirent M. de Pointis au cap Tiberon, on y fit la revue générale des troupes et on partit pour l'expédition de Carthagène. L'armée du Roy arriva en peu de jours à la côte de terre ferme, où l'on tint conseil de guerre pour délibérer si l'on irait droit à Porto-Velo, où l'on avait appris par des corvettes que les galions s'étaient retirés par crainte de l'armement de M. de Pointis. Il fut résolu dans le conseil d'aller droit à Carthagène, parce que comme Porto-Velo est sous le vent de cette place on n'aurait pu y aller au retour de Porto-Velo, au cas qu'on y manquât les galions. Cette résolution prise, on alla droit à Boucachie, qui est un fort à quatre bastions réguliers bâti à l'entrée de la rivière de Carthagène. Il se présenta d'ailleurs quelques pirogues pour porter du secours à cette place, mais les flibustiers, ayant à leur tête M. Ducasse, mirent pied à terre et empêchèrent la communication des pirogues avec le port. Les flibustiers s'en approchèrent jusqu'à portée de fusil et firent un si beau feu qu'aucun Espagnol ne put se tenir sur les murs pour manœuvrer le canon. Quand M. de Pointis vit qu'à la faveur du feu que faisaient les flibustiers, on pouvait approcher les murailles et y attacher des échelles, il donna des ordres pour monter à l'escalade, et ce fut sur ce bruit que les Espagnols, voyant qu'ils allaient être pris d'assaut, arborèrent pavillon blanc et se rendirent à composition. Après cette expédition, toute l'armée entra dans le canal, qui a une lieue et demie de longueur, depuis Boucachie jusqu'à Carthagène. Cette ville est divisée en deux quartiers, l'un qui porte le nom de Carthagène, et l'autre de Sigimany. On fit le premier débarquement devant cette dernière place. M. de Pointis commença le siège dans les formes. On dressa des batteries et on battit en brèche. La brèche étant faite, les grenadiers furent commandés pour commencer l'attaque, mais comme cette manière de siège n'est pas en usage parmi les flibustiers et les habitants de Saint-Domingue et que les choses allaient selon eux trop lentement par les moyens ordinaires, ils se détachèrent le sabre à la main, passèrent par-dessus les grenadiers et coururent

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

droit à la brèche, sans aucun égard au feu qu'on y faisait. M. Ducasse se mit à leur tête et toutes les troupes se laissèrent entraîner à ce torrent. On monta sur les remparts où M. Ducasse arbora le drapeau du Roy, et comme il se trouva blessé en trois endroits, il dit qu'il ne se souciait pas de mourir après cette action et recommanda aux troupes de faire leur devoir. On se rendit maîtres de ce fort de la manière qu'on vient de dire et on le pillâ. On y trouva beaucoup de canons de fonte et quelque richesse.



« Prise de Cartagène
en l'Amérique méridionale, le 3 May 1697 »

Ensuite on alla mettre le siège devant Carthagène. On mit des canons et des mortiers en batterie et on commença l'attaque dans les formes. Les Espagnols ont souffert ce feu pendant deux jours, mais enfin, voyant la ruine entière de la ville dans une plus grande résistance, ils hissèrent le pavillon blanc et se rendirent. On ne sait pas, au vrai, le détail de la capitulation, seulement, croit-on, le moins que M. de Pointis en a tiré a été huit millions d'écus. Bien des gens font monter la valeur de la prise à quarante millions de livres.

La capitulation étant faite et l'argent reçu et embarqué, M. de Pointis mit à la voile, emportant avec lui quatre-vingts canons de fonte et

LES FRÈRES DE LA CÔTE

toutes les cloches de la ville. Lorsqu'il fut au large, il envoya dire aux flibustiers et aux habitants qui l'avaient suivi que s'ils voulaient se contenter de la paye du Roy, qui est de 15 livres par mois, il était prêt à la leur donner avec leur part du dixième des prises. Comme on le voit, les flibustiers n'avaient pas tort de se méfier des promesses des *officiers de marine*, malgré l'affiche clouée au porche de l'église du Petit Goyave à Saint-Domingue. On peut juger de la colère des flibustiers qui ne parlèrent pas moins que de livrer un combat naval à M. de Pointis. *Ils l'auraient fait infailliblement*, écrit le Père Plumier, *sans que M. Ducasse les obligeât par deux fois à se désister de ce projet. Comme ils ont beaucoup de déférence pour lui, ils quittèrent leur dessein. Ils retournèrent ensuite à Carthagène dont ils commencèrent le pillage. Après avoir enlevé tout l'argent et toutes les pierreries qu'ils purent trouver, ils enfermèrent dans l'église les ecclésiastiques et les principaux citadins et l'entourèrent de barils de poudre avec des gardes la mèche à la main, et surent par ce moyen les endroits où étaient les trésors.*

Ils ont pourtant observé de ne point faire violence au sexe et sur ce qu'un d'eux a été accusé d'un viol, il a été condamné à mort par le conseil de guerre. Le pillage fait, ils se sont retirés avec douze bâtiments chargés à fond et partie d'eux est arrivée à Saint-Domingue vers la fin du mois de juin dernier.

L'amiral
de Pointis
échappe
difficilement
aux Anglo-
Hollandais.

M. de Pointis fut, apprendront avec plaisir les âmes sensibles, puni de son manque de loyauté vis-à-vis des Frères de la Côte. Son escadre, alors qu'elle avait atteint les côtes de la Jamaïque, se heurta à une flotte de vingt-quatre vaisseaux anglais et hollandais qui venaient d'Europe au secours de Carthagène. L'escadre put, à la faveur de la nuit, se sauver, mais laissa aux mains de l'ennemi le vaisseau-hôpital de l'expédition, et, dans sa manœuvre de retraite, favorisée d'ailleurs par le peu d'allant de l'escadre ennemie, de Pointis perdit de vue l'*Apollon*, l'*Avenant*, le *Maine* et le *Dieppois*. Continuant sa marche avec prudence, M. de Pointis parvint à passer le canal de Bahama, près de la Jamaïque, et y captura un petit bâtiment anglais. Cette capture lui permit d'apprendre qu'il avait échappé à un véritable désastre, car il s'était heurté à l'amiral Nowel, qui avait réuni à la Barbade une flotte de seize navires anglais et huit hollandais pour punir nos corsaires de la prise de la ville de Carthagène. Heureusement pour de Pointis que la plupart des vaisseaux de l'amiral Nowel avait dû subir un retard de quarante-huit heures à la Jamaïque, faute de vent favorable, et, circon-



Meuzes J.B. Foucard, gravé.

J. V. Beccq. delin. & excudit. Paris. 1670.

Combat naval en 1670. (Gravé d'après le tableau de I. V. Beccq.)

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

stance fortuite, une épidémie avait brusquement frappé les équipages ennemis, ramenant le nombre des combattants disponibles par navire de trois cent cinquante à cent cinquante hommes.

Ce mauvais pas franchi, de Pointis ordonna de faire force voiles sur Saint-Malo, mais il faut croire qu'il avait l'esprit fort troublé, car il avoue non sans ingénuité dans un rapport officiel qu'il ne lui *arriva rien de considérable qu'une erreur de pilotage qui nous fit trouver à l'ouest de l'île de Terre-Neuve quand nous croyions être à la baie de la Conception du Canada.*

Continuant sa route dans l'Atlantique, de Pointis se heurta à une nouvelle escadre anglaise, mais elle était assez faible et on se borna à échanger quelques bordées de part et d'autre. Le 23 septembre, les armateurs de Saint-Malo virent rentrer dans leur port les bâtiments qu'ils avaient affrétés pour *l'affaire de Carthagène* ainsi que les vaisseaux du Roi qui avaient pris part à cette expédition. Ces détails permettent de se rendre compte qu'il s'agissait d'une vaste entreprise de *piraterie* à laquelle on avait associé les forces navales du Roi et les Frères de la Côte de Saint-Domingue. Ceux-ci furent les dindons de la farce et s'en plainquirent amèrement ; ils jurèrent, mais un peu tard qu'on ne les reprendrait plus à collaborer avec des gens sérieux et des autorités constituées.

Il est certain que la victoire fut due à Jean-Baptiste Ducasse, et son ascendant sur les flibustiers permit seul de mener à bien l'entreprise. Le gouverneur n'en récolta guère que des soucis et de mensongères allégations de la part de Pointis quant au partage des prises. Selon des pièces d'archives consultées par nous, *on rassembla dans la masse huit millions en or et en argent, dix-neuf cent marcs d'émeraudes, quatre-vingt-deux pièces de canon, quantité de gargantilles d'or et d'émeraude en œuvre et soixante-cinq cloches.* Versailles fut toutefois mis au courant du rôle considérable joué par le gouverneur de Saint-Domingue à la prise de Carthagène et Louis XIV lui envoya la croix de Saint-Louis à titre de récompense.

Ducasse reçoit
la croix de
Saint-Louis.

De retour à Saint-Domingue, Ducasse eut à faire face à une attaque des Anglais venus de la Jamaïque. Ce fut le 8 juillet 1697 au petit jour que l'expédition anglaise put pénétrer dans le havre du Petit-Goyave et opérer son débarquement. La garde n'eut que le temps d'échanger quelques coups de feu sur les assaillants et le gouverneur en bonnet de coton et en chemise dut se sauver hors de la ville ; il ne resta pas longtemps inactif et, à 10 heures

LES FRÈRES DE LA COSTE

du matin, à la tête de quatre cents gaillards, le gouverneur rentrait dans le Petit Goyave, mais la lutte fut chaude et, un moment, Jean-Baptiste Ducasse se trouva à demi entouré par les Anglais sur *la grand'place*, n'ayant avec lui que huit soldats. Il put se dégager et, ralliant à nouveau les siens, culbuta l'ennemi à la mer. Cette affaire lui coûta la perte de tous ses vêtements et de ses meubles, *brûlés par les Anglais et pillés par les flibustiers*.

La progression de la prospérité économique de Saint-Domingue, entravée par les luttes continuelles soutenues contre les Anglais ou les Espagnols, n'était, d'autre part, guère facilitée par les colons. Ducasse, malgré son énergie, faiblit devant la tâche. *Monseigneur, permettez-moi de vous dire que je suis d'un âge avancé, travaillé de fatigue*, écrit-il à Pontchartrain, le 13 janvier 1699, *et que si vous avez envie de me faire quelque bien, il est temps, il me serait inutile autrement, ce gouvernement est des plus pénibles qu'il puisse y avoir*. La colonie manquait de nègres pour cultiver et il n'y avait pour outillage général *quasi rien dans les magasins*. Par ailleurs, Ducasse souffre de maladie : *Fauray bien de la peine à vous répondre*, mande-t-il le 15 janvier 1697, *je me trouve faible et le cerveau débile, relevant d'une grosse maladie qui m'attaqua au Port de Paix, il y a six semaines*. Et cependant toute son attention est portée sur l'établissement de commerce que le Roy veut former à Saint-Domingue. Sachant que l'on mettait sur pied à Versailles une compagnie commerciale il écrit à Pontchartrain : *Je regarderay la compagnie que vous devez former comme les propres affaires du Roy*, et il s'inquiète car il n'y a ni locaux, ni magasins suffisants où se mettront les gens que cette compagnie emmènera avec elle et leurs marchandises à la belle estoille. Ayant reçu un congé de convalescence, bien mérité, certes, le gouverneur Ducasse ne veut pas en jouir avant de régler cette question de création de Compagnie de colonisation, il craint que celle-ci n'empiète sur les droits du Roy. Ducasse s'inquiétait également de l'outillage économique, chose totalement indifférente aux Frères de la Côte : *L'expérience de la dureté des habitants pour tout ce qui est bien public me détermine à vous dire, Monseigneur, qu'il faut avoir recours au moyen de l'imposition sur les denrées*, signale-t-il en août 1699, *du produit desquels l'on bastira des églises, des prisons, des juridictions, des ponts et les autres nécessitez urgentes*.

Pour Ducasse, reflétant ici les vues des colons, l'Exclusif, lié à l'établissement d'une Compagnie à charte, est chose désastreuse ; il ne cessa de le



1 Moulin 2 Fourneaux 3 Fôrnes 4 Vinaigrerie 5 Cannes de Sucre 6 Gros Cocos 7 Latâir 8 Papouirioba 9 Choux Carabes 10 Cafes 11 Figur. 1787

SUCRERIE

Une sucrerie dans une habitation à Saint-Domingue. (Tiré du P. du Terre.)

J E A N - B A P T I S T E D U C A S S E

signaler au Ministre, à la Cour, à tous ceux qui pouvaient avoir une influence quelconque. C'est pourquoi, également, il s'efforça d'obtenir la liberté du commerce du tabac et la suppression de la ferme, mais, à Versailles, sur les rapports des fermiers généraux, on affirma que le tabac de Saint-Domingue n'était pas bon. Le gouverneur voulait avant tout, et là encore il innovait, faire connaître en France quelles formidables ressources économiques le Royaume pourrait tirer de *l'Isle Espagnole* et publiait ce que nous appelions le tract suivant, intitulé : *Mémoire de ce que l'on peut recueillir dans l'Isle de Saint-Domingue, propre pour le négoce* (1).

Les richesses de Saint-Domingue d'après un mémoire de Ducasse.

SUCRE

Les cannes y viennent très belles et très bonnes, elles y durent beaucoup plus que dans les Iles du Vent et le sucre est très bon.

LE TABAC, L'INDIGO, LE COTTON, ET LE ROCOU.

Je ne parle point des cuirs des bœufs dont on peut faire un très bon négoce ni du suif qu'on pourrait tirer des bœufs.

Outre des marchandises, on y peut faire fabriquer de divers autres comme rare, savon, papier et indienne. Pour le rare il y a quantité de deux ou trois espèces de soude, outre la fougère, particulièrement sous les palmiers du Grand Cul de Sac où on peut recueillir grande abondance de la carde, il y a aussy en des endroits et rivières remplies de beaux cailloux blancs, et outre ce, quantité de forest pour le bois.

Pour le savon, la même soude se retrouve, il y a quantité de quoi faire de très bonne chaux et surtout on peut y recueillir quantité de très bonne houille de palma christi qui est un arbre qui porte toute l'année une grande quantité de fruits dont on tire une très bonne houille propre à tout excepté à manger.

Pour le PAPIER.

Le cotton est excellent pour ce sujet, car il n'est pas besoin de le mettre dans le loveine pour le blanchir, comme on est obligé en Europe de mettre les chiffons et toilles; le papier qu'on fait du cotton est le plus uni, le plus blanc et le plus délicat qu'on puisse faire, il ne manque pas de chutes d'eau et de très bon bois pour faire les magasins et les papeteries; il n'y aura que la colle qu'on pourra porter de France.

Pour les Indiennes on y pourrait faire fabriquer des toilles de cotton, il n'y manque pas de drogues pour les teindre, comme indigo, rocou, bois du Brésil et plusieurs écorces

(1) Ce mémoire inédit se trouve dans les Archives Coloniales, correspondance générale de Saint-Domingue.

LES FRÈRES DE LA COSTE

et racines et particulièrement une qui teint en très beau jaune et y adjoutant un peu de suc de citron et d'alun, ce jaune se convertit en une très belle aurore.

La soie.

Si on voulait entreprendre à y faire de la soye, les meuriers de France y viennent très bien, j'en ay vu deux au Port de Paix qu'un Père Victor, capucin, y avait porté d'Europe et qui étaient très bien venus, outre qu'il y a de vrais meuriers dans plusieurs endroits de l'Isle qui pourraient bien servir à nourrir leurs larves. Ces meuriers sont naturels du pays, il est vray qu'ils sont un peu épineux, le cocon de ces meuriers est jaune et doit faire une très belle teinture. On peut nourrir des larves à soye toute l'année, puisque les arbres y sont toujours chargés de feuilles, ainsy on peut faire tout l'an de la soye, laquelle est très fine et très belle. J'en ay vu faire à la Martinique chez feu Monsieur de la Calle qu'on estimait beaucoup plus que celle du Levant.

Les marbres.

On peut tirer de l'isle de la Tortue et du Cap plusieurs belles espèces de marbres très beaux et de toutes couleurs, j'y en ai remarqué ving sortes d'espèces entre autres de la serpatine noire, du jaspe et du granite et deux sortes gris noir et l'autre rouge blanc.

Bois.

Il y a des endroits dans l'isle de Saint-Domingue d'où l'on peut tirer de très bon bois à bâtir des vaisseaux surtout dans un endroit que l'on appelle l'Artibonite où il y a une très bonne rivière navigable; on appelle vulgairement ce bois « Aresné » quoique ce ne soit pas un bois de vrais chênes mais à cause qu'il a la même consistance que nos chênes, il est mesme plus aisé à travailler, les arbres sont d'une très belle venue, étant droits et hauts comme nos peupliers de France : le bois ne pourrit jamais dans l'eau.

Il y a en plusieurs endroits aussy de très grandes forest de très beaux pins d'environ soixante à quatre-vingts pieds de hauteur et droits comme des baguettes. J'en ay vu dont on pourrait tirer des planches de quarante à cinquante pieds de long et d'environ un pied et deux pieds de large. Ce bois est un peu plus tendre que ceux d'Europe; mais beaucoup plus blanc et rendant une résine très belle et de très bonne odeur dans les Eglises, comme j'ay plusieurs fois remarqué au Port de Paix.

Il n'y manque pas plusieurs belles espèces de bois propres pour la menuiserie comme le bois d'acajou et bois de rose, goyac et mameulins.

Métaux.

Pour des mines et métaux comme or et argent et cuivre il y en a en plusieurs endroits d'aussy abondantes qu'on puisse le souhaiter. Les Espagnols tirent de la poudre d'or dans diverses rivières, mais ils cachent tant qu'ils peuvent de peur que nous ne voulions nous en rendre maîtres.

On conçoit que de tels renseignements ne firent que hâter la création

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

de la Compagnie Royale de Saint-Domingue, à laquelle s'intéressaient M. de La Boulay, inspecteur général de la Marine, d'Aguessau et Pontchartrain. L'acte de Société fut, comme on le sait, signé le 30 août 1698. Cette Compagnie devait prendre le nom de Compagnie de la Nouvelle Bourgogne, mais M. de Vanolle, l'un des promoteurs de cette création, signale dans une lettre datée du 10 septembre 1698 et expédiée à M. de Pontchartrain, que : *M. de La Boulay a dû voir M. d'Hozier qui n'est pas content de ce que je luy ay dit que les armoiries qu'il proposait pour la Nouvelle Bourgogne ne plaisaient ni à Votre Grandeur, ni à la Compagnie.* Et la Nouvelle Bourgogne se mua en Compagnie de Saint-Domingue. On connaît l'économie du système : concession à perpétuité des terres du Cap Tiberon à la rivière de Naybe et le droit de commerce exclusif pendant cinquante ans, autorisation de *passer* pendant dix ans mille engagés et d'aller chercher *dans les royaumes d'Inda, d'Adra, Pepo, et aux Camereunes* jusqu'à deux milles nègres moyennant une redevance de vingt sols par tête à la Compagnie de Guinée. Le Roy doit fournir des vaisseaux, des canons et la Compagnie élever des forts et des magasins.

Création de la
Compagnie
Royale de
Saint-Domin-
gue. 1698.

Jean-Baptiste Ducasse, était à n'en pas douter, un précurseur en matière de colonisation et la création de la Compagnie de Saint-Domingue ne lui suffit pas ; il se rendait compte que la seule méthode vraiment féconde était l'administration directe. Certes, son opinion avait du poids car elle était basée sur l'expérience personnelle du gouverneur qui, en qualité d'ex-directeur de la Compagnie du Sénégal, connaissait les dangers du système concessionnaire. Aussi, un an à peine après la constitution de la Société en question, Jean-Baptiste Ducasse mettait en garde Pontchartrain par une lettre datée du 4 février 1699, contre les empiètements des *fermiers de l'Amérique* et l'ex-employé de la Compagnie du Sénégal se montre plus... royaliste que le Roi, preuve nouvelle de l'amour du *bien public* qui animait du haut en bas ces cadres de commis de gouverneurs, ou de magistrats de petite noblesse, souvent même de roture, qui constituaient l'armature de l'administration coloniale de l'Ancien Régime. *Saint-Domingue n'a point été acheté ! La valeur de quelques Français sous la conduite du chevalier de Fontenay permit de prendre l'Isle de la Tortue, éloignée de deux lieues, en 1637, après un combat où il périt la moitié des Espagnols qui la défendaient. En 1639 elle fut reprise par les Espagnols ; ils en furent chassés et depuis ce temps l'isle est restée*

LES FRÈRES DE LA COSTE

en la possession des Français. Ceux-ci, qui n'étaient point contents de cette possession, passèrent dans l'Isle Espagnole, autrement Saint-Domingue, dans laquelle ils trouvèrent un sy grand nombre des bestiaux qu'en moins de cinq années, il y avait 500 chasseurs appelés boucaniers, qui, à force de combattre, gagnèrent toutes les terres dont Sa Majesté est en possession. Ce préambule établit donc le droit du Roi sur Saint-Domingue, et Ducasse signale que le sieur du Rossey, qui commandait pour les peuples à la Tortue, céda à la Compagnie d'Occident une habitation, une tour et quelques mauvais canons pour la somme de 15,000 livres, mais nul droit de souveraineté. Il indique, en outre, que c'est à la demande du peuple de la Tortue et de la coste espagnole que fut réclamé au Roi un gouverneur, le sieur d'Ogeron, en l'espèce. Saint-Domingue est donc, depuis, réuni au domaine royal et cela volontairement sur la promesse des autorités royales qu'elles n'imposeraient jamais aucun droit dans lesdites colonies de l'Isle Espagnolle et Ducasse ajoute : L'exemple du Royaume est une preuve évidente de cette nécessité quand les peuples n'auraient pas en leur faveur la raison de la conquête, ceux des Pyrénées qui gardent les passages d'Aragon, ceux de Biscaye, Navarre, les villes de Dunquerque, Ypres, Lisle et les autres payent-ils le même tribut que celles qui sont dans le cœur du Royaume. Pourquoi donc imposer des droits ? Les colonies sont des places fortes avancées ; il importe de favoriser les colons, or le fermier n'a que la jouissance de son bail en teste et Ducasse rappelle qu'il ne peut pas y avoir une plus fausse maxime au monde que celle d'imposer des droits à des peuples éloignez. Vous leur interdirez tout commerce étranger, aucune denrée ne peut sortir que du royaume et entrer de mesme, n'êtes-vous pas le maître absolu d'imposer sur celles-ci tout ce qu'il vous plaira ; la perception s'en ferait sans murmures mais je prends la liberté de vous dire que vous ne ferez jamais des colonies qu'en donnant les moyens aux colons de s'enrichir. L'inconstance naturelle du français et l'amour pour leur Patrie les portent tous à se retirer s'ils ne peuvent y avoir l'espérance d'une fortune qui puisse les retenir.

Retour de
Ducasse en
France. 1700.

En juillet 1700, M. Ducasse est en France et se repose des fatigues d'un long séjour sous les tropiques. Et cependant on le consultait sans cesse sur les affaires de sa colonie dont son *intérimaire*, M. de Galliffet, assurait la gestion. Dans une lettre, datée de Versailles le 11 août 1700, M. de Pontchartrain demandait par exemple à Ducasse s'il est utile, comme le réclame de Galliffet, d'augmenter le nombre des engagés destinez à Saint-Domingue, parce que les habitants savent les employer plus utilement et s'il est nécessaire de



1. Figuer d'Inde. 2. Gempin. 3. Rocou et les Negres qui le pressent. 4. Negres coupants et portant l'Indigo aux enfiler pour le sécher. 5. Bois de Trompette. 6. Gerge. 7. La Bannière. 8. Le Bannier. 9. Le Rospoir. 10. Plante d'Indigo. 11. Negres portant l'Indigo aux enfiler pour le sécher. 12. Plante d'Indigo. 13. Negres portant l'Indigo aux enfiler pour le sécher. 14. Negres coupants et portant l'Indigo aux enfiler pour le sécher. 15.

(Tiré de l'Histoire Générale des Antilles. Op. cit.)

LES FRÈRES DE LA COSTE

prendre une ordonnance spéciale à cet effet. Le 16 août, Ducasse répondit qu'il n'y a qu'à donner des ordres aux officiers de l'Amirauté de Dieppe, Honfleur, Le Havre, Rouen, Saint-Malo, Nantes et La Rochelle, Bordeaux et même Marseille.

Jean-Baptiste Ducasse chef d'escadre est chargé par Louis XIV de convoyer à Carthagène des Indes le vice-roi du Mexique.

Ce ne fut que deux ans après, en juin 1702, que le gouverneur Jean-Baptiste Ducasse rejoignit Saint-Domingue. Les événements de politique extérieure avaient amené Louis XIV à envoyer à Madrid son petit-fils le duc d'Anjou et la France devait collaborer avec les flottes espagnoles à la garde maritime des Espagnes. Toute une série de mesures devait être envisagée conjointement entre Versailles et Madrid ; Louis XIV chargea Jean-Baptiste Ducasse, qu'une nomination du 20 juillet 1701 avait promu chef d'escadre, de mener à bien ces négociations. Le gouverneur de Saint-Domingue se montra aussi bon diplomate qu'il s'était révélé parfait marin et excellent gouverneur et signait le 27 août 1701 le traité de Asiento. Ce traité devait jouer quelques mois plus tard à la suite de la coalition dressée contre les Bourbons et, ironie des choses, le chef d'escadre, doté alors du brevet de capitaine général, reçut la mission de mener à Carthagène des Indes le vice-roi du Mexique, le duc d'Albuquerque.

C'est donc par l'Espagne que Ducasse reprit le chemin de Léogane et s'embarquait, le 4 juin, à la Corogne et prit à bord de son escadre, selon les ordres reçus de Versailles, le duc et la duchesse d'Albuquerque ; un de ses officiers, M. de Benneville, était chargé de conduire ces grands d'Espagne à Vera Cruz. *Ils auraient voulu, écrit le 17 août 1702, de Porto-Rico, M. Ducasse, que je les eusse menez à Mexique, mais ils sont entrés en raison, nous allons faire route par la pointe de Saint-Domingue où nous nous séparerons en cas où il n'y ait point d'ennemis.* La question n'était point négligeable, car alors que Jean-Baptiste Ducasse naviguait vers son gouvernement, le chef intérimaire de la colonie, M. de Galliffet, devait faire face à une violente attaque déclanchée par les Anglais sur Léogane et la flotte française se hâtait. Brusquement, le 29 août au matin, l'escadre de Ducasse se heurtait à celle de l'amiral Bendow.

La rencontre eut lieu sur les côtes du Venezuela, près de Sainte-Marthe. Elle donna lieu à cinq combats acharnés. Ducasse avait avec lui quatre bâtiments et dut lutter contre sept vaisseaux anglais. On se battit trois jours, entre le 30 août et le 3 septembre 1702. L'escadre anglaise dut céder et laisser passer les nôtres.

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

Il était temps, du reste, que Jean-Baptiste Ducasse reprenne directement les affaires de la colonie en mains et fasse sentir sur tous son autorité à la fois ferme et paternelle.

Les divers commandants de quartiers supportaient mal l'égide de M. de Galliffet, et l'un deux, de Brack, va jusqu'à écrire au gouverneur intérimaire ces mots : *Si j'étais le fils d'un juif ou le petit-fils, j'aurais toujours mes coffres pleins comme ces gens-là, mais comme je suis le fils d'un avocat honneste, je retire ce qui m'est dû pour payer ce que je dois.* Et de Galliffet de noter en marge de cette lettre : *il me semble qu'il ne peut avoir dessein d'apostropher que moy; il n'y a pourtant jamais eu de juif dans ma famille.* La haute autorité du capitaine général Jean-Baptiste Ducasse ne tarda point à ramener le calme. Cette autorité n'était pas petite, car un chef qui, en plein assaut de la cité de Carthagène, pouvait arrêter tout pillage en criant aux flibustiers : *Eh, quoi, mes chiens, serez-vous toujours des diables sous votre peau d'hommes ?* pouvait tout obtenir. On cite, également, de lui, cette réponse faite à un flibustier qui venait réclamer une prétendue solde : *Je sais bien, coquin, que quand tu es derrière moi, tu me traites de chien rouge et de voleur, mais je m'en moque; si tu n'es pas content, prends mon épée et enfonce-la-moi dans le corps; pour de l'argent, je n'en ai point et tu n'en auras point.*

L'ascendant d'un pareil gouverneur était comme un véritable levier et c'est grâce à lui qu'en grande partie les habitants de Saint-Domingue purent fonder la colonie jusqu'alors plus repaire de boucaniers et de Frères de la Côte que véritable possession d'outre-mer. Aussi, en quelques mois Jean-Baptiste Ducasse, reprenant les rênes du gouvernement, compléta sa double œuvre pacificatrice et colonisatrice, mais ce fut pour peu de temps, car, en mars 1703, le capitaine général dut rentrer en France.

C'est au retour de Saint-Domingue que Jean-Baptiste Ducasse eut la joie d'assister au mariage de sa fille unique, Marthe, avec le beau-frère du Ministre Pontchartrain, un officier de marine, Louis de La Rochefoucauld, chevalier de Roucy, marquis de Bloye. Le mariage fut princier et la dot de la future atteignit 120,000 livres. Honneurs publics, considérations, richesses, rien ne manquait au gascon courageux et débrouillard qu'était Ducasse.

La carrière maritime du chef d'escadre Jean-Baptiste Ducasse se continua brillamment. Nous le retrouvons, en 1704, devant Vilez-Malaga, sur les eaux bleues de la Méditerranée, s'illustrant au cours de ce combat

Ducasse reprend la direction de la colonie jusqu'en 1703.

La carrière maritime de Jean-Baptiste Ducasse chef d'escadre.

LES FRÈRES DE LA CÔTE

par un duel fameux entre son bâtiment, l'*Intrépide*, et le *Barfleur* que commandait l'amiral anglais Shawell, où, couvert de sang, blessé et noir de poudre, Ducasse obligea son adversaire à rompre le contact après cinq heures de lutte.

Ce fut encore Ducasse qui, étant alors en Espagne pour attendre le moment favorable pour mener un grand convoi en Amérique, fut chargé par Philippe V, après la prise de Barcelone par l'archiduc Charles, de demander l'aide des forces de la France. On sait comment le comte de Toulouse échoua dans l'entreprise de libérer Barcelone. Le 20 juin 1706, Louis XIV fait appeler Ducasse, alors à Versailles, et lui donne mission de sauver de Cadix ce qui restait de forces navales de l'Espagne. Malgré le mauvais état de santé où se trouvait le chef d'escadre, il put seconder très activement les vues du roi.

L'affaire des
galions
d'Espagne.

En 1707, Ducasse fut désigné pour conduire à Carthagène les bâtiments marchands qu'il avait dégagés de Cadix. Il reçut le commandement d'une escadre comprenant le *Magnanime*, vaisseau amiral, le *Glorieux*, l'*Elisabeth*, l'*Hercule*, et la *Thétis*, et, tout en menant à bien la mission qui lui avait été donnée, il put revoir quelques jours sa chère île de Saint-Domingue et retrouver, non sans émotion, Carthagène des Indes dont il avait grimpé les remparts à la tête de ses flibustiers. Au retour, en décembre 1707, Ducasse trouva dans son courrier le brevet de lieutenant général des armées navales. On conçoit cette faveur si l'on songe que Ducasse ramenait en Espagne des galions porteurs de cinquante millions.

En 1710, Louis XIV demanda à Ducasse de renouveler encore son exploit et de convoier les galions réunis à Panama, porteurs de près de vingt millions, et cela malgré les escadres anglaises et hollandaises fort averties de ce projet. C'est de Brest que l'amiral partit pour les Antilles à bord du *Saint-Michel*, le 27 mars 1711. Il avait préféré naviguer seul, donnant à son escadre comme point de ralliement le havre de Port-Louis de Saint-Domingue, et, le 2 juin, il entra à la tête de ses vaisseaux une fois de plus à Carthagène où étaient assemblés les galions. Mais il fallait en sortir, toute la difficulté était là car l'ennemi croisait en force devant le port espagnol. Jean-Baptiste Ducasse, lieutenant général de la Marine Royale, se souvint alors de ses débuts dans la flibuste et eut recours aux ruses classiques des Frères de la Côte. Il fit porter tous les sacs d'écus sur ses bâtiments puis lança en avant

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

le plus fort galion nommé l'*Amirauté*, dont les cales avaient été lestées de tout ce qui était précieux ; quelques vaisseaux espagnols l'accompagnaient, le reste avec l'escadre française restant sous cape. La stratagème donna en plein, les bâtiments ennemis prirent en chasse l'*Amirauté* qui filait toutes voiles dehors. Ducasse prenant alors la mer cinglait sur la droite vers Saint-Domingue, où il atteignait le Cap Français, faisant escale vingt-quatre



La vie à Saint-Domingue au XVIII^e siècle. Le marché aux étoffes. (Gravure de Brunias.)

heures pour repartir sur la Martinique, où il relâcha longtemps, puis il atteignit la Corogne. Louis XIV octroya à Ducasse le brevet de Commandeur de Saint-Louis. Philippe V alla plus loin, puisque le 24 avril 1712, il le nommait chevalier de la Toison d'Or. C'était de La Rochefoucauld, qui servait sur le *Saint-Michel*, qui avait prévenu Philippe V de l'heureuse arrivée des galions.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Je viens d'apprendre, écrivait la princesse des Ursins au marquis de Torcy, notre ambassadeur à Madrid, à l'instant l'arrivée de Monsieur Ducasse dans un port de Galice avec ses vaisseaux; cet événement mortifiera nos ennemis puisqu'il met Sa Majesté en état de continuer la guerre s'ils ne veulent pas faire une paix raisonnable. Saint-Simon commente en ces termes cet exploit : Une beaucoup meilleure aventure fut l'arrivée de Ducasse à la Corogne avec les galions très richement chargés qu'il était allé chercher en Amérique. On les attendait avec autant d'impatience que de crainte des flottes ennemies dans le retour. Ce fut une grande ressource pour l'Espagne qui en avait un besoin extrême; un grand coup pour le commerce qui languissait et où le désordre était prêt à se mettre et un extrême chagrin pour les Anglais et les Hollandais qui les guettaient depuis si longtemps avec tant de dépenses et de fatigues.

Malgré la paix d'Utrecht, les Catalans, fortifiés dans Barcelone, refusaient de se rendre à Philippe V, secondés par les habitants de Majorque. Dans toute la Catalogne cette lutte contre les Castellans fut des plus âpres et Louis XIV, répondant à l'appel de ses petits-fils, fit expédier une armée par la voie de terre sur Barcelone avec le maréchal de Berwick. A Toulon, une flotte se concentrait, fin 1713; une fois de plus, le Roi demandait à Jean-Baptiste Ducasse d'aller au secours des Espagnols. L'amiral était fort malade; ses campagnes coloniales, malgré la robustesse d'un tempérament des plus solides, se faisaient durement sentir et les blessures qu'il avait reçues à la bataille de Velez-Malaga lui donnaient des inquiétudes. Mais, malgré l'avis des médecins, Jean-Baptiste Ducasse résolut de rejoindre son poste à la fin de janvier 1714, s'arrêtant quelques jours à Bourbon l'Archambault pour y prendre quelques bains pour fermer ses blessures. Le 22 février, il était à Toulon. *Sa santé, à la vérité, n'est pas des meilleures, écrivait à cette date Monsieur de Bellefontaine au Ministre de la Marine, mais sa bonne volonté et son courage y suppléeront.*

Le 19 mars, l'amiral était devant Barcelone et exerçait jusqu'à l'arrivée du maréchal de Berwick le 3 juin, le commandement de toutes les forces assiégeantes de terre et de mer. Mais ses forces le trahirent et il dut solliciter un congé. On le débarqua à Collioure, après qu'il eut remis son commandement au bailli de Bellefontaine d'où une chaise de poste l'emmena à Cauterets les premiers jours de juillet 1714; il y prit quelques bains et remonta à petites journées vers Paris, où il arriva, encore fort épuisé, le 27 octobre.

Ducasse
au siège de
Barcelone.
1714.



THIS PLATE (representing a CUDGELLING MATCH
 between ENGLISH and FRENCH NEGROES in the
Island of Dominica) is humbly dedicated to
 Sir Ralph Ruggie KNIGHT of the most
 honorable ORDER of the BATH
 by his most Obedient and devoted Servant,
 A. Brunias
 London. Published in 1779 by the
 Printers, St. Pauls Church-yard.

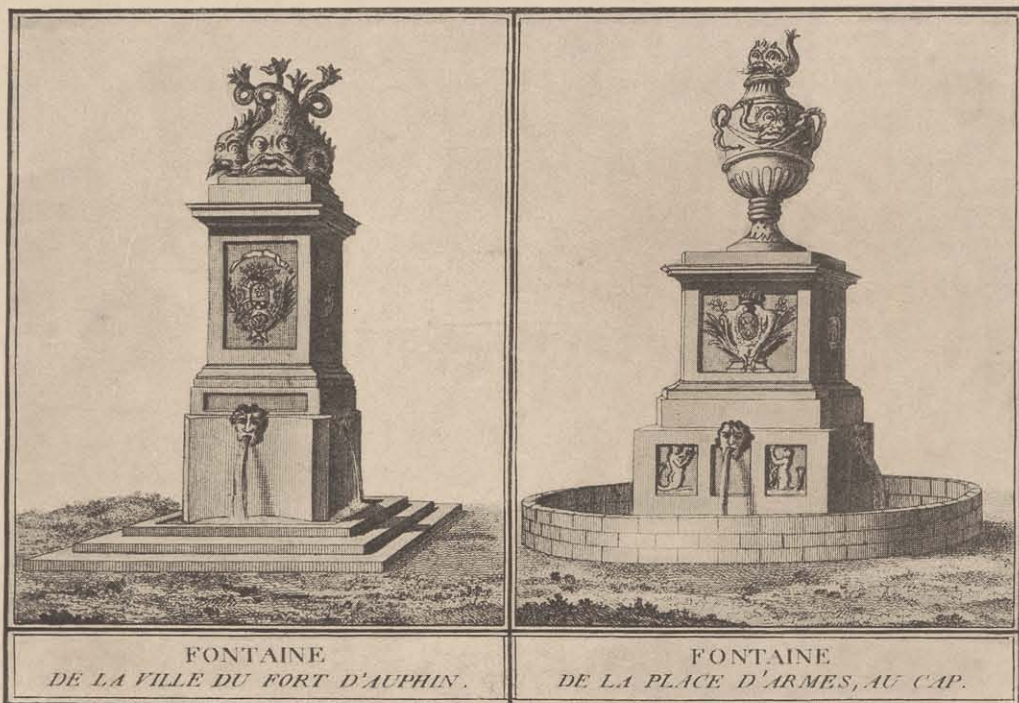
Match au bâton entre esclaves nègres « français et
 anglais » au XVIII^e siècle. (Gravure de Brunias.)

JEAN-BAPTISTE DUCASSE

L'hiver se passa pour le brave marin à se soigner au coin du feu, entouré de sa femme et de sa fille, M^{me} la marquise de Boye ; conduit aux premiers beaux jours à Bourbon l'Archambault, l'amiral ne put résister aux effets des eaux et mourait, malgré les soins filiaux de son gendre, Louis de La Rochefoucauld, le 25 juin 1714.

Mort de
Ducasse.

Saint-Simon, qui n'est pas tendre, après avoir rendu un juste hommage



Saint-Domingue au XVIII^e siècle.

à ses qualités, déclarait qu'il aimait l'Etat et le bien pour le bien, ce qui est chose devenue bien rare. C'était un des meilleurs citoyens et des plus généreux hommes que j'aie connus et duquel tout le monde faisait cas lorsque son état et ses services l'eurent mis à la portée du monde et de la Cour. Et le duc de Saint-Simon d'ajouter : Il mourut fort âgé et plus cassé encore de fatigues et de blessures. Il aurait été maréchal de France si son âge l'eût laissé vivre et servir, mais il était parti de si loin qu'il était vieux lorsqu'il arriva.

Ce départ de si loin, c'était une modeste maison sur les bords de

LES FRÈRES DE LA COSTE

l'Adour, dans un village des environs de Dax, Sambusse ; la lande l'entourait alors avec ses échassiers et ses moutons, au loin l'Océan brillait et, derrière, les collines bleues du Béarn mettaient une mélancolique estompe dans le paysage. La demeure des Ducasse était simple, c'était la maison familiale à un seul étage, au toit de tuiles rouges et aux larges croisées en pierres ; une vaste coquille ornait la porte d'entrée où des générations de gens de loi, notaires et juges provinciaux s'étaient succédé dans le respect de la bonne compagnie, la lecture de la Bible, car ils étaient de *la religion*, et l'étude du Droit. C'est dans ce village, dans le cimetière attenant à l'église bâtie en 1248, que l'amiral Ducasse, fils du notaire qui avait abjuré mais qui avait conservé l'empreinte rigide du calvinisme, alla dormir son dernier somme, le corps barré du cordon de la Croix de Commandeur de Saint-Louis et au cou la réplique de la Toison d'Or, sa veuve, selon l'usage, ayant renvoyé l'original au Palais de l'Escurial.

quatorze Curés a entretenio a 3000 escus Chacun
plus de Cent officiers de milice gentils hommes et officiers
de Justice qui avoient Leur exemption, il y avoit peu
de noires, le fermier n'avoit pas les Avantages qu'il
se proposoit par L'execution de son memoire. /.
Logane le 4^e fevrier 1699

Fragment d'un rapport dicté
par Ducasse, daté et signé
par lui-même, 4 février 1699.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PAR ORDRE DU MINISTRE DE LA MARINE

Le Capitaine de Frégate Chack, Chef de Service historique de la Marine,
CERTIFIE que, des registres matricules ou documents conservés dans le fonds de la marine aux Archives Nationales,
a été extrait ce qui suit :

NOM ET SIGNALEMENT	DÉTAIL DES SERVICES
<p>DU CASSE Jean (et non Jean-Baptiste) né en 1646 (1)</p>	<p>Lieutenant de vaisseau le 15 mars 1686. Capitaine de frégate le 1^{er} novembre 1689. Nommé gouverneur de Saint-Domingue, en remplacement de M. de Cussy, le 1^{er} juin 1691. Capitaine de vaisseau le 1^{er} janvier 1693. Chef d'escadre le 20 juillet 1701. Lieutenant général des armées navales le 27 décembre 1707.</p> <p>Mort aux eaux de Bourbon l'Archambault (Allier), des suites des fatigues du siège de Barcelone, le 25 juin 1715.</p> <p>Chevalier de Saint-Louis le 20 novembre 1697. Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis à 4,000 livres de pension le 2 juin 1711. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, avril 1712.</p> <p style="text-align: center;"><i>Campagnes.</i></p> <p>En 1677, se distingue particulièrement à la prise du fort d'Arguin appartenant aux Hollandais (côte occidentale d'Afrique). En récompense de ce fait d'armes, la Compagnie du Sénégal le nomme un de ses directeurs. En avril 1679, il conclut un traité qui donne à la France un territoire de 300 lieues carrées. En 1685, prise, en revenant en France, d'une flotte hollandaise dont il se rend maître après des prodiges de valeur. En 1687, commande la frégate la <i>Tempête</i> (mission aux côtes de Guinée).</p>

(1) Son acte de baptême a été dressé à Sambusse (Béarn), le 2 août 1646.

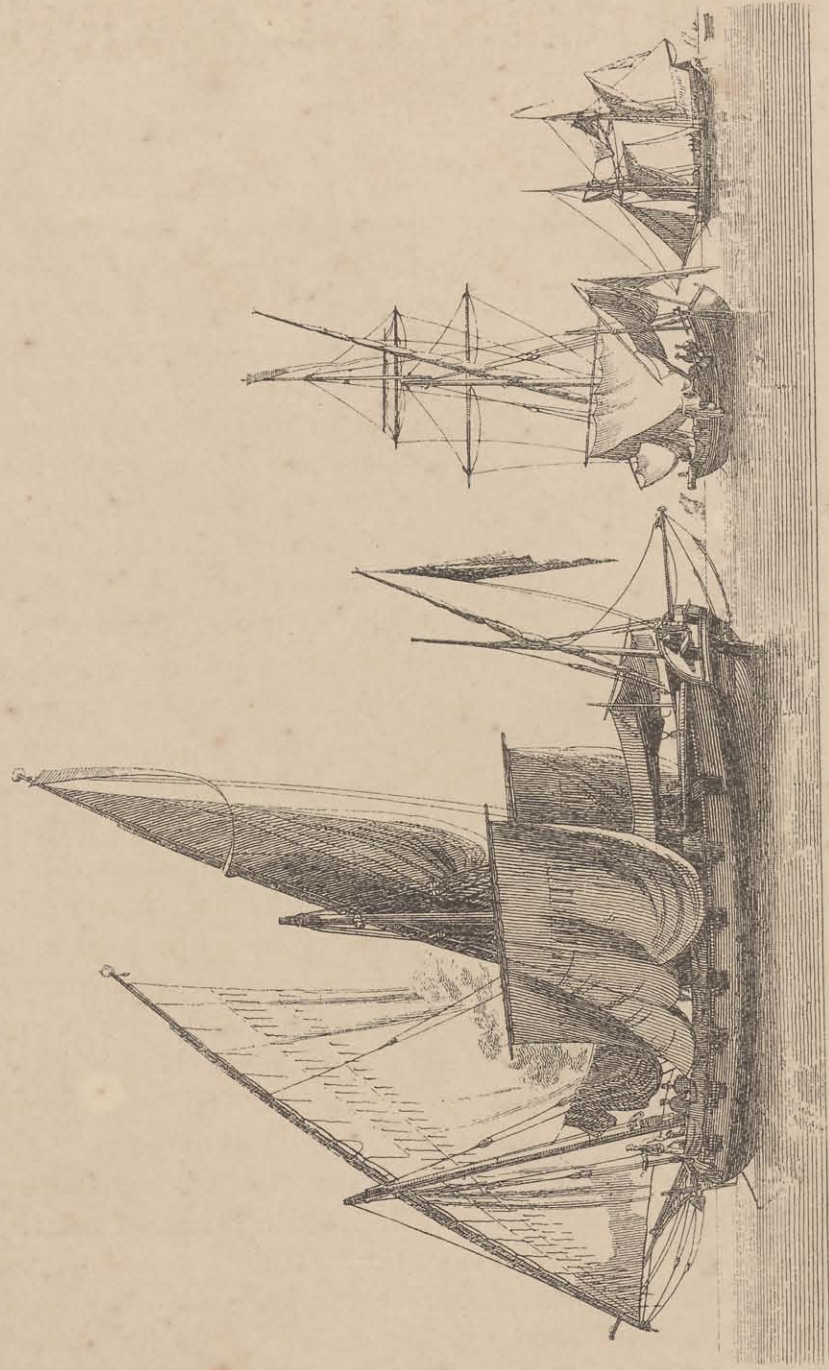
NOM ET SIGNALEMENT	DÉTAIL DES SERVICES
	<p style="text-align: center;"><i>Campagnes (suite).</i></p> <p>En 1689, commande les vaisseaux le <i>Hasardeux</i>, l'<i>Emerillon</i>, la <i>Loire</i> et la <i>Bretonne</i> (expédition de Surinam et Berbice, Guyane hollandaise).</p> <p>En 1690, assiste à la prise du fort anglais de Saint-Christophe.</p> <p>En 1691, secourt si à propos et avec tant de bravoure l'île de la Guadeloupe assiégée par les Anglais qu'ils sont obligés de lever le siège et de se retirer.</p> <p>En 1694 et 1695, opère plusieurs descentes dans l'île de la Jamaïque qu'il ravage, et cause près de 25 millions de livres de pertes aux Anglais, auxquels il enlève en outre 14 drapeaux.</p> <p>En 1697, assiste avec de Pointis à la prise de Carthagène, où il descend un des premiers.</p> <p>Les Anglais ayant ensuite débarqué au Petit-Goave (Saint-Domingue), il rassemble 200 hommes et les rejette à la mer.</p> <p>En 1701, quitte le Gouvernement de Saint-Domingue qu'il laisse dans l'état le plus florissant, après avoir repoussé toutes les tentatives des Anglais contre cette colonie.</p> <p>En 1702, livre avec une escadre de quatre vaisseaux, près de Sainte-Marthe (côte du Venezuela), cinq combats acharnés à une escadre anglaise de sept vaisseaux qu'il finit par mettre en fuite (30 août-3 septembre).</p> <p>En 1704, commande le vaisseau l'<i>Intrépide</i> à la bataille de Vilez-Malaga, gagnée par le comte de Toulouse (24 août). Blessé grièvement à la jambe.</p> <p>En 1707, commande une escadre de sept vaisseaux et quatre frégates destinées à ramener des Indes espagnoles la flotte de la Nouvelle-Espagne chargée de richesses immenses; il rentre à Brest le 7 septembre 1708 avec la flotte espagnole et six vaisseaux anglais qu'il a pris en route.</p> <p>En 1712, commandant d'une importante escadre, rentre à La Corogne avec plusieurs captures anglaises et avec les galions richement chargés qu'il a soustraits à toutes les recherches des armées navales ennemies.</p> <p>En 1714, commande l'armée navale chargée de bloquer Barcelone par mer. Obligé par ses infirmités de se démettre de son commandement avant la fin de la campagne, il revient en France et meurt à Bourbon-l'Archambault le 25 juin 1715 des suites de ses blessures.</p>

En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à Paris, le 10 juin 1927.

JACQUES CASSARD





Dessiné et gravé par Bonaparte

Divers Corsaires français de la Méditerranée.

JACQUES CASSARD

CORSAIRE

Parmi les jeunes pilotins qui servaient sur les vaisseaux de la flotte de M. de Pointis lors de l'attaque de Carthagène des Indes 1697 et où se distinguèrent les flibustiers du gouverneur Ducasse, Jacques Cassard, natif de la bonne ville de Nantes, se montra fort habile à assurer le périlleux service des galiotes à bombes. Cassard, alors âgé de dix-neuf ans, n'avait pas son égal pour manœuvrer son petit bâtiment portant deux pierriers et approcher avec hardiesse au plus près des défenses ennemies. M. de Pointis ne lui cacha pas sa satisfaction et lui fit force louanges.

Jacques Cassard était marin dans l'âme et cet instinct de la mer il le tenait de ses aïeux, gens hardis et bons navigateurs bas-bretons. Son père avait été capitaine dans la marine de commerce, et, au XVII^e siècle, le métier était dur car il fallait lutter souvent et contre les flots et contre la piraterie : tout vaisseau marchand était un peu bâtiment de guerre. C'est pourquoi le capitaine Cassard avait cru nécessaire de confier son fils Jacques aux armateurs de Saint-Malo et à leurs capitaines, auxquels la course et les périls étaient choses familières. Les leçons et l'apprentissage que Jacques Cassard reçut des capitaines malouins ne furent jamais perdus. Ce furent, du reste, des armateurs de Saint-Malo qui firent en grande partie les avances de l'expédition de Carthagène, dirigée par l'amiral de Pointis, et c'est ce qui explique la présence du jeune pilotin parmi les équipages de la flotte française, envoyée en « terre ferme d'Amérique ».

La guerre de la succession d'Espagne trouve Cassard à Nantes, où il arme en course pour ces messieurs du « quay de la Fosse ». Jacques Cassard se révéla hardi corsaire et nettoya la baie de Biscaye et la haute mer depuis Paimbœuf jusqu'aux îles anglo-normandes.

La décadence de notre marine de guerre, due à la mauvaise gestion de Pontchartrain, amena le lieutenant de frégate Jacques Cassard, à continuer, pour le compte des armateurs de Saint-Malo, à faire la course sur la Manche. C'était le seul moyen pour recevoir une paie régulière et avoir quelque profit ; Jacques Cassard était pauvre et devait subvenir aux besoins de ses sœurs qui vivaient chichement d'une maigre rente laissée

LES FRÈRES DE LA COSTE

par feu leur père. Les Malouins remirent à Cassard le commandement d'une fine corvette : *Le Jersey*, bon marcheur et qui entre les mains du jeune lieutenant devait faire merveille. Des prises heureuses complétèrent la renommée du marin nantais. Aussi une véritable petite escadre lui fut confiée et, en 1707, Cassard court des bordées en Manche avec une frégate qui portait son pavillon et deux corvettes.

Au mois de septembre 1708, la petite escadre de Jacques Cassard aperçut un fort convoi de trente-cinq voiles. Le jeune chef n'hésite pas. Il n'a avec lui que trois bâtiments mais il suppose que le convoi en vue, embarrassé par ses charges et composé de vaisseaux marchands, ne fera guère de résistance. Les voiles couvrent la frégate et les deux corvettes qui foncent sur le convoi mais, derrière les flottes, apparaît soudain un fort vaisseau de ligne. Cassard met cap dessus et engage hardiment le combat alors que ses corvettes amarinent les unités du convoi. L'attaque de la frégate française contre le bâtiment de ligne portant pavillon de Saint-Georges fut si vigoureuse qu'elle le força à fuir. Cassard put ainsi ramener dans Saint-Malo un beau chapelet de bateaux. Quelques semaines après il reprenait la mer et capturait encore huit vaisseaux.

L'Amirauté de France, connaissant la valeur de Cassard, chargea ce dernier, lors de la disette de 1709, d'aller protéger un convoi de plusieurs voiles qui faisait route sur Marseille pour y apporter du blé. Mais le Trésor royal n'était guère en état d'armer de nouvelles unités, aussi Cassard dut-il s'adresser aux armateurs marseillais ; ceux-ci lui prêtèrent deux flûtes qu'il équipa en frégates et cela à ses frais. Prenant la mer, il convoie tout d'abord quelques bâtiments qui allaient aux Echelles du Levant puis, son pavillon étant sur l'*Eclatant*, il se porte au-devant de la flotte qui devait apporter des céréales en France. Tout allait bien lorsqu'à la hauteur des côtes corses une croisière anglaise, forte de cinq bâtiments, menace le convoi. Jacques Cassard, résolu à remplir sa mission, s'efforce de défendre le convoi ; faisant feu de babord et de tribord, couvrant sans cesse ses vaisseaux marchands, il parvint à contenir l'ennemi et à laisser les bâtiments français gagner Toulon. L'*Eclatant*, serré de près par deux navires anglais, force l'un à abandonner le combat et maltraite si vigoureusement l'autre que ce dernier coula bas.

Rentré à Marseille, Cassard ne peut, à sa grande et légitime colère,

JACQUES CASSARD

obtenir le remboursement de ses avances « parce que ces Messieurs du Port estimèrent qu'il n'avait pas rempli son contrat, le convoi ayant été obligé de débarquer à Toulon et non à Marseille ». C'était là une fort mauvaise raison, elle fut cependant pour Cassard la cause de bien des malheurs et le



VUE DU DÉBOUQUEMENT DE S^t. DOMINGUE,

↳ Phare Choiseul.

par les Caiques.

↳ Phare Praslin.

A. P. D. R.

commencement d'un interminable procès qui devait par incidence finir par faire emprisonner le corsaire jusqu'à sa mort.

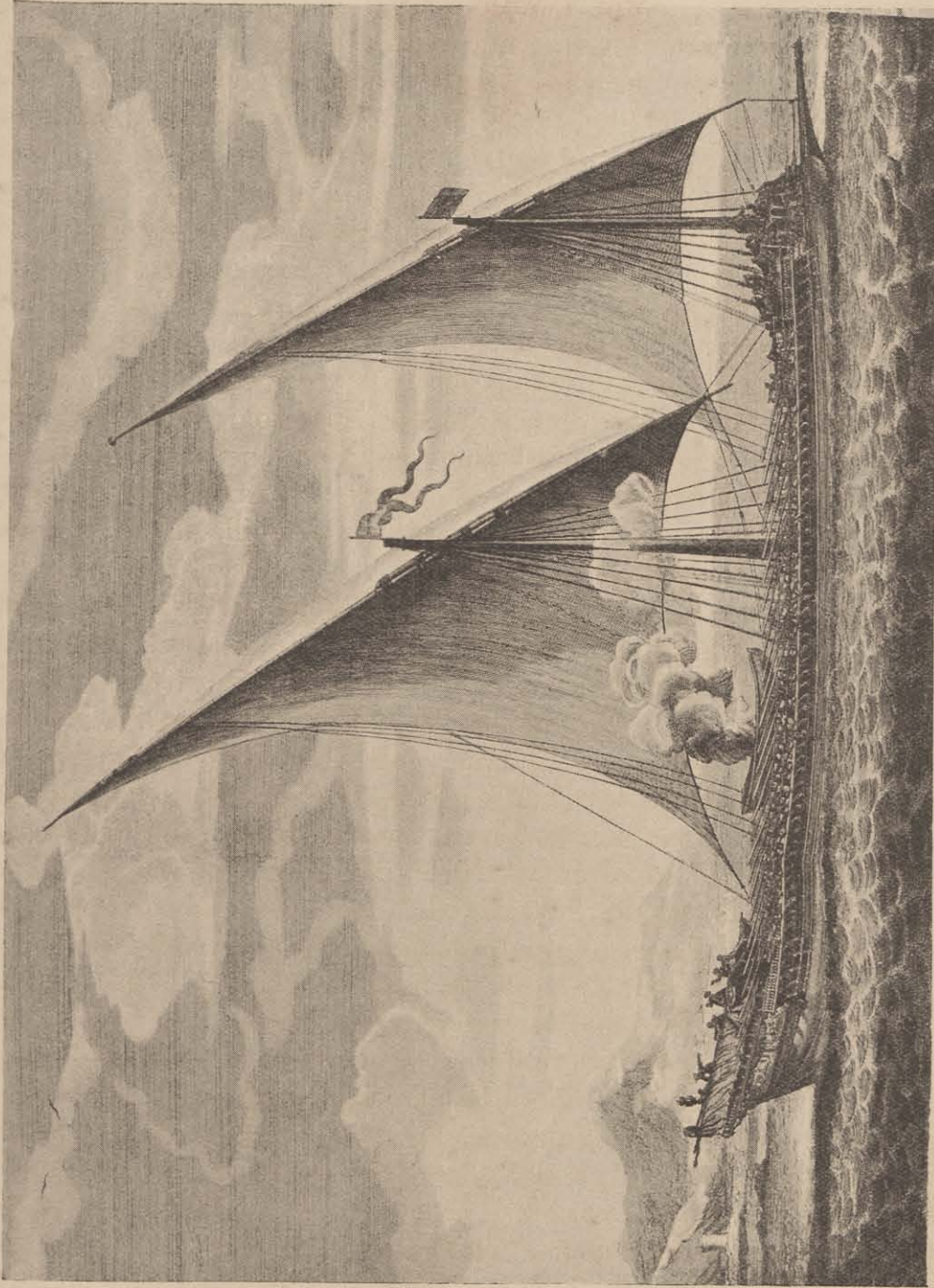
L'amirauté signala les exploits de Cassard à la Cour et leur récit en vint aux oreilles royales. Louis XIV, toujours désireux d'attacher au service de la Marine de France les corsaires de renom, fit venir Cassard à Versailles. L'Histoire a rendu classique l'arrivée de ces braves capitaines, bronzés par les climats et les embruns, embarrassés et timides, ignorant l'étiquette et qui, à leur passage dans la Galerie des Glaces, soulevaient une

LES FRÈRES DE LA COSTE

curiosité peu discrète et parfois peu charitable de la part des courtisans. Jacques Cassard, bien moins assuré que sur son banc de quart, fut donc admis à entrer dans le cabinet du roi : « Monsieur, lui dit le Roi Soleil, vous faites beaucoup parler de vous. J'ai besoin dans ma marine d'un officier de votre mérite. Je vous ai nommé lieutenant de frégate et j'ai ordonné qu'on vous donnât 2.000 livres de gratification. » Et le corsaire descendit les marches de l'escalier d'honneur son brevet d'officier du roi dans la main.

La terrible disette qui sévit sur le royaume en 1712 trouva Jacques Cassard toujours à Marseille en lutte contre les avocats de ses armateurs. C'est dans ce port qu'il reçut l'ordre d'effectuer une croisière sur les îles du Cap Vert pour y piller les villes portugaises. On lui confia une belle escadre composée de trois vaisseaux de ligne, cinq frégates et deux caïches ; c'était un armement privé mais dont la plupart des officiers appartenaient à la Marine royale et même au « grand corps », parmi lesquels figuraient : de Grasse, de Pienne et de Sabran.

Ce fut au printemps de 1712 que l'escadre de Jacques Cassard appareilla de Marseille. Passant rapidement par le Détroit de Gibraltar, la petite flotte française prit la direction des îles du Cap Vert dont elle apercevait les palmiers le 7 mai. Un vaisseau de guerre anglais, ayant attaqué les nôtres, fut si vigoureusement canonné qu'il dut, après une heure de lutte, amener son pavillon. Cassard se présenta alors devant le port de Praya, situé dans l'île de San-Thiego ; le gouverneur portugais ne fit aucune résistance et se rendit, apportant la forte indemnité de guerre qu'on lui demanda. Longeant les îles, l'escadre alla se poster devant le centre de l'Archipel, le port de Ribeira-Grande où une résistance sérieuse était à craindre, mais le gouverneur et la garnison avaient jugé plus prudent de gagner le centre de l'île. Nos marins entrèrent dans la ville, en firent sauter les défenses, enclouant certaines batteries, et ramassèrent un butin considérable et évalué à plus d'un million. L'opération avait pleinement réussi mais, averti de la présence d'importantes croisières anglaises, Jacques Cassard, désireux de mettre ses prises à l'abri, crut prudent de cingler vers nos Antilles au lieu de chercher à pénétrer dans la Méditerranée. En quelques semaines l'escadre gagna la mer des Caraïbes et jeta l'ancre ensuite à l'abri des canons du Fort-Royal de la Martinique. Le récit de



« Galère à la voile portant
l'étendard de chef d'escadre. »
(Gravure de Randon.)

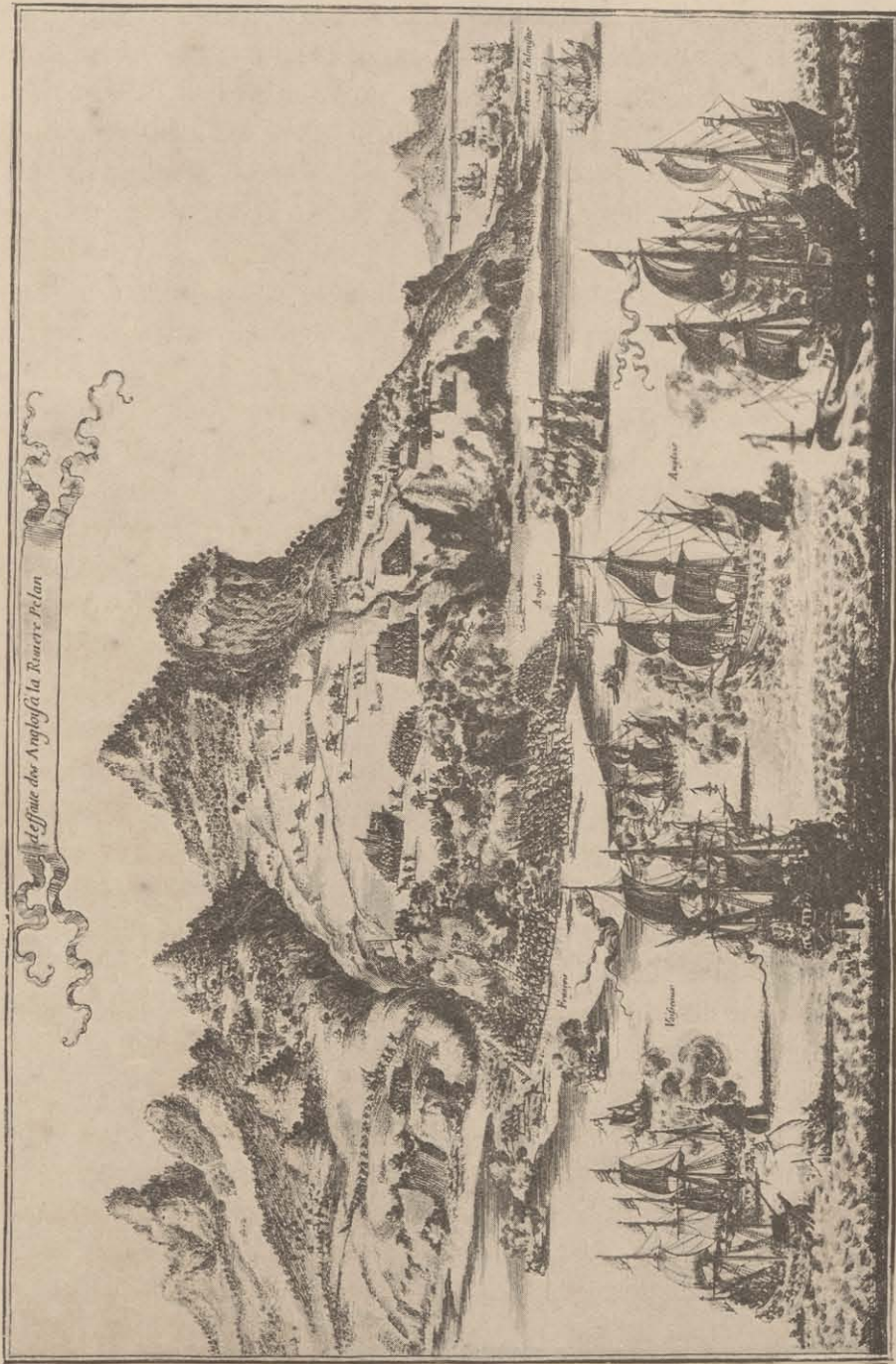
LES FRÈRES DE LA CÔTE

cette courte et brillante campagne fit le tour des milieux flibustiers de la Martinique et de Saint-Domingue. Cassard reçut force propositions pour organiser une croisière et, connaissant la valeur des Frères de la Côte, accepta de compléter son escadre de quelques flibots montés par des gaillards venus de la Tortue, du Petit Goyave ou des autres centres de la flibuste. Jacques Cassard signa avec les Frères de la Côte des chartes-parties fort précises et promit de ne pas agir comme de Pointis l'avait fait à l'égard de la flibuste lors de l'attaque de Carthagène. L'expédition fut prête au début de juin 1712 et son objet était d'enlever les richesses de la colonie anglaise, l'île de Montserrat.

L'entreprise était hardie. L'île, fort escarpée, avait été dotée de puissants moyens de défense. Jacques Cassard était résolu à une attaque brusquée. Parvenu devant l'île le 10 juillet, il commence par faire tirer toutes ses batteries et, à l'abri de la fumée, fait mettre à terre les flibustiers et les volontaires. Ceux-ci refoulent les défenseurs sur la ville de Montserrat, pendant que les marins débarquent en hâte plusieurs pièces de ses navires, les posent sur des affûts préparés à l'avance et les halent à bras d'hommes, permettant ainsi l'établissement de batteries, qui battent en brèche les forts. Cette manœuvre audacieuse brisa la résistance anglaise, la garnison se retira en désordre dans les mornes voisins, alors que les flibustiers s'élançaient à l'assaut et faisaient main basse sur toutes les richesses du port. On ramassa plusieurs centaines d'esclaves noirs, force numéraire et objets précieux, le tout fut placé sur quatre pataches anglaises qui furent capturées dans le port et envoyées à Fort-Royal de la Martinique. Et la croisière de Jacques Cassard de continuer.

Ce fut vers l'île d'Antigoa que la flotte se dirigea ; la même méthode d'attaque que celle qui avait réussi devant Montserrat fut utilisée : feu terrible des batteries des vaisseaux, débarquement des Frères de la Côte et des canons. Les Anglais, terrorisés par cette brutale prise de contact, s'égaillent dans les bâtiments du port et font force de rames et voiles, abandonnant aux flibustiers et aux matelots de Cassard l'île et ses richesses. Une fois encore le Fort-Royal de la Martinique vit les vaisseaux du capitaine nantais doubler ses passes et débarquer un trésor.

Jacques Cassard, encouragé par ces succès, décida alors de frapper un coup décisif et d'aller détruire avec l'aide des flibustiers les prospères établis-



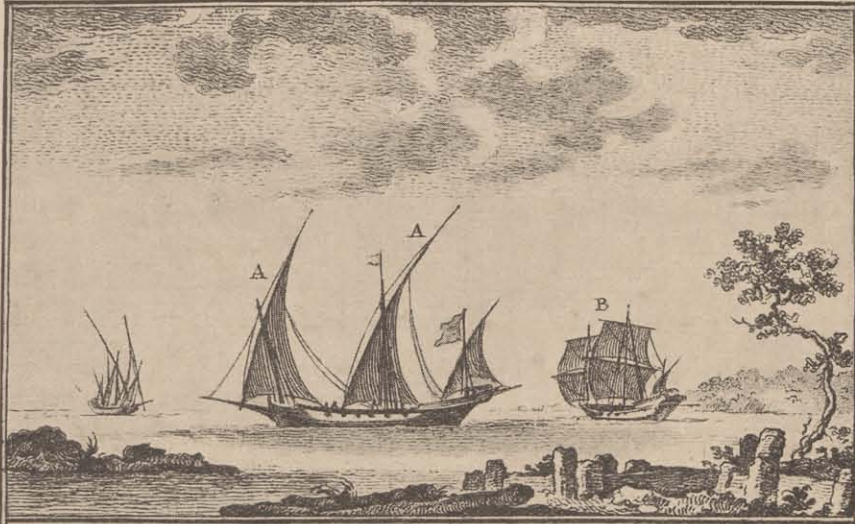
« Essai des Anglois à la Rivière Pélan »

« Défaite des Anglois à la rivière Pélan ».
(Gravure de la fin du XVIII^e siècle.)

LES FRÈRES DE LA CÔTE

sements hollandais de la Guyane. Ce but répondait aux vues du Ministre de la Marine et aux espoirs plus spéciaux des Frères de la Côte. Mais l'entreprise était difficile. Les Hollandais avaient fondé sur les bords de la rivière Surinam un établissement important où les cultures du café, du coton, du cacao et de la canne à sucre donnaient de très beaux résultats. Entrepôts, sucreries, magasins, rien ne manquait. A l'époque où notre corsaire songe à attaquer la colonie hollandaise, celle-ci comptait quatre mille « habitants » blancs, sous les ordres desquels une cinquantaine de mille nègres travaillaient. La ville était protégée par le fleuve même dont les bancs de sable gênent la navigation en dehors des heures de haute mer. Située au confluent du Commenwine et du Surinam, la jeune cité était, en outre, facilement défendable : une batterie avait été installée sur les rives du Surinam, une autre sur celles du Commenwine qui, sur la rive gauche, portait une solide citadelle baptisée Amsterdam, que côtoyait un marais. Ces divers ouvrages pouvaient croiser leurs feux. Mais il y avait plus : en arrière de cette première ligne de défense, les Hollandais avaient installé devant le port de Paramaribo, qui était le centre urbain, une forte batterie avec bastions qu'ils nommaient la forteresse Zelandia ; un autre ouvrage, non moins important, gardait la passe, le fort Sommevault. Les troupes disponibles se montaient à douze cents soldats et aux milices coloniales composées comme c'était alors l'usage de tous les « habitants » en état de porter les armes. Le morceau était, on le voit, dur à avaler, même pour les gaillards de Jacques Cassard.

Ce dernier, cependant, n'hésita pas. Parti à la fin de septembre du Fort-Royal, il était, le 9 octobre, devant l'embouchure du Surinam, où il fait jeter l'ancre. Espérant agir par surprise, il fait embarquer dans des chaloupes onze cents hommes et dans la nuit s'engage sur le fleuve. Mais les Hollandais, avertis de l'expédition, ne se laissent pas surprendre ; les batteries étaient prêtes et quatre-vingts bouches à feu n'attendaient qu'un signal pour broyer les canots. Cassard voit le danger et ramène ses chaloupes puis, son monde remonté à bord, décide de tenter de forcer les passes. Frégates, corvettes et flibots appareillent et, faisant feu à babord comme à tribord, essayent d'éteindre les batteries riveraines, mais les eaux basses enrayent la manœuvre et il faut attendre le jusant. La partie semblait plus que compromise, on avait même repéré une formidable batterie de



CHEBECK

Les Chebecks sont des petits Bâtimens propres à la course, et pour des commissions particulières, qui demandent de la vitesse, ils sont très communs sur la Méditerranée, et naviguent avec beaucoup d'avantage dans les belles mers, à cause de leurs voiles latines A. qui sont fort grandes, mais dans les grands vents et grosses mers, ils mettent des voiles plus petites, ou des treoux B, qui sont plus aisés à manœuvrer, et moins dangereuses que les premières. Les Chebecks, portent leurs canons, comme les fregates, c'est à dire sur les cotés, ainsi qu'on le peut voir par celui qui est représenté dans la Vignette, il est de 14. canons, on en construit de plus petits qui conservent toujours la même forme, les plus grands sont de 24. à 30. Canons.

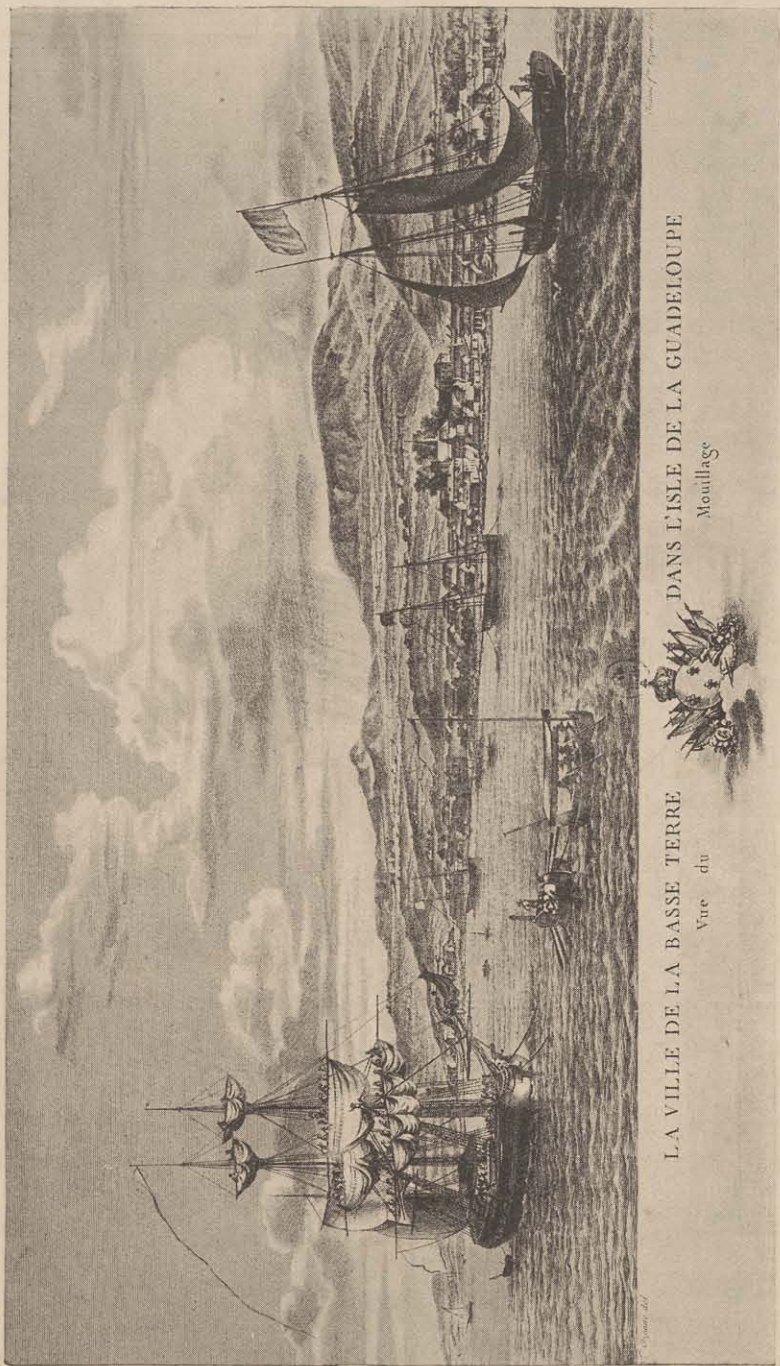


LES FRÈRES DE LA COSTE

cent et trente pièces, dressée entre le Château et la ville et qui défendait le seul passage libre, un coude de la rivière. Pour prendre la ville, « il falloit essuyer le feu de cette basterie, atteindre l'autre costé de la rivière et se frayer une route par terre ». Cassard envoie une centaine de flibustiers sous les ordres du « sieur Beaudinard » qui, à travers les marais et les halliers, trouvent un chemin et s'emparent d'une ferme isolée bâtie sur l'autre côté du fleuve ; on renforça ces « enfants perdus ». Cassard y va lui-même en donnant l'ordre à la frégate *Méduse* de remonter le fleuve. L'opération eut lieu la nuit mais les Hollandais à l'aide de grands feux éclairèrent le passage. La *Méduse* est bientôt percée comme une écumoire et s'échoue ; Cassard, sautant dans un canot, monte à bord, ranime les courages et, à l'aide de filins et malgré la fusillade ennemie, fait haler la frégate et franchir le mauvais pas. Pendant ce temps, les hommes de Cassard effectuaient la traversée du fleuve, puis, avançant par progressions régulières, attaquaient, sous la conduite du capitaine de l'Espinay, une habitation plus éloignée encore alors que la première est déjà transformée en réduit. Jacques Cassard, avec « un parti flibustier », attaque à vingt lieues de là un poste hollandais, s'en empare et y laisse une garnison confiée au chevalier de Grasse. Une lutte vigoureuse s'engage au jour sur le front de bataille, les sucreries voisines sont prises une à une malgré la résistance néerlandaise.

La marée montante ayant permis à la flotte de reprendre son attaque, Cassard entreprend alors une vigoureuse offensive, très appuyée par les batteries de ses vaisseaux ; les Hollandais, forcés de maintenir l'élan des Frères de la Côte, servent mal leurs pièces et le déluge de fer qui s'abat sur les forts et la ville met le feu et fait sauter les magasins à poudre ; ils ne cèdent enfin qu'au moment où nos colonnes d'assaut s'ébranlent ; devant les terribles cris de ralliement et de pillage des flibustiers, les défenseurs s'affolent et hissent le pavillon blanc. En quarante-huit heures Surinam était ainsi prise et devait payer une formidable rançon : deux millions de livres, tant en monnaie qu'en esclaves, sucre et café, en sont à peu près le produit d'une année. On laissa les Frères de la Côte piller les habitations des environs, ce dont ils s'acquittèrent avec une conscience toute professionnelle.

Jacques Cassard détachait alors de son escadre une frégate, une galiote à bombes et deux flibots sous le commandement du capitaine de Grasse,



LA VILLE DE LA BASSE TERRE
Vire du

DANS L'ISLE DE LA GUADELOUPE
Mouillage



LES FRÈRES DE LA CÔTE

pour aller « nettoyer la côte » et rançonner les établissements de Berbiche et d'Essequibo. Ensuite, on reprit la route de la Martinique où l'accueil fut triomphant.

Cassard n'était pas homme à dormir sur de pareils lauriers. Dès le commencement de 1713, le jeune capitaine préparait une nouvelle expédition dirigée vers les possessions hollandaises de Saint-Eustache et de Curaçao, aux Antilles. Saint-Eustache fut prise sans difficultés, mais s'emparer de Curaçao c'était une autre affaire. On n'avait pas oublié à la Martinique le désastre du vice-amiral d'Estrées qui, en 1678, avait, après sa belle conquête de Tabago, laissé une partie de sa flotte sur les récifs des abords de Curaçao. Par ailleurs, Curaçao était admirablement fortifié et possédait une nombreuse garnison. Les capitaines déconseillèrent Cassard de se lancer dans une pareille aventure, mais le Nantais, Breton opiniâtre, refusa d'entendre ces raisons. Haranguant ses équipages, Cassard les entraîne et fait acclamer ses projets.

Le 18 février 1713, l'escadre, arrêtée dans la baie de Sainte-Croix, à cinq lieues de la ville de Curaçao, met à terre ses contingents. Utilisant une ruse de corsaire, Jacques Cassard fait mettre ses bâtiments « par le travers » et les Hollandais de conclure que l'escadre va se porter vers un autre point de débarquement. Malheureusement, les courants emportèrent trois vaisseaux dont le *Rubis*, capitaine de Sabran, réduisant nos forces. Cassard descendit à terre avec une centaine de soldats et six cents flibustiers ; faisant battre le tambour, il se lance à l'assaut des retranchements hollandais, malgré une fusillade intense ; les ouvrages sont emportés comme des ponts de navire, à l'abordage ; Cassard, blessé au pied, installé sous un arbre, continue à diriger le combat, ralliant les siens qui, enlevés par l'audace du capitaine de l'Espinay, pénètrent dans les tranchées et font reculer les Néerlandais qui abandonnent jusqu'à leurs étendards. Le *Rubis* ayant pu remonter le courant débarquait alors ses pièces de canons et ses mortiers ; son capitaine, Beaudeville, après avoir établi une batterie de terre qui bombarde la ville de Curaçao, dirige une colonne sur les défenses de la cité. Cassard, remonté à bord, et étendu sur un matelas, opère une vigoureuse diversion sur le front de mer. Il fallut dix jours de combats pour obtenir du gouverneur une capitulation. La place fut rachetée moyennant un versement de six cent mille livres.

JACQUES CASSARD

Revenu encore à la Martinique, Jacques Cassard reçut l'ordre, en mars 1713, de rallier une escadre française qui rentrait en France ; c'est au cours de ce voyage de retour que se place le fait suivant, qui est bien connu dans les annales maritimes : Cassard ne put s'empêcher de donner ordre à ses navires d'attaquer une escadre anglaise rencontrée et enleva deux navires. Blâmé par son chef, Cassard répondit que : « partout où je trouverai des ennemis de mon Ministre, je me ferai le devoir de les attaquer ».

Les belles campagnes que venait de fournir Jacques Cassard lui valurent la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine de vaisseau. Mais la paix lui retirant toute nouvelle occasion de « courir sus aux ennemis du roi », entraîna Jacques Cassard à poursuivre son chimérique procès contre ces Messieurs de la ville de Marseille. Il usa son énergie à formuler ses griefs et à entasser mémoires sur mémoires. Il adresse ses requêtes à Versailles, à Aix-en-Provence, va vainement faire antichambre et s'aigrit de jour en jour. Le cardinal Fleury ayant pris le pouvoir, Cassard fait le voyage de Paris et, à force de sollicitations, raillé par les uns, délaissé par les autres, obtint enfin une audience du Premier Ministre. Ce jour-là fut un jour de malheur. Devant l'ironie froide du cardinal et son scepticisme, Jacques Cassard ne se contient plus, toute la rancune amassée depuis 1712 le domine et il va jusqu'à insulter le maître du jour.

Le corsaire sortit du cabinet lambrissé du cardinal de Fleury entre deux gardes françaises et fut expédié au fort de Ham. Les lourdes portes de la prison ne s'ouvrirent jamais plus devant le prisonnier qui, après avoir languï quatorze ans dans un cachot, mourut en 1740 dans l'oubli le plus complet ; seul là-bas, les derniers flibustiers, assagis et pour la plupart devenus d'honorables « habitants » se souvenaient encore du vaillant corsaire nantais et de ses exploits.





Marine royale sous Louis XV. De gauche à droite : capitaine des gardes de la marine, capitaine et soldat de régiment des galères, garde de la marine. (Tiré de Marbot.)



DULAÏEN

CAPITAINE FLIBUSTIER

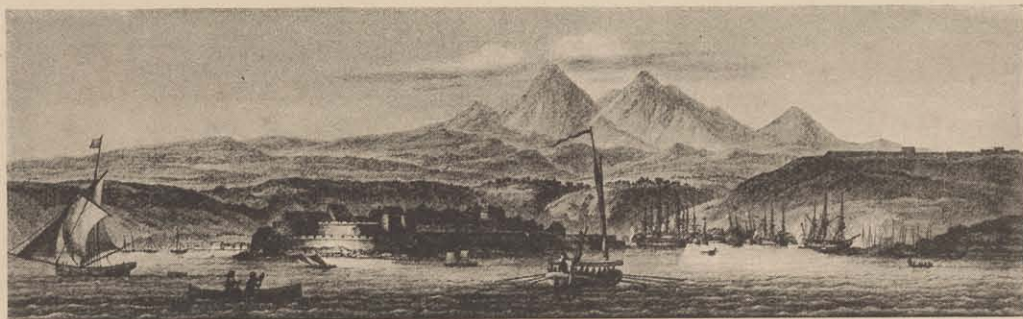
Sous Louis XV, les « Frères de la Côte » ne jouissaient plus auprès des autorités coloniales des mêmes faveurs que du temps de l'amiral Jean-Baptiste Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue ; ils étaient traités en « hors la loi » et, du reste, les Antilles, qu'il s'agit de la Martinique, de la Guadeloupe ou de Saint-Domingue, se couvraient « d'habitations » où des colons faisaient cultiver la canne à sucre ou l'indigo ; les criques désertes du rivage étaient devenues de petits ports, les halliers sauvages où l'on pouvait boucaner disparaissaient par les défrichements. Les « flibustiers », traqués par les milices, ne pouvaient plus se réunir en expédition et étaient obligés de se transformer en pirates ou « forbans », pillant et rançonnant les bâtiments rencontrés voguant sur la mer des Caraïbes, sans se soucier si ces navires portaient pavillon anglais, français, hollandais ou espagnol.

Gouverneurs et colons ne cessaient de signaler à Versailles l'insécurité du trafic maritime due aux méfaits des flibustiers. Le gouverneur général des Iles sous le Vent, Gousset de la Rochelar, obtint de l'amirauté, en 1724, que l'amiral de Gencien vînt aux Antilles avec une escadre pour expulser les forbans. Deux ans après, en 1726, l'amiral de la Jonquières effectuait dans le même but une croisière sur les côtes martiniquaises. De son côté, l'amirauté anglaise faisait de même. Les derniers « Frères de la Côte » s'égaillèrent de plus en plus devant ces menaces ; certains allèrent en terre ferme d'Amérique, au détroit de Darien, fonder une sorte de

LES FRÈRES DE LA COSTE

colonie ; mais la majorité préféra continuer la guerre de course qui, parfois, offrait de brillantes perspectives. Du reste, montés sur leurs flibots légers, les « forbans » se jouaient des vaisseaux du Roy et passaient à travers les mailles des filets de surveillance établis par les frégates, les corvettes et les flutes.

On avait cherché encore d'autres moyens de faire disparaître les cor-



« Le Fort royal dans l'Isle de la martinique, vu du mouillage ».

saires écumeurs de la mer des Caraïbes et tel fut le mobile de l'ordonnance royale du 5 septembre 1718 accordant pleine et entière amnistie aux forbans qui iraient en France se faire désarmer et livrer leurs flibots.

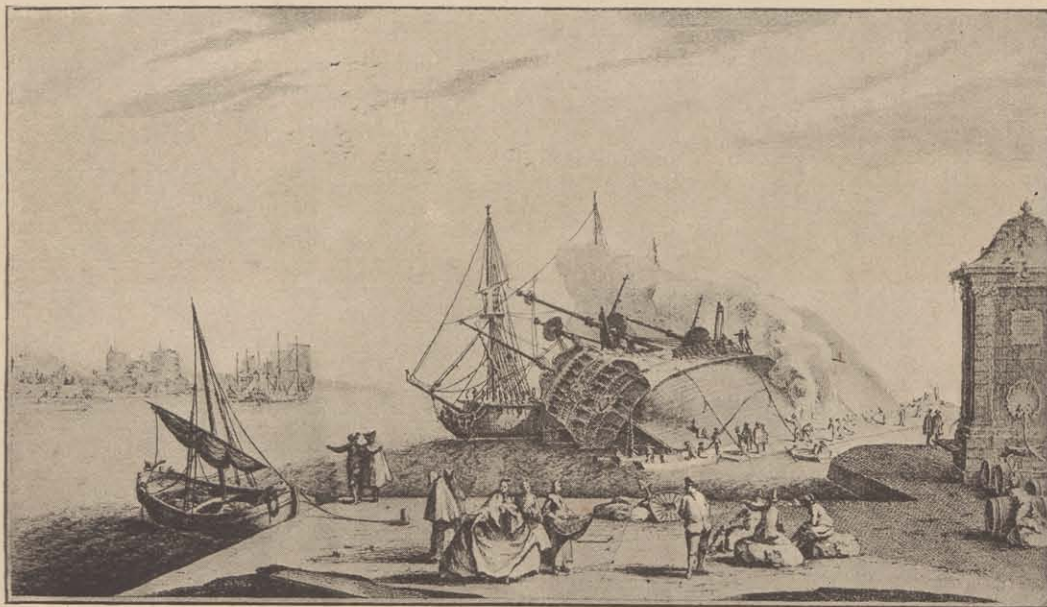
Plusieurs flibustiers profitèrent de la clémence royale et bénéficièrent de l'ordonnance de 1718, mais il leur était dur de se retirer de la profession qu'ils avaient choisie sans emporter avec eux le pécule plus ou moins gros que leur audace leur avait permis de constituer. Il advint, car « bien mal acquis ne profite jamais », dit le proverbe, que certains eurent le plus grand tort de remettre leur trésor aux mains des gens du roy, qui éprouvèrent l'indiscret besoin d'en vérifier la provenance. C'est ce qui arriva au capitaine forban Dulaïen, du port de Nantes (1).

Le capitaine Dulaïen, né en 1704, en Basse-Bretagne, avait fait de bonnes études et possédait le brevet de « navigateur de profession », c'est-à-dire de capitaine au long cours. En 1727, il se trouvait sur les côtes mexicaines, comme second, sur un bâtiment assez louche à l'équipage mi-espagnol mi-français. Dulaïen avait vingt-trois ans alors et il désirait réussir sans attendre davantage. Sa fréquentation des mers des Antilles

(1) Voir mon ouvrage « Vieux Papiers du Temps des Isles » pour plus de détails sur le personnage.

DULAÏEN

lui inspira sa conduite et un soir « par calme plat », une violente querelle ayant éclaté sur le pont entre Français et hidalgos, Dulaïen se révéla. Prenant le commandement des gens de *sa nation*, notre second dirige l'attaque contre la partie espagnole de l'équipage ; la lutte fut âpre, on se battit sur le pont, dans les parties basses, sur les hunes, et au petit jour les Français jetaient dans la mer des Sargasses les derniers cadavres espagnols.



Vaisseau en Carène. (Gravure de Ozanne.)

Dulaïen était proclamé capitaine flibustier et incontinent dénommait le vaisseau le *Sans Pitié*. Ce nom seul était tout un programme.

On hissa le pavillon du bâtiment corsaire dont on a conservé le dessin au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale établi d'après les termes d'une lettre de M. Mellier, maire de la bonne ville de Nantes, à M. de Maurepas. « Ce pavillon, écrivait cet officier municipal, est fait d'étoffe noire sur laquelle se détachaient des marques blanches comme figures de testes coupées au coutelas, restes d'ossements et sabliers. »

Le capitaine Dulaïen fit rallier à son bâtiment les eaux de Saint-Domingue et jeta l'ancre au havre de l'île de la Tortue. Il y recruta quelques

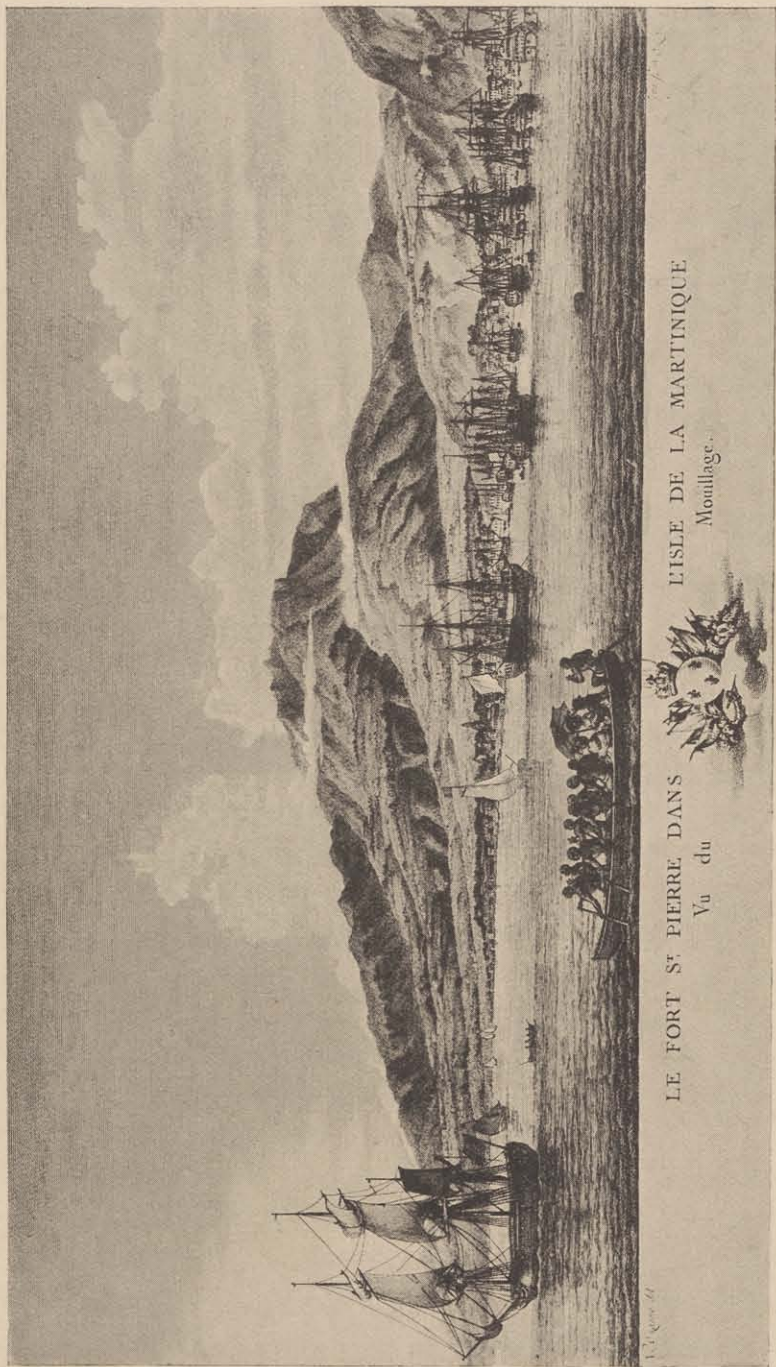
LES FRÈRES DE LA CÔTE

« frères de la Côte » et commença ses croisières dans les parages de la Jamaïque ; il faut croire que les opérations de flibusterie de Dulaïen furent prospères, car il arma un second bâtiment qu'il avait capturé et dont il apprécia les qualités de bon voilier. Le dit navire fut baptisé du nom de *Sans Quartier* et doté du même pavillon noir à tête de mort. Le capitaine Dulaïen pratiquait la course depuis un an, courant sus les bâtiments rencontrés, qu'ils fussent étrangers ou français, et sa dernière prise fut celle d'un brick de commerce, le *Saint-Louis*, capitaine Jacques Dausset. C'est au lendemain de cette prise que le corsaire Dulaïen rallia brusquement la Tortue.

Les archives de la Chambre de Commerce de Nantes contiennent la déposition faite à l'amirauté de Nantes par Jacques Dausset sur les événements qui suivirent le retour des vaisseaux de Dulaïen au havre de la Tortue. Les équipages forbans mirent en arrivant sac à terre, tout en *mettant à sac et à sec* tous les bouges qui étaient groupés au bas du fort construit par le gouverneur d'Ogeron en 1667. Dulaïen ordonna de caréner le *Sans Pitié*, fatigué par une longue campagne. Il était entendu que le *Sans Pitié* devait reprendre la mer, sitôt caréné, pendant que le *Sans Quartier* irait à sa place au radoub.

L'opération du carénage du *Sans Pitié* fut rapidement exécutée et le vaisseau était de nouveau à flot. L'équipage, encore à terre, attendait les ordres du *patron*. Dulaïen venait de faire enlever du *Sans Quartier*, son *vaisseau amiral*, tous ses effets personnels ainsi qu'un *grand coffre où était le Trésor consistant en monnaie d'or et d'argent, poudre d'or et objets d'or, le tout pouvant valoir 160,000 livres*. Les mathurins de Dulaïen jugèrent à ces préparatifs que leur chef allait diriger en personne la croisière du *Sans Pitié*. On était au début de janvier 1728 et une houle légère faisait balancer le *Sans Pitié* dans la rade de la Tortue ; dix hommes seulement étaient à bord et Dulaïen, montant dans son you-you, quittait le bourg, laissant ses flibustiers jouer dans les tripots au lansquenet, au pharaon et autres manières de perdre leurs parts de prise. Echoué sur la plage, le *Sans Quartier* présentait ses flancs aux caréneurs.

D'un geste rapide Dulaïen escalada l'échelle de corde et sautant dessus le bastingage lança un coup de sifflet modulé avec art. Incontinent les dix gaillards présents à bord du *Sans Pitié* larguèrent l'ancre et courant de



L'ISLE DE LA MARTINIQUE

Mouillage.

LE FORT ST PIERRE DANS

Vu du

V. de la Roche del.

DULAÏEN

droite et de gauche commencèrent à hisser les voiles. Cette manœuvre étrange ne fut pas sans surprendre les flibustiers restés à terre. Accourant au rivage, ils s'interrogeaient mutuellement sans comprendre.

Mais soudain le *Sans Pitié* ayant mis le cap vers la sortie de la rade et le vent gonflant sa voilure, nos flibustiers aperçurent sur le rebord du bastingage Dulaïen armé d'un porte-voix. Et ils entendirent la voix du maître leur crier :

Adieu ! Adieu ! canailles ! Je vais en France et je ne suis plus forban ! Les plus malins des flibustiers comprirent alors que le capitaine abandonnait à jamais le métier et allait en France pour se faire amnistier grâce aux dispositions de l'Ordonnance du 5 septembre 1718. Bientôt le petit bâtiment, incliné sur le flanc, filait à grands renforts de cacatois et de ris vers la mère patrie.

Un mois de navigation, les vents étant favorables, permit au forban Dulaïen d'atteindre les côtes de France et d'entrer dans le port de Nantes. L'ancre fut jetée en rivière en aval et le capitaine, fort au courant des règlements maritimes, envoyait un express au commissaire ordonnateur de la marine à Nantes, M. Renault, lui faisant savoir son désir et celui de son équipage d'obtenir une lettre de grâce. L'ordonnateur, fort embarrassé pour répondre au sieur Dulaïen, saisit de la question le gouverneur de Nantes, alors le comte de Menou, qui, de son côté, demanda avis à ces Messieurs les syndics du Commerce ; ceux-ci s'étant récusés le comte en référa au ministre de la Marine, M. de Maurepas. Les bureaux étudièrent l'affaire, un dossier fut constitué, si bien que M. de Maurepas ne vit d'autre solution que de porter la chose en Conseil et de laisser le roy prendre la décision. Nous connaissons les termes de celle-ci tels qu'ils parvinrent à M. Renault : *Sa Majesté à qui j'en ai rendu compte, écrit le comte de Maurepas, et des représentations de M. de Menou, gouverneur de Nantes, et des principaux négociants a bien voulu accorder une amnistie. Mais M. de Maurepas ajoutait : Il eût été préférable de saisir ces pirates, ils sont en petit nombre et si le vent leur eût permis de sortir on les eût aisément fait suivre par quelques bâtiments bien armés. Ce parti étant manqué, il faut les laisser jouir de la grâce que Sa Majesté leur fait.*

Cette grâce n'était pas pleine et entière, car le roy l'accordait à la condition que Dulaïen et ses adhérents remettent ledit bateau, les armes et autres effets qui s'y trouveraient entre les mains des officiers de l'amirauté et fassent

LES FRÈRES DE LA COSTE

une déclaration exacte de ceux qu'ils pourraient avoir laissés ailleurs ou débarqués à la côte de Bretagne à leur arrivée comme aussi de toute la conduite qu'ils ont tenue jusqu'au temps de leur retour.

Des semaines s'étaient passées depuis le jour de l'arrivée du *Sans Pitié* dans l'estuaire de la Loire et nos corsaires avaient déjà fait les quatre cents coups dans tous les villages avoisinants. Dulaïen était bien allé au Pouliguen embrasser sa vieille maman, mais il s'était également montré à Nantes, où il s'était déniché une maîtresse, une hôtelière du port nommée Hesly. Par ailleurs, l'équipage avait fait de nombreuses navettes entre le plancher des vaches et le pont du *Sans Pitié*, emportant de nombreux paquets plus ou moins volumineux ; plusieurs de ceux-ci avaient été *entreposés* chez la mère du capitaine. Aussi les conditions proposées par Versailles ne plurent qu'à moitié aux forbans. Dès patron-minet, à la réception de la lettre officielle, Dulaïen et ses compagnons débarquèrent le fameux coffre si bien rempli et dont la contenance représentait 160,000 livres et oncques ne sut où ils le cachèrent. Ils eurent du reste le temps de bien vider les cales du *Sans Pitié* car ces messieurs les officiers de l'amirauté ne montèrent à bord du corsaire que le neuvième jour après en avoir reçu l'ordre. Le *Sans Pitié* remonta alors la rivière et fut amarré à quai, puis l'administration procéda à l'inventaire ; on ne trouva à bord que dix canons, deux pierriers, des mousquets, des haches, des épées et comme cargaison quelques lots de vieilles vestes et de vieux pantalons, des vivres avariés, des marchandises plus ou moins rossignolesques et quelques rares parcelles de poudre d'or. Les armes furent envoyées dans les magasins du roy et les quelques onces de poudre d'or à la Monnaie.

Les armateurs nantais, qui avaient maintes fois souffert de la piraterie de Dulaïen, ne doutèrent pas que les passagers du *Sans Pitié* se payaient la tête de l'autorité. Des plaintes affluèrent et M. de Maurepas manda à M. du Rocher, procureur général de l'amirauté, de tirer au clair cette affaire. Toute une procédure fut entamée, expertises et contre-expertises se succédaient, les grimoires s'entassaient et, depuis deux ans que l'affaire Dulaïen était engagée, on ne parvenait pas à découvrir les cachettes des forbans. Versailles donna l'ordre alors de recourir à une procédure d'exception, dite des monitoires. D'après cette procédure, l'évêque invitait les fidèles à faire l'aveu, sous peine d'excommunication, d'avoir acheté ou

PAVILLONS ET FLAME

du Navire Forban nommé le Sanspitié

arrivé à la Coste du Pouliguen près de Nantes, le 20. Mars 1729.



*Pavillon de Ras de S.^r Maur, long de 22 pieds 9. pouces
et large de 14 pieds 9. pouces.*



*Pavillon, nommé Sansquartier,
de Crespon, long de 14 pieds 8. pouces
et large de 9. pieds 7. pouces.*

DULAÏEN

reclé des marchandises provenant de la cargaison du *Sans Pitié*. Chaque *recteur* dut lancer du haut de la chaire à ses ouailles l'anathème épiscopal et, dame, la peur de l'enfer délia les langues. On apprit que Dulaïen avait bien une cachette au Pouliguen dans l'humble chaumière de sa mère et une autre dans l'hôtel borgne de sa maîtresse ; on sut que le sieur Prévost, marchand quincailler à Nantes, rue des Chapeliers, avait acheté pour



« Le Port de Nantes, vu de l'Isle Feydeau ». (Gravure de Ozanne.)

450 livres de poudre d'or et que la dame Thérèse Caire, brodeuse, avait pris à son compte pour 18 aunes de bons draps d'Angleterre ; on révéla qu'un bourgeois de la ville, François Gaidon, avait fait l'emplette de 10 aunes de droguet anglais et bien d'autres précisions. On n'ignora même pas qu'un très honorable marguillier de la paroisse de Frossay avait accepté des forbans, il est vrai, et non acheté, de l'indienne pour faire... trois devants d'autel!

Mais en attendant et pendant cette longue procédure, Dulaïen et ses dix corsaires menaient joyeuse vie dans le quartier Saint-Nicolas et ne manquaient pas, le soir venu, d'errer en fumant leur pipe sur les quais de la Fosse, se mêlant au mouvement du port. Dulaïen y rencontrait ses anciennes

LES FRÈRES DE LA COSTE

victimes, dont le capitaine Dausset et les armateurs dont il avait volé les cargaisons. Ceux-ci... enguirlandaient copieusement le capitaine corsaire et l'autre répondait, d'où des rixes journalières. C'était un vrai scandale. Aussi le colonel de la milice, M. le comte de Lantaudoin, décréta de prise de corps Dulaïen et le fit incarcérer dans les prisons d'Anne de Bretagne et avec lui ses turbulents matelots. C'est du fond de son cachot que le capitaine expédiait à Louis le Bienaimé une supplique où il se prétend être victime de l'hostilité des autorités de Nantes alors qu'il avait obéi *point par point aux ordres du Roy. Ils (les forbans), écrit le capitaine, sont demeurés les uns et les autres sans avoir de quoy se survivre et même ne trouvant aucun refuge ni asile dans la ville de Nantes. Ils sont cependant demeurés en cet estat depuis leur arrivée sans que personne ait eu compassion de leur misère; bien au contraire tout le monde les a chassés et n'a pas voulu les souffrir et même s'est porté jusqu'à proférer contre eux des injures et des imprécations qui sont indignes de gens de notre nation.* La supplique parvint à Versailles et le comte de Maurepas manda au comte de Menou de finir l'affaire et de remettre aux pirates leurs lettres d'amnistie, Dulaïen excepté.

Le tribunal de l'amirauté nantaise rendit le 26 juillet 1738, — il y avait sept ans que le *Sans Pitié* avait jeté l'ancre dans la Loire, — sa sentence d'apurement de comptes. Le bâtiment fut vendu par le domaine royal pour 1,021 livres, les frais de justice s'élevèrent à 2,060 livres ! Quant au capitaine Dulaïen, nous n'avons pu savoir ce qu'il était devenu.



UN CHIRURGIEN CORSAIRE
LE CAPITAINE
THUROT



FRANÇOIS THUROT

CHIRURGIEN-CORSAIRE

SELON LA BIOGRAPHIE (1) ÉTABLIE EN 1791,
PAR UN SIEN COUSIN, GUILLAUME THUROT

Ce n'est point dans la noblesse qu'on trouve la naissance de Thurot. Il ne dut son illustration qu'à lui-même. Ses talents, ses vertus militaires, ses exploits guerriers sont ses seuls titres. Lui donner une origine distinguée, c'est lui ôter la gloire d'avoir procuré à sa famille la considération dont elle jouit, c'est diminuer son mérite. Il naquit à Nuits en Bourgogne, d'une famille bourgeoise. Son père, qui étoit maître de la poste aux chevaux de cette ville, s'étoit acquis la réputation d'un parfait honnête homme dans le commerce des vins. Il épousa la fille d'un bon bourgeois de cet endroit et en eut deux fils et une fille. L'aîné est celui dont nous écrivons la vie. Dès sa jeunesse, il fit connaître que la nature lui avoit donné un caractère violent et emporté, il avoit des querelles continuelles avec ses camarades, maltraitoit ceux qui ne lui cédoient pas ; en vain on le grondoit, on le châtoit, la dureté avec laquelle on étoit obligé de le traiter, irritoit encore son caractère ; son père, convaincu de l'utilité des études, lui donna des maîtres de très bonne heure ; mais il ne jouit pas longtemps de la satisfaction de voir les talens de son fils se développer. Il mourut : sa veuve se hâta d'étouffer sa douleur, pour ne s'occuper que de l'éducation de son fils, qui n'avoit pour lors que huit ans. Lorsqu'elle le vit à cet âge où la surveillance d'une mère devient insuffisante, elle résolut de le mettre au collège des jésuites à Dijon. Il y fit ses études avec distinction ; déjà il laissoit entrevoir ce génie ardent et passionné pour la gloire, qui est toujours la marque certaine d'une âme supérieure. Né avec un caractère dominant, il se faisoit craindre et respecter de ses camarades, qui lui obéissoient comme à leur

L'enfance de
Thurot
à Nuits en
Bourgogne.

(1) Cette intéressante biographie qui figure dans les *Archives de la Bibliothèque Nationale* est due, en effet, sans nul doute, à Guillaume Thurot, cousin du capitaine, négociant à Nuits, qui voulut fixer, en 1791, la vraie figure du corsaire.

Le capitaine de frégate Paul Chack, chef du Service historique de la Marine, qui, sur notre demande, a bien voulu faire des recherches sur le capitaine François Thurot, nous a fait connaître qu'il n'y avoit pas de dossier sur ce corsaire dans les documents de la Marine. Il nous a fait savoir, en outre, qu'il y avoit eu un dossier concernant ce marin aux *Archives Nationales*, mais que ces pièces d'archives avoient disparu.

LES FRÈRES DE LA COSTE

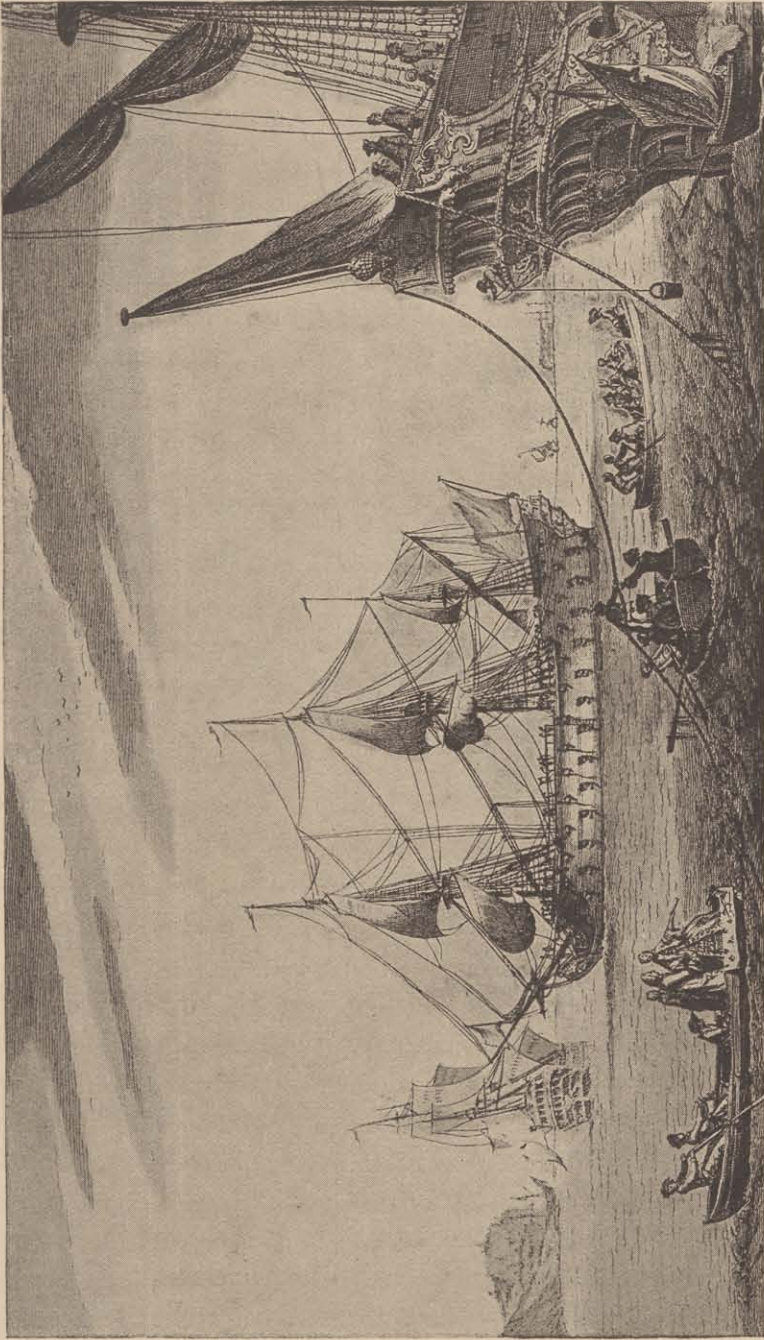
chef. Il vouloit déjà commander dans l'âge où l'on est à peine en état d'obéir. On le voyoit souvent à la tête de sa classe, former des plans, régler l'ordre des combats, employer des ruses étonnantes pour son âge ; et c'étoit toujours à l'endroit où le choc étoit le plus vif qu'il se portoit. Son adresse et son courage intrépide rangeoient ordinairement la victoire de son côté. Bientôt il devint aussi redoutable à ses jeunes adversaires qu'il le fut depuis aux ennemis de sa patrie.

Thurot
étudiant
en médecine.

La vie uniforme et tranquille du collègue le fatiguoit ; il avoit un goût décidé pour les armes ; mais sa mère, qui craignoit qu'il ne s'y livrât avec trop d'ardeur, et qu'une mort prématurée ne le lui enlevât, résolut de lui faire prendre l'état de chirurgien, auquel son père l'avoit destiné. Retenu par cette crainte respectueuse qu'une mère inspire à ses enfans, il se soumit à sa volonté et entra en apprentissage, le premier mai 1743, chez le P. Lardillon, maître en chirurgie.

Le jeune Thurot étoit trop actif pour vivre dans la tranquillité que les études demandent. Il n'aspiroit qu'au moment où il pourroit aller chercher la gloire au milieu des hasards. Bientôt, il se laisse aller au torrent qui entraîne ordinairement un jeune homme bouillant vers le plaisir et la dissipation, et une étourderie de jeunesse lui fit prendre le parti de quitter la ville de Dijon. Pénétrés de l'impartialité qui doit être le guide de tout historien, nous ne dissimulerons pas un fait, qui n'est pas à l'avantage de notre héros, et que l'austère probité condamne, quoique les circonstances puissent l'excuser aux yeux de la faible humanité. Thurot étoit dans cet âge où l'enthousiasme transforme si facilement le vice en vertu (il avoit alors dix-sept ans), sa mère, depuis la mort de son mari, avoit contracté des dettes ; sa situation devenoit de plus en plus pénible ; Thurot, témoin de sa détresse, gémissoit de ne pouvoir la soulager. Tous les jours, il alloit chez une tante qu'il aimoit beaucoup et dont il étoit chéri ; étant seul, un soir, chez elle, il aperçoit des couverts d'argens ; l'idée d'aller les mettre en gage se présente à son imagination, l'argent qu'on lui prêtera tirera sa mère du cruel embarras où elle se trouve ; il hésite longtemps entre le devoir et la tendresse filiale ; bientôt le cri du cœur étouffe celui de la conscience ; il emporte les couverts ; la joie qu'il ressent du service qu'il va rendre à sa mère légitime à ses yeux, une action que, dans toute autre circonstance, il eût regardée comme un crime.

Comment
pour aider sa
mère Thurot
commet un
vol qu'il
répare mais le
force à quitter
la Bourgogne.



*Vaisseau à la voile.
(Gravure de N. Ozanne.)*

LES FRÈRES DE LA COSTE

Malheureusement, les couverts qui tombèrent sous sa main, n'étoient pas à sa tante. Le Conseiller Commeau, qui les lui avoit prêtés, les croyant perdus, se mit dans une colère épouvantable et jura hautement de poursuivre en justice celui qui les avoit pris. Déjà la réflexion avoit fait sentir à Thurot toute l'étendue de sa faute ; effrayé des menaces du Conseiller, il court chez un de ses parens, lui avoue tout, et d'après ses avis, va retirer les couverts, les remet à sa tante, et plein de douleur et de repentir, prend le même jour la résolution de quitter Dijon, pour n'y jamais revenir.

Telle est la raison du mystère, qu'il fit si longtemps, du lieu de sa naissance. Sa délicatesse exagérait une faute dont les motifs avoient été puisés dans la bonté de son cœur, et que son âge excusoit encore, il craignoit toujours que cette action ne nuisît à sa fortune et à sa réputation ; mais ce qui fera son éloge aux yeux de tout homme sensé, c'est qu'il fut le dernier à l'oublier.

Il partit, sans aucun secours de sa famille, n'ayant, pour tout équipage, que l'habit qu'il avoit sur lui, deux chemises et environ 24 francs dans sa poche. Un de ses cousins-germains, du même nom que lui, l'accompagna jusqu'à Bourg. C'étoit le seul ami qu'il eût dans sa famille ; ce fut aussi le seul qu'il voulut reconnoître dans sa prospérité et qu'il aima sincèrement. Il lui dit, en le quittant, que son intention étoit de servir sur mer, et qu'il feroit parler de lui ou qu'il périroit.

Thurot arrive à Calais et s'embarque sur un corsaire.

Thurot dirige sa route vers Calais ; la vue de la mer le saisit de surprise et d'admiration ; il croit cet élément fait pour lui ; il l'adopte ; son âme, inabordable à la frayeur, n'aperçoit aucun danger à se confier à la foiblesse d'un vaisseau : elle se remplit du bonheur qu'il y a à braver les flots, à combattre les ennemis, à les vaincre et à revenir au port chargé de leurs dépouilles et couvert de gloire ; il voit s'agrandir devant lui le cercle de l'espérance ; au désir de servir sa patrie se joint celui de satisfaire sa passion pour la gloire. La guerre étoit allumée entre la France et l'Angleterre ; on armoit en course un corsaire à Dunkerke ; il obtient la permission de s'embarquer en qualité de chirurgien. Voilà Thurot à l'abri des dangers auxquels la jeunesse bouillante est toujours exposée au milieu des villes ; mais il va bientôt être environné par cette multitude de périls, qui menacent sans cesse l'homme de mer. La fortune sembla vouloir l'éprouver, pendant sa première campagne. Peu de temps après son embarquement, le vaisseau

FRANÇOIS THUROT

sur lequel il servoit fut enlevé par les Anglois, et Thurot conduit prisonnier à Douvres. Ce fut au mois d'août, en 1744.

On conçoit combien l'idée de la captivité dut être insupportable à un homme de son caractère, mais son âme étoit trop active pour rester tranquille. Son impatiente avidité de connoître et de s'instruire le déterminâ à supporter avec résignation un malheur inévitable. Il étudia les Anglois,



CLAUDE, COMTE DE FORBIN,
CHEF D'ESCADRE, CHEVALIER DE
l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis.
né en 1656, mort en 1733

apprit leur langue, s'instruisit de leurs mœurs, de leurs usages, mit à profit tout ce qu'il entendoit, et sut, dans la suite, le faire servir à ses projets.

L'aiguillon de la liberté se fait, enfin, sentir vivement à Thurot. Il veut être libre, parce qu'il veut devenir un grand homme; mais il n'avoit pas assez de fortune pour se racheter, et n'ayant pas été pris sur des vaisseaux du roi, le ministre ne s'occupâ de lui en aucune manière.

Vers le mois de novembre de la même année, le maréchal de Belle-Isle, et le comte son frère, furent faits prisonniers et transférés à Londres. Louis XV avoit chargé le maréchal de ses pleins pouvoirs auprès du duc

LES FRÈRES DE LA COSTE

de Bavière, qui avoit été proclamé empereur, sous le nom de Charles VII, et auprès du roi de Prusse qui étoit en Silésie. En revenant de Munich, le maréchal et son frère passèrent par Cassel, où ils avoient eu l'ordre d'aller, et suivirent leur route sans défiance, dans des pays où on avoit établi des bureaux de poste qui, par les conventions faites entre les princes d'Allemagne, étoient regardés comme neutres et inviolables ; le maréchal et le comte, en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur de Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités et transférés en Angleterre.

Le ministère de France se plaignit qu'on violoit le droit des gens en faisant prisonnier un ambassadeur, mais on n'écouta pas ses justes plaintes en Angleterre.

Thurot, instruit que le maréchal de Belle-Isle est prisonnier en Angleterre, cherche et trouve le moyen de le voir et de lui faire sa cour ; il le supplie de s'intéresser à sa liberté. Le ministre britannique, faisant réflexion qu'il y avoit beaucoup plus d'Anglois prisonniers en France, que de François en Angleterre, proposa à Louis XV de rétablir le cartel que la détention du maréchal de Belle-Isle avoit suspendu. Sa Majesté Très Chrétienne accepta la proposition, et l'on rendit la liberté au maréchal. Thurot pria M. de Belle-Isle de le faire mettre au nombre des prisonniers françois ; mais il ne s'étoit pas encore distingué, et le maréchal donna la préférence aux soldats et aux matelots qui avoient servi l'Etat avec lui.

Prisonnier des Anglais, il parvint à s'échapper à l'aide d'une barque.

Thurot traverse la Manche dans une barque avec sa chemise pour voile.

Peu de temps après, M. de Belle-Isle revient en France ; les salves du canon du château de Douvres sont le signal de son départ : Thurot les entend ; il éprouve un frémissement de joie. Résolu de tout sacrifier pour recouvrer sa liberté, sa jeunesse et son courage seuls lui en fournissent les moyens. Errant pendant tout le jour, il attend le moment de la nuit pour se rendre au port. Là, ne prenant conseil que de son impudent courage, il se précipite dans une chaloupe qu'il aperçoit à l'écart, s'en empare, la détache, se fait une voile de sa chemise, qu'il fixe à une petite traverse, et se livre en cet état, seul, à l'inconstance des vents, à la fureur des flots ; il vogue, il rame avec tant de vivacité, qu'il se trouve fort éloigné des côtes de l'Angleterre lorsque le jour paroît. La fatigue l'accabloit, mais sa présence d'esprit ne l'abandonnoit pas. Il se dirige vers Calais, et après avoir couru mille dangers, il entre dans le port de cette ville, quelques heures après le maréchal

FRANÇOIS THUROT

de Belle-Isle. La hardiesse de son évasion fit du bruit, le maréchal voulut le voir. Il fut charmé du ton assuré avec lequel Thurot lui conta son aventure, conçut de l'amitié pour lui et, persuadé que l'on pouvoit attendre beaucoup d'un homme qui, à l'âge de dix-huit ans, avoit exécuté une pareille entreprise, il lui recommanda de s'appliquer à l'étude de la marine, et lui promit une protection.

Thurot avoit reçu de la nature d'heureuses dispositions, qui n'atten-



doient que les circonstances pour se développer. Echauffé par l'accueil favorable que lui avoit fait M. de Belle-Isle, il s'appliqua avec toute l'attention et l'ardeur dont il étoit susceptible, à la connoissance des mathématiques, de la carte marine et de la manœuvre. Sentant que la théorie ne suffisoit pas, il voulut y joindre la pratique, et ne négligea aucun des emplois.

A l'exemple de Jean-Bart, il fut d'abord mousse, et montra tant de

LES FRÈRES DE LA COSTE

Thurot, résolu à se faire capitaine, apprend avec ardeur son métier de marin.

valeur qu'il se fit remarquer, son intelligence se développa, on l'éleva au grade de matelot, bientôt à celui de pilote, enfin il devint capitaine et montrait toujours qu'il étoit au-dessus du poste qu'il occupoit ; une activité incroyable, un sang-froid que les circonstances et les positions les plus périlleuses n'altéroient jamais, une bravoure à toute épreuve, accélérèrent l'époque où il mérita la confiance des armateurs, bientôt on lui donna des vaisseaux à commander.

A peine a-t-il fait deux campagnes qu'il est un brave capitaine, un pilote habile et un soldat intrépide, il prévoit le caprice des vents, trouve le moyen d'arrêter les ravages qu'ils ont coutume de causer. Il sait éviter les dangers et vaincre les ennemis qu'il attaque. Des prises fréquentes, plusieurs combats particuliers dont il sortit toujours victorieux ou avec honneur, lui firent une sorte de réputation parmi les négocians.

La paix ayant été conclue en 1748, Thurot se livra entièrement au commerce, et comme ses prises lui avaient procuré une somme assez considérable, il résolut d'employer ses talens pour lui-même, équipa à ses frais un vaisseau, fit des courses dans différens pays, s'appliqua surtout à connoître les ports de la Grande-Bretagne. Sans cesse la carte marine à la main, il examine le gisement des côtes, les bancs, il étudie avec soin les différens endroits propres aux descentes, converse avec les capitaines et les matelots, fait des observations utiles, et prend des notes qui devoient lui servir un jour.

Ses voyages lui procurèrent un bénéfice considérable, mais l'homme n'est pas toujours heureux, et c'est principalement dans les spéculations mercantiles qu'il est exposé aux vicissitudes de la fortune.

Thurot conduisoit souvent en Angleterre des marchandises à contrebande ; les Anglois se saisirent un jour de son vaisseau et le confisquèrent sous le prétexte qu'il portoit des objets prohibés. La perte d'un procès qu'il eut à Londres, à ce sujet, lui fit jurer une haine implacable à cette nation.

Cette passion, nourrie dans un cœur fier, a plus d'une fois servi les intérêts de la patrie ; qui peut en calculer les effets dans un homme qui joint au génie du courage et de grands talens ? Thurot ne soupироit qu'après le moment d'exercer sa vengeance ; il en eut bientôt l'occasion par la Déclaration de guerre de 1755. Ses succès dans la dernière campagne lui avoient

FRANÇOIS THUROT

valu la confiance des armateurs. A l'envi l'un de l'autre ils lui offrent le commandement des bâtimens armés en course ; Thurot justifie la bonne idée qu'on avoit de ses talens ; le vaisseau qu'on lui confie devient un des plus redoutables de la marine marchande. La mer, couverte de vaisseaux ennemis, lui offre de fréquentes occasions de combattre, de remporter des victoires, de faire des prises. Il coule bas, fait échouer, brûle, enlève un grand



Corsaires tirant des bordées en mer du Nord. (Gravure hollandaise.)

nombre de navires. Ainsi un seul homme vengeait la France. On vanta, à la cour, ses exploits ; le roi voulut l'avoir à son service ; il lui fit expédier un brevet d'officier de la marine royale. Les âmes élevées comme celle de Thurot sont toujours sensibles aux honneurs, aux dignités ; les bontés du monarque excitent son zèle. Ce n'étoit pas par la flatterie, par les bassesses, qu'il cherchoit à établir son crédit auprès du roi ; il faisoit parler ses actions. Le maréchal de Belle-Isle, son zélé protecteur, fit sentir qu'on devoit les récompenser ; il obtint pour Thurot le commandement de la corvette la *Friponne*. Avec

Le maréchal de Belle-Isle fait entrer dans la marine de l'Etat.

LES FRÈRES DE LA COSTE

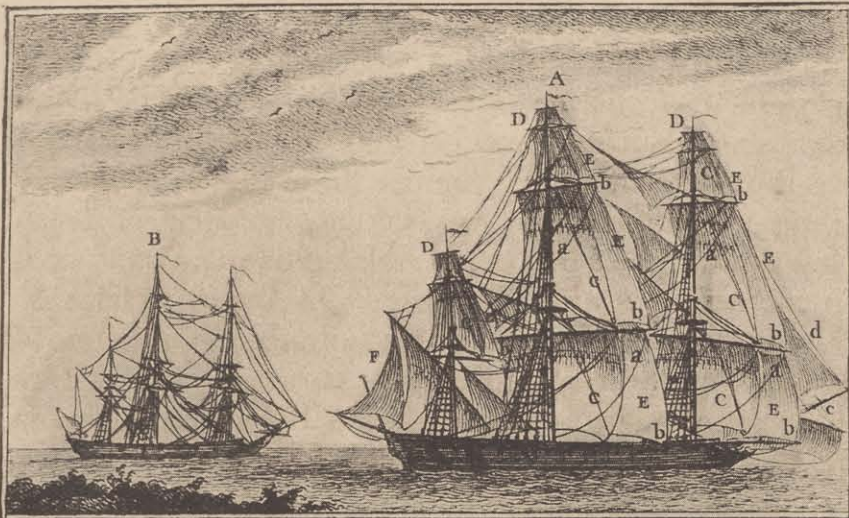
ce petit bâtiment il alla croiser dans la Manche, et se distingua par plusieurs combats et nombre de bonnes prises.

Chaque jour il acquéroit de l'expérience et perfectionnoit ses talens. Sa réputation s'accrut et prit de la consistance. Thurot devint le sujet de la Cour et de la ville. Croyant le moment favorable, il revint à Paris dans l'espérance d'y faire adopter un projet qu'il avoit conçu contre l'Angleterre. Plein de confiance en ses propres forces, et se reposant sur la bonté de son plan, il croyoit qu'il lui suffiroit de se présenter pour se faire agréer ; il se trompoit, le temps n'étoit pas encore venu où un simple citoyen pouvoit espérer du succès à la faveur seule de ses facultés et de son génie. Il étoit bien éloigné, ce moment où l'on devoit voir l'homme isolé, mais distingué par son mérite, réussir sans intrigues, sans manège et par ses seules forces. Thurot ne le prévoyoit pas, sans doute, ce moment trop longtemps attendu lorsque, languissant à Paris, dans une oisiveté forcée, il y vivoit honteusement ignoré et sans secours. Bientôt il se trouva dans un tel état de pénurie, qu'il n'avoit pas même le moyen de se faire traiter d'une maladie scorbutique, qu'il avoit contractée par un trop long séjour sur mer : cependant il souffroit avec patience, son courage et l'espoir de réussir le soutenoient contre les pressantes sollicitudes du besoin. Ils auroient sans doute fini par l'abandonner lorsqu'un de ses amis lui procura la connoissance d'un homme qui, naturellement sensible à tout ce qui est beau et grand, sut bientôt l'apprécier et sentir combien il pouvoit être utile à la France. Cet homme, échauffé des vastes projets de Thurot, en parla avec enthousiasme au ministre de la marine, et parvint sans peine à l'intéresser en sa faveur.

Thurot va à Paris exposer le plan d'un raid naval sur l'Arsenal et le port de Portsmouth.

Thurot donna des mémoires, il les étaya de plans exactement faits. Il établit par des raisonnemens sans réplique, la force et la solidité de ses projets ; il prouva leur utilité pour la France. Il fit plus ; il se chargea de leur exécution ; la France devoit en retirer un avantage immense ; et ses risques, ainsi que ses avances, n'étoient pas considérables.

Il est temps de déchirer le voile qui a couvert jusqu'à présent ce terrible projet ; il ne s'agissait de rien moins, que de réduire en cendres le port et les chantiers de Portsmouth. Cet acte, dans toute autre circonstance, et exercé contre un autre peuple, eût été regardé comme une violation des lois établies parmi les nations civilisées, mais il étoit légitimé par les infractions multipliées que les Anglais, eux-mêmes, avoient faites



FREGATE DE 40. CANONS

On a marqué à l'article précédent, le défaut des petits Bâtimens qui ont une batterie basse, c'est pourquoi, on représente la fregate de 40. canons A, n'ayant qu'une Batterie, et des Gaillards. On construit d'autres Fregates entre celle cy et la Corvette B, leurs proportions sont marquées à la 22.^e Planche.

Les Fregates, et corvettes, sont les decouvertes des armées; elles se tiennent dans les Combats, a portée de secourir les Vaisseaux de senparés, et d'empêcher autant qu'elles peuvent, les Brulots Ennemis d'en approcher. Il y en a que l'on destine, pour repéter les signaux, et porter les ordres du général aux differents endroits de l'armée: on les employe dans d'autres occurrences, à convoier des flottes marchandes, et aux Commissions où les grands Bâtimens ne sont point nécessaires.

Suite de l'explication des Cargues, avec le nom des Voiles qu'on est dans l'usage d'ajouter aux précédentes, quand on veut aller tres vite.

- | | |
|-------------------|--|
| C Cargues points. | * } Ces Voiles, se nomment aussi Etouines, et Coutelas, leurs droites appassent a des bouts dehors, que l'on prolonge aux extremités des vergues, les points b, rependent aux bouts dehors qui sont au dessous. |
| D les Peruches. | |
| E les Bonnettes. | } On met quelques fois au lieu de cette Bonnette, une Voile quarrée, qui tombe sur la poupe, ou l'arrière, du 1. ^{er} et qui suit que les marins la nomme tapceul. sa Vergue est placée au pied du baton du Pavillon. |
| Bonnette | |
| F d'artimon. | |

On ajoute souvent une Voile au dessous de la civadiere, au point c, que l'on nomme la contre civade, ou contre civadiere, on grave aussi un troisieme foch, en dehors de celui d, dans les Vaisseaux qui ont le Beaupré fort long.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Par suite
d'une
indiscrétion le
projet échoue.

à ces mêmes lois, par les violences, les injustices sans nombre, les excès les plus barbares qu'ils se permettaient depuis long-temps. D'après le plan qu'il avoit profondément médité, Thurot devoit donc se glisser, la nuit, dans le port de Portsmouth, sur une barque rasée comme un ponton, et accompagnée seulement d'une cinquantaine d'hommes. Il falloit, pour réussir, tromper la vigilance la plus active, et braver la garde d'un port dont l'entrée étoit hérissée de canons ; il falloit, enfin, s'exposer aux dangers les plus immenses, sans autre but que de rendre à sa patrie un service signalé. Thurot, animé par ce puissant motif, pressoit avec une ardeur infatigable, l'exécution de son projet ; mais, malheureusement, le ministre l'avoit fait examiner dans un bureau dont les commis étoient vendus aux Anglois.

Le cabinet de Saint-James, informé de ce qui se tramoit, redoubla de vigilance, usa de toutes les précautions propres à en empêcher le succès, et le projet échoua. C'est ainsi qu'on voit manquer les opérations les plus brillantes et les plus utiles, lorsqu'on met sa confiance dans des hommes qui en sont indignes.

Thurot reçoit
le
commande-
ment d'une
flottille de
deux frégates
et de deux
corvettes.

Les courtisans, jaloux de voir qu'un roturier eût un mérite beaucoup supérieur au leur, firent tous leurs efforts pour écarter Thurot ; mais M. le maréchal de Belle-Isle, qui joignoit à l'amitié qu'il avoit pour lui, une grande confiance en ses talens, le recommanda avec tant de chaleur qu'il réussit à lui faire donner le commandement d'une petite flottille composée de deux frégates, le *Belle-Isle* et le *Chauvelin*, portant chacune trente canons et douze livres de balles et quarante hommes, et de deux corvettes, dont l'une de dix canons de quatre, nommée le *Bastien*, mâtée en bateau, tels que sont les côtiers anglois, avoit soixante hommes d'équipage, l'autre, appelée le *Gros-Thomas*, n'avoit que six pièces de canon de trois, et trente hommes.

Première
croisière de
Thurot.
Juillet-
novembre
1757.

L'objet de cet armement étoit de troubler le commerce anglois, de prendre, rançonner ou brûler les bâtimens ennemis, d'insulter les côtes, et surtout de chercher à s'emparer d'une flotte richement chargée de fourrures, venant d'Arckhangel, et qui devoit relâcher aux îles Orcades.

Thurot se rendit promptement à Saint-Malo pour presser l'armement de sa petite flotte ; il sortit de la rade, le 12 juillet 1757, à 5 heures du matin, et alla mouiller sur le Vieux-Banc. Le *Bastien*, qui avoit été à la décou-

verte tout le jour, vint, à 8 heures du soir, rapporter qu'il avoit eu connoissance de deux gros vaisseaux anglois, dont l'un lui avoit paru être de soixante-six pièces de canon, l'autre de trente.

Les matelots et les soldats demandent à aller au combat ; mais un troisième vaisseau de soixante-quatorze pièces de canon, qui avoit joint les deux premiers, ralentit leur ardeur et Thurot a le chagrin de voir prendre le *Bastien* à ses yeux, sans pouvoir le secourir. L'approche de ces vaisseaux l'obligea à se retirer au cap Fréhelle. Il ne se trouva en pleine mer que le 24, et, le soir du même jour, il aperçut les terres d'Angleterre. Le lendemain, il eut connoissance, entre Portland et Pool, d'un brigantin, qui, pour lui échapper, mit pavillon hollandois. Thurot ne fut pas dupe de sa ruse, et envoya la chaloupe pour l'amarimer. C'étoit le *Roterdam*, capitaine Edouard Barry ; il revenoit de Saint-Christophe, chargé de sucre et de café. Le même jour et dans les mêmes eaux, il aperçut un vaisseau qui rangeoit la côte. L'ayant pris d'abord pour un navire marchand, il envoya la découverte pour s'en approcher ; mais c'étoit une frégate angloise, de force égale à la sienne, qui, pendant que le *Belle-Isle* étoit au large, ayant eu le temps de l'examiner et de se préparer au combat, s'approche, et jugeant par la réponse équivoque de Thurot qu'il étoit François lui lâche sa bordée d'artillerie, de pierriers et de mousquetterie, avant qu'il ait pu riposter d'un seul coup de canon. La plus grande confusion régnoit déjà sur son bord, lorsqu'un accident imprévu vient encore l'augmenter ; on s'aperçoit que les hunes sont tout en feu, et que bientôt la flamme va se communiquer aux voiles ; malgré le double danger qui le menace, Thurot, également ferme et intrépide, donne les ordres les plus prompts. Il semble se multiplier et fait face à tout. Bientôt le feu est éteint. La vue des morts, et surtout la voix du capitaine, anime l'équipage ; un combat opiniâtre s'engage entre les deux vaisseaux. L'artillerie du *Belle-Isle* fait les plus grands ravages sur la frégate angloise, qui ne peut plus se servir que de deux canons. Thurot alloit monter à l'abordage, mais le grand hunier étant tombé sur le timon du *Belle-Isle*, l'Anglois profite de cette circonstance et s'éloigne, en faisant vent arrière pour gagner la terre. Sur ces entrefaites Thurot aperçoit le *Chauvelin* et lui fait des signaux de reconnaissance. Le *Chauvelin* poursuit vivement l'ennemi, et il étoit sur le point de l'atteindre, lorsque le sieur de Chateaubillant, qui commandoit sur l'avant, s'aper-

Vif combat
contre
la frégate
Southampton.

LES FRÈRES DE LA COSTE

cevant qu'on avoit la terre sous le beaupré, en avertit le capitaine qui abandonna l'ennemi, dans la crainte d'échouer avec lui, et va rejoindre le *Belle-Isle*.

Le combat dura trois heures ; les mâts de beaupré et de misaine furent percés d'un boulet, qui traversa le vaisseau de l'avant à l'arrière et tua sept hommes. En tout, le *Belle-Isle* eut quatorze hommes de tués et vingt-six de blessés. On voit par les gazettes de la même époque, que le navire anglois étoit le *Southampton*, capitaine Gill-Christ, qui portoit de l'argent aux ouvriers de la marine de Plymouth ; qu'il fut si maltraité dans cette affaire qu'on fut obligé de le rentrer dans le port de cette ville pour le réparer, et qu'il ne put sortir de trois mois. Ce vaisseau passoit pour un des plus fins voiliers de l'Angleterre. Thurot dut s'applaudir de ne l'avoir pas suivi plus longtemps, car, s'il l'eût pris, il eût été infailliblement la proie de trois gros vaisseaux qui, ayant eu connoissance du combat, arrivoient sur lui à toutes voiles. En effet, il les aperçut à la pointe du jour et, voyant qu'ils s'efforçaient à le joindre, il borda ses avirons, en s'éloignant. A une heure après-midi, la mer étant très calme, les vaisseaux anglois envoyèrent neuf chaloupes, qui s'approchèrent à demi portée du canon de la flottille du capitaine Thurot, et la considérèrent pendant trois quarts d'heure. Il aurait pu les couler à fond, mais il ne permit pas que l'on tirât sur elles. Il sut, pendant tout le jour, éviter l'approche de l'ennemi, et, dès l'entrée de la nuit, profitant de l'avantage qu'il avoit sur lui, de se servir d'avirons, il se mit entièrement hors de sa portée. Le lendemain, un petit corsaire anglois, conduisant un bateau d'Ostende, dont il s'étoit emparé, vint donner dans la flottille, et passa entre les deux frégates. Le *Chauvelin* lui lâcha sa bordée, dont il fut si épouvanté, qu'il fut quelque temps sans oser manœuvrer. Thurot fit amener l'Ostendois, et se seroit aussi facilement emparé du corsaire, mais la crainte d'être atteint par les trois gros vaisseaux, qui le suivoient toujours, lui fit négliger cette prise. Il continua sa route et vint mouiller entre la pointe des Blonnées et Calais, pour envoyer à terre une partie de ses blessés, les prisonniers, et les papiers concernant ses prises. Ayant porté au large, il s'empara d'un paquebot qui transportoit des passagers de Douvres à Ostende ; il l'avoit amariné et le destinoit à lui servir de découverte, lorsque la mer étant devenue extrêmement grosse, cette prise fut forcée de faire route pour la France. La tempête augmentoit

Combats
et tempêtes.

FRANÇOIS THUROT

toujours ; les mâts de misaine et de beaupré, et le grand mât de hune, déjà fort endommagés dans le dernier combat, ne purent résister à la violence de l'ouragan, et furent brisés ; le vaisseau eût péri, sans la précipitation avec laquelle on coupa les haubans.

Dans ce désastre affreux, dit l'auteur du journal historique de la campa-



Gros temps dans la mer du Nord. (Gravure hollandaise.)

gne du capitaine Thurot, sur les côtes d'Ecosse et d'Irlande, en 1757 et 1758 (1), nous dûmes notre salut à Monsieur Thurot ; pourvoyant à tout, et ayant l'œil sur tout, il portoit lui-même la hache où le besoin le requéroit. Le sang-froid avec lequel il regardoit les cruels effets de l'orage, ramena tellement la tranquillité parmi les matelots, qu'en peu de tems nous fûmes en état de nous maintenir contre la violence des flots dont nous avions été le jouet.

Le vent calma, et le *Chauvelin*, qui avoit rejoint le *Belle-Isle*, le tenoit à la remorque, lorsque Thurot eut connoissance de trois frégates

(1) Le Marquis de Bragelone.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Intrépidité
des officiers de
Thurot, les
capitaines
Desages et de
la Tour
Audaye.

angloises, dont la principale s'approcha du *Chauvelin* et lâcha toute sa bordée, à portée de mousqueterie. Le sieur Duhoux-Desages, commandant le *Chauvelin*, se laissa acculer, dans le dessein de donner le temps au *Belle-Isle* de se mettre en état de défense, et lui rispota d'une manière si vive, que la frégate ennemie fut obligée de revirer sur les deux autres, qui ne tiroient que de loin. Elles revinrent alors toutes trois à la charge ; le *Chauvelin* leur tint tête avec intrépidité, et les força à lâcher prise. Le combat fait le plus grand honneur à M. Desages qui, par les manœuvres les mieux combinées et un courage soutenu, parvint à garantir le *Belle-Isle* et à mettre en fuite l'ennemi qui l'avoit regardé comme sa proie.

Thurot, bien éloigné de cette basse jalousie et de cette injustice ordinaire aux chefs, qui s'approprient exclusivement la gloire de leurs expéditions, rendit justice avec une loyauté et une franchise vraiment dignes d'éloges, à la bravoure et à l'habileté de M. Desages, auquel il avoua n'avoir été d'aucun secours.

Le *Chauvelin* eut dans cette affaire, qui dura trois heures et demie, deux hommes tués et douze blessés, parmi lesquels se trouva M. de la Tour Audaye, jeune capitaine de Saint-Malo, qui, au commencement de la guerre, avec un corsaire de dix canons, avoit su se faire redouter des Anglois. Il étoit destiné à commander la frégate *La Marquise*, qu'on laissa à Saint-Malo, parce qu'elle ne se trouva pas prête ; et ce ne fut que par un excès de zèle et de bien public qu'il s'embarqua sur le *Chauvelin*. Thurot, pour ne pas s'exposer à une nouvelle attaque, dans l'état de délabrement où il étoit, fit porter l'amare au *Belle-Isle*, à bord du *Chauvelin*, qui le remorqua jusque dans la rade de Flessingue, en Zélande. Malgré toute la célérité qu'il mit à se réparer, il ne put appareiller que le 18 septembre. Il doubloit les tours de Flessingues, lorsqu'il eut connoissance d'un brigantin qu'il chassa, toutes voiles dehors ; mais trop occupé à la poursuite de ce petit bâtiment, il ne vit pas que sa flottille étoit elle-même chassée par trois vaisseaux de guerre et deux frégates. Un coup de canon que le *Gros-Thomas*, qui n'avoit pu le suivre, tira pour amener son pavillon, lui fit appercevoir le danger. Thurot, voyant que les vaisseaux de guerre étoient à plus de trois lieues des frégates, assaillit ces dernières avec vigueur, et, par un feu soutenu de son artillerie et de sa mousqueterie, leur causa le plus grand ravage. Il y avoit plus d'une heure et demie que le combat duroit ; et le ralentissement

FRANÇOIS THUROT

de leur feu, sembloit annoncer qu'elle devoit, en peu de temps, avouer leur défaite, lorsqu'il aperçut qu'un des vaisseaux de guerre avoit gagné l'avantage du vent, et le serroit de près.

Thurot sentit que la partie n'étoit plus égale ; aussitôt, en habile marin, il se dégage du combat, et pousse au large, après avoir salué l'ennemi d'une dernière bordée d'artillerie et de mousqueterie. Le *Chauvelin*, qui se trouvoit plus au vent, doubla les tours de Flessingue et mouilla ; le *Belle-Isle* le suivait de près, lorsqu'un accident manqua de le faire périr ; la vergue de son petit hunier rompit par le milieu, et le temps qu'on employa à la raccommoder, donna aux vaisseaux de guerre celui d'arriver sur lui à demi-portée de canon ; leurs batteries, hautes et basses, le foudroyèrent ; les mâts furent brisés, les manœuvres mises en pièces. Thurot, qui conservoit un sang froid inaltérable dans les plus grands dangers, prouva que le courage secondé du génie peut arrêter les plus grands malheurs. En moins de trois minutes, malgré le feu des ennemis, la grande vergue qu'il avoit dégagée fut jointe au tronçon du grand mât ; la vergue d'artimon fut appliquée pour servir de beaupré et plusieurs voiles établies ; cependant le vent fraîchit tout-à-coup, et enfla les voiles : Thurot saisit le moment pour se soustraire à l'ennemi. Un canot que le *Chauvelin* lui avoit envoyé acheva de le remorquer jusque dans la rade, où il fut étonné de retrouver le *Gros-Thomas*. Les frégates n'avoient pas eu le temps de l'amariner, et il avoit profité du désordre du combat pour s'échapper.

Le Belle-Isle
est démâté.

On fit la visite du *Belle-Isle*, et on y trouva soixante-cinq boulets de 36 et de 24, dont trois à fleur d'eau, qui faisoient des voies assez considérables. Malgré tout ce désastre, Thurot ne perdit que cinq hommes. Le lendemain, il mouilla devant Flessingue et fit lever la mâture du *Belle-Isle*. Pendant le temps qu'on employoit à le radouber, le *Chauvelin* sortit deux fois, avec le *Gros-Thomas*, qui lui servoit de découverte ; la seconde fois, il rentra seul et apprit à Thurot, qu'il avoit vu prendre sa corvette devant lui, et que non seulement il n'avoit pu la secourir, mais qu'il avoit été fort heureux d'échapper lui-même à deux frégates de quarante pièces de canon, qui l'avoient poursuivi. Les travaux étant finis, Thurot remit à la voile avec le *Chauvelin*, il battit la mer sept jours sans rencontrer autre chose qu'un petit brigantin qui étoit parti la veille sur son lest de la baye d'Edimbourg ; il s'en empara, mais, comme dans la crainte d'être découvert, il avoit résolu

LES FRÈRES DE LA COSTE

de ne rançonner aucune prise, il refusa cent guinées que lui offroit celui-ci, et brûla le bâtiment, après avoir pris l'équipage sur son bord.

Deuxième
croisière;
Thurot
assailli
par la
tempête
décide de se
rendre en
Ecosse.

D'après plusieurs éclaircissements que Thurot avoit tirés du capitaine de ce brigantin, il avoit formé le projet d'aller à la découverte d'une flotte de cinquante-quatre voiles, escortées par deux navires, l'un de cinquante, l'autre de trente canons. Cette flotte devoit sortir de la rivière d'Edimbourg, le même jour ou le lendemain de la prise du brigantin. C'étoit une belle occasion de tenter le combat, quoiqu'il eût en vue un autre objet, comme nous l'avons dit plus haut. Il s'y étoit déterminé avec d'autant plus de raison que cette entreprise étoit beaucoup plus certaine que l'autre ; cependant, d'après les observations de M. Desages, il abandonna ce dessein.

Le 4 octobre, il apperçut la pointe de Flamborough ; jusqu'alors il s'étoit tenu constamment au large pour mieux cacher sa marche ; mais le vent augmentant considérablement et craignant d'être emporté au delà des Orcades, il jugea à propos de chercher une relâche dans la baye de Murry-Frith ; il rangea, en conséquence, la pointe de Buchan-Ness, et courut en dedans, sous pavillon anglois, à demi-lieue de terre ; mais il ne put trouver d'autre mouillage que la rade de Findd-Hom (petite ville d'Ecosse). Il y jeta l'ancre le 5 octobre, afin d'être le lendemain à portée de l'endroit où il espéroit faire sa prise. Le vent, qui avoit calmé un peu, s'éleva, vers les dix heures du soir, avec une telle violence, que les deux câbles du *Chauvelin* furent rompus. Le vaisseau se mit en dérive ; Thurot le perdit bientôt de vue et, par un enchaînement de malheurs, ne put le rejoindre du reste de la campagne. Il fit en vain tous ses efforts pour le retrouver le lendemain : la tempête qui continuoit toujours et une brume très épaisse lui firent perdre toute espérance à cet égard. Cet événement fut d'autant plus fâcheux pour lui, qu'il étoit difficile de trouver un officier qui le secondât mieux, et qui montrât autant de zèle, d'habileté et de courage, que M. Desages.

Cependant le *Belle-Isle* souffroit considérablement, et, malgré la précaution qu'on avoit prise de serrer la misaine et de rester à la cape, un coup de vent impétueux rompit le beaupré au-dessus de sa bridure, et il entraîna avec lui tous les autres mâts. Le navire, sans mâts et sans voiles, se mit de travers à la lame, de sorte qu'à chaque instant, on avoit à craindre de le voir couler à fond. A ce danger en succéda un autre encore plus

FRANÇOIS THUROT

terrible, par le long espace de réflexion qu'il laissoit, dans l'attente d'une destruction certaine. La nuit étant arrivée sans qu'il eût été possible d'établir aucun morceau de voiles, le vaisseau se trouvoit à huit lieues de distance de la pointe du Sud de l'isle de Schetland ; et la route qu'il faisoit, au gré des vagues, devoit le jeter vers le milieu de la nuit, sur les côtes de cette isle, où il se seroit infailliblement brisé sans espérance de sauver un



A droite uniforme de chirurgien. Au milieu inspecteur des casernes. A gauche médecin inspecteur. (Règne de Louis XVI.)

seul homme ; la nuit étoit d'une obscurité profonde et effrayante, les brisans de la mer étoient les seuls moyens de sentir l'approche de l'isle. Ils eussent été le signal de la mort.

Devenu, par ce malheur, le jouet des flots, l'équipage n'attendoit plus son salut que de la Providence ; mais Thurot, aussi intrépide dans la tempête que courageux dans le trépas, sut bientôt le tirer de cette léthargie. Agissant avec sang-froid et commandant avec fermeté, on lui obéit avec

LES FRÈRES DE LA COSTE

confiance ; en un instant le *Belle-Isle* fut débarrassé de sa mâture : réduit à trois corps de mâts qui étoient écourtés de quinze pieds, il fait capeler une poulie au mât d'artimon, et par ce moyen on établit un foc qui maintient le vaisseau debout à la lame ; heureusement le jour arriva sans qu'on eût éprouvé d'autre accident ; le vent et la mer devinrent calmes ; l'équipage étant un peu revenu de sa frayeur, on prit un des huniers de rechange pour servir de misaine, le grand perroquet, pour tenir place de grandes voile, et, ainsi orienté, on fit route.

Dans cette position, l'état-major fut assemblé et consulté sur le parti qu'il étoit plus à propos de prendre, pour sortir d'une situation aussi fâcheuse ; les avis furent incertains, jusqu'à ce que Thurot eût démontré l'impossibilité qu'il y avoit de tenir la mer, pour parvenir à aucune terre neutre.

Messieurs, dit-il à l'équipage, lorsque nous nous sommes embarqués, notre but étoit de chercher les ennemis de notre patrie, et de nous enrichir de leur dépouilles ; les hasards que nous avons déjà courus et dont nous nous sommes tous heureusement tirés, depuis que nous sommes sortis de Saint-Malo, ne nous promettent autre chose qu'un avenir gracieux ; la fortune nous sourira peut-être ; mais il faut que le courage l'attire dans notre parti ; le pitoyable état où notre navire se trouve ne nous permet pas d'aller emprunter les secours de nos amis, parce qu'ils sont trop éloignés ; il faut aller chercher en Ecosse ce que le sort nous refuse ; nous ne sommes qu'à quatre lieues des isles de Schetland, entrons-y sous pavillon hollandois, et faisons servir nos ennemis même à notre sûreté.

Tout le monde applaudit à cet avis, et s'en remit volontiers à la prudence reconnue de celui qui l'avoit proposé. On courut sur la terre tout le jour, et enfin, après avoir essuyé mille dangers, le vaisseau fut jeté par les courans entre les rochers qui bordent la côte des isles de Schetland.

Thurot, ayant fait mettre pavillon hollandois et tirer des canons d'assistance, il arriva des pilotes qui le firent entrer dans la baie de Connes-tienne, où on lui fournit des vivres et les choses qui lui étoient le plus nécessaires.

Quoique son vaisseau fût dans un mauvais état, il n'avoit pas encore renoncé à son premier dessein ; mais ayant appris que la flotte qu'il attendoit étoit passée depuis vingt jours, sans s'être arrêtée aux Orcades, il

D'Ecosse,
Thurot
conduit sa
frégate le
Belle-Isle
à Bergen.

FRANÇOIS THUROT

partit des isles Schetland, au bout de quatre à cinq jours et dirigea sa route vers Bergen.

Le 19 octobre, une frégate de vingt-six canons, portant pavillon Saint-Georges, vint par le travers du *Belle-Isle* à demi-portée du canon. Comme Thurot avoit arboré pavillon anglois, l'équipage de la frégate se répandit le long de ses haubans, et le salua par des hurras réitérés ; mais, tout-à-coup, le pavillon anglois tombe ; le blanc s'élève à sa place ; une décharge complète d'artillerie et de mousqueterie terrasse soixante hommes, et trois des premiers officiers, les autres, dans le désordre le plus affreux, courent se cacher dans la cale ; étonnés d'une attaque aussi subite, à peine ont-ils la force de répondre de quelques volées ; ils amènent le pavillon dont ils venoient de faire parade.

Prise d'une frégate.

Quoique ce fût une frégate du Roi qu'on eût dû ménager et que Thurot eût donné les ordres les plus sévères de respecter les effets de l'équipage, il fut impossible de contenir les matelots ; tout fut pillé.

Après avoir transporté les prisonniers à bord du *Belle-Isle*, Thurot continua sa route vers Bergen, où, sans cesse contrarié par les vents, il n'arriva que le 30 octobre. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'il parvint, dans ce port, à fournir à ses besoins. N'ayant ni lettre, ni crédit, ni ordre du ministre, il pria le Consul de France de lui faire les premières avances, en attendant la réponse à la lettre qu'il écrivit à M. Ogié, ambassadeur de France à la Cour de Danemarck. On travailla, dans l'intervalle, à réparer le *Belle-Isle* ; mais les matériaux essentiels manquoient, et, surtout les poulies et les mâts. Il y avoit dans le port de Bergen un navire françois désarmé, venant de l'Amérique, appartenant à des propriétaires françois et à la consignation d'un marchand du lieu. Thurot offrit au capitaine d'en faire l'acquisition ; celui-ci refusant constamment de le vendre, il s'en saisit à main armée, et y prit tout ce qui lui étoit nécessaire. Cet acte de violence dans toute autre circonstance eût sans doute été très blâmable ; et le commandant de la ville fit même quelques difficultés d'y consentir ; mais Thurot, guidé par son zèle pour les intérêts de sa patrie, sut si bien lui prouver combien cette mesure étoit nécessaire pour le succès de son expédition, qu'il y donna les mains, et l'affaire fut terminée à l'amiable.

Séjour à Bergen.

Thurot s'empare d'un navire françois et le transforme en corsaire.

L'équipage du *Belle-Isle*, abattu et découragé par tous les événements fâcheux arrivés à ce vaisseau, avoit formé le projet de désertir ; il

LES FRÈRES DE LA COSTE

fallut toute la prudence et la fermeté de Thurot pour le retenir : ce fut en employant tour à tour prières, menaces et punitions, qu'il parvint à conserver presque tout son monde.

Quelques jours avant son départ, il reçut une réponse de l'ambassadeur, qui, instruit de son zèle pour les intérêts et la gloire de la nation française, lui fit obtenir, tant en argent qu'en autres secours, beaucoup plus qu'il n'eût osé espérer.

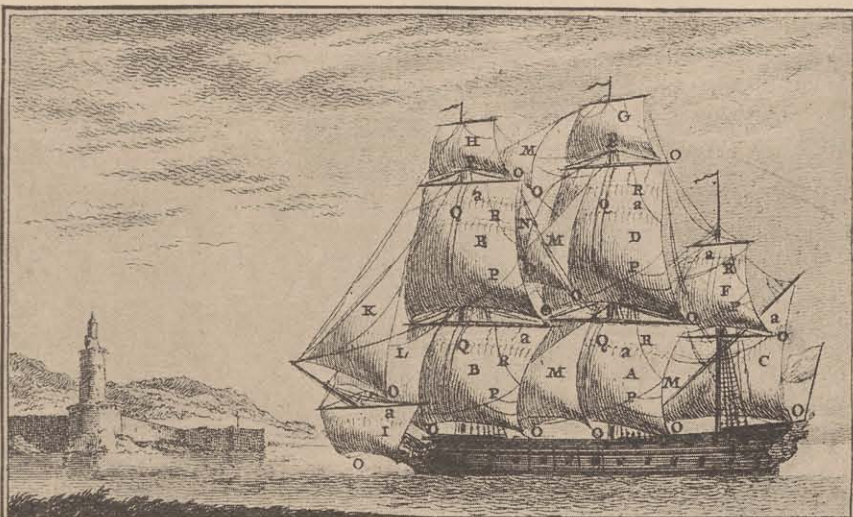
Troisième
croisière de
Thurot.
Décembre
1757.

Les réparations achevées, Thurot appareilla de la rade de Bergen, le 25 décembre. La fortune, qui le destinoit à devenir un héros, lui fit essayer tous les dangers, afin de l'accoutumer à les braver. Elle vouloit que ses talens se perfectionnassent à l'école de l'adversité.

Il étoit à peine sorti, qu'une nouvelle tempête vint assaillir le vaisseau : une risée de vent épouvantable rompit par le milieu le grand mât, qui avoit été fait de plusieurs pièces. Cette chute entraîna celle du perroquet de fougue. Thurot se détermina alors à faire couper le grand mât de hune, afin de sauver le maître-mât ; mais à peine deux hommes eurent-ils commencé cette opération, que le tout tomba dans la mer, ainsi que les deux hommes, qui, heureusement, furent sauvés. L'habitude où étoit l'équipage de se voir démâté, le rendit moins sensible à ce dernier accident, qui, cependant, mettoit le vaisseau dans une position vraiment effrayante. Des vagues d'une hauteur prodigieuse venoient se briser avec fureur contre lui et menaçoient à chaque instant de l'engloutir.

La mer fut si grosse pendant trois jours qu'il fut impossible d'établir aucune voile. Enfin, le quatrième jour, on profita d'une apparence de calme pour établir un petit mât de hune et le vaisseau resta dans cet état jusqu'au 4 janvier 1758. Un nouveau coup de vent vint détruire cette unique ressource qui restoit pour gagner terre : il étoit à craindre que le *Belle-Isle*, emporté par les vagues, et dérivant toujours vers le nord, n'allât se briser dans les glaces, dont il n'étoit pas éloigné : pour éviter ce malheur, Thurot fit faire un mât de misaine de la grande vergue, et malgré la violence des roulis qui rendoit cette opération très dangereuse, il eut le bonheur de l'établir en place.

Cependant le vent et les courans portoient toujours au nord, et, le 15 janvier, le vaisseau étoit déjà près de l'isle d'Islande entre les 64 et



NAVIRE DE 50. CANONS.

Ces Bâtimens sont les plus petits qui se battent en corps d'armée; Ceux qui ne portent que des Canons de 12, et de 8, servent plus souvent à escorter des flotes marchandes, et à des commissions particulières, qu'à occuper dans une armée la place d'un Vaisseau de ligne (f).

On construit d'autres Bâtimens, depuis 50, jusqu'à 30 canons qui suivant leur grandeur, ont leur Batterie basse complete, ou simplement percée, pour ne porter que quelques canons. Leur construction tient du Vaisseau de ligne, mais elle est en général plus propre au commerce, qu'à la guerre, à cause du défaut, qu'ont presque tous ces Bâtimens, d'avoir la Batterie noyée. (e)

Noms des Voiles, et des Manœuvres qui les regardent.

A. la grande Voile	* {	Les petites cordes z, qui pendent au haut des principales Voiles, se nomment arcelles de ris. Elles servent à lier la Voile à la Vergue; quand la force du vent oblige d'en diminuer la superficie, c'est ce qu'on appelle prendre des ris.
B. la Misaine		
C. l'artimon	** {	Les Escutes servent à retenir les points des Voiles, au derrière du V ^o . On attache, ou pour parler en marin, on s'appru aux memes points d'autres manœuvres, pour tirer, ou hisser les voiles sur l'avant cette manœuvre, se nomme coues, Escout, ou amure; les Voiles supérieures, n'en ont point d'amure d'artimon, se nomme arcelle, elle est frappée au bout inférieur de la Vergue.
D. le grand Hancier		
E. le petit Hancier	*** {	Les Boulines servent à tirer les voiles sur l'avant du Vaisseau quand le vent vient de côté.
F. Le Perroquet de Fougue		
G. le grand Perroquet	*** {	Les carques servent à rapprocher les bords de la voile contre la Vergue, quand on veut la ployer, ou la serer. Il y a d'autres carques sur le revers de la Voile qui sont représentées dans la planche suivante.
H. le petit Perroquet		
I. la Civadiere		
K. le grand Foch		
L. le petit Foch		
M. Voiles d'Etai		
N. Fausse Voile d'Etai		
O. Escoutes		
P. Boulines		
Q. Carques Fines		
R. Carques Boulines		

LES FRÈRES DE LA CÔTE

65 degrés de latitude nord. Jamais, peut-être, aucun navire ne s'étoit trouvé dans ces parages, où l'on avoit, à cette époque, quatre heures de jour. Si le même tems eût continué, il ne restoit d'autre ressource que de gagner la Russie, au risque de manquer absolument de vivres et de périr dans les glaces. L'équipage, qui n'avoit alors que 12 onces de pain par jour, alloit être réduit à 6, lorsque la mer s'étant un peu calmée, et les vents devenant moins contraires, Thurot louvoya de façon que le 17 il eut connoissance de la terre de Norvège, par les 62 degrés et demi : résolu de ne point la perdre de vue, il employa quatre jours à gagner la hauteur de Bergen !

Le mauvais
temps oblige
à relâcher à
Gothembourg
jusqu'en
mai 1758.

Une partie des officiers de l'équipage témoignoit le désir d'entrer dans la passe du nord de cette ville, mais Thurot, informé du projet que plusieurs d'entre eux avoient formé de l'abandonner, et connoissant d'ailleurs par expérience, la difficulté qu'il y avoit de se procurer dans cette ville des vivres et des mâtures, refusa de consentir à ce dessein, qui auroit pu faire tomber l'armement en pure perte : il prit donc le sage parti, malgré les murmures de l'équipage et la rencontre des glaces, d'aller promptement à Gothembourg, ville de Suède, qui lui offroit toutes les ressources qu'il pouvoit désirer. Il observa, cependant, de ranger la côte de Norvège, afin d'avoir toujours en cas de besoin un port sous le vent, et pour ne pas périr de faim. Le 22, le vent étant devenu plus favorable, il doubla le cap d'Ernéus, point de Norvège qui forme avec le Jutland l'entrée de la mer Baltique. Après avoir essuyé quelques tempêtes, qui l'obligèrent de relâcher dans la baie de Streinfiord, près Mandal, en Norvège, Thurot mouilla le 1^{er} février à l'entrée de la rivière de Gothembourg.

Il fit faire des signaux, allumer des feux, et tirer des coups de canon : personne ne parut. La crainte de se voir pris dans les glaces le força de braver sans pilote les écueils d'une rade qui lui étoit inconnue, et ce ne fut pas sans de grands dangers qu'il arriva, enfin, dans le port. Cinq jours auparavant, plusieurs navires avoient péri au milieu des glaces qui entouroient l'entrée de la rade.

Le *Belle-Isle* reste à Gothembourg jusqu'au 11 mai. Ce tems fut employé à le réparer complètement et à l'approvisionner de vivres.

Nous touchons enfin à l'époque où cet armement devint utile à la France par les nombreuses prises que fit Thurot sur les Anglois : jusqu'à

FRANÇOIS THUROT

présent il n'avoit trouvé qu'une suite non interrompue de contrariétés et de malheurs. Maintenant il n'aura plus que des succès. Il appareilla à Gothembourg le 11 mai et le 17 du même mois il se trouva à la vue de Newcastle en Angleterre : sa première prise fut le *William et Charles*, allant de Newcastle à Arundel. Dans les cinq jours suivans, il prit encore la *Sainte-Marthe*, la *Prudente-Marie*, l'*Amitié de Sunderland* et le *Roussia* : tous ces batimens étoient chargés de charbon de terre.

Quatrième
croisière.
Thurot écume
les côtes
anglaises.

Le 26 mai, à 8 lieues d'Edimbourg, il eut connoissance de quatre navires : comme il les crut marchands, il leur donna chasse toutes voiles dehors. Les deux derniers, qui étoient des frégates de roi (le *Dauphin* et le *Solebay*), virèrent de bord et fondirent sur lui avec tant de vitesse qu'il n'eût pu éviter le combat quand même il l'auroit voulu ; en un instant, il est entre deux feux, à portée du pistolet : ceux qui commandent le somment de baisser pavillon, ils croient avoir affaire à un homme ordinaire, mais ils ne sont pas long tems à connoître qu'ils se sont trompés. Thurot, arme de son courage et de sa haine contre les Anglois ceux qui sont sur le bord, et se dispose à vendre cher la victoire ; le feu mutuel des canons et de la mousqueterie rend le premier choc terrible et très meurtrier ; Thurot, sans cesse attentif à la manœuvre et à l'artillerie, est comme un lion dont le danger augmente la fureur ; les soldats, excités par l'intrépidité de leur chef, combattent avec un acharnement sans égal ; on fait de part et d'autre des prodiges de valeur ; le capitaine Graig, qui commandoit le *Solebay*, reçoit une blessure très dangereuse à la gorge, le capitaine du *Dauphin* (M. Maclowe) est tué. Enfin après sept heures de combat le plus vif et le plus opiniâtre, un coup heureux qui met le feu aux poudres de la frégate de bâbord, délivre Thurot d'un de ses ennemis ; l'autre vaisseau totalement désemparé, et ayant perdu beaucoup de monde, aime mieux gagner le large que de s'exposer à tenter d'attirer sur lui une victoire que l'éloignement de son camarade sembloit ranger du côté de Thurot.

Combat du
Belle-Isle
contre les
frégates
britanniques
Solebay
et *Dauphin*.

Voici ce que dit l'auteur du journal historique de Dunkerke à l'occasion de ce combat dont il a été témoin oculaire.

La vigueur avec laquelle on nous assaillit eût effrayé tout autre moins aguerris que nous ne l'étions ; quelques-uns en tressaillirent, mais l'intrépidité de Monsieur Thurot les remit. Comme il nous encourageoit sans cesse et que nous voyions à chaque instant les effets de sa prévoyance et de son exactitude, chacun de nous croyoit le voir

LES FRÈRES DE LA COSTE

exposer sa propre vie pour sauver celle du moindre matelot : on ne craignoit plus que pour lui.

Quelque sujet qu'eût Thurot de se réjouir d'avoir vaincu deux ennemis aussi redoutables, il ne put s'empêcher de donner des larmes à dix-neuf de ses braves compagnons qui avoient péri dans l'action : trente-quatre avoient été blessés.

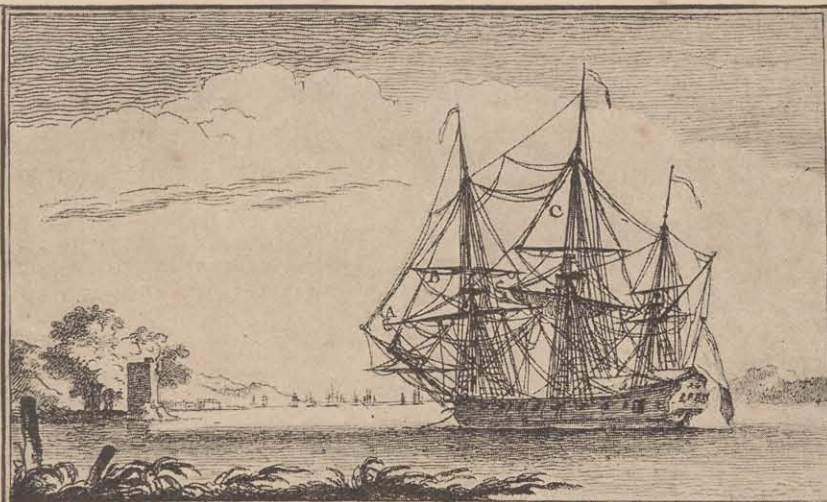
L'apologiste de Thurot fait, au sujet de ce même combat, les réflexions suivantes :

L'auteur anonyme (1) doit rougir de sa fausse imputation à l'égard du brave Thurot lorsqu'il avance ces paroles : « que s'il ne s'embarrassoit pas de périr, il ne se » seroit pas embarrassé non plus de perdre avec lui l'univers entiers. » Sa conduite annonce bien le contraire, puisqu'il exposoit souvent sa vie pour sauver celle du moindre matelot.

Après ce combat où Thurot se couvrit de gloire, il fit changer ses voiles, qui étoient criblées et réparer ses manœuvres. A peine avoit-il fini de jume-ler son mât d'artimon, qu'il eut connoissance d'un bâtiment, qui, se croyant prêt à être attaqué, se dit neutre et arbora bannière danoise.

Il le visita et le trouvant tel, il mit à son bord six prisonniers qui étoient malades depuis long temps, et deux femmes qui avoient occasionné parmi les officiers quelques jalousies dont les suites auroient pu devenir fâcheuses. Thurot continua sa croisière, et chaque jour étoit marqué par de nouveaux succès. Le 30 mai, il fit amener une chaloupe angloise avec laquelle il entre à Mendale, en Norwège. L'*Emerillon*, petit quaiche, portant dix pièces de canon et quarante hommes d'équipage, vint mouiller auprès de lui. Pendant que Thurot travailloit à mettre son mât de misaine et son grand mât deux pieds de plus sur l'avant, il eut avis que quelques navires marchands étoient prêts à appareiller d'un mouillage voisin. Aussitôt, il fit armer la chaloupe angloise de quatre pierriers et de vingt hommes, la nomma le *Houmar*, en donna le commandement au sieur Payen, et l'envoya de conserve avec l'*Emerillon* à la recherche de ces vaisseaux. Ils revinrent au bout de quelques heures à son grand étonnement avec chacun une prise, le *Christian*, chargé de charbon, et le *Bougan*, dont la cargaison consistoit

(1) Journal historique des campagnes du capitaine Thurot sur les côtes d'Ecosse et d'Irlande, a Anonyme, publié en 1760 à Dunkerque.



BRULOT.

Les Brulots, sont des Bâtiments remplis d'artifices, destinés à mettre le feu aux vaisseaux ennemis; ils ont vers l'arrière, une porte de chaque côté par une des quelles l'équipage se salue dans une chaloupe, quand on est en état de mettre le feu aux artifices, qui doivent embraser avec le Vaisseau qu'il a accroché Les Brulots, abordent l'ennemi au vent, (A) afin que leurs flammes, soient plus vivement poussées dans ses agrès; les grappins des bouts de vergues A, servent à les accrocher aux manœuvres de l'ennemi; on en jette aussi à la main, pour ne point manquer l'abordage; ce sont ordinairement des vieux Bâtiments que l'on arme en brulots; on y monte des canons, pour les signaux qu'ils peuvent avoir occasion de faire, ainsi que pour éloigner les petits Bâtiments, qui s'opposeroient à leurs desseins. Lorsque les brulots ont ordre d'agir, selon l'occasion on détache des V^{aux} pour les protéger et recueillir leur monde.

Les Brulots, décident souvent la Victoire, par le désordre, et l'effroi qu'ils peuvent occasionner à l'ennemi. Le sujet de la 23^e planche, représente l'effet de ces embrasements.

des Palanquins de Ris

Ces manœuvres, servent à approcher la Voile de sa vergue, quand on veut prendre des ris

Il y a des V^{aux}, dans lesquels ces Palanquins B, courent sur le revers de la Vergue, d'autres, ou ils repondent à la tête des mats d'hunes C, ces derniers, doublent les Balancines, et en tiennent lieu quand elles se rompent, ou qu'elles sont coupées, dans le combat. Les palanquins de ris des basses Voiles, courent toujours sur le revers de la Vergue

LES FRÈRES DE LA COSTE

en chanvre, fer et lin. Thurot chargea ses blessés à bord de l'*Emerillon*, et l'expédia pour Christian-Sand, où il devoit les mettre à terre, et pourvoir à la vente des deux prises.

Thurot, en
juin 1758,
croise dans le
Catégat.

Le 4 juin, se trouvant en état de reprendre la mer, il leva l'ancre et alla établir sa croisière dans le Catégat. Pendant tout le jour il donna la chasse à plusieurs navires qu'il eut le regret de trouver neutres. Le brigantin anglois, l'*Amitié*, qu'il prit à la hauteur de la tour de feu de Skagen, le dédommagea de ses peines. Le lendemain, le sieur Payen amarina la *Catherine*. Cette prise fut suivie de celle du senau le *Lothean*. Thurot eût bien voulu aller à Christian-Sand, afin d'y reprendre les équipages des deux prises que l'*Emerillon* y avoit convoyées, mais ayant reconnu la terre de Maelstrand, il jugea plus à propos de courir sur la tour de Wingd, près Gothembourg, que de s'exposer à perdre ses prises. Il mouilla à l'embouchure de la rivière où, à sa grande satisfaction, il trouva l'*Emerillon*, que le vent y avoit porté malgré lui.

Le 12 juin, il fut rejoint par sa goëlette, le *Coureur*, qui revenoit de Gothembourg, et il expédia le *Houmar* pour Elseneur et Copenhague. Le surlendemain, le *Coureur* fit trois prises que Thurot envoya à Christian-Sand, sous l'escorte de la goëlette. Le 14, comme il étoit prêt à partir, il eut connoissance d'une flotte marchande escortée de deux vaisseaux de guerre, qui firent par trois fois feu de trois coups de canon. Il jugea que c'étoit un signal pour appeler les navires anglois qui étoient dans la rade. Il ne se trompoit pas ; sur les onze heures du soir, huit à neuf bâtimens de différentes grandeurs sortirent pour rejoindre leur escorte et naviguèrent de conserve.

Comme Thurot avoit toujours sa bannière danoise, et que ses ennemis n'avoient pu le soupçonner d'être françois, il appareilla sur-le-champ, et suivit la flotte dans le dessein de tomber sur le premier navire qui pourroit s'en écarter. Bientôt il en accoste un, le somme de se rendre, l'amarine et l'expédie pour Gothembourg. Cette prise étoit chargée de drap de chanvre et portoit seize canons. Il battit la mer jusqu'au 19, sans avoir d'autre rencontre que celle de trois brigantins (la *Marguerite*, l'*Elisabeth*, la *Sully*), qu'il enleva ; le 22, se trouvant chassé par deux frégates, qu'il reconnut pour être de cinquante-quatre et de trente-six pièces de canon, il fut obligé de se réfugier avec ses prises dans la baye d'Armesound. Il ne

tarda pas à remettre en mer et s'empara sur les côtes de Norwège, des deux vaisseaux la *Jenn*, et le *Success*, qui amenèrent à la première réquisition qui leur en fut faite. Il y mit deux capitaines de prise et les expédia pour Christian-Sand. A peine avoit-il fini cette expédition qu'il eut connoissance de deux petits navires qui fuyoient toutes voiles dehors. Il ne put les atteindre que le lendemain. Le premier se rendit sans résistance, l'autre n'amena que lorsqu'on lui eut tiré quelques coups de canon et qu'il eut reconnu le pavillon françois.

Fâché d'avoir perdu ses peines, Thurot lui reprocha un peu durement de ne s'être pas rendu plus tôt. *Sans votre couleur*, répondit le capitaine, *vous ne nous auriez pas en votre pouvoir, et je mettrai plutôt le feu à mon navire que de le rendre à aucun anglois...* Thurot, charmé de cette réponse déterminée, lui rendit sa prise, et continua sa croisière. Le 17, il donna chasse à un grand sebau, portant pavillon suédois, qui affectoit de l'éviter, et l'ayant atteint, il envoya quelques hommes et un lieutenant pour le visiter. Le capitaine étoit parvenu à persuader à l'officier qu'il étoit neutre ; et l'on commençoit à se rembarquer dans le canot, lorsqu'un matelot qui étoit descendu dans la calle dans le dessein, sans doute, d'y chercher quelque chose à boire, fit la découverte d'un portefeuille qui contenoit des titres incontestables qui assuroient la prise. Ce navire, nommé la *Jenn et Elisabeth*, fut amariné sur-le-champ. Il étoit chargé de harengs et portoit huit canons.

Thurot alla mouiller dans la baie de Christian-Sand sous le château de Fleckeren, qu'il salua de onze coups de canon et qui lui rendit coup pour coup. S'étant aussitôt remis en mer, le 12 juillet, il découvrit les feux de la tour de Skagen, et quelque temps après, une flotte qu'il reconnut au jour pour angloise. C'étoit des pinques armés en guerre au nombre de dix-sept, deux desquels portoient la flamme. Il y en avoit onze à trois mâts, dont le moindre étoit du port de trois cent tonneaux, plusieurs avoient jusqu'à dix-huit et vingt canons. En tout cent et trente. Ils se réunirent aussitôt qu'ils s'apperçurent qu'on leur donnoit la chasse. Thurot, en homme toujours prudent, assembla le conseil ; on proposa d'attaquer dans le centre, et cet avis prévalut. Il se garda bien de s'y opposer ; sa passion pour la gloire lui faisoit désirer cette nouvelle occasion de signaler sa bravoure. Il étoit d'ailleurs persuadé qu'on acquiert plus d'estime à se ranger à un avis salutaire que le grand nombre approuve, qu'à persister dans un autre,

Rencontre
d'une flotte
anglaise et
sa dispersion.
Juillet 1758.

LES FRÈRES DE LA COSTE

peut-être meilleur, mais qui n'a d'autre appui que l'autorité. Thurot ne pouvoit se dissimuler les dangers de cette entreprise, mais il espéroit que son courage et celui des siens suppléeroient au nombre. Il donne donc le signal du combat, arrive au milieu de la flotte, et fait un feu terrible des deux bords. Les pinques opposent une résistance opiniâtre, forment la chaîne autour du *Belle-Isle*, font pleuvoir sur lui une grêle de boulets, et se succèdent alternativement pour l'écraser sous leurs décharges réitérées. La victoire sembloit prête à se ranger de leur côté : Thurot resta plus de deux heures sans pouvoir se débarrasser ; il fut même un moment où, l'équipage doutant de son salut, le désespoir seul l'animoit ; mais rien ne rebute des soldats commandés par un chef intrépide : ils ne connoissent plus le danger. Thurot indique lui-même où il faut frapper, et dirige si bien ses coups, qu'il met en déroute toute la flotte ; il la poursuit et s'empare du navire le *Georges* et *Joseph*. Un grande pluie qui survint, et l'obscurité de la nuit, ne lui permirent pas de suivre les autres vaisseaux qu'il auroit également pris si les circonstances n'eussent favorisé leur évacion. Il eut dans cette affaire quatre hommes de tués et autant de blessés.

L'Amirauté
britannique
fait donner la
chasse à
Thurot.

Tant de succès effrayèrent la marine marchande angloise, ses vaisseaux n'osoient plus se montrer dans la mer du Nord. Le ministère britannique, fatigué des plaintes continuelles qu'il recevoit à ce sujet, et humilié de voir qu'une seule frégate désolât les côtes d'Angleterre et d'Ecosse, envoya à sa poursuite plusieurs vaisseaux de guerre, mais tous les moyens qu'ils employent pour l'enlever ne servent qu'à faire éclater son adresse ; pendant qu'ils le cherchent, il prend encore un senau anglois (le *Blaakney*) et un brigantin, avec lesquels il vient mouiller à Christian-Sand, après avoir échappé à deux vaisseaux anglois, dont l'un étoit le *Chatam*.

En sortant de ce port, il fut poursuivi par deux autres navires ennemis, le *Deptford* et l'*Aquilon*, l'un de soixante-quatre canons, l'autre de quarante, qui l'attendoient sur les côtes de Norwège, mais qui ne purent le joindre.

Le 15 août, par une brume épaisse, il aperçut une frégate qui s'avançoit sur lui ; déjà Thurot faisoit branle-bas, lorsque la frégate angloise fut jointe par deux autres, et bientôt après par un quatrième qui venoit vent arrière sur lui, toutes voiles dehors. Il crut alors plus prudent de s'éloigner, et profitant de la brume, il alla gagner l'isle de Schetland, où il apprit que tous les vaisseaux anglois qu'il avoit rencontrés le cherchoient depuis long-

FRANÇOIS THUROT

tems. Sur cet avis, il quitta ces parages, et, pour dérouter l'ennemi, il remonta vers le Nord, jusqu'aux isles Feroé, où il mouilla pour y faire des provisions, puis il remit en mer.

Il y avoit quelques jours qu'il y croisoit, lorsqu'il s'aperçut d'une voie d'eau considérable dans son navire ; déjà les soutes à pain et à poudre étoient sur le point d'enfoncer.

Dans cet état dangereux il reconnut le cap Telling (en Irlande). Résolu d'entrer dans la première anse qui seroit en état de le recevoir, il envoya son canot pour avoir pleine connoissance de la terre. Le corsaire gagne l'Irlande.

Sur ce qui lui fut rapporté, qu'il étoit impossible d'aborder, il poussa au large, et courut sur les deux brigantins, le *Jean* et le *Treulève*, qu'il prit près de l'isle Tory.

Enfin, après avoir cinglé tout le jour le long de la côte d'Irlande, il donna dans l'anse qu'on nomme Lough Swilly. Dans la journée du 31, il vint à bout d'étancher la voie d'eau qui étoit au ras de la quille. Il avoit envoyé son petit canot à terre pour faire des vivres ; quatre hommes amenèrent des moutons ; mais au lieu de dix dont on avoit besoin, ils voulurent les forcer à en acheter un troupeau de cent cinquante. L'officier qui commandoit le canot se défendit de les prendre, sur ce que la chose ne dépendoit pas de lui, et les invita à venir chercher à bord le paiement du tout. Ces bonnes gens s'embarquèrent avec confiance et amenèrent avec eux huit moutons.

Lorsqu'ils furent sur le *Belle-Isle*, Thurot, réfléchissant au danger qu'il y auroit à se faire connoître pour françois, et craignant d'être trahi par ces insulaires, les garda sur son bord, et appareilla aussi-tôt de peur d'être rencontré par les vaisseaux ennemis. Ils étoient inconsolables de se voir emmener loin de leurs foyers ; mais Thurot les traita avec tant de bonté et d'humanité, que leur chagrin fut bientôt dissipé.

Le 1^{er} septembre, il s'empara, près l'isle d'Isla, du navire le *Henry* de dix-huit canons, qui fit quelque résistance. Il finissoit de donner les expéditions au capitaine de prise, lorsqu'il eût connoissance de deux autres gros vaisseaux qui sortoient du canal Saint-Georges ; il chassa et les enleva, après quelques coups de canon de part et d'autre ; l'un, nommé le *Carlstow*, armé de douze canons et chargé de draps et de fil, venoit de Liverpool, et

LES FRÈRES DE LA COSTE

alloit à la Caroline ; l'autre, la *Britannia*, armé de quatorze canons, alloit à la Nouvelle Yorck, avec un ample cargaison de porcelaines, de draps et de sel.

Le 3 septembre, à la hauteur du Cap Cantire (en Ecosse), il fit encore une prise ; c'étoit l'*amiral Ruyter*, de dix-huit canons, qui revenoit du Port-au-Prince, chargé de sucre, de café et d'indigo, et que la frégate angloise, la *Boyne*, avoit enlevé aux hollandois. Tous ces navires étoient considérables par leurs forces et leurs richesses.

Pour donner le change aux vaisseaux ennemis que le bruit de ses exploits avoient fait sortir des ports d'Ecosse, Thurot s'éleva une seconde fois jusqu'à la hauteur des isles Feroé et vint ensuite mouiller le 13 septembre dans la rade de Bergen, avec deux de ses prises, les autres s'étoient séparées de lui.

Le 25 novembre, se trouvant en état de naviguer, il porta au large. Le 30, il eut connoissance de deux navires. Le premier étoit le *Dantzigois*, le second nommé le *Buxon*, trompé par la couleur du pavillon anglois que le *Belle-Isle* avoit arboré, vint se ranger sous son beaupré pour lui dire qu'il étoit chargé de lin et de fer, qu'il avoit pris à Petersbourg pour Londres ; Thurot, profitant de la confiance, l'amarina et l'expédia pour le port le plus prochain, qui étoit alors Flessingues, en Zélande. Cette prise fut suivie de celle du brigantin, le *Dublin*. Après avoir battu la mer pendant quelque tems, il mouilla, le 5 décembre, à Ostende, où il séjourna un mois, pour y vendre ses prises, et vint ensuite désarmer à Dunkerke, épuisé de fatigues et couvert de gloire.

Thurot se rendit à Versailles ; la renommée l'avoit devancé, il y fut parfaitement accueilli ; le désir qu'il avoit de se rendre de plus en plus digne des bontés du Roy, l'engagea bientôt à quitter la cour, pour aller combattre ses ennemis. Il proposa au gouvernement de faire une descente en Angleterre. Il donna des plans parfaitement conçus, présenta les moyens qu'il employeroit pour s'assurer du succès ; il en démontra, nous ne dirons pas seulement la possibilité, mais la certitude, se chargea de tous les événements, et assura que le gouvernement seroit amplement dédommagé par les bénéfices de l'expédition.

De tout tems il y a eu à la cour de ces êtres inutiles qui, fiers d'un nom qui est un reproche pour eux, voyent, avec le dépit de la jalousie, l'homme né dans l'obscurité, fixer l'attention du monarque. Ils présentèrent le projet

Couvert de gloire, Thurot rentre à Dunkerque en décembre 1759.

Thurot à Versailles.

Il propose une descente en Angleterre. Louis XV confie à Thurot le commandement d'une escadre de cinq frégates,

FRANÇOIS THUROT

de Thurot comme une chimère d'une exécution impossible, qui entraîné-
roit le gouvernement dans des dépenses inutiles. Un homme d'un mérite
moins connu, seroit resté accablé sous les coups que l'envie lui portoit ;
mais le ministre trouva le plan de Thurot si bien combiné, qu'il en parla
avec intérêt au roi.

Nous étions toujours en guerre avec l'Angleterre, chaque jour cette
puissance faisoit des prises sur nous, notre commerce en souffroit considé-
rablement. On avoit besoin d'un homme prudent, habile et intrépide, qui
pût en imposer aux ennemis ; la France entière désignoit l'invincible capi-
taine du *Belle-Isle*. Le maréchal, son zélé protecteur, qui savoit que per-
sonne n'étoit plus propre que Thurot à une expédition qui exigeoit de la
bravoure et de l'enthousiasme, sollicita et obtint pour lui le commandement
d'une escadre qu'on équipoit alors à Dunkerke, et dont les opérations
devoient concourir au projet combiné d'une descente en Angleterre. Le
roi crut ne pouvoir mieux récompenser le mérite de ce brave marin, qu'en
lui procurant de nouvelles occasions d'acquérir de la gloire ; les jaloux
s'élevèrent de nouveau contre lui, mais aucun ne fut assez téméraire pour
être son rival.

Préparatifs de
débarque-
ment et
émotion en
Angleterre.

Nous ne pouvons passer sous silence le témoignage honorable et non
suspect que l'auteur de l'histoire d'Angleterre (1) rend à la bravoure, au
courage et à l'humanité de Thurot. Voici comme il en parle :

*On équipa à Dunkerke une petite escadre, dont le commandement fut donné
au capitaine Thurot, l'un des plus hardis corsaires qui aient paru depuis long-tems
au service de la France. L'année précédente, ce brave aventurier avoit déjà signalé
son courage et son habileté dans les mers du Nord, où il commandoit le vaisseau cor-
saire le Belle-Isle, avec lequel il prit un grand nombre de batimens ennemis, et soutint
un combat très vif contre deux frégates angloises qui furent forcées de l'abandonner, et de
se retirer en très mauvais état. Le nom de Thurot étoit alors la terreur de toute la
marine marchande qui, en rendant justice à sa valeur dans les combats, admiroit son
adresse à éviter la poursuite des corsaires qu'on avoit envoyés successivement pour
l'attaquer dans toutes les parties de l'Océan Germanique, et de la mer du Nord
jusqu'aux isles Orcades. On doit encore remarquer, à l'honneur de ce grand homme, que
quoiqu'il ne fut originairement qu'un marinier, privé de tous les avantages de la nais-*

(1) Smolet.

LES FRÈRES DE LA COSTE

sance et de l'éducation, il se distingua toujours par sa générosité, son humanité, et sa compassion envers ceux qui tomboient entre ses mains; et ce fut en grande partie cette bonne conduite qui l'éleva à un rang honorable dans sa patrie. La cour de Versailles reconnut son mérite, le monarque françois lui donna une commission et le chargea de commander le petit armement qu'on équipoit alors à Dunkerke. Les préparatifs que l'on fit, cette année, dans les ports de France, pour effectuer la descente dont Thurot avoit donné le plan, parurent assez importans, pour que la cour de Londres en prit l'alarme. Ce fut le sujet d'un message du ministre au parlement pour y remettre l'adresse du Roi, conçue en ces termes :

« Le Roi a reçu avis que la cour de France fait des préparatifs, pour une invasion » dans ses royaumes; quoique Sa Majesté soit persuadée qu'avec le zèle et l'affection » de son peuple une telle entreprise, avec l'aide de Dieu, se terminera par la destruction » de ceux qui s'y sont engagés, cependant, S. M. craindroit de ne pas agir conformé- » ment aux soins paternels et à l'attention qu'elle a toujours marquée pour la sureté » et la conservation de ses sujets, si elle manquoit à prendre quelqu'un des moyens qui » sont en son pouvoir, et qu'Elle juge nécessaire pour leur défense; à ces causes, S. M. » conformément à ce qui a été passé dans le dernier acte du Parlement, fait part des » avis qu'Elle a reçus au sujet des préparatifs qui se font actuellement dans les ports » de France pour une invasion dans ce royaume, et du danger imminent auquel il est » exposé par cette invasion : ce que S. M. notifie à la chambre, pour que sadite Majesté » puisse, si elle le juge nécessaire, faire marcher toute la milice ou seulement telle » partie qu'elle croira convenable selon que les circonstances l'exigeront. »

Les deux Chambres ayant marqué, par des adresses affectueuses, la reconnoissance et l'approbation qu'elles donnoient aux sages desseins du monarque, le gouvernement s'attacha particulièrement à distribuer les escadres de façon que les ports de France où l'on savoit que se faisoient les armemens fussent, pour ainsi dire, bloqués par des vaisseaux de guerre anglois qui se communiquoient réciproquement par une chaîne de corsaires. De leur côté, les françois prirent toutes les mesures propres à assurer le succès de l'invasion projetée. Les vaisseaux qui se trouvoient dans les ports de Rochefort, de Brest et de Port-Louis avoient ordre de se réunir sous les ordres de M. de Conflans. On avoit aussi préparé des bateaux plats et des batimens de transport dans plusieurs ports du royaume. Thurot devoit diriger sa course vers les parties septentrionales de l'Irlande pour donner l'alarme à la côte d'Angleterre opposée à celle qui avoit été désignée à

FRANÇOIS THUROT

M. de Conflans pour le débarquement. On mit à bord des escadres de Brest et de Rochefort, des troupes françoises et une partie de la brigade irlandoise, une grande quantité d'artillerie de terre, de selles et d'autres équipages de cavalerie ; on prétend même que le prince Edouard, destiné à troubler encore le repos de la Grande-Bretagne, se rendit incognito aux environs de Vannes, résolu de faire une nouvelle tentative pour exciter un soulèvement dans la nation.

L'escadre de Thurot étant prête, il eut ordre de mettre à la voile. M. de Choiseul, qui venoit d'entrer dans le ministère, lui écrivit cette lettre, en date du 27 septembre 1759 :

Je suis bien aise, mon cher Thurot, qu'enfin vous soyiez en rade; mais ce n'est pas tout, il faut partir, il faut faire parler de vous sans qu'il vous arrive d'échec; enfin il faut que vous ne m'attiriez pas de reproches sur l'amitié et le soutien que je vous ai promis et que je vous continuerai certainement, si vous ne trompez pas mon espérance sur votre bonne conduite et sur vos talens.

Thurot, à la réception de cette lettre, n'eut rien de plus pressé que de mettre à la voile, déterminé à affronter tous les dangers qu'il avoit à courir de la part d'une flotte angloise, qui masquoit, pour ainsi dire, la rade de Dunkerke. Son escadre étoit composée de cinq frégates. Le *Maréchal de Belle-Isle*, de quarante-quatre canons, le *Bégon*, de trente-six, la *Blonde*, de quarante-deux, la *Terpsicore*, de vingt-six, l'*Amarante*, de dix-huit, et la découverte, appelée le *Faucon*, de dix-huit. Les troupes de terre qui montoient ces vaisseaux formoient un corps de mille deux cents hommes environ, dont M. de Flobert, brigadier d'infanterie, avoit le commandement. Elles étoient ainsi réparties : sur le *Belle-Isle*, soixante grenadiers du régiment des gardes françoises, deux piquets des gardes françoises, deux des gardes suisses, une compagnie des grenadiers, et un piquet de Cambis ; sur le *Bégon*, deux piquets de gardes françoises, deux de gardes suisses, deux piquets de cambis et un des volontaires étrangers ; sur la *Blonde*, une compagnie de grenadiers et cinq piquets d'Artois ; sur la *Terpsicore* une compagnie de grenadiers et quatre piquets de Bourgogne ; sur l'*Amarante*, une compagnie de grenadiers et trois piquets de volontaires étrangers.

Ce fut le 15 octobre 1759, vers 5 heures après-midi, que Thurot appareilla de la rade de Dunkerke. Il saisit avec adresse l'instant où les vents du Nord avoient chassé les Anglois sur leurs propres côtes pour s'ouvrir un

Départ de
l'expédition le
15 octobre
1759.



Le change d'action de Thurot. (Carte hollandaise du XVIII^e siècle.)

FRANÇOIS THUROT

chemin, que la présence de ses ennemis sembloit devoir lui interdire pour long-tems, et vint mouiller sur les 9 heures du soir, à la grève d'Ostende. Son intention étoit, avant d'aller plus loin, d'observer les mouvemens des ennemis dans ces environs, afin de ne pas tomber au milieu d'eux pendant la nuit et de leur donner le change sur la route qu'il alloit tenir.

Aussitôt, dit Smolet, que le ministre anglois eut avis que Thurot avoit fait voile de Dunkerke avec sa petite escadre pour faire une descente en Ecosse ou en Irlande, on envoya des courriers à tous les commandans de la Grande-Bretagne septentrionale. Ils eurent ordre de tenir les forts sur toute cette côte du royaume, dans le meilleur état de défense, et d'être prêts à repousser les françois par tout où ils pourroient se présenter. Conformément aux instructions qu'on donna à ces commandans, on éleva des signaux de distance en distance; on indiqua des quartiers de rendez-vous aux troupes réglées et à la milice, et l'on publia des ordres pour qu'aucun officier ne pût s'écarter de son corps, sous quelque prétexte que ce fût. Le plus grand éloge que l'on puisse faire de ce fameux corsaire, ajoute cet historien, est de rapporter les alarmes que son petit armement répandit dans une si grande étendue de pays d'un puissant empire, dont les flottes couvraient l'océan.

Le 16, à la pointe du jour, il eut connoissance de deux navires anglois, mouillés aussi sur la même rade, à deux portées de canon de son escadre; un cutter qui venoit du large fit signal de deux coups de canon, s'approcha de ces navires, leur parla et ils mirent aussitôt à la voile. Plusieurs autres vaisseaux parurent encore dans la journée, mais se tinrent à une certaine distance: Thurot, craignant qu'ils n'eussent quelque dessein, fit ses dispositions relativement à la route qu'il étoit convenable de prendre: il n'eut pas beaucoup de tems pour y réfléchir, car le 17, vers les 7 heures du matin, tous les navires étant mouillés sur une seule ancre, le câble du *Bégon* se rompit, comme il dérhoit sur le *Belle-Isle*. Thurot, ne jugeant pas à propos de lui faire mouiller une autre ancre, fit couper son câble pour l'éviter et saisit ce moment pour donner le signal général d'appareillage.

La flotte, en quittant la rade d'Ostende, courut pendant ce jour et les suivans sur différens bords afin d'éviter les endroits où pouvoient être les ennemis: on eut cependant connoissance de plusieurs vaisseaux, mais dispersés et fort éloignés les uns des autres. Après avoir ainsi cotoyé la Hollande et le Jutland, Thurot entra le 22 dans le Categat, où il s'empara d'un senau anglois (le *Lincoln*). La proximité de Gothembourg lui donna

Comment
Thurot
échappe à la
surveillance
des vaisseaux
anglais.

LES FRÈRES DE LA COSTE

l'idée d'y relâcher tant pour mettre l'ennemi en défaut par cette contre-marche, que pour y prendre des ancres, faire un remplacement de vivres, et réparer le *Bégon*, dont les mâts avoient beaucoup souffert ; il entra donc le 26 dans ce port où il fut rejoint par le *Faucon* qui, après s'être perdu, avoit eu le bonheur de prendre le brigantin le *William*.

Si le grand nombre des frégates que l'Angleterre a détachées pour veiller à la sûreté des côtes orientales d'Ecosse et d'Irlande, dit l'auteur du journal de Dunkerke ; si la flotte dépêchée sous le commandement du chevalier Brett et de celle du commodore Boys, qui étoit préposé pour veiller à empêcher la flottille, et chargée de la poursuivre en ce cas qu'elle vint à bout de tromper sa vigilance, n'ont pu empêcher Thurot d'entrer à Gothenbourg, et d'en sortir à son gré, que ne doit-on pas attendre de l'avenir ?

Quiconque saura, ajoute le même auteur, que cinq corsaires ont su se soustraire à plus de 50 navires, tant corsaires que frégates et vaisseaux du roi, acharnés à leur poursuite, avouera aisément, que nos ennemis sont bien foibles ou que le mérite de celui qu'on leur oppose est au-dessus de toutes les louanges que l'imagination peut produire en sa faveur. Le *Houmar*, que Thurot avoit laissé, le mois de juin dernier, dans la mer du Nord, rentra par hasard dans le port de Gothenbourg et se réunit à l'escadre. Thurot, après avoir rempli l'objet qu'il s'étoit proposé, se dispoit à mettre à la voile lorsque les vents changèrent tout-à-coup et le retinrent jusqu'au 14 qu'il appareilla par un vent d'est.

La mer devint très grosse pendant la nuit du 15. A la pointe du jour, on s'aperçut que le *Bégon* et la *Terpsicore* faisaient défaut.

La *Terpsicore* rejoignit sur les midi. Quelque tems après, Thurot découvrit deux navires sur lesquels il gouverna, comptant que l'un étoit le *Bégon* ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir de sa méprise. Comme il avoit désigné à M. Grioux, capitaine du *Bégon*, ainsi qu'aux autres frégates, le port de Bergen pour lieu de rendez-vous, en cas d'événement, il prit le parti de s'y rendre et alla mouiller le 17 dans la baye de Beroben, à environ quatre lieues de Bergen.

Après avoir attendu plusieurs jours et envoyé de tous côtés pour prendre des informations au sujet du *Bégon*, Thurot, n'en apprenant aucune nouvelle, remit en mer le 5 octobre. Les vents contraires et les gros tems l'obligèrent de courir sur différentes routes. Le 18, il eut connoissance des isles Féroé.

FRANÇOIS THUROT

Les vents de S.-S.-O. et de S.-S.-E., qui régnoient depuis long-tems avec apparence de continuation, le déterminèrent à chercher un abri dans quelques-unes de ces isles, afin d'y attendre un temps plus favorable et de ne pas fatiguer inutilement ses vaisseaux : il avança par la rivière de Wagefiord. jusqu'au port de Westman-Haven et l'isle Stromoé, où il jeta l'ancre le 18. Son premier soin fut de renouveler les provisions, afin de pouvoir en sortir : aussitôt que le tems le permettroit. Le gouverneur des isles Féroé se rendant difficile pour la fourniture des subsistances et Thurot ayant appris que ces difficultés étoient en partie occasionnées par le Lawerman, ou juge du pays, il fit marcher des détachemens armés pour les intimider l'un et l'autre et prendre de force ce qu'ils ne voudroient pas donner de bon gré pour de l'argent : cette démarche produisit un bon effet, et on amena sur l'escadre vingt-neuf bœufs ; Thurot alla lui-même à Thorshaven, qui est le chef-lieu des isles Féroé dans l'isle Stromoé, pour y voir le landvogt, ou intendant du pays, et en tirer les autres objets nécessaires à l'escadre ; il en obtint de l'orge, de la farine, de la tourbe, de l'eau-de-vie et du tabac.

L'escadre relâche aux îles Féroé.

Ce fut dans cette isle que commença à se manifester une division entre Thurot et M. de Flobert, division qui nuisit beaucoup au succès de l'expédition. Quelques jours après l'arrivée aux isles Féroé, Thurot releva avec un peu de sécheresse et de vivacité un officier de terre qui se plaignoit des vivres. M. de Flobert, qui, plus d'une fois, avoit témoigné sa haine à Thurot, parce qu'il s'étoit constamment refusé à lui communiquer ses instructions particulières, que la Cour lui avoit expressément ordonné de tenir secrètes jusqu'au moment de la descente, lui dit avec hauteur que le ton qu'il prenoit ne lui convenoit pas, et, appelant l'officier de piquet, lui demanda quatre fusiliers et un caporal pour mettre Thurot aux arrêts. Le capitaine, indigné d'un ordre aussi étrange, se mettoit en devoir de lire l'ordonnance du roi pour prouver qu'il étoit de fait et de droit le maître sur son bord, mais M. de Flobert, craignant de compromettre son autorité en persistant dans sa démarche imprudente, se retira, et cette querelle s'appaisa, non sans un levain d'animosité qui fermentoit sans cesse, occasionnoit des contrariétés continuelles et finit par jeter dans l'esprit des soldats un germe d'insubordination qui produisit dans la suite de très mauvais effets.

Conflit entre Thurot et M. de Flobert, commandant des troupes de débarquement.

Les gros tems continuoient toujours, et l'escadre essuya cinq coups de vent considérables. Ces contre-tems obligèrent Thurot à prendre la pré-

LES FRÈRES DE LA COSTE

caution de diminuer les vivres jusqu'à 10 onces de pain par jour, et à supprimer les double-rations, tant des officiers mariniens et sergens que des domestiques. Pour appaiser les murmures que ces retranchemens faisoient naître il délivra des reconnoissances par lesquelles il s'engageoit à payer au retour en France un dédommagement proportionné aux déductions faites sur les vivres.

Dès le commencement de cette relâche, le commandant des troupes de terre proposa d'assembler les principaux officiers du détachement, afin de délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre : Thurot accepta la proposition.

Dans ce conseil, M. de Flobert représenta que, d'après tous les accidens arrivés à l'armement, la diminution des vivres, la séparation du *Bégon*, la disparition de deux corvettes et la perte de deux chaloupes, il étoit de la première importance pour le bien du service de retourner en France promptement, et par le chemin le plus court. Toutes ces considérations, présentées avec force et d'un ton décidé, ne changèrent rien aux dispositions de Thurot, qui, loin de ralentir son zèle, chercha à le communiquer aux troupes et aux équipages, dans une réponse par écrit qu'il fit aux observations de M. de Flobert, et qui portoient en substance que les vivres manquant aux isles Féroé, c'étoit en Angleterre où il falloit en aller chercher ; que là on en trouveroit en abondance ; les vents, ajoutoit-il, qui nous ont été contraires depuis long-tems, changeront ; et trois jours nous suffisent pour arriver au but : le seul moyen honorable d'être vraiment utile à la patrie, c'est de faire une heureuse diversion ; en allant attaquer l'ennemi sur ses propres foyers et de braver tous les périls pour réussir dans cette tentative glorieuse plutôt que de retourner honteusement en France, après tant de peines et de fatigues, sans avoir osé rien entreprendre. Au reste, le chemin le plus court est par l'Angleterre, c'est sur ses côtes qu'il faut relâcher, j'y veux absolument faire une descente : les motifs d'une retraite aussi déshonorante que celle qu'on propose ne pourroient convenir qu'à une armée, dont le salut de la patrie dépendroit. Enfin, ce n'est point montrer le courage et la fermeté nécessaires dans la carrière des armes, que de ne pas savoir s'assujettir aux contrariétés et aux calamités auxquelles elle expose.

C'étoit par de tels discours, c'étoit en ne se laissant jamais abattre par les événemens, que Thurot soutenoit le courage des troupes, et s'opposoit

FRANÇOIS THUROT

aux intentions ouvertement manifestées de contrarier ses desseins en faisant renoncer à l'entreprise.

Enfin, le 6 janvier 1760, les vents étant au N.-O., bon, frais, l'escadre sortit des isles Féroé et passa successivement les jours suivans près de l'isle Lewis (l'une des Westernes) et de celle de Saint-Hilda. Le 30, on aperçut les côtes de l'Irlande et Thurot se prépara au débarquement pour le lendemain, mais à 10 heures, les vents étant passés au S.-S.-E., il fut obligé de s'éloigner ; on s'approcha encore de terre le 2 février ; une brume très épaisse obligea la flotte à virer de bord.

En janvier 1760, l'expédition est en vue des côtes irlandaises.

Le lendemain Thurot prit une entière connoissance de la côte et vers les 6 heures du soir, après avoir doublé l'isle Tory, il courut sur terre pour entrer à Londonderry.

Il fit à cet effet, toutes les manœuvres et signaux nécessaires, mais la passe étant étroite, la nuit très obscure et les vents tournés à l'O. S. O., il vira de bord et pour ne point s'écarter de son objet, il résolut d'aller mouiller sous terre à côté du lac Foyle, sur lequel est situé Londonderry ; pour exécuter ce projet, on fut obligé de louvoyer ; un accident qui arriva à la misaine de la *Blonde*, obligea les autres vaisseaux de dériver sous le vent, dans la crainte de la perdre de vue : il survint ensuite une tempête et dans les jours suivans plusieurs accidens particuliers, qui retardèrent encore le débarquement.

Le 10, Thurot revenoit à son objet avec les plus belles espérances lorsque les vents le reportèrent au large.

Il prit ce jour-là le *Boyn*, senau chargé de graines de lin, et envoya le pain qui s'y trouvoit à bord de la *Terpsicore*.

Le 11 février, Thurot fut informé que les officiers de terre de l'*Amarante* avoient demandé à ceux de la *Terpsicore* ce qu'ils pensoient de l'expédition et que ces derniers avoient répondu qu'ils alloient enfin prendre leur parti ; d'après ces explications il fut résolu entre les deux frégates qu'elles abandonneroient le reste de l'escadre pour retourner en France ; ce fut, en effet, ce que fit l'*Amarante* quelques jours après.

Les officiers de la frégate l'*Amarante* décident, malgré Thurot, de revenir en France.

Le 21, après avoir pris toutes les informations relatives au départ de l'*Amarante*, Thurot dit à la *Blonde* et à la *Terpsicore* qu'il alloit virer de bord pour chercher la frégate perdue, et qu'ensuite, si les vents continuoient à être contraires, il feroit route pour Bergen comme l'endroit le plus propre

LES FRÈRES DE LA COSTE

Les officiers
de l'*Amarante*
veulent
abandonner
Thurot.

à renouveler les provisions : la *Blonde* répondit qu'il n'y avoit pas un instant à perdre. M. de Russilly, commandant le détachement à bord de la *Terpsicore*, prit la parole, se plaignit beaucoup du retranchement des vivres, du peu qu'il en restoit à bord et termina en disant que tous les officiers étoient décidés à retourner en France. Thurot leur représenta tout le danger d'un pareil dessein et les suites fâcheuses qu'il pouvoit en résulter pour eux-mêmes ; il fit ensuite virer de bord pour retrouver l'*Amarante*, mais les deux autres frégates et surtout la *Terpsicore*, qui n'ignoroit pas le parti qu'avoit pris l'*Amarante*, ne répondirent pas au signal : Thurot fut alors obligé de céder, et jugeant qu'il étoit plus prudent d'abandonner une petite frégate que d'en perdre deux, il fit route pour Bergen. Il alloit passer dans le canal de Saint-Georges afin d'avoir la terre des deux bords et de ne pas s'exposer à mourir de faim, comme ils le craignoient tant. M. de Russilly, levant alors tout à fait le masque, lui notifia au nom des officiers de la *Terpsicore*, qu'ils alloient passer par l'ouest de l'Irlande pour gagner la France. Thurot ordonna à M. Dernaudais, capitaine de la frégate, de le suivre et lui dit qu'en cas de refus, il le rendoit responsable envers le roi de tous les événemens qui pourroient lui arriver. M. de Russilly répliqua qu'il se chargeoit de tout, que son intention étoit, aussi tôt qu'il seroit arrivé, de se rendre à la cour pour se plaindre de la conduite de Thurot et l'en faire punir.

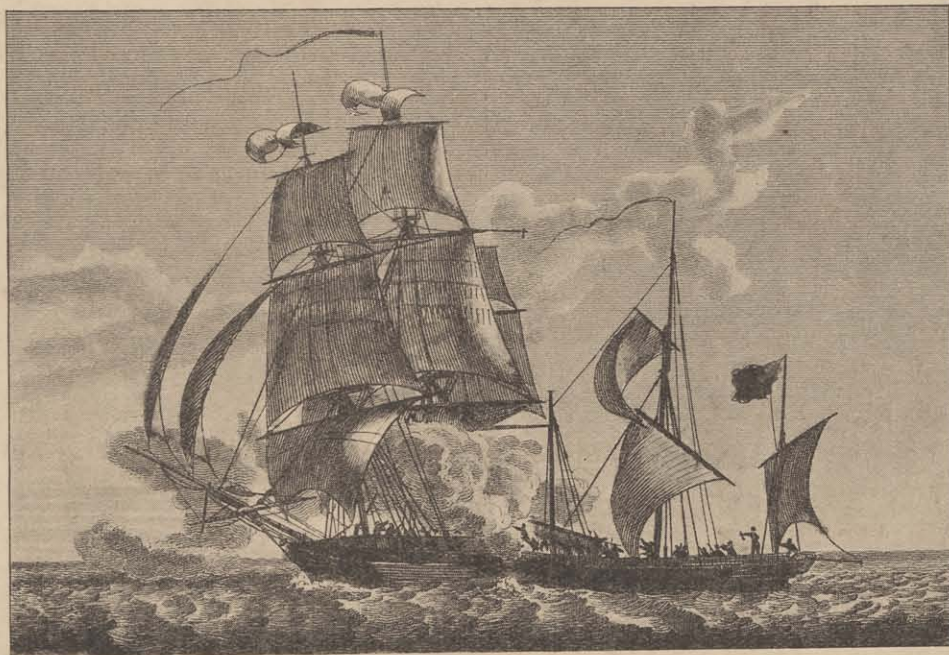
M. Dernaudais, qui ne trempoit nullement dans le complot, et dont l'intention étoit de suivre Thurot par tout, fut forcé, d'après un procès-verbal, signé par les officiers de terre et de mer, de céder à la volonté unanime et de faire route par l'ouest de l'Irlande.

Thurot fit alors signal à la frégate par un coup de canon, de venir le joindre ; comme elle ne faisoit aucune manœuvre pour obéir, il fit tirer un second coup ; elle s'approcha et le capitaine s'étant rendu à bord du *Belle-Isle*, il auroit été cassé sur-le-champ, s'il eût paru adhérer aux sentimens des troupes ; mais ayant prouvé par son procès-verbal, qu'il avoit été contraint à faire cette manœuvre déplacée, Thurot le renvoya sur son bord avec de nouvelles instructions, et jura que tous ceux qui avoient trempé dans le complot en seroient sévèrement punis.

M. Larreguy, capitaine de la *Blonde*, qui avoit eu connoissance des projets de la *Terpsicore*, dit à Thurot en passant près du *Belle-Isle*, qu'il pouvoit compter sur lui et qu'il ne l'abandonneroit jamais.

FRANÇOIS THUROT

M. Thurot, espérant atterrir incessamment, laissa donner la ration ordinaire de huit onces de pain ; mais le commandant des troupes ayant donné la veille des ordres pour n'en délivrer que cinq onces aux soldats, ceux-ci se plaindrent avec raison de voir les matelots mieux partagés ; aussitôt que Thurot en fut averti, il rendit la distribution égale. M. de Flobert lui chercha querelle à ce sujet ; cependant celle-ci n'eut pas de suite ; mais



L'Abordage. (Gravure de Baugean.)

dans la même journée il en éclata une autre qui mit en évidence et la coupable impudence de M. de Flobert et toute sa haine contre Thurot.

A 10 heures du matin, le conseil étant assemblé, il demanda au capitaine des explications sur la navigation, qu'il étoit convenu la veille de diriger par le canal de Saint-Georges, mais dont le but paroissoit changé par la route qu'il faisoit pour Londonderry. Thurot convint qu'il alloit à Londonderry ; M. de Flobert lui demanda quel parti il prendroit si le vent lui en refusoit encore l'entrée ; il répondit qu'il se désisteroit de son projet et qu'il continueroit à faire route. A cela M. de Flobert lui dit : *A la bonne*

LES FRÈRES DE LA COSTE

heure, mais si demain, à 6 heures du matin, nous ne sommes pas dans le port de Londonderry et que vous ne renonciez pas alors à ce projet, je vous feroi arrêter et je m'empareroi du navire.

Thurot, qui nétoit pas homme à s'en laisser imposer, outré d'un discours fait pour exciter autant de surprise que d'indignation, regarde M. de Flobert d'un œil de mépris et lui répond avec sang-froid :

Si vous le prenez ainsi, il n'y a rien de fait, les menaces ne m'intimident point; je suis loin de vous craindre, et je vous défie de me faire arrêter.

M. de Flobert défend à la sentinelle de le laisser sortir, et s'élançant comme un furieux de la chambre du conseil, il appelle toute la garde en arme pour se saisir de lui : aussitôt Thurot entre dans sa chambre, prend ses pistolets, force la sentinelle et vient sur le gaillard défiant le plus hardi de mettre la main sur lui. La garde étoit composée de grenadiers de Cambis ; il en monta plusieurs avec un caporal ; intimidés par la contenance fière et menaçante de Thurot, retenus sans doute aussi par le respect que son courage et ses actions inspiroient, ils s'arrêtèrent ; plus sages que leur chef, ils sentirent qu'ils le compromettoient en exécutant l'acte de violence qu'il leur ordonnoit. Pendant ce tems, les officiers qui étoient présens firent sentir à M. de Flobert qu'il avoit outrepassé ses pouvoirs, et l'engagèrent à donner un contre-ordre. Il se rendit à leurs instances. Pour mettre fin à cette scène scandaleuse, et en prévenir de pareilles, Thurot voulut lire l'instruction donnée par le Roi lors de l'embarquement, pour la conduite des troupes et des gens de mer, par laquelle il lui étoit aisé, en faisant connoître l'article qui le constituoit seul commandant en chef de l'escadre, de faire rentrer M. de Flobert dans les vraies bornes de son autorité, mais celui-ci défendit aux soldats de l'entendre ; sur ce que Thurot dit qu'il la feroit afficher, M. de Flobert donna l'ordre de saisir celui qui oseroit l'entreprendre. Thurot, qui, par amour pour la paix, avoit eu la complaisance de ne pas rendre cette instruction publique, eut encore celle de ne pas la faire afficher, pour ne pas aigrir davantage les esprits, et le calme fut rétabli.

Le même jour, Thurot courut sur l'isle de Enistrahull, qu'il doubla et mit en panne au vent de la passe de Londonderry pour attendre dans cette situation la *Blonde* et la *Terpsicore* qui avoient été forcées par un changement subit de vent, de courir au large : elles étoient dans une si grande crainte que se trouvant hors de la portée du *Belle-Isle*, elles prirent



KONINGRYK
van
YRLANDT,
verdeelt in zyne groote
Landschappen.

Duitsche Mylen.	1	2	3	4	5	6
Fransche Mylen.	1	2	3	4	5	6
Engelsche Mylen.	1	2	3	4	5	6
Versche Mylen.	1	2	3	4	5	6

pendant la nuit le parti de l'abandonner. Thurot mit un feu au haut du grand mât de hunne, un à la grande hunne, un fanal en poupe et tira des coups de canon de distance en distance pour rallier les frégates : au lieu de répondre aux signaux elles tenoient conseil sur la route qu'elles alloient prendre. Une méprise qui arriva alors fut la cause qu'elles reparurent le lendemain : elles étoient convenues que, si le *Belle-Isle* ne les rejoignoit pas, elles se réuniroient à 10 heures du soir pour faire route par l'Irlande : la *Terpsicore* ayant entendu que l'heure du départ seroit à 2 heures du matin, ne rejoignit pas la *Blonde* au moment convenu. Dans cet intervalle, les vents changèrent et devinrent si favorables que Thurot seroit entré sur-le-champ dans le lac Foyle, si la *Terpsicore* et la *Blonde* se fussent trouvées avec lui. Quoiqu'il en soit, le temps ne se trouvant pas propre à favoriser leur fuite, elles furent contraintes de rejoindre le *Belle-Isle*, après avoir pris la précaution de défendre à qui ce que soit de parler de ce qui s'étoit passé. Elles s'excusèrent vis-à-vis de Thurot en disant que le vent les avoit poussées au large pendant la nuit.

Déjà on se préparoit à mouiller à Londonderry, lorsque les vents tournèrent au sud-ouest. Le 15 la troupe et l'équipage furent mis à cinq onces de pain ; les officiers, voyant que les provisions leur manquoient, pressèrent Thurot de retourner en France, mais il ferma l'oreille à leurs remontrances et leur dit qu'il étoit déterminé à ne pas y rentrer, qu'il n'eût rempli le but de sa mission ; cependant, pour leur procurer quelques rafraîchissements, il relâcha à l'isle d'Isla. Il y apprit par un gentilhomme nommé Archibald Macdonnal que l'armée navale commandée par M. le maréchal de Conflans, avoit été complètement battue par celle de l'amiral Hawke. Cet événement, qui, quoique déjà ancien, étoit nouveau pour lui, le jeta dans la plus grande consternation ; il sentoit parfaitement que le projet de descente qu'il avoit donné au maréchal de Belle-Isle et que le ministre avoit adopté ne pouvoit causer à l'ennemi un dommage considérable qu'autant qu'il étoit lié à la grande expédition : celle-ci ayant manqué, l'autre devenoit très pénible, très périlleuse et le succès fort incertain. Néanmoins il persista dans ce dessein, croyant son honneur intéressé à ne pas revenir en France qu'il n'eût frappé quelques coups à l'avantage de son pays. Les instructions que le Roi avoit confiées à Thurot portoient de ne rien entreprendre sur l'Ecosse ; il lui étoit ordonné, en cas que les cir-

Thurot allait débarquer à Londonderry lorsqu'il apprit la défaite du maréchal de Conflans.

LES FRÈRES DE LA COSTE

constances l'obligeassent à y faire une descente, de ne s'y présenter que comme ami, de ne se servir de ses armes que pour sa défense, et même, dans le cas où on le traiteroit en ennemi, de ne rien prendre qu'en payant. Mais des ordres positifs du gouvernement anglois défendoient aux habitans de l'isle de donner aucune espèce de vivres aux françois.

Thurot, forcé par la nécessité d'avoir recours à la force, fit, de concert avec M. de Flobert, mettre pied à terre à quatre compagnies de grenadiers pour en imposer aux habitans, en cas qu'ils refusassent des bestiaux, et pour les mettre à couvert de tout reproche. M. Dusoulier, qui commandoit ce détachement, parvint à se procurer quarante bœufs, une petite quantité de gruau, et quelqu'autres fournitures légères, que Thurot paya à un prix très raisonnable, le capitaine s'étant toujours comporté avec autant de modération que de générosité, suivant le témoignage même des anglois.

On lui donna avis que plusieurs bateaux mouillés dans un hâvre voisin, étoient chargés de farines ; il les fit enlever, du consentement du propriétaire.

Les gens du canot qu'il avoit envoyé à bord de ces bâtimens, avoient commis plusieurs excès ; on lui fit des plaintes ; il apprit entre autres choses que l'officier qui commandoit ce canot avoit mis le pistolet sous la gorge d'un capitaine de ces bâtimens, et l'avoit forcé à lui donner cinquante guinées : Thurot, n'ayant pas le tems de terminer lui-même cette affaire, vouloit livrer le coupable à son accusateur pour garant de son vol ; mais cet homme se contenta du billet de l'officier.

Thurot, décidé malgré tout à remplir sa mission, entre dans le canal Saint-George. 1^{er} mars 1760

Le 19, vers les midi, l'escadre mit à la voile et le lendemain elle prit à l'entrée du canal Saint-Georges, près du Cap Cantire, l'*Ingram*, navire anglois chargé de sel et d'oranges, venant de Lisbonne et faisant route pour Glasgow ; il étoit armé de quatorze pièces de canon.

A 8 heures du soir, Thurot demanda à M. de Flobert un moment d'entretien et lui dit : *Je compte entrer cette nuit en la baye de Carrickfergus, et y mouiller, ou à minuit, ou à la pointe du jour. C'est là le lieu où vous devez opérer. Il y a deux objets : Belfast et Carrickfergus. Je vous débarquerai à White House : vous attaquerez premièrement Belfast : c'est une ville riche, commerçante, qui n'a ni fortification, ni troupes : menacez d'y mettre le feu, les habitans se hâteront de vous fournir tous les secours de vivres qui manquent à l'escadre, et vous lèverez de fortes contributions : de là vous vous porterez à Carrickfergus : cette ville est médiocre et*

FRANÇOIS THUROT

pauvre ; il vous sera facile de vous emparer de son château, qui est vieux, ruiné et sans défense, vous mettrez en liberté les prisonniers françois qui doivent y être détenus. Vous forcerez ensuite les habitans de vous livrer le peu de provisions et d'argent qu'on peut exiger de la médiocrité de leurs moyens, et je vous rembarquerai avant que les vaisseaux anglois ayent le tems d'être avertis de notre descente. Cette attaque ne doit être qu'un coup de main. Ne donnez pas à l'ennemi le tems de se reconnoître. Brusquez, vous réussirez.

Au lieu de suivre ce plan, qui étoit tracé d'après les connoissances approfondies du local, M. de Flobert, qui sembloit prendre à tâche de contrecarrer Thurot dans toutes ses entreprises, fit précisément le contraire. Il avoit vu sur sa carte, que Hilroote étoit plus près de Carrickfergus, que White House ; il voulut absolument y mouiller et dit hautement que si l'on n'y jettoit pas l'ancre, il ne mettroit point ses troupes à terre. En vain Thurot fit des représentations et démontra jusqu'à l'évidence l'avantage de son projet ; rien ne put changer la résolution de M. de Flobert, et il fallut pour ne pas faire manquer totalement l'opération, déférer à sa volonté.

Thurot mouilla donc le 21, vers 10 heures du matin, vis-à-vis le village de Hilroote ; la troupe eut ordre de se préparer. On lui donna après le repas, un reste d'eau-de-vie que Thurot conservoit précieusement depuis long tems pour cette occasion ; et la descente commença de toutes les frégates à la fois, vers onze heures et demie du matin.

L'escadre mouille à Hilroote et opère un débarquement.

Thurot ayant ensuite demandé à M. de Flobert quelle étoit sa résolution et s'il alloit d'abord à Belfast, comme il le lui avoit conseillé, il répondit que n'ayant point d'aîles, il faisoit ses pas l'un après l'autre, et qu'il marchoit premièrement à Carrickfergus.

Un bateau pêcheur, que Thurot envoya enlever, lui apprit qu'il y avoit six cents prisonniers françois, tant à Belfast qu'à Carrickfergus, et l'instruisit exactement des forces qui étoient dans ces deux villes. Il le fit savoir sur-le-champ à M. de Flobert et leva aussi tôt l'ancre pour se rendre à Whitehouse, où il avoit aperçu trois navires qu'il lui eût été facile de prendre si l'on eût voulu suivre son plan de débarquement ; indépendamment des vivres qu'on se fût procurés par cette prise, on eût pu en tirer des lumières ; mais le coup étoit manqué, ces vaisseaux soupçonnant que la flotte étoit françoise s'étoient retirés dans le fonds de la rivière pour se mettre à l'abri de toute surprise.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Le lieutenant-colonel Jennings ayant appris que trois vaisseaux avoient jeté l'ancre à deux milles et demi du château envoya aussi tôt un détachement pour les reconnoître et fit transférer à Belfast les prisonniers françois.

De Flobert, au lieu de marcher sur Belfast, va sur Carrickfergus.

Les troupes ayant débarqué sans opposition au nombre de six cens hommes, M. de Flobert se mis à la tête de la première division, et marcha droit à la ville, qui étoit aussi bien gardée qu'on pouvoit le faire dans une place ouverte avec le peu de ressources qu'avoit le commandant.

Les françois firent leur attaque, et trouvèrent d'abord quelque résistance ; mais les anglois, forcés de céder au nombre, se retirèrent dans le château où ils furent vivement poursuivis par les françois.

Prise de la ville de Carrickfergus.

Ils ne pouvoient y tenir long tems, étant dépourvus des choses les plus nécessaires, et les murs étant en si mauvais état qu'il y avoit une brèche de plus de vingt pieds de large. Cependant le commandant repoussa la première attaque des assaillans, et tua beaucoup de soldats. M. de Flobert reçut un coup de fusil qui lui perça une jambe, et l'obligea de se retirer pour se faire panser ; il remit le commandement à M. de Cavenac, et le chargea de sommer le commandant ennemi de se rendre.

Comme l'officier françois s'approchoit du château, on vit tout-à-coup les portes s'ouvrir. Les françois crurent que c'étoit une sortie et ils se préparoient à recevoir l'ennemi ; mais un officier tenant l'épée nue à la main parut, précédé d'un tambour. C'étoit le commandant lui-même ; il demanda à capituler, ce qui fut accepté. La capitulation se fit verbalement ; le colonel Jennings convint de se rendre à condition que ni lui, ni ses troupes ne seroient envoyés prisonniers en France, mais qu'on les échangeeroit contre un pareil nombre de françois qui étoient en Angleterre ou en Irlande ; que le château ne seroit pas démoli, et qu'on ne brûleroit ni ne pilleroit la ville, pourvu que le maire et les habitans fournissent aux françois les provisions nécessaires ; ces articles convenus, les françois entrèrent dans le château et la garnison mit bas les armes ; elle consistoit en deux cents hommes (tant officiers que soldats) du régiment de Strode dont M. Jennings étoit lieutenant-colonel. On leur avoit tué quatre hommes et blessé douze : les françois perdirent dix-neuf hommes ; ils eurent trente blessés, en comptant M. de Flobert.

Nous remarquerons, d'après Smolet, une circonstance qui mérite

FRANÇOIS THUROT

de passer à la postérité comme un exemple de courage joint à l'humanité qui forme le véritable héroïsme.

Pendant que les françois et les anglois étoient le plus animés au combat, dans une des rues un jeune enfant courut en jouant au milieu d'eux, sans aucune idée du danger auquel il s'exposoit ; un soldat françois, l'apercevant, posa son fusil à terre, s'avança hardiment entre les deux feux, le prit dans ses bras, le mit en lieu de sûreté, retourna où il avoit laissé son fusil et recommença à combattre.

Humanité
d'un soldat.

Lorsque les françois furent maîtres de toutes les portes, on signa les articles de la capitulation. Malgré les précautions des officiers pour empêcher le pillage, plusieurs soldats trouvèrent le moyen d'entrer dans la ville, et pillèrent quelques maisons ; aussi tôt qu'on s'en aperçut on mit des patrouilles dans toutes les rues, on fit la perquisition la plus exacte de tout ce que les soldats avoient pris et on le remit au maire de la ville, en le chargeant de rendre à chacun des bourgeois ce qui lui appartenoit.

Le 22, la ville de Carrickfergus ne se trouvant pas en état de fournir les subsistances nécessaires à l'escadre, le maire demanda la permission d'envoyer à Belfast un marchand des lieux, nommé Cobbau, pour en tirer le supplément. On le fit partir sur-le-champ avec le sieur Cléry, pilotin du *Belle-Isle*. Pendant ce tems-là on donna des ordres à tous les boulangers de la ville de cuire sans discontinuer.

M. Cobbau revint vers midi avec le sieur Cléry, et ils apportèrent avec eux une lettre des magistrats de Belfast, par laquelle ils promettoient d'envoyer dans la journée, tout ce qu'on leur demandoit. La terreur qui s'étoit répandue dans cette ville ne lui permit pas de balancer un moment.

Revenons à Thurot. Dès qu'il eut jeté l'ancre près de White-House, il envoya un officier à terre, pour savoir le résultat des opérations de M. de Flobert. Celui-ci fit dire, pour toute réponse, que la présence de Thurot étoit nécessaire ; le capitaine se rendit sur-le-champ, auprès de lui (c'étoit le lendemain de la prise de Carrickfergus), et renouvela ses instances pour l'engager à brusquer l'attaque de Belfast, dont il lui représenta la conquête comme immanquable, la ville n'étant, dans le moment, suivant les avis certains qu'il avoit reçus, défendue que par deux cents hommes de troupes réglées et quelques milices.

Thurot presse
de Flobert
de marcher
sur Belfast.

M. de Flobert s'y refusa constamment, quoique M. de Beauhamel,

LES FRÈRES DE LA COSTE

capitaine de Bourgogne, se fut offert de s'en rendre maître, si on vouloit lui confier seulement un détachement de trois cents hommes.

Le comte de Scordek se fit même fort d'y entrer avec deux cent cinquante hommes, mais ces deux braves officiers, auxquels on ne saurait donner trop de louanges, essayèrent un refus, et Thurot fut obligé de retourner à bord avec la crainte presque certaine de voir échouer son entreprise par l'obstination de M. de Flobert. Le même jour, la *Blonde* s'empara d'un brigantin, chargé de sucre et de tabac, nommé le *Klyde*.

Le 23, Thurot écrivit au commandant du détachement pour le presser de compléter sa victoire en marchant à Belfast : il disoit dans sa lettre qu'il ne rembarqueroit point les troupes que cette ville ne fût prise ; qu'il étoit d'autant plus intéressant de s'en emparer que l'on y trouveroit des vivres en abondance ; que l'on pourroit y lever de fortes contributions, que le rembarquement s'y feroit beaucoup plus commodément qu'à Carrickfergus par la facilité que donneroient pour cette opération, les bateaux plats qui étoient dans le port. *Le projet que je vous propose, ajoutoit-il, est le seul praticable dans les circonstances où nous nous trouvons, et le seul qui réunisse, à la gloire du succès, des avantages infaillibles. Je ne puis différer davantage mon départ. Passé demain, je remets à la voile. Les ennemis, avertis de notre arrivée, viendront inmanquablement nous attaquer dans le port ; il est de mon devoir de les éviter. Enfin, point de vivres, point de rembarquement, car il vaut mieux que vous demeuriez prisonniers en Irlande que de mourir de faim à bord.*

La réponse que fit M. de Flobert, à laquelle nous joindrons les lettres de M. de Cavenac, peint parfaitement son caractère et ses sentimens à l'égard de Thurot. Voici comme elle est conçue :

Lettre de Monsieur de Flobert.

Si vous aviez fait, avec vos vaisseaux, la centième partie de ce que j'ai fait avec le quart de mon détachement, il ne seroit pas dans la cruelle situation où il se trouve réduit par votre seule faute et dont vous serez responsable au Roi sur votre tête ; les intentions du Roi, en vous confiant la conduite d'un détachement, ne vous permettoient pas de le sacrifier visiblement à l'exécution de projets et de chimères impossibles ; si vous aviez eu la prudence de craindre autant que moi la famine, le seul mal sans remède, au-dessus du courage des troupes du Roi, vous ne seriez pas réduit à la cruelle menace de nous abandonner à la discrétion de ses ennemis : votre devoir est d'attendre tout événement plutôt que de ne pas rembarquer le détachement.

FRANÇOIS THUROT

La troupe n'étoit pas en état, réduite par votre faute, depuis plusieurs jours à quatre à cinq onces de biscuit, d'opérer hier ni aujourd'hui, n'ayant pu trouver de vivres qu'à raison de trois pains par piquet. Vous convenez vous-même que les troupes sont affaiblies de forces; sans doute il leur reste assez de courage pour les surpasser.

Vous serez, vous seul, responsable de l'événement, la plus grande faute à la guerre est de se mettre dans la nécessité de faire ce qu'on ne doit pas faire. Je vous le répète et vous somme, au nom du Roi, de courir tous les hasards, plutôt que d'abandonner le détachement. Je suis, et serai toujours le même à votre égard.

Signé : FLOBERT.

Première lettre de M. de Cavenac :

J'ai fait écrire, avec la plus grande vivacité, à Belfast, pour que vous ayiez des provisions demain à bord; elles y seront sûrement, parce que nous avons ici en otage, un des principaux habitans de Belfast, et quand on ne rempliroit pas la promesse en entier, nous en avons ici beaucoup et tout autant qu'il nous en faudroit pour arriver en France, et vous ne sauriez vous dispenser de nous y ramener.

Signé : CAVENAC.

P. S. — Demeurant commandant du détachement, je vous somme, au nom du Roi, de ne pas abandonner le détachement, et de courir tous les hasards qui pourroient même ne pas arriver, plutôt que de nous abandonner aux ennemis du Roi. Nous retenons ici tous vos officiers.

Autre lettre de Monsieur de Cavenac :

Il ne paroît plus douteux, que les ennemis font leurs dispositions pour venir ici. Ainsi, il est absolument indispensable que vous pourvoyiez à nous rembarquer incessamment par les moyens que vous pourrez aviser au plutôt; il faut nous envoyer dix barils de cartouches faites, et dix barils de balles.

Signé : CAVENAC.

Thurot répondit le 24 à M. de Flobert qu'il faisoit peu de cas de ses menaces, mais que, puisqu'il refusoit obstinément d'aller à Belfast, il alloit pourvoir au rembarquement des troupes. Il finissoit par lui conseiller de faire de nouvelles menaces aux habitans, pour les engager à fournir au plutôt le complément des vivres, dont on étoit convenu, et de prendre en otage quatre des notables de la ville, pour s'assurer de l'exécution de leurs promesses. On fit une ample provision d'eau douce, de patates, pour tenir lieu de pain, et le 25, à 5 heures du soir, on commença à se rembarquer.

Thurot
rembarque
les
détachements
mis à terre.

LES FRÈRES DE LA COSTE

M. de Cavenac emmena avec lui, le maire et trois notables comme otages, pour assurer la provision d'eau qu'il laissoit à terre, jusqu'au lendemain, et pour la sûreté de M. de Flobert et de douze blessés qui restoient à Carrickfergus, sans que, suivant la capitulation, ils puissent être faits prisonniers de guerre.

Le rembarquement fut fini le 26. Les vents variant successivement du sud-ouest au ouest-nord-ouest, grand frais, on ne put lever l'ancre le même jour. On profita de l'intervalle pour faire un accord avec les otages, par lequel il fut stipulé que la ville de Carrickfergus payerait en forme de contribution la somme de mille livres sterling, en dédommagement des vivres qu'elle n'avoit pas fournis, ainsi qu'elle s'y étoit engagée.

Des quatre otages, deux furent envoyés chez eux et les deux autres (le sieur Chaplain, maire de Carrickfergus, et le sieur Spaight, marchand) furent gardés à bord du *Belle-Isle*, pour garans de l'exécution de cet arrangement.

Le 27, les vents étant passés au nord-ouest, grand frais, et continuant à être très violents, il fut impossible de lever l'ancre et de mettre à la voile avant minuit.

Le 28, à 4 heures et demie, après avoir doublé le feu de l'isle de Copland, faisant route au sud, et étant éloigné d'environ cinq lieues au sud-ouest de l'entrée de la baye de Carrickfergus, on apperçut trois navires ; c'étoit une escadre angloise à peu près d'égale force en apparence, mais réellement supérieure en canons et en hommes, d'ailleurs bien équipée, tandis que celle de Thurot étoit entièrement délabrée.

La mort du
corsaire.

Comme les vaisseaux anglois avoient eu le tems d'être avertis, pendant qu'on amusoit M. de Flobert et de Cavenac, ils connoissoient parfaitement les forces de l'escadre française et son état.

Thurot tint le plus près du vent qu'il fut possible, et se confiant dans la légèreté et la bonté du *Belle-Isle*, il prit chasse, en faisant signal aux autres frégates, afin d'éviter un engagement, qu'il étoit imprudent de tenter, d'après le petit nombre, les fatigues et la foiblesse des équipages.

Bientôt, se trouvant trop près de la pointe de Galloway (en Ecosse), il fut obligé d'arriver le cap au sud ; malgré tous les efforts qu'il fit, l'ennemi gaignoit beaucoup sur lui ; la proximité de l'isle de Man le força ensuite de revenir à l'est et, d'après la marche supérieure des vaisseaux anglois, le

FRANÇOIS THUROT

combat devint inévitable. Thurot fit signal de ralliement et signal pour parler ; la *Blonde*, au lieu d'y répondre, continua à marcher de l'avant, et la *Terpsicore* vint à lui pour un moment, et prit aussi-tôt la fuite.

L'intrépide Thurot, avec la seule frégate qu'il monte, se décide alors à combattre les trois vaisseaux ennemis. Il fait une décharge sur le commandant, qui y riposte aussi-tôt, et le combat s'engage ; pendant qu'il est aux prises avec lui, les deux autres frégates angloises prolongent le *Belle-Isle*, et lui lâchent leurs bordées, qui le maltraitent cruellement ; le feu de l'artillerie et de la mousqueterie rend l'action très meurtrière ; plusieurs des canonniers du *Belle-Isle* perdent courage et malgré les exhortations réitérées du capitaine, se sauvent à fond de cale. La fortune se décidait entièrement contre Thurot, cependant cette défection ne peut abattre son courage ; voyant que l'ennemi lui tuoit beaucoup de monde, et que son artillerie n'étoit plus servie avec assez de vivacité pour soutenir le combat avec avantage, il se livre à son impétuosité naturelle, et tente d'aborder le commandant, mais le vaisseau anglois allant de l'avant, et ayant une marche supérieure, le beau-pré du *Belle-Isle* ne peut s'engager que dans les hauts d'artimon, et est rompu en deux par ce choc, au ras du collier de misaine ; l'*Eole* se débarrasse aussi-tôt, et s'éloigne un peu ayant beaucoup souffert dans cette première attaque.

Thurot fait, de nouveau, les signaux de ralliement, pour rappeler à leur devoir la *Blonde* et la *Terpsicore*, mais elles n'arrivent pas encore. Cependant le *Belle-Isle*, après une heure de combat aussi inégal, était démâté de son artimon, ses mâts de hune étoient emportés ; toutes ses manœuvres étoient coupées ; il avoit, en outre, reçu sous l'eau trois coups de canon, dont deux sous la hanche de tribord, et le troisième faisoit à la Sainte-Barbe une voie d'eau considérable, qui, ne pouvant être bouchée, le mettoit en danger de couler bas. Les deux frégates angloises, profitant du mauvais état où il se trouvoit, lui lâchent une seconde volée qui le dégrée complètement. Le feu de la mousqueterie se soutenoit toujours, mais le combat devenoit trop inégal. La *Blonde*, sur le secours de laquelle Thurot comptoit le plus, couroit toujours à l'avant, et ne tiroit pas un seul coup sur l'ennemi. Thurot ne put s'empêcher de dire aux officiers, en parlant du capitaine de cette frégate : *Voilà un homme sur lequel je comptois ; il m'abandonne.*

Thurot et le *Belle-Isle* font seuls tête à une escadre ennemie.

Les frégates françaises la *Blonde* et la *Terpsicore* abandonnent le *Belle-Isle*.

LES FRÈRES DE LA COSTE

Héroïque
défense de
Thurot.

La *Pallas* et la *Brillante*, étonnées de la valeur plus qu'humaine de Thurot, continuoient à le foudroyer ; bientôt le gaillard de derrière fut entièrement détruit, et la grande roue du gouvernail fracassée ; cinq timoniers avoient été tués successivement à leur poste, enfin le *Belle-Isle* étoit dans l'état le plus déplorable ; une des frégates ennemies le quitta alors, pour aller s'engager avec la *Terpsicore*, qui n'arriva au secours du *Belle-Isle* qu'au moment où elle ne pouvoit lui être d'aucune utilité ; l'autre donna chasse à la *Blonde* qui ne parut que long-tems après.

Pendant que Thurot se débattoit au milieu du carnage, qu'il cherchoit à exciter ses gens, à disputer encore la victoire, ou, au moins, à ne la perdre qu'avec honneur, le commandant anglois s'étant réparé, revint à la charge, et acheva d'écraser le *Belle-Isle*. Plusieurs fois les officiers avoient représenté à Thurot que son vaisseau se trouvant sans défense, il étoit inutile de résister plus long-tems, et qu'il ne restoit plus d'autre parti que celui de se rendre ; malgré ces justes remontrances, Thurot étoit inébranlable ; préférant la mort à la honte de baisser son pavillon, il veut recourir au dernier coup de bonheur qu'il attendoit, celui de périr sur le champ de bataille et ne rester exposé, ni à la dérision des envieux, ni à l'insultant triomphe de l'ennemi ; son âme inaccessible à toute autre crainte, est calme et tranquille ; il jouit du plaisir, digne d'un guerrier tel que lui, de voir qu'en mourant les armes à la main pour sa patrie, il se couvrira de gloire. Son vaisseau tout criblé et ayant cinq pieds d'eau dans la cale, les mâts brisés, les manœuvres hachées, la poudre étant au moment de manquer, son équipage ayant quatre-vingt-dix hommes hors de combat, après deux heures de résistance, il ordonnait encore une bordée, lorsqu'une balle de pierrier l'atteint au creux de l'estomac, et il tombe mort. C'est alors seulement que le combat cesse ; bientôt le *Belle-Isle* se rend et son exemple est suivi par la *Blonde* et la *Terpsicore*. Il y eut environ cent hommes, tant tués que blessés, sur le *Belle-Isle*, les deux autres bâtimens perdirent très peu de monde.

Prise par les
Anglais du
reste de
l'expédition
d'Irlande.

Le commandant anglois n'eut pas la satisfaction de rendre les derniers devoirs à son brave adversaire, son corps fut jeté en mer par ses propres soldats, d'après l'ordre de l'officier qui avoit été envoyé pour amariner le *Belle-Isle*.

Les frégates françoises furent menées à Ramsey, dans l'isle de Man ; on y conduisit le *Belle-Isle* avec beaucoup de peine, tant il étoit maltraité ;

FRANÇOIS THUROT

il faisoit huit pieds d'eau, et ce ne fut qu'en travaillant continuellement à la pompe qu'on parvint à l'empêcher de couler bas.

M. Elliot désiroit mettre tous les blessés et les prisonniers à terre, dans l'isle de Man ; il fit même des démarches à cet égard ; mais comme cette isle appartient en toute propriété au duc d'Athol, et est indépendante du roi d'Angleterre, cela ne lui fut pas possible. Il prit donc le parti de les



Uniformes de la Marine royale en 1772. De gauche à droite : officier des troupes de la Marine régiment de Bayonne, capitaine de vaisseau, soldat des troupes de la Marine régiment de Saint-Malo. (Litho de David, d'après de Marbot.)

embarquer sur la *Pallas*, à la réserve d'un très petit nombre, qu'il laissa sur la *Blonde* et la *Terpsicore*, et de les envoyer à Belfast.

Il garda les trois frégates françaises, avec l'*Eole* et la *Brillante*, laissa le piquet du régiment d'Artois sur la *Blonde*, une trentaine d'hommes sur la *Terpsicore*, et tous les blessés, chacun sur leur frégate.

Les soldats eurent à Belfast pour prison le Linnenhal, ou la halle au linge, les officiers furent logés à l'auberge, et traités avec beaucoup de dou-

LES FRÈRES DE LA COSTE

ceur. Enfin, le 10 mai, tous les prisonniers furent embarqués sur les paquebots le *William* et le *George* et le *Lord Dunlimce*, pour être reconduits en France, où ils arrivèrent le 21.

Telle fut la fin de cette malheureuse expédition et du grand armement qui fit, pendant long-tems, l'espérance de la France, la terreur de l'Angleterre, et l'objet général de l'attention de l'Europe. Ce vaste projet, imaginé par Thurot et donné par lui au ministre, manqua, comme nous l'avons observé plus haut, par la honteuse défaite du maréchal de Conflans ; cependant, malgré ce désastre, la partie du projet dont Thurot avoit l'exécution eût parfaitement réussi, si M. de Flobert eût suivi ses plans et secondé son activité ; l'attaque de Belfast et de Carrickfergus ne devoit être qu'un coup de main ; mais les pour-parlers, les lenteurs, la mésintelligence, et plus encore la mauvaise volonté, firent échouer l'entreprise, en donnant aux Anglois le tems de joindre la flotte française. Le ministre auroit dû prévoir que l'autorité mélangée, pour une expédition de ce genre, pouvoit avoir des suites fâcheuses, empêcher Thurot de donner essor à son heureuse témérité, et l'exposer à un échec, aussi fut-il la victime de son zèle et de son courage.

Ici s'arrête la relation de la vie de Thurot, écrite en 1791. Nous y avons ajouté les notes complémentaires qui suivent. :

Louis XV fit délivrer à la veuve du corsaire, une Irlandaise, M^{lle} Smille, mariée au capitaine en 1750, un brevet de pension de quinze cents livres.

Ce fut M^{me} de Pompadour en personne qui obtint du roi cette faveur par l'intermédiaire du maréchal de Belle-Isle : *Je suis sensible à la catastrophe du pauvre Thurot, écrivait la marquise ; on m'a recommandé sa famille, et malgré le malheur du tems, je ferai mon possible pour la consoler un peu de la perte de ce brave homme qui méritoit un meilleur sort. Il a fait des prodiges avec trois petites frégates et tenu en échec les flottes angloises pendant plus d'un an. J'ai l'idée que s'il eût eu le commandement de celle de Brest, les choses auraient pris un meilleur ton. Il a vécu et il est mort en héros, les Anglois même le craignoient et l'admiroient. C'en est assez pour sa gloire, mais ce n'en est pas assez pour celle de la France. Il étoit la dernière espérance de notre marine et malheureusement il n'est plus ! Je le répète, je veux prendre soin de sa famille.*

FRANÇOIS THUROT

Mais, pendant la Révolution, M^{me} Thurot était morte et la fille du capitaine était réduite à la quasi-misère, n'ayant pour tout subside que 300 livres de pension. L'Assemblée Nationale fut saisie, en 1791, d'une requête en faveur de la descendante du héros ; Barrère fut désigné comme rapporteur. *Je vais vous parler de l'unique fille du capitaine Thurot. Prononcer le nom de Thurot, c'est rappeler à la France un grand marin, qui fut la terreur des Anglois qui l'honorèrent et la gloire de la marine française qui le perdit à 33 ans. Sa fille est dans le besoin, elle est sans bien et sans autre protecteur que les représentants de la nation. Que fera la patrie pour l'unique rejeton de ce marin célèbre ? S'il fût né dans une caste privilégiée, sa famille eût été comblée de bienfaits. Thurot est un héros de la classe appelée alors plébéienne, c'est aux représentants à soutenir sa famille. Il demande que l'assemblée, en considération des services rendus à l'Etat par le capitaine Thurot, décrète qu'il sera donné à M^{lle} Thurot, sa fille unique, la somme de 1,000 livres à titre de pension viagère en y comprenant les 300 écus dont elle jouit sur les ci-devants économats.*

Les Tribunes et l'Assemblée se levèrent, acclamant le corsaire et M^{lle} Thurot reçut sa pension.

Le chirurgien Thurot était, selon les témoignages de ses contemporains, de taille moyenne, l'air robuste, hâlé par les embruns, fort habile aux exercices corporels. Sévère dans le service, généreux et affable dans la vie privée. Esprit scientifique, il étudiait *toutes les sciences propres à faire un bon marin*. Il ne cachait pas que la noblesse de naissance n'avait pour lui aucun poids si elle n'était pas complétée par une forte instruction et un beau caractère. Prodiges de sa vie, Thurot s'exposait souvent pour sauver celle du moindre matelot. Ses équipages l'auraient suivi partout, c'était un remarquable entraîneur d'hommes. Mais Thurot avait deux points faibles : il était superstitieux et fort désireux de ne pas garder contact avec sa petite ville natale de Nuits, déclarant qu'il était natif de Boulogne. Pensait-il, en s'avouant Bourguignon, passer pour mauvais marin ? C'est probable, ou bien l'histoire des couverts d'argent dérobés au Conseiller de Nuits pour les mettre en gage pesa-t-elle sur l'esprit de Thurot ? Toujours est-il qu'à Versailles Thurot avait laissé accréditer une légende qui le faisait originaire d'Irlande et petit-fils d'un officier ayant servi dans les armées de Jacques II et émigré à Boulogne. Mais, lorsqu'à l'occasion de l'augmentation de la pension de M^{lle} Thurot des preuves irrécusables de la

LES FRÈRES DE LA COSTE

naissance du corsaire à Nuits furent données à l'Assemblée Nationale ; le frère de Thurot, Jacques Thurot, envoya à Paris la pièce suivante :

Je soussigné Jacques Thurot, habitant la ville de Dijon en Bourgogne, certifie et atteste que François Thurot, né en 1727 à Nuits, mon frère aîné, est le même qui a été à Boulogne-sur-Mer, qu'il me quitta à Dijon où il avait appris la chirurgie dans le dessein d'aller sur mer, qu'il y servit effectivement et qu'il servit ensuite comme corsaire, qu'ensuite il obtint le grade de capitaine de flôte; à l'expédition de Carrick-fergus, il fut tué les armes à la main le 28 février 1760.

Un cousin du capitaine, le nommé Guillaume Thurot, négociant en la ville de Nuits en Bourgogne et auteur plus que probable de la Vie du héros, que nous avons reproduite, certifia également au président de l'Assemblée Nationale que *François Thurot, né en 1727 au dit Nuits, est le même qui a été à Boulogne-sur-Mer après avoir été en apprentissage de chirurgien à bord d'un corsaire puis comme corsaire.*

Ces déclarations sont datées du 5 août 1791, mais il existe un autre certificat signé par neuf juges ou échevins de l'amirauté de Boulogne où il est déclaré que le capitaine de flôte Thurot, tué sur la frégate *Belle-Isle* le 28 février 1760, n'était pas natif de Boulogne, qu'il y était arrivé vers l'année 1747, après avoir demeuré quelque temps à Calais, où il a commencé sa première navigation.

Enfin, voici l'acte de baptême du capitaine, que nous avons pu retrouver et qui donne toutes les certitudes à ce sujet :

Ce jourd'hui, 22 juillet 1727, je soussigné prêtre, ai baptisé François, fils du légitime mariage du sieur François Thurot, maître de poste et marchand de vins à Nuits et de honneste Michelle Chammonet, lequel est venu au monde la veille et à eu pour parrain le sieur François le Deult, conseiller du Roy, receveur des consignations, et, pour marraine, demoiselle honneste Guillaumette Viennot, femme du sieur Marey, commissionnaire à Nuits, lesquels se sont soussignés :

Viennot. Marey. Ledault. F. Thurot et Jeannin, prestre.

L'histoire rétablit toujours tôt ou tard la vérité ; si François Thurot, au lieu de finir dans la peau d'un bon médecin de campagne termina une existence aventureuse sur un banc de quart, le porte-voix à la main, le pistolet à la ceinture, c'est que, tout petit, dans la cour paternelle de l'Hôtel

FRANÇOIS THUROT

de la Poste de Nuits, il avait trop souvent admiré les postillons alertes et rêvé de voyages qui l'auraient entraîné sur les routes du vaste monde et sur les eaux glauques des océans.



JEAN D'ALBARADE

CORSAIRE DEVENU MINISTRE
DE LA MARINE

(1743-1819)



Les archives de la marine contiennent les deux citations suivantes qui mériteraient d'être inscrites dans une anthologie de l'héroïsme de nos gens de mer :

Je soussigné, capitaine commandant la frégate Le Labour, corsaire de Saint-Jean-de-Luz, armée en guerre contre les ennemis de l'Etat avec dix-huit canons de six livres de balles avec deux cent vingt hommes d'équipage.

Certifie que le sieur d'Albarade a servy sur mon bord en qualité de lieutenant, dans l'année 1760, et dans celle de 1761, qu'il s'est distingué avec autant de bravoure, de courage que de sang-froid, notamment dans l'engagement contre deux gros navires

LES FRÈRES DE LA COSTE

anglais que j'ai pris, l'un nommé le Frère Galley, de Londres, armé de 16 canons de 6 livres de balles et 12 pierriers et cinquante-cinq hommes d'équipage dans lequel engagement ayant eu plusieurs blessés, le sieur d'Albarade était du nombre des blessés à la tête, ainsi que moi-même très dangereusement dans le côté par une mitraille. En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat pour lui servir et valoir ainsi que de raison.

Fait à Ciboure, le 20 juin 1761. Signé Pierre NAGUILLE.



Uniformes de la Marine royale sous Louis XVI. De gauche à droite : matelot, vice-amiral en petit uniforme, amiral en grand uniforme (1786).

La seconde citation est ainsi rédigée :

Je soussigné, capitaine-commandant la corvette La Minerve, corsaire de Bayonne, armé en course contre les ennemis de l'Etat avec quatre canons, quatorze pierriers et soixante-trois hommes d'équipage.

Certifie que le sieur d'Albarade a servi sur mon bord en qualité de lieutenant, qu'il s'est distingué avec autant d'intrépidité que de sang-froid, lorsque j'ai attaqué à l'abordage le navire anglais nommé Le Jenny, de Londres, armé de 16 canons et de 25 hommes d'équipage, lequel était le commandant de trois navires aussi armés de

JEAN D'ALBARADE

canons qui prirent la fuite aussitôt qu'ils avaient vu que leur commandant avait été pris, sans que j'aye pu courre dessus, ayant été obligé de mettre mon bâtiment à la bande, courant des dangers, étant percé dans l'eau par un boulet de canon, étant encore dégréé et une grande partie de mon équipage hors de combat tant par ceux tués que blessés.

Dans l'abordage, M. d'Albarade, étant sur la vergue de fortune pour mieux



Ch. Pouillet inv.

Baugeron sculp.

VIE DES CORSAIRES, — L'ENROLEMENT

s'élançer à bord de l'ennemy; là, il fut marqué de plusieurs coups d'espingolle tirés par le capitaine anglois; celui-cy, à son tour, fut serré par un coup de sabre que lui porta le sieur d'Albarade aussitôt qu'il passa à son bord. Il évita le coup en abandonnant son bâtiment et en passant à bord du mien. L'équipage ennemi, qui avait aussy des tués et des blessés, se trouva forcé de demander quartier et de se rendre, lorsque de mon côté j'étais passé sur son bord, ne leur ayant pas donné le temps de finir leur retraite en bas où ils avaient des canons et des meurtrières dans la chambre et dans l'entrepont.

Dans ce sanglant combat, le sieur d'Albarade a reçu deux blessures, l'une à la tête, l'autre au pied; malgré ces blessures il n'a pas discontinué de se battre et a sauté

LES FRÈRES DE LA COSTE

le premier au bord de l'ennemy. Je lui aye confié le commandement de cette prise qui est de valeur pour la conduire en France où il s'est rendu à bon port à Bayonne. En foy de quoy j'ai délivré le présent certificat pour servir et valoir ainsy que de raison.

Fait à Hendaye, le 21 novembre 1761.

Signé : Pierre DELATRE.



Ch. Poullet inv.

Baugouan sculp.

VIE DES CORSAIRES. — LES AVANCES.

Quel était ce sieur d'Albarade qui ne craignait guère le feu de ces messieurs d'Angleterre ? L'histoire maritime n'a pas donné à cet officier la place qu'il mérite dans nos fastes navals. Il a fallu, en effet, à ce marin des qualités peu communes pour s'élever du rang de corsaire à celui de ministre de la Marine sous la Convention et de contre-amiral sous le Directoire.

Jean d'Albarade était un Landais ; sa famille était originaire de Saint-Jean-de-Luz, où elle possédait des biens. Si notre corsaire et futur ministre de la Marine naquit le 31 avril 1743 à Biarritz et non à Saint-Jean-de-Luz, c'est parce que son père, Etienne d'Albarade, enseignait à Bayonne l'hydro-

JEAN D'ALBARADE

graphie à la jeunesse ardente de ce port si actif au XVIII^e siècle, et que M^{me} d'Albarade avait tenu à faire ses couches dans une petite propriété située au bord de la mer et à laquelle le jeune ménage avait donné le nom d'*Espérance*; les premiers regards de l'enfant furent donc pour cette *mer Océane* qui devait être la passion de toute sa vie.

Jean d'Albarade reçut une solide instruction à Bayonne ; son père,



Ch. Poullet inv.

Baugéan sculp.

LE REFUGE SOUS UN FORT.

le professeur d'hydrographie, lui donna, en outre, une forte éducation technique. Aussi n'eut-il pas de peines à le faire embarquer à dix-neuf ans comme pilotin, c'est-à-dire élève officier, à bord de la flûte du roi l'*Outarde*, aux appointements de 15 livres par mois. Le jeune homme accomplit donc sa première traversée de l'océan sur ce bâtiment sous les ordres d'un capitaine basque, Duragony, qui l'emmena à Québec.

De retour à Bayonne, la passion de la mer s'étant pleinement manifestée chez lui, Jean d'Albarade n'eut plus qu'un désir : faire partie d'un équipage de corsaire. On peut aisément comprendre les raisons d'une telle

LES FRÈRES DE LA COSTE

détermination lorsque l'on songe qu'à cette époque l'amirauté s'efforçait d'attirer les jeunes corsaires instruits sur les *Vaisseaux du Roy*; en effet, la porte de la marine d'Etat était largement ouverte aux cadres de la marine marchande et on assimilait les *navigateurs* au rang de *capitaines de brûlot*; les lieutenants d'équipages avaient les prérogatives de lieutenants de frégate avec droit au port des épaulettes et aux décorations de Saint-Louis.

Le jeune d'Albarade fut donc fort satisfait de signer le 2 août 1760 un engagement en qualité de *lieutenant à part* à bord du corsaire le *Labour*, de Saint-Jean-de-Luz, qui, au cours de quelques mois, ne fit pas moins de treize prises. Le certificat délivré à l'issue de la campagne par le capitaine Pierre Naguille et que nous avons reproduit permet de constater que le métier de corsaire était parfaitement dans les cordes du fils du professeur d'hydrographie.

Aussi, à peine remis de la blessure qu'il avait reçue à la tête sur le *Labour*, Jean d'Albarade signait-il un nouvel engagement avec le capitaine Pierre Delatre. Celui-ci était un des *as* de la guerre de course du port de Bayonne qui, commandant de l'*Espérance*, avait notamment en 1757 enlevé un convoi anglais dont un gros vaisseau, le *Blacksay*, et ravitaillé à plusieurs reprises le marquis de Montauban. Pour le présent Pierre Delatre commandait un joli bâtiment de quatre, la *Minerve*. C'est de la vergue de cette goélette que d'Albarade sauta sur le pont du *Jenny*, allant droit au capitaine anglais, flamberge au vent, ainsi que le témoigne le second certificat reproduit plus haut. Mais comme nous en informe ce document, la *Minerve* était percée de part en part et il fallut la mettre pour de longs mois au bassin de radoub; d'Albarade se trouvait donc *à terre*. Il n'y resta guère, car en janvier 1762 il embarquait à nouveau et en qualité de lieutenant en premier sur une belle frégate de cent et vingt hommes d'équipage, la *Triomphante*, capitaine Lavernis.

Malgré le mauvais temps, et la mer est dure dans le golfe de Gascogne, la *Triomphante* tira bordée sur bordée de février à mai 1762, le long des côtes espagnoles, sans rencontrer un bâtiment ennemi. Enfin, subitement, le 5 mai 1762 la *Triomphante* tombe sur un convoi anglais de cinq beaux navires aux cales fort bien remplies qu'elle captura après un vif combat: c'était la fortune pour les armateurs et l'octroi d'une fort belle prime aux officiers et à l'équipage.

JEAN D'ALBARADE

Jean d'Albarade, la bourse suffisamment pansue, pouvait ainsi sans déchoir demander alors à entrer *au service du roy*. Le 19 juin de la même année il est accrédité comme *matelot aide pilote* auprès du lieutenant de vaisseau de Chateaufort, commandant une frégate de 46, la *Malicieuse*. Jean d'Albarade resta un an *à l'Etat*; mais la nostalgie de la guerre de course le poussa à réclamer un congé *pour courir sus à l'ennemi*.

Revenu à Bayonne, il reprend contact avec les armateurs du port



Abordage du Triton par le Corsaire le Merveil

basque et sert tour à tour comme officier en second, à 90 livres par mois, sur différents corsaires, le *Régime*, la *Marie*, la *Sainte-Anne*, le *Saint-Jean*; opérations de course, transports commerciaux, se succèdent et la renommée du capitaine Jean d'Albarade se répand dans tous les milieux maritimes.

La guerre d'Indépendance donnant à la course un champ d'activité nouveau, partout on arme, à Bayonne, à Nantes, en Bretagne, à Dunkerque. Les capitaines capables sont recherchés et attirés par de forts traitements. En août 1779, un des plus riches armateurs de Morlaix offrit à

LES FRÈRES DE LA COSTE

d'Albarade le commandement d'une superbe unité de combat, la *Duchesse-de-Chartres*, dotée de douze belles pièces et de plusieurs caronades ; montée par cent et sept hommes d'équipage, parfaite à la mer, la frégate était redoutable. Parti de Morlaix le 5 septembre 1779, ce bâtiment donnait la chasse, dès le 22, à un navire anglais de trente-deux canons ; puis, deux jours après, prenait en surveillance une petite flotte britannique.

Le 25 septembre, la *Duchesse-de-Chartres* attaquait l'une des frégates anglaises, le *Général-Dulling*, et, après un duel d'artillerie et de mousqueterie qui dura trois heures, d'Albarade fit enlever à l'abordage le vaisseau anglais. On amarine celui-ci et alors que l'on examinait la cargaison s'élevant à 600,000 livres, deux sloops de guerre ennemis se dessinèrent à l'horizon, faisant force voiles sur notre corsaire. Il fallut se préparer à un nouveau combat.

Le vent était au sud au bon frais, la mer grosse ; on avait les amures sur tribord. La prise, le *Général-Dulling*, à bord de laquelle on avait mis treize hommes de l'équipage français, abandonna la *Duchesse-de-Chartres* prenant l'amure sur bas bord et cingla à la rencontre de ces ennemis ; ceux-ci ne tardèrent point à en effectuer la capture. Le capitaine d'Albarade faisait, pendant ce temps, hâter de réparer les dommages de la lutte précédente, la voilure surtout avait souffert ; toute manœuvre utile était quasi impossible. *A midy un cutter de guerre de 14 canons, venant du Sud-Ouest, vint reconnaître la Duchesse-de-Chartres et prit les armures sur bas bord sans venir plus près. M. d'Albarade se trouvoit presque dans l'impossibilité de se défendre par le mauvais état de ses voiles, de ses manœuvres, ne pouvant faire aucun usage de ses canons et de ses pierriers sous le vent qui étaient entièrement dans l'eau : la mer entrant à bord jusque par-dessus le mi-bord, gênait extrêmement le service de la mousqueterie, les hommes étaient dans l'eau et très fatigués. Malgré tous ces obstacles, ce capitaine voulant défendre et soutenir son pavillon fit débarrasser tout le pont de l'avant à l'arrière en faisant jeter à la mer tout ce qui était dessus, excepté les canons et les autres armes afin que rien ne gênât.*

Les matelots n'étaient pas sans appréhension à l'idée de combattre dans un tel état d'infériorité contre deux puissants vaisseaux de ligne, et ne songeaient pas sans angoisse que les ennemis avaient trente canons et *étant sous le vent, pouvaient exterminer en peu de temps la « Duchesse-de-Chartres »*. Jean d'Albarade resta inébranlable dans son désir de combattre et d'utiliser l'abordage comme seule tactique ayant chance de succès.

JEAN D'ALBARADE

N'ayant d'autres armes à employer que des sabres et des haches, le capitaine, en encourageant son monde, prit lui-même les armes qu'il déposa au pied du grand mât dans un tonneau assujéti pour empêcher que l'eau qui submergeait le pont ne l'emportât, en disant à son équipage : « Nous n'avons que de ceci à pouvoir faire » usage aujourd'hui ; ceux qui en manqueront viendront en prendre dans la barrique ».

Les deux bâtiments anglais constatant que la *Duchesse de Chartres*



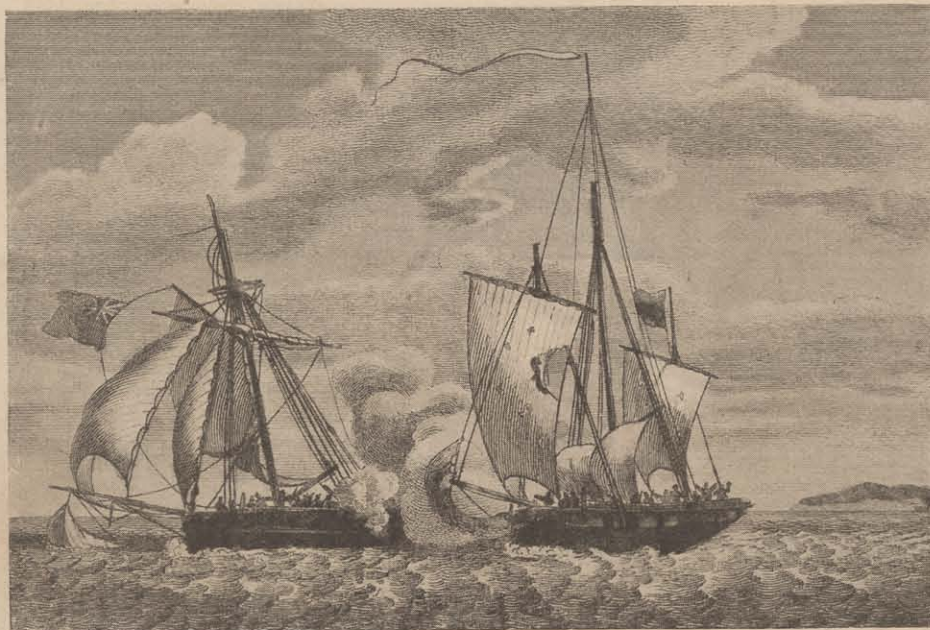
LE DÉBARQUEMENT DES BLESSÉS

n'avancait pour ainsi dire plus (elle faisait deux lieues et demie l'heure), se postèrent *l'un au vent, l'autre sous le vent et à portée de canon*. Bientôt le *Lively* se laissant *culer*, fit feu de toute sa bordée et manœuvra pour passer sous le vent. L'autre vaisseau, le *Swallow*, tira alors de son côté toute sa bordée mais ne put empêcher la *Duchesse-de-Chartres* d'aborder au vent le *Lively* alors que celui-ci passait devant.

A ce moment précis le capitaine d'Albarade reçut une grave blessure à l'épaule gauche et la balle qui l'avait atteint lui fracassa le sternum ; le sang coulait abondamment et comme ses officiers l'entouraient, le corsaire

LES FRÈRES DE LA COSTE

se remit debout disant *pour leur en imposer* : *Taisez-vous ce n'est rien*, et agrippé par la main droite à la rembarde de sa dunette, il donnait ses ordres : la situation était critique, le *Lively* se dégageait, n'ayant que son grand port-hauban écrasé. D'Albarade se hâta, aussitôt que son beaupré fut libre, de décharger toute sa batterie du vent quasi à brûle pourpoint sur l'arrière de l'anglais, puis, inclinant sur tribord, abordait le *Swallow* à son



LA VIE DES CORSAIRES. — LA PRISE D'UN CUTTER.

arrière. Malheureusement les hommes, juchés sur le grand mât, au lieu de sauter sur le pont de l'anglais, hésitaient, enrayant le succès de la tentative d'abordage.

Mais l'accrochage était bon et, pendant trois quarts d'heure, bord à bord, on se battit à l'arme blanche, au mousquet, allant jusqu'à se jeter à bras des boulets, des planches, des pinces, des poulies. D'Albarade accourant à l'arrière, met l'épée à la main pour entraîner ses gens à sauter sur le pont du *Swallow*. C'est alors qu'un boulet, heureusement en fin de course, le frappa au flanc gauche, le jetant à terre et le laissant sans respiration. Le

JEAN D'ALBARADE

capitaine eut encore le courage d'appeler son lieutenant en premier, le sieur Cotte, de lui remettre son sabre, et de lui *recommander l'honneur du pavillon*, puis s'évanouit *perdant le sang à gros bouillon*.

Quand d'Albarade revint à lui, il se trouva prisonnier avec sa chère *Duchesse-de-Chartres*. Les chirurgiens parvinrent à panser ses blessures, mais il fallut de longs mois de soins assidus donnés à Pembroke pour lui sauver la



LA VIE DES CORSAIRES. — LES PARTS AUX PRISES.

vie. L'Amirauté britannique fit restituer au capitaine son épée et les officiers anglais *ne cessèrent de lui témoigner leur estime*.

Un mémoire du temps nous donne les détails suivants sur la blessure en question : *La balle de mousquet que M. d'Albarade a reçue en haut du bras gauche a passé sous le grand artère; elle a pénétré dans la poitrine et a fracturé le sternum. On n'a pu la retirer parce qu'elle était tombée dans la cavité du thorax où elle est restée. Le 15 décembre 1779, il lui est sorti de la poitrine par la fracture un morceau de la doublure de son habit; le 14 janvier il est sorti aussi un petit os ou esquille du sternum.*

LES FRÈRES DE LA COSTE

Les Anglais acceptèrent sans la moindre difficulté d'échanger M. d'Albarade et celui-ci put quitter Pembroke le 27 janvier 1780, muni des certificats les plus élogieux.

Dès le retour en France de d'Albarade, après son séjour forcé comme prisonnier en Angleterre, nombre d'armateurs lui firent des propositions et un armateur de Saint-Malo lui confia le commandement d'une superbe



L'ÉCHOUAGE À LA CÔTE.

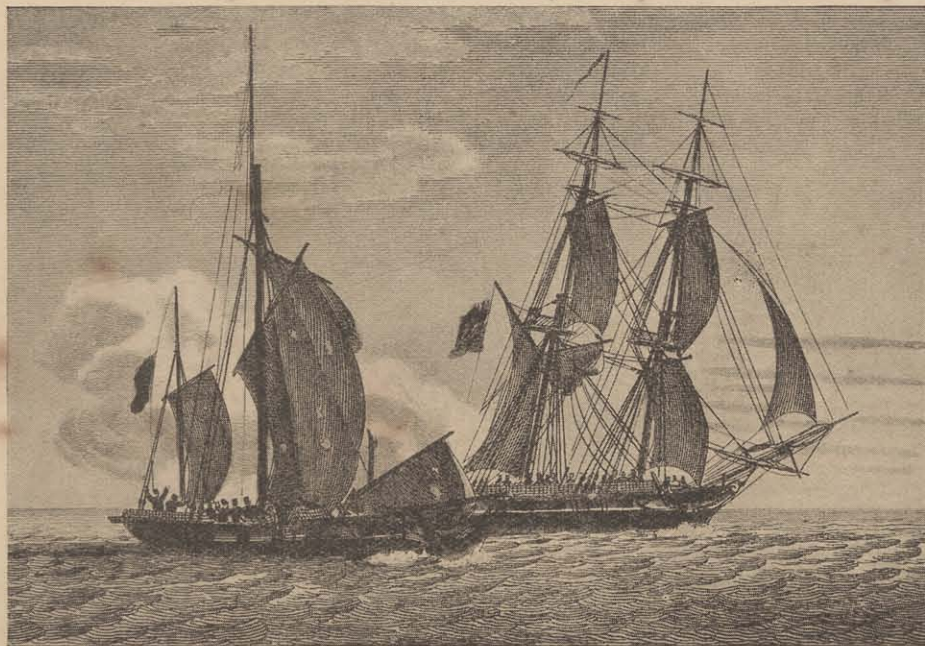
frégate *l'Aigle*, de quarante pièces et de trois cents hommes d'équipage. Construite par le malouin Desjardins, elle était carénée de cuivre. Une autre frégate était jointe à *l'Aigle*, c'était la *Duchesse-de-Polignac*.

Jean d'Albarade, capitaine de *l'Aigle*, se surpassa et pour une première croisière faisait la capture de dix-sept bâtiments, dont trois corsaires anglais, et de deux cent quatre-vingt-quatorze prisonniers. En octobre 1781 *l'Aigle* se remettait en campagne et enlevait dans les eaux britanniques trois vaisseaux ennemis dont une frégate ; les prises mises en sûreté à Dunkerque *l'Aigle* croisa dans la Manche où elle coula une frégate de 36, une de 22

JEAN D'ALBARADE

et deux petits cutters. Passant dans le Ponant *l'Aigle* prit pour port d'attache la rade de Saint-Martin de Ré dans les derniers jours de novembre 1781.

C'est devant l'île de Ré que le capitaine-corsaire Jean d'Albarade reçut un pli aux cachets du ministre de la Marine. Il y lut avec stupéfaction l'ordre impératif de désarmer *l'Aigle* comme s'étant rendu responsable d'avoir débauché des marins de la flotte royale en vue de compléter des



LA PRISE DU CORSAIRE

équipages de corsaires. C'est par une plainte anonyme, un *factum* selon l'expression de l'époque, que les bureaux de Versailles avaient été avisés, par quelque envieux de la gloire du commandant de *l'Aigle*, de ces prétendues manœuvres de détournement. D'Albarade ne put au reçu de la missive ministérielle que répondre cette très belle lettre qui se trouve versée dans son dossier aux archives de la marine.

A bord de la frégate l'Aigle, en rade de Saint-Martin-de-Ré, le 25 décembre 1781.

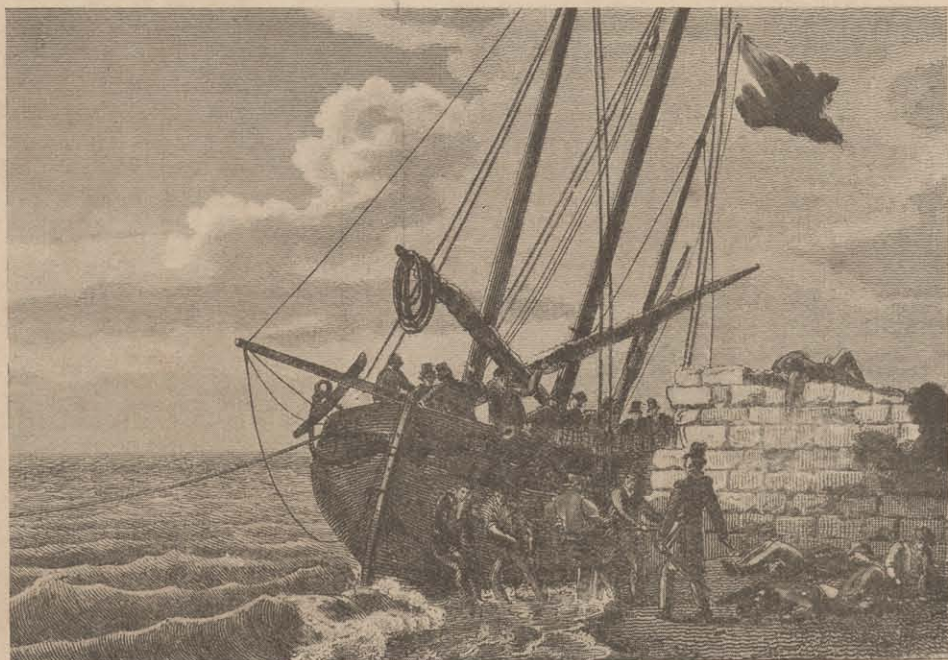
Monseigneur,

Un marin, zélé pour la patrie, qui, depuis son enfance, dans les dernières guerres et dans celles-ci n'a jamais cessé de chercher et de combattre les ennemis de l'Etat;

LES FRÈRES DE LA COSTE

un officier, dont la santé, délabrée par de grandes blessures, n'a pu ralentir sa passion pour la guerre et son ardeur pour la course, pourrait-il avoir eu le malheur de déplaire à un ministre animé des mêmes sentiments et toujours prêt à les encourager?

Si j'avois manqué, Monseigneur, au point de vous avoir indisposé contre moi, comme ce ne serait assurément jamais par le cœur, j'aurois, j'ose le dire, quelques droits à votre indulgence. Et peut-être n'en aurois-je pas besoin aujourd'hui si, par des



LE RENFLOUAGE.

motifs que je ne prétends point pénétrer, on n'avoit cherché à me faire des torts ou du moins à les aggraver.

Je vais donc remettre sous voile pour aller désarmer au port puisque mon nouveau malheur le veut ainsi. C'est de toutes les routes possibles la plus dangereuse dans ce moment soit par les armes de l'ennemi, soit par les périls de la mer. Si je perds la vie j'aurai la consolation d'en avoir fait le sacrifice à l'obéissance comme je l'ai risquée mille fois pour la gloire de mon Roy et de son Pavillon. Mais j'emporterai la douleur d'y avoir été réduit par les plus injustes imputations.

Non, Monseigneur, je ne les ai pas méritées; souffrez qu'un militaire, accusé

JEAN D'ALBARADE

auprès de vous, ose se rendre à lui-même ce témoignage. Je suis beaucoup plus propre à ramener les marins errants qu'à les débaucher du service du roy et, permettez-moi de le dire, à en former beaucoup de nouveaux si j'avois le bonheur d'être soutenu et encouragé.

Mais mon cœur me le dit, vous êtes trop éclairé pour ne pas me rendre justice. Vous verrez, Monseigneur, que, loin de faire du tort à la marine royale, le marché



L'EMPRISONNEMENT A TERRE.

dont on veut me faire un crime produiroit un effet contraire. Tant que les vaisseaux du roy auront des équipages, toujours ils écraseront les Anglois; mais le meilleur moyen d'en faire de bons c'est la course et vouloir la restreindre trop rigoureusement c'est couper la racine à l'espèce et à la reproduction des gens de mer. J'ai pris, il y a trois ans, la liberté d'écrire et de prédire ce qui arrive aujourd'hui; le mal augmente tous les jours et si l'on s'obstine à proscrire le plus grand remède, il deviendra irréparable. Semer un pour produire vingt vaut mieux que de semer un pour ne rien recueillir et perdre la belle récolte de vingt pour un qu'on était sûr de produire.

Après tant de courses et de combats honorables, j'étais enfin parvenu à com-

LES FRÈRES DE LA COSTE

mander la plus belle frégate de l'Europe, l'Aigle, et de prouver le premier, par l'expérience d'un combat très vif (contre l'opinion de tous les marins), qu'avec l'échantillon du 12 on pouvait porter et tirer du 24. Après cette épreuve je ne dois plus regretter les travaux accablans, faisant deux fois le tour des Trois Royaumes et les navigations des mers les plus dures depuis que je monte cette frégate. Cela me flatte beaucoup plus que le bonheur stérile pour moi d'avoir pris dans cette intervalle vingt-huit navires anglois dont il est résulté pourtant un avantage réel pour l'Etat et le commerce puisque dans ce nombre il y avoit six corsaires.

Mon plus grand chagrin est de voir qu'avec tant de prises mes armateurs ont fait jusqu'à présent des pertes immenses dont la plus considérable est occasionnée par le retard et les entraves que j'éprouve depuis si longtemps de n'avoir pu faire l'expédition pour laquelle l'Aigle étoit armée, dont le Roy avoit connaissance et dont le succès aurait été du plus grand avantage pour le gouvernement.

Quel a été le fruit de mon zèle, de mes combats et de mes blessures, dont la dernière m'a fait tenir pour mort? C'est la prison que j'ai subie à Lorient et la menace d'y retourner. J'espère qu'un boulet terminera plutôt mes jours et mes malheurs : ce sera ma récompense.

Si je naviguais par l'apât du gain, je ferois comme tant d'autres capitaines marchands et me bornant à la navigation des colonies, j'aurois un bénéfice sûr avec peu ou point de risques pour ma personne.

Cette côte est infestée de corsaires; ils viennent jusque dans les rades et y ont fait plusieurs prises. Il n'y a pas de vaisseau du Roy pour les en chasser. Avant de désarmer (si l'on s'obstine à m'y forcer), j'aurois la satisfaction de courir sur eux de tous côtés et de rendre ce dernier service au Roy, à l'Etat, au commerce.

Dès qu'ils sauront que l'Aigle est sur leur trace, ils s'en éloigneront. Les Anglois, Monseigneur, connaissent bien cette frégate.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

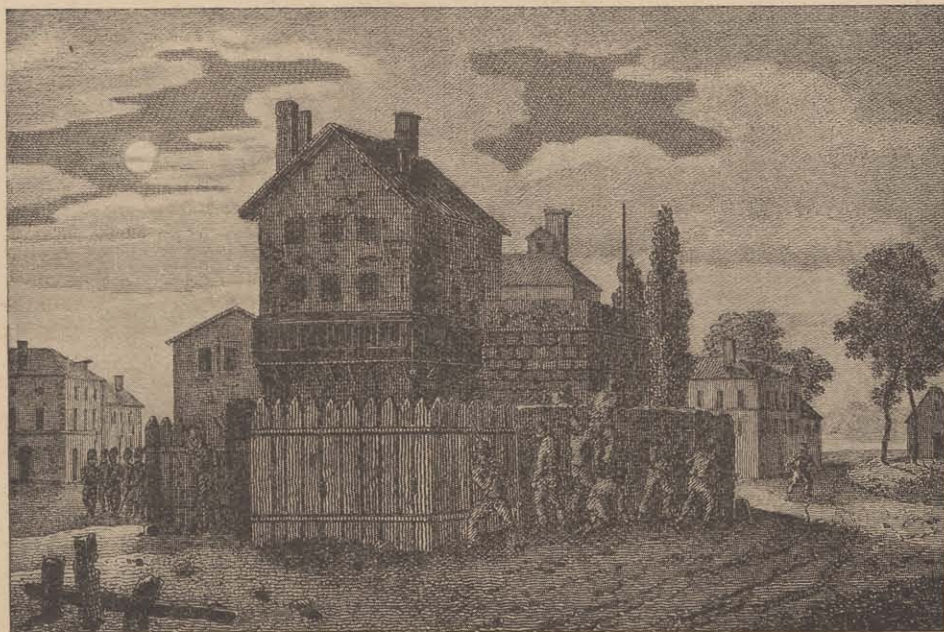
D'Albarade.

Le commandant de l'Aigle ramena sa belle frégate doublée de cuivre à Saint-Malo, coulant en cours de route deux vaisseaux ennemis. D'Albarade se rendit à Paris et à Versailles où il avait, selon sa propre expression, quelque crédit, notamment auprès de la duchesse de Polignac qui avait

JEAN D'ALBARADE

été sensible à l'hommage de notre officier qui avait appelé un des bâtiments de course placés sous son autorité du nom de la gracieuse duchesse. D'Albarade n'eut point de difficultés à prouver que l'accusation qui pesait sur lui était l'œuvre de quelque envieux et le ministre de la marine le fit rentrer dans la flotte régulière avec le grade de capitaine de frégate.

C'était l'époque des armements effectués par le bailli de Suffren contre



LA VIE DES CORSAIRES. — L'ÉVASION.

les Indes ; les flottes se rassemblaient à l'île de France et le capitaine de frégate partait de Lorient en septembre 1782 pour conduire au bailli une frégate bien armée, nommé le *Fier* ; arrivé au Cap, d'Albarade y trouvait l'ordre d'aller mouiller dans la baie de Trincomalœ à Ceylan. A peine était-il parvenu dans ce port de concentration que Suffren le chargeait d'escorter du cap à Bourbon quelques vaisseaux portant des troupes et du matériel pour l'expédition des Indes. Puis le gros de l'escadre étant parti, d'Albarade reçut mission de faire la guerre de course dans l'océan Indien.

Il s'acquitta fort bien de cette tâche et le *Fier* assura plusieurs fois le

LES FRÈRES DE LA COSTE

ravitaillement des îles de France et de Bourbon grâce à la capture de vaisseaux de la Compagnie des Indes, la *Vieille Dame de la Tour de Londres*, selon l'expression d'alors. Revenu à Brest en 1785 le capitaine dut traîner une inactivité pesante dans les dépôts de la flotte durant les années qui précédèrent la tourmente révolutionnaire où la politique tenait alors la première place, entravant toute initiative.

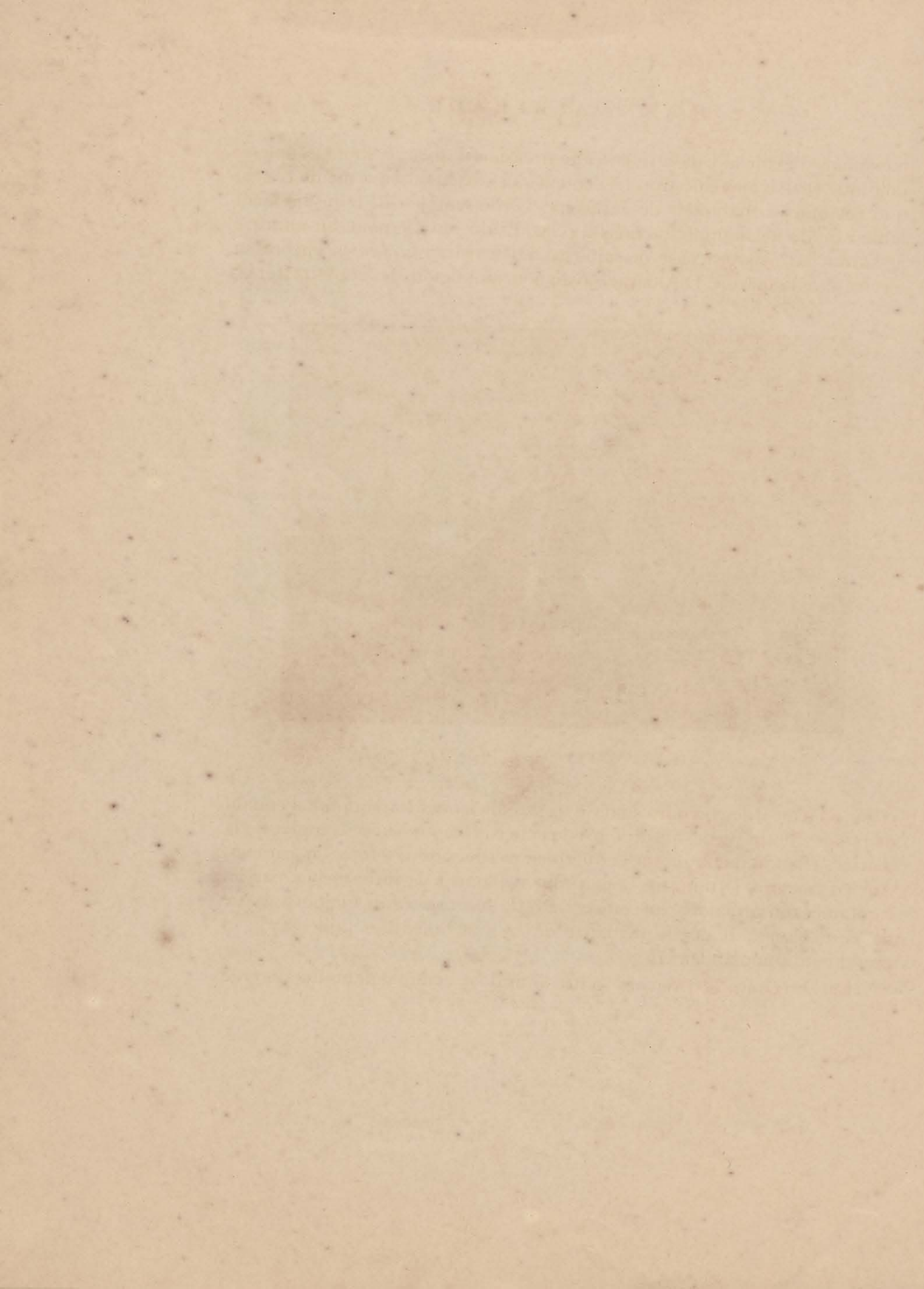
La Révolution promut d'Albarade, qui n'avait pas cru devoir émigrer et qui, d'ailleurs, ne cachait pas ses convictions républicaines, capitaine de vaisseau. Le nouveau promu, reçut le commandement d'une excellente unité du port de Brest, l'*Astrée*. D'Albarade instruit, expérimenté, représentait pour la jeune administration révolutionnaire une force réelle qui devait rendre des services précieux. Le ministre de la Marine Lacoste, qui connaissait la valeur professionnelle de d'Albarade et qui avait servi sous ses ordres comme lieutenant en second, attira l'attention du gouvernement sur cet officier. La marine de guerre, profondément ébranlée par l'émigration de ses cadres, était dans un état piteux. Quelles mesures prendre pour la réorganiser, créer des escadres dignes de ce nom, organiser des centres, des arsenaux, redonner vie en un mot à ce corps quasi mort ?

En décembre 1792, le capitaine de vaisseau d'Albarade, devenu Dalbarade en un seul mot, déposait son rapport. C'est un document fort complet qui cache quelque peu l'état de désorganisation où étaient tombés les ports et les flottes de la République faute de cadres, faute d'argent et surtout faute de discipline ; *l'esprit marin* était remplacé aussi bien à bord que dans les arsenaux par le *démon du club*. De précieuses indications étaient fournies néanmoins dans ce rapport ; un plan précis de regroupement des forces navales y était établi et surtout il y était démontré la nécessité urgente de *faire naviguer les escadres pour redonner du ton et de l'exercice aux officiers comme aux matelots*. Le ministre de la Marine Lacoste pria d'Albarade de rester auprès de lui comme adjoint et celui-ci prit possession de son poste le 1^{er} mars 1793.

Un an après, le 10 avril 1794, la Convention désignait Jean d'Albarade comme ministre de la Marine ; on a reproché à ce sujet à l'ex-corsaire



Lieutenant de vaisseau et matelot en 1792. (Tiré de Marbot.)



JEAN D'ALBARADE

bayonnais d'avoir fait montre en cette occasion d'une... certaine souplesse politique et d'avoir renié trop facilement son passé ; on en a même conclu que cet officier manquait de caractère. C'est, semble-t-il, faire aisément table rase de ses multiples actions d'éclat. Et du reste le nouveau ministre ne tarda pas à être accusé de faiblesse à l'égard *des ci-devants* encore en service dans la marine. D'Albarade avait pourtant besoin de cadres instruits ;



LA VIE DES CORSAIRES. — LA FUIITE.

et où pouvait-il les prendre sinon dans les anciennes formations ? Pendant deux ans il lutta pied à pied pour empêcher le *sans-culotisme* complet de la marine, effondrement absolu des derniers vestiges de nos forces maritimes. Ancien corsaire, le ministre donna tous ses soins à la lutte menée par les capitaines qui armaient en course *contre la coalition*. Mais toujours accusé de *modérantisme*, il dut se démettre de ses fonctions le 2 juillet 1793 et prendre un commandement.

Le Directoire le trouvait contre-amiral et commandant du port de

LES FRÈRES DE LA COSTE

Lorient. Un événement tragique vint alors briser sa fortune militaire ; le 11 floréal an II, alors que le vaisseau de haut-rang *Le 14-Juillet* était au radoub dans l'arsenal de Lorient, le feu se déclarait sur ce bâtiment. Il brûla en entier et la perte de cette unité coûtait non seulement plus de trois millions à l'Etat, mais privait la flotte républicaine d'une de ses meilleures unités. D'Albarade, commandant le port de Lorient, fut tenu pour responsable ; un arrêt du Directoire, signé le 18 floréal, déclare cet officier *mis en disponibilité d'urgence* et le traduit en cour martiale. Celle-ci décide que d'Albarade devait être jugé *incapable de tout commandement*. Le contre-amiral fit appel de cette dure sentence et l'affaire vint devant un conseil de guerre qui siégea à Paris le 19 brumaire an V. Ce tribunal acquitta d'Albarade, mais le mal était fait et sa carrière brisée.

L'ex-ministre se retira dans la maison paternelle de Saint-Jean-de-Luz. Mais lors de l'expédition d'Egypte, il écrivit au général Bonaparte une lettre personnelle qui a été versée au dossier de notre officier pour lui demander un commandement *pour partir contre les Anglois une fois de plus*. Aucune réponse ne lui fut faite. Aussi le contre-amiral s'embarqua-t-il sous un faux nom sur un corsaire de Saint-Jean-de-Luz, la *Légère*, commandé par son propre frère, d'Albarade, dit le Jeune, qui, en l'an VIII, prit un vaisseau portugais de 8 alors que la *Légère* n'était qu'un mauvais petit voilier.

La marine impériale octroya une pension de 2,000 francs à l'ex-corsaire-ministre en y ajoutant la croix de la Légion d'honneur. La Restauration, en souvenir de la duchesse de Chartres probablement, porta de 2,000 à 4,000 francs ladite pension.

L'amiral put faire chaque jour son tour de rempart et humer l'air du large dans le port de la vieille ville de Saint-Jean-de-Luz. Puis ses blessures s'étant rouvertes, ses rhumatismes devenant plus cuisants, Jean d'Albarade, qui avait remis sa croix de Saint-Louis à son habit, s'éteignit en 1819 ; correct jusqu'au bout, il avait attendu pour quitter cette terre le soir même du 31 décembre.

Après sa mort, Louis XVIII, qui avait connu le corsaire à Versailles, donna l'ordre de faire chercher au domicile du défunt la croix et le brevet de l'Ordre de Saint-Louis donné par son frère au contre-amiral le 11 août 1787. Ce faisant, le roi voulait s'assurer si ces pièces avaient été déposées

LES FRÈRES DE LA COSTE

à la municipalité, conformément à un décret de la Convention du 28 juillet 93, ou bien si d'Albarade ne leur avait pas substitué d'autres comme on le fit souvent à cette occasion. On eut beau chercher on ne trouva qu'une modeste petite croix de Saint-Louis que le vieil officier portait toujours sur lui depuis le retour des Bourbons. Et le bruit courut à travers la ville de Saint-Jean-de-Luz que l'amiral d'Albarade, tenant à emporter par delà ce monde le témoignage certain de sa belle existence de marin valeureux avait avalé sa *vraie* Croix de Saint-Louis, celle donnée par Louis XVI, le jour même où il mourut, qui était la Saint-Sylvestre de l'an de grâce 1819.



*Dans une batterie basse. (Litho de Crépin.)
« Canonier de la Marine faisant feu quoique blessé ».*



BIBLIOGRAPHIE

L'ouvrage fondamental, dont la plupart des récits de la vie des flibustiers ont été tirés, est l'*Histoire des Aventuriers flibustiers qui se sont signalés dans les Indes*. Ce livre a été publié à Amsterdam en 1674 et 1678 sous le titre de *Americaensche Zee-Rovers*, par un médecin ou chirurgien flamand, Alexandre-Olivier Oexmelin, qui venait d'arriver de Saint-Domingue, où il avait été chirurgien chez les Frères de la Côte. Oexmelin, les Anglais écrivent Esquemeling et les Hollandais Exquemelin, était né vers 1645. Sur les
Flibustiers

Oexmelin alla aux Iles en qualité d'engagé au service d'un flibustier. Il revint en Europe en 1674 etre parti plusieurs fois aux Iles. Il aurait assisté à la prise de Carthagène en 1697. On ignore la date et le lieu de sa mort.

Son ouvrage fut publié d'abord en hollandais à Amsterdam en 1674. La première traduction fut une version espagnole par le Dr Alonzo de Buena Maison [1681].

La version espagnole fut traduite en anglais par William Crook. Londres 1684.

L'*Histoire des Avanturiers des Boucaniers et des Flibustiers d'Amérique* fut traduite de l'anglais en français par de Fontignières et éditée à Paris en 1686 et 1688 chez Jacques Lefèvre.

Id. réédition comportant les *Avantures de Ravenau de Lussan*, 1689.

The History of the Bucaneers of America London, 1704.

Histoire des Avanturiers flibustiers qui se sont distingués dans les Indes. Version française de l'ouvrage d'Oexmelin publiée à Trévoux en 1744 et 1772.

Idem, Edition publiée à Paris en 1757.

à Londres en 1759.

à Paris en 1886. [Delagrave éditeur.]

à Londres en 1893

à Paris en 1920. [Edition expurgée, La Sirène.]

Voir également " Collection des Voyages ".

Histoire des Flibustiers, d'ARCHENHOLZ. — Traduit de l'allemand par B. Bougranges. Paris 1804.

Histoire des pirates anglais depuis leur établissement dans l'île de la Providence jusqu'à présent avec la vie et les aventures de deux femmes pirates, Marie Read et Anny Bonny. — Traduit par le capitaine Charles Johnson. Trévoux 1776.

BIBLIOGRAPHIE

Idem, réédition avec préface de PIERRE MAC ORLAN. — Edition française illustrée et G. Crès, Paris, sans date.

Les Corsaires français dans les Antilles, ROLAND MARCEL. — Paris, Leroux, 1902, in-8°.

Chevaliers errants, corsaires et flibustiers, MELANDRI. — Colin, Paris, 1900, in-16.

Histoire de la Marine française, DE LA RONCIÈRE. — Plon-Nourrit, 1906, in-8°, 1920, in-8°. Paris.

Saint-Domingue, M. DE LA VAISSIÈRE. — Paris, Perrin, 1909, in-8°.

Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique, par CÉSAR DE ROCHEFORT. — Rotterdam, 1658; Amsterdam, 1681.

Histoire générale des Isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres isles dans l'Amérique, par le Père DU TERTRE [1]. — Paris, Langlois, 1654, in-4°. Paris, 1667, in-4°.

Histoire de l'Isle Espagnole ou Saint-Domingue, par le P. J.-B. LE PERS, révisée par le Père CHARLEVOIX. — Paris 1730. Paris, Guérin 1732. Amsterdam 1733. Les manuscrits du Père Le Pers sont à la Bibliothèque Nationale, *Cote fr.* 8990-92.

Nouveaux voyages aux Isles de l'Amérique, le Père LABAT. — Paris, Chevallier, 1722, 6 vol. in-12; La Haye, 1724, 1738, 4 vol. en 2 tomes; Paris, Delespine, 1742, 8 vol. in-12; Paris, Lefèvre 1753. [Nous avons évité de faire des emprunts au Père Labat, qui eut des rapports suivis avec les flibustiers, pour ne pas déflorer cet ouvrage qui sera réédité aux éditions Duchartre et Van Buggenhoudt.] [Note de l'auteur.]

Calendar of states papers, Colonial series, America and West Indies, recollées par NOEL SAINSBURY, colonial office [Archives].

Histoire de Saint-Domingue depuis l'époque de sa découverte par Christophe Colomb jusqu'à l'an 1818, par Charles MALO. — Paris, 1819, in-8°.

La guerre sur mer, corsaire, pirates, flibustiers, par G. DE TERAMOND. — Vincennes, 1912, in-8°.

Armada española et la collection documentos inéditos de Ultramar. Archives espagnoles. Madrid.

Guillaume d'Orange, vicomte DU MOTAY. — Picard, 1908, in-8°.

Les Origines de la Martinique, par GUET. Lafolye. Vannes, 1893, in-8°.

Montbard l'Exterminateur ou le dernier des flibustiers, par PICQUEMARD. — 1807.

Journal du Voyage fait à la Mer du Sud avec les flibustiers d'Amérique en 1684 et années suivantes, par RAVENAU DE LUSSAN, — Paris 1689, in-12.

SUR DANIEL
DE FOE ET
ROBINSON

Daniel de Foe s'est visiblement inspiré d'Oexmelin, de Wood Rogers et de Ravenau de Lussan pour établir l'Histoire du flibustier Selkirk devenu sous sa plume le vertueux Robinson Crusoe. Voir CHINARD : *L'Amérique et le rêve Exotique*, p. 248. — *Bucaneers of America*, III, Londres, 1704. — W. T. HASTINGS, *Modern Language*. Notes, XXVII, juin 1912, etc.

SUR DUCASSE

L'Amiral Du Casse, par le baron Robert DU CASSE. — Berger-Levrault, Paris 1876, in-8°.

(1) Voici quelques renseignements sur la vie du P. Du Tertre. Ce missionnaire était né à Calais, où son père était médecin; après de solides études il s'embarquait comme pilotin sur un vaisseau hollandais qui le conduisait au Groenland. Abandonnant la marine, il s'engage dans l'armée du prince d'Orange et prend part au siège de Maestricht (1633). Touché par la grâce, le jeune homme entre dans l'ordre des frères Prêcheurs où le P. Carré reçoit sa profession le 24 juin 1635. Le supérieur de l'ordre l'envoyait en 1640 à la Guadeloupe. Ami de la famille Du Parquet, il passe quelque temps à la Martinique. Il revint en France en 1647 où il resta jusqu'en 1655. Envoyé à la Martinique pour acheter l'île de la Grenade pour le compte du sieur de Cérillac, il fut fait prisonnier par les Anglais et maltraité. Il ne recouvra la liberté que trois mois après son arrestation. Parvenu à la Martinique, il réalisa l'opération dont il était chargé et visita la Grenade. Il y resta « visitant les austres isles » et revint en France en 1657. Il se rembarqua en décembre 1667 avec le comte de Cérillac pour aller à la Grenade mais une tempête détruisit l'expédition et il rentra à Paris. De 1665 à 1683 il fut curé à Toul puis se retira dans le noviciat de la rue Saint-Honoré où il mourut en 1687 à soixante-dix-sept ans.

BIBLIOGRAPHIE

- Relation de ce qui s'est passé à la prise de Carthagène située aux Indes Occidentales par l'escadre commandée par de Pointis. — Bruxelles, 1698, in-12.
- Relation fidèle de l'expédition de Carthagène des Indes, par DU CASSE. — 1699.
- Histoire de Saint-Domingue*, par CHARLEVOIX. — Paris, 1722.
- Archives du Ministère des Colonies*. — Correspondance générale de Saint-Domingue.
- Les Corsaires Nantais*, par LA NICOLLIÈRE. — Vannes, *Annales de Bretagne*, 1895.
- Vies du capitaine Cassard et du capitaine Paulin, connu sous le nom de baron de la Garde*. — Richer, Sur CASSARD Paris.
- Hommes illustres de la Marine française*, par GRAINCOURT. — Paris, 1780.
- La course et les corsaires*, par LA NICOLLIÈRE. — *Revue de Bretagne*, 1886.
- Histoire de la Marine française*, par J. TRAMOND. — Edit. Coloniales et Maritimes, 1927.
- Histoire des pirates et corsaires de l'Océan et de la Méditerranée*, par P. CHRISTIAN. — Paris, 1846.
- Adresse à Messieurs les représentants de la Nation française*. — Bibliothèque Nationale, Paris, 1790. Sur THUROT
- Journal de la navigation d'une escadre française partie du port de Dunkerque aux ordres du capitaine Thurot, le 15 octobre 1759*, par le marquis de BRAGELONE. — Paris, 1778, in-12.
- Journal historique de la campagne du capitaine Thurot sur les côtes d'Ecosse et d'Irlande en 1757 et 1758*. — Dunkerque, 1760.
- Les Corsaires*, par Henri MALO. — Edit. *Mercure de France*, 1908, in-8^o.
- Vie du capitaine Thurot*. — Anonyme, publié en 1791. — Paris.
- Les Corsaires dunkerquois sous Louis XV*, par DEMOLIÈRE. — Chapelot, Paris, 1909, in-8^o.
- Histoire maritime de Bayonne. Les Corsaires sous l'ancien régime*, par DUCÉRÉ. — Bayonne, Hau- Sur D'ALBA-
quet, 1895, in-8^o. RADE
- Les Corsaires basques et bayonnais sous la Révolution et l'Empire*, par DUCÉRÉ. — Bayonne, impr. Le Lamaignière, 1898.
- Le contre-amiral d'Albarade*. — *Revue de la Gascogne* tome XXIX, 1888.





TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	IX
Les origines des Frères de la Coste	3
La " Coustume de la Coste „	11
Quelques figures de grands flibustiers :	
Montbars l'Exterminateur et Pierre le Grand le Dieppois	27
Le Bordelais Montauban	34
Flibustières et quelques autres	34
Le chevalier de Gramont.	45
Nau l'Olonnais	57
Mémoires de Ravenau de Lussan	69
Jean-Baptiste Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue	163
Jacques Cassard	213
Dulaïen	229
François Thurot.	241
Jean d'Albarade	301
Bibliographie.	325











